







# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

*DEPUIS sa fondation en 1744 jusqu'à l'époque de sa  
restauration , le 29 juin 1805.*

PRÉCÉDÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE.

S 961.

FAUTES à corriger dans le deuxième Volume.

<i>Pages.</i>	<i>Lignes.</i>	<i>Au-lieu de :</i>	<i>Lisez :</i>
8	.... 34	une.....	un.
28	.... 14	polypieds. . . .	polypiers.
68	.... 19	réservé.....	réservée.
84	.... 5	æquo.....	æque.
91	25—26	proderer.....	procurer.
124	.... 16	foyers.....	foyer.
136	.... 28	terrière.....	tarrière.
140	.... 30	composés.....	comparés.
164	.... 16	sous.....	sans.
214	.... 31	ton.....	on.
220	.... 9	clarios.....	clarior.
Ibid.	.....	aperiti.....	aperiri.



# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

*DEPUIS sa fondation en 1744 jusqu'à l'époque de sa  
restauration, le 29 juin 1803 ;*

PRÉCÉDÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ;

PAR M. GOSSEAUME, D.-M.,

MEMBRE ET ARCHIVISTE DE L'ACADÉMIE.

~~~~~  
TOME SECOND.

1751 à 1760.  
~~~~~

A ROUEN,

DE L'IMPRIMERIE DE P. PERIAUX,  
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.

~~~~~  
1816.





---

# OBSERVATIONS

## PRÉLIMINAIRES.

---

L'IMPRESSION du premier volume du Précis analytique des travaux de l'Académie , depuis son établissement en 1744 jusqu'à 1750 inclusivement , n'a pas été plutôt terminée que je me suis occupé à préparer les matériaux du second volume. J'ai suivi dans la distribution des divers articles qui le composent le même ordre que j'avais établi dans la rédaction du premier.

Je place en tête un exposé des événements remarquables et relatifs à l'Académie , qui ont eu lieu de 1751 à 1760 inclusivement ; ce qui me donne l'occasion de faire connaître l'esprit qui anima cette Compagnie , et les Sciences qu'elle cultiva spécialement durant cet espace de dix années.

Je donne ensuite le Catalogue exact de tous les Mémoires présentés et lus dans les Séances par-

ticulières pendant le même intervalle de temps ; Catalogue qui , comparé à l'effectif de nos Mémoires , fait connaître le nombre considérable de ceux que nous avons à regretter.

Ce Catalogue est suivi de l'extrait des procès-verbaux des Séances publiques ; extrait qui se compose , 1<sup>o</sup> de l'indication des Mémoires dont la lecture a occupé ces assemblées solennelles ; 2<sup>o</sup> de l'annonce du sujet des prix à décerner à la Séance publique de l'année suivante , et de la proclamation de l'auteur qui a mérité le prix dans le concours de l'année présente ; 3<sup>o</sup> du nom des élèves studieux qui ont mérité des couronnes dans les diverses écoles nées dans le sein de l'Académie.

Viennent enfin les extraits des Mémoires eux-mêmes , extraits qui constituent le fonds de l'ouvrage , et qui se partage naturellement en deux grandes sections : les Sciences et les Belles-Lettres ; les Arts , suivant qu'ils sont mécaniques ou libéraux , suivent la même classification.

Les Poésies , s'il y a lieu , et les Eloges des Académiciens décédés , formeront un appendix à la section des Belles-Lettres. Les premières

s'y rangent naturellement. Les seconds pourraient se partager entre les Sciences et les Belles-Lettres , suivant le genre des travaux de l'Académicien qui en est l'objet ; mais la nature de cette espèce de composition , essentiellement oratoire , me paraît la placer invariablement dans le domaine des Belles-Lettres.

---



SUITE

DE L'HISTOIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN.





---

SUITE

DE L'HISTOIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN.



*Événements remarquables qui la concernent.*

§. 1.

L'ASTRONOMIE jusqu'ici avait été une science à-peu-près inconnue dans l'Académie ; aucun de ses membres résidants ne cultivait, avec des talents distingués, cette science sublime qui met le ciel en rapport avec nous, et nous fait connaître la marche et la distance de cette multitude de corps lumineux qui planent sur nos têtes et se balancent dans l'espace avec autant de régularité que de majesté.

C'est à M. Pingré, chanoine régulier de la congrégation  
*Tome II.*

gation de France, que nous sommes redevables de ce nouveau bienfait ; et voici quelle en fut l'occasion : nouvellement agrégé à cette Société laborieuse et distinguée, il y avait apporté une imagination vive et ardente qu'il était essentiel de bien diriger ; et on était encore dans des circonstances délicates où une tête un peu exaltée pouvait compromettre une congrégation entière. Je veux parler des matières du temps, controverse malheureuse à laquelle toutes les conditions de l'État prirent part, qui, des écoles théologiques, passa dans les cloîtres, troubla la paix de ces pieuses solitudes, et fit de la France entière une vaste arène où les passions combattirent avec fureur.

Il eût été bien hasardeux de laisser au centre même de ce tourbillon un jeune homme plein d'esprit et de vivacité, incapable par conséquent de rester indifférent à cette lutte universelle, et certain de figurer avec éclat dans le parti qu'il se fût proposé de défendre.

M. Pingré fut donc envoyé à Rouen, où il trouva des confrères de mérite ; et, cherchant à l'occuper utilement et conformément à ses goûts, on lui inspira le désir de se livrer sérieusement à l'étude de l'Astronomie (1).

Il demeura quelque temps au Mont-aux-Malades,

(1) Il existait alors à Rouen et au Mont-aux-Malades, qui n'en est presque un faubourg, trois Prieurés de la congrégation de France : celui de Saint-Lo, celui du Lieu-de-Santé et celui du Mont-aux-Malades. Le nom de M. Bouin, ancien Prieur de Saint-Lo, rappellera toujours l'heureux assemblage des talents et des vertus. Le Catalogue raisonné de la bibliothèque du Lieu-de-Santé, manuscrit précieux conservé dans la bibliothèque publique de cette ville, prouve, dans son auteur, M. Marie, une érudition peu commune ; et, si

retraite paisible , parfaitement bien située pour ce genre d'étude , et correspondit avec MM. ses confrères de Saint-Lo et du Lieu-de-Santé. Un observatoire fut construit au Prieuré de Saint-Lo , et on y plaça de bons instruments. M. Bouin , Associé de l'Académie en 1744 , s'engagea dans la même carrière , la parcourut avec honneur , et en inspira le goût à M. Dulague (1) , qui bientôt devint son collaborateur. Ce dernier fut pareillement agrégé à l'Académie dans la même année 1754.

Nos séances académiques s'enrichirent ainsi d'observations astronomiques nombreuses. Il est aisé de s'en convaincre en considérant que de deux cent quarante-six Mémoires relatifs aux sciences , et lus à nos séances pendant les dix années dont ce volume expose les travaux , trente-cinq sont relatifs à l'Astronomie ; c'est un septième à-peu-près , et , sur ce nombre , vingt-deux sont de M. Pingré (2).

Appelé à Paris , ce savant estimable y prit un essor

---

je ne craignais de blesser la modestie des Membres de cette congrégation , qui vivent encore et qui se trouvaient alors dans quelqu'une de ces trois maisons , j'en pourrais citer plusieurs qui soutiennent avec honneur la gloire littéraire de leur société.

(1) M. Dulague , devenu professeur d'hydrographie à Rouen ; s'est fait connaître par des *Éléments d'hydrographie* qui sont devenus un Ouvrage classique. ( Voir l'Éloge de cet Académicien , par M. Vitalis , et inséré au Précis analytique de 1806. )

(2) Me défiant avec raison de mes forces , et craignant quelque erreur de ma part dans l'analyse de ces Mémoires , j'ai prié M. Meaume , notre aimable collègue , de vouloir bien me seconder dans cette partie qui lui est familière , et je publie avec reconnaissance que c'est à sa complaisance que nous devons les extraits des Mémoires sur l'Astronomie et les Mathématiques que ce volume renferme.

rapide. Tout le monde sait les places qu'il y occupa , les commissions importantes dont il fut chargé par le Gouvernement , et le talent supérieur avec lequel il s'en acquitta.

## §. 2.

1752. Je placerai au nombre des événements importants pour l'Académie, la nomination de M. Lecat à la place de secrétaire perpétuel au département des sciences, et celle de M. Maillet-Duboullay à celui des belles lettres : le premier, remplaçant M. l'Abbé Guérin, démissionnaire; le second, remplaçant M. de Pémagny, pareillement démissionnaire.

1754. Avec des caractères très-différents, l'un et l'autre étaient faits pour honorer leurs places, et l'Académie ne pouvait avoir pour secrétaires des hommes plus remplis de connaissances et plus zélés pour sa gloire.

J'ai, dans le premier volume de ces Précis analytiques, esquisse le tableau de M. Lecat, et donné une idée de son génie tout de flamme. M. Duboullay, par son affabilité et sa douceur, faisait un contraste frappant avec son collègue. Littérateur distingué, il réunissait le savoir à la modestie, et les graces à l'érudition. Il avait fait de la Grammaire et de l'Histoire ancienne et moderne une étude approfondie, et personne n'était plus en état que lui de concourir à la refonte projetée de l'Histoire de Normandie. Magistrat intègre, secrétaire laborieux, par une sage économie du temps, il trouva le moyen d'allier les devoirs de fonctions si différentes; il subordonna toutes ses actions à ses principes religieux, et la pureté de ses mœurs releva encore l'éclat de ses talents.

Tels étaient les hommes distingués que l'Académie avait investi de sa confiance. Unis entre eux par les

liens de l'amitié et ceux d'une estime réciproque, par leur zèle et par leurs travaux, la correspondance de la Compagnie devint très-active et s'étendit de toutes parts, et un grand nombre de noms célèbres dans les sciences, les lettres et les arts, vint grossir le catalogue de ses membres, et l'honorer par leur illustration personnelle.

## §. 3.

Vers le même temps et par les bons offices de M. de Brou, la Compagnie obtint de la munificence de Messieurs de Ville, la concession d'un terrain près du cours de Paris, pour y établir son jardin de botanique. Les clôtures furent perfectionnées; la serre et les orangeries furent construites telles qu'on les voit aujourd'hui, et le tout aux frais de l'Académie. La révolution a pu lui enlever une propriété si légitime et si précieuse; mais pourrait-on lui faire un crime de reporter ses regards sur cet objet de ses complaisances, et de ne pas désespérer de rentrer en possession de ce bel établissement qu'elle a créé?

La cité applaudissait ainsi au zèle de l'Académie pour le progrès des sciences: elle lui donna un témoignage nouveau de l'intérêt qu'elle lui portait en se chargeant de faire les frais des prix que l'Académie distribuait à sa séance publique aux Élèves distingués des nombreuses écoles qui s'étaient formées dans son sein.

Sous des auspices aussi favorables, l'Académie poursuivait paisiblement ses travaux; l'émulation n'excluait pas l'harmonie, et l'amitié ajoutait un nouveau charme à la culture des sciences et des beaux arts. Les Membres résidants et non résidants

1756.

Voir Précis  
anal., t. 1,  
pag. 26-27.

1760.

Même vol.,  
pag. 26, etc.

se faisaient un devoir d'offrir à la Compagnie un exemplaire de leurs productions : elle formait ainsi des collections précieuses en livres, gravures, médailles et autres objets, et jetait les fondemens d'une bibliothèque et d'un muséum que, dans la suite, elle se fit un devoir de communiquer au public.

Une circonstance malheureuse vint troubler un instant cette union si douce, et prouver que, dans les Sociétés savantes, on ne doit admettre d'autres distinctions que celles qui résultent de la supériorité des talents.

On a vu que l'Académie était composée d'Académiciens honoraires et d'Académiciens de fonction. Les uns et les autres devaient être connus par leur zèle pour les progrès des sciences, etc. C'est une condition exigée par nos premiers statuts.

Voir lettres-patentes et statuts de 1744, art. 3.

Les Membres des Cours souveraines qui partageaient alors les travaux de l'Académie, avaient été inscrits dans la classe des honoraires; c'était une différence que l'on croyait devoir aux premiers corps de magistrature.

En 1756.

M. P. . . . ., homme très-estimable et très-instruit, fut présenté à la Compagnie pour occuper une place dans la classe des Académiciens de fonction, et il avait des titres trop réels pour que sa demande ne fût pas accueillie; mais il appartenait à un corps de magistrature qui, sans avoir le titre de Cour souveraine, prétendit que la place de ses Membres à l'Académie devait être marquée parmi les honoraires.

On s'aperçut alors, pour la première fois, que les diverses classes dont se composait l'Académie, étaient, dans l'opinion publique, séparées par une

intervalle qui réellement n'existait pas ; et que le degré de considération qu'il accordait aux Académiciens , était bien plus relatif à la classe qu'au mérite personnel.

L'Académie s'occupa sans délai de trouver le moyen d'écartier pour toujours cette pomme de discorde , et la suppression du titre honoraire lui parut le parti le plus opportun.

M. de Cideville avait donné un exemple bien généreux , en demandant à être inscrit dans la classe des Académiciens de fonction , et il avait été imité par plusieurs de ses collègues honoraires ; mais quoique l'on pût espérer que ce nivellement s'opérerait sans secousses , en considérant que la distinction avait été réglée par l'autorité législative , on estima que le même pouvoir avait seul l'autorité de l'abroger. On sollicita donc de nouvelles lettres-patentes , par lesquelles la distinction d'Académicien honoraire serait supprimée. Et tels furent les motifs des nouvelles lettres-patentes obtenues le 31 décembre 1756 , enregistrées au Parlement le 14 août 1757.

C'est encore ici le lieu de parler d'un projet formé par l'Académie , dont elle s'occupa sérieusement , et qui eût été le complément des établissemens utiles formés dans son sein. Je veux parler de la création d'une classe d'Académiciens qui eussent consacré leurs loisirs à l'Agriculture , et qui , par des expériences utiles , par une correspondance mutuelle avec les autres Sociétés analogues , regnicoles et étrangères , eussent introduit dans notre province des procédés avantageux de culture , perfectionné nos instrumens aratoires , et donné des principes au premier des Arts , dont l'exercice ( de nos jours ) ne s'écarte guère d'une routine aveugle. L'exécution de

projet était d'autant plus facile , que l'Académie possédait déjà dans son sein des hommes auxquels l'Agriculture n'était pas étrangère ; et lorsque le Gouvernement en a, en 1752, une Société d'agriculture à Rouen, ces mêmes Académiciens devinrent le centre auquel tous les nouveaux Associés se rallièrent, et furent ceux qui répandirent sur la Société l'éclat le plus vif et le plus durable.

Suit la teneur des nouvelles lettres patentes et des nouveaux statuts de l'Académie. Ce sont les lois qui l'ont régie jusqu'à la destruction de toutes les Sociétés savantes en 1793.

J'ai choisi la même époque pour présenter le catalogue des Académiciens , parce que , pour la première fois , ils sont inscrits sans distinction d'honoraires, et d'après la forme voulue par les nouveaux réglemens.

*NOUVELLES LETTRES PATENTES obtenues par l'Académie royale des Sciences , des Belles-Lettres et des Arts de Rouen , en 1756.*

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Par nos lettres-patentes du mois de juin 1744, nous avons permis et autorisé l'établissement d'une Académie des sciences, des belles-lettres et des arts dans notre ville de Rouen, et confirmé ses statuts contenus en 51 articles; mais il nous aurait été représenté que la distinction d'Académiciens honoraires et d'Académiciens de fonction, que nous avons admise dans nos dites lettres-patentes et statuts, loin de favoriser les avantages que nous nous étions promis de cet établissement pour le progrès des sciences, des



lettres et des arts, était nuisible à l'émulation qui en est le plus solide appui, et que quelques articles manquaient d'une précision capable de diriger une Compagnie à laquelle toute contentien, autre que les disputes littéraires, doit être inconnue, ce qui nous aurait paru mériter une attention favorable de notre part. A ces causes, et voulant donner à l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de la ville de Rouen, de nouvelles marques de notre protection, Nous, de l'avis de notre Conseil qui a vu nosdites lettres-patentes et statuts du mois de juin 1744, dont copie est ci-attachée sous le contre-scel de notre Chancellerie, et de notre grace spéciale, pleine puissance et autorité royale, avons dit et ordonné, et par ces présentes, signées de notre main, disons et ordonnons, voulons et nous plaît ce qui suit :

#### TENEUR DES STATUTS.

*On a marqué de l'Astérisque \* les articles éclaircis ou réformés par le nouveau Règlement de Sa Majesté. Les articles qui n'ont pas cette marque sont ceux des anciens Statuts auxquels il n'a été rien changé.*

ARTICLE PREMIER. Le sieur Duc de Luxembourg, Protecteur, Maréchal de France, Gouverneur de la province de Normandie, a été choisi pour être le protecteur de l'Académie.

\* II. Ladite Académie sera composée d'Académiciens, d'Associés et d'Adjoints, sans distinction d'Académiciens honoraires, dont nous avons supprimé et supprimons le titre et qualité dans ladite Académie.

Distribution de l'Académie, Droits, prérogatives et devoirs des différentes classes.

\* III. Les Académiciens seront au nombre de quarante ; savoir : dix-huit pour les sciences , quatorze pour les belles-lettres , et huit pour les arts.

\* IV. Les dix-huit pour les sciences seront :

- 3 Physiciens ,
- 2 Géomètres ,
- 2 Astronomes ,
- 3 Anatomistes ,
- 3 Naturalistes ,
- 3 Botanistes , l'un desquels sera Professeur en Botanique ,
- 2 Chimistes.

\* V. Les quatorze pour les belles-lettres seront :

- 4 Pour l'Histoire ,
- 3 Pour les Langues ,
- 2 Pour la Poésie ,
- 2 Antiquaires ,
- 3 Pour l'Éloquence ,

\* VI. Les huit pour les arts seront :

Quatre pour les arts qui dépendent principalement du dessin : tels que la peinture , la sculpture , l'architecture , la gravure ; l'un desquels sera Professeur de l'école gratuite de dessin.

Quatre pour les arts qui dépendent plus particulièrement de la physique et de la géométrie , tels que l'optique pratique , l'horlogerie , l'art des pompes , l'agriculture , les manufactures , etc.

\* VII. Les Associés regnicoles seront aussi au nombre de quarante , divisés de la même manière que les Académiciens ; mais les Associés n'auront pas de nombre fixe.

VIII. Les Adjoints seront des jeunes gens de l'âge de vingt-huit ans au moins, dont les dispositions annonceront de grands progrès dans quelque partie des sciences, des belles-lettres et des arts.

\* IX. Les Académiciens et les Adjoints seront établis à Rouen; et, si quelqu'un d'eux fixe sa résidence ailleurs, sa place sera vacante; mais l'Académie pourra, si elle le juge à propos, conserver aux Académiciens qui auront bien mérité de la Compagnie, leur rang et leurs prérogatives en qualité de vétérans, lesquels auront même voix délibérative et même séance que les titulaires. Elle pourra aussi accorder la même grace dans le cas de maladie ou d'infirmité habituelle. Ce règlement aura aussi lieu pour les Associés infirmes ou distraits par des affaires, des occupations académiques.

X. Les Académiciens et les Adjoints ne pourront s'absenter plus de six mois de la ville sans la permission de l'Académie, ni, étant dans la ville, manquer aux assemblées pendant plus de six semaines, sans cause légitime qui lui soit connue.

\* XI. Les Académiciens, les Associés et les Adjoints auront voix délibérative selon l'ordre du tableau, lorsqu'il s'agira de sciences, de belles-lettres et d'arts; mais les seuls Académiciens titulaires seront admis à donner leur suffrage lorsqu'il s'agira d'élections et qu'on traitera d'affaires concernant l'Académie.

\* XII. Les séances de l'Académie se tiendront un jour marqué par chaque semaine dans une salle de l'hôtel-de-ville, depuis quatre heures après midi jusqu'à six; et quand il sera Fête ledit jour, l'assemblée se tiendra la veille; arrivant qu'un membre de quelque célèbre Académie fût conduit à ladite

Assemblées  
et vacances  
de l'Académie.

assemblée par quelqu'un des officiers, il pourra y assister.

XIII. L'année académique commencera après la rentrée du parlement, et aura les mêmes vacances.

\* XIV. Il y aura une assemblée publique de l'Académie une fois l'an : elle se tiendra le premier mercredi du mois d'août, et toutes personnes y auront entrée.

XV. Ceux qui ne seront point de l'Académie, ne pourront assister aux assemblées ordinaires, s'ils n'y sont conduits par quelqu'un des officiers, pour y proposer quelque découverte nouvelle.

XVI. L'Académie fera célébrer tous les ans, après l'assemblée publique, un service pour le sieur abbé Legendre, son bienfaiteur, et les Académiciens décédés.

Officiers de  
l'Académie,  
leur élec-  
tion, leurs  
fonctions et  
leurs de-  
voirs.

\* XVII. L'Académie aura un directeur, un vice-directeur, deux secrétaires, l'un pour les sciences, l'autre pour les belles-lettres; un intendant du jardin des plantes et un trésorier.

\* XVIII. Les élections des officiers se feront par scrutin et à la pluralité des suffrages à la dernière assemblée qui précédera les vacances de chaque année. Les deux secrétaires seront perpétuels, et les autres officiers ne seront en fonction qu'un an de suite, à moins que le bien de l'Académie n'exige qu'ils soient continués, et cette continuation se fera dans la même forme que les élections.

\* XIX. Le directeur ouvrira les assemblées, fera délibérer sur les différentes matières. Il prendra les voix suivant l'ordre du tableau, lequel contiendra d'abord les officiers en exercice, ensuite les Acadé-

miciens suivant leur rang de réception, les Associés, et enfin les Adjoints. Il donnera sa voix le dernier, et prononcera les résolutions de la Compagnie qui auront passé à la pluralité des suffrages. Sa signature et celle d'un des deux secrétaires, s'il s'agit d'élections et d'affaires, et celle d'un des deux secrétaires, s'il s'agit de travaux académiques, suffiront pour la validité des délibérations. En l'absence du directeur, le vice-directeur, en l'absence de celui-ci les deux secrétaires et les autres officiers de suite en feront les fonctions.

\* XX. Les secrétaires tiendront chacun un registre dans lequel ils rédigeront en substance ce qui aura été proposé à chaque assemblée, les traités, les mémoires dont on y aura fait lecture, les choses notables qu'en y aura dites. Chacun des secrétaires se chargera des matières de son département et en aura le dépôt; il en donnera, à la fin de chaque année, un extrait raisonné qui sera examiné par la Compagnie. L'ancien des deux secrétaires tiendra la plume dans les délibérations de chaque séance. Ces délibérations seront inscrites sur un registre particulier, déposé après la séance dans une armoire de la salle même des assemblées, dont les deux secrétaires auront la clef. Les arts n'auront point de secrétaire particulier. Les mémoires que cette classe pourra produire seront remis à celui des deux secrétaires dont le département aura plus de rapport avec la matière qui y sera traitée. S'il s'en trouve de mixte ou de douteux, l'Académie en décidera. Les secrétaires écriront, chacun dans leur département, toutes les lettres au nom de l'Académie, après qu'elle en aura examiné et approuvé le contenu. Elle nommera l'un des deux pour écrire celles qui ne seront d'aucun

département. Ils feront aussi, chacun dans leur classe, mention historique et honorable des Académiciens et Associés morts pendant l'année, et il en sera fait lecture à l'assemblée publique.

\* XXI. L'intendant du jardin sera élu avec les autres officiers pour un an, et aura soin de tout ce qui regarde la culture et l'entretien des plantes. On donnera au professeur de botanique deux aides; savoir, un Académicien et un Adjoint, attachés à cette science.

XXII. Le trésorier sera chargé de la recette et de la dépense : il aura en sa garde les titres, lettres-patentes, papiers et livres, instruments, meubles, curiosités appartenant à l'Académie. A son entrée en charge, le directeur les lui remettra par inventaire, dont il gardera un double qui sera recensé à la fin de chaque année. Le trésorier ne pourra laisser transporter aucune des choses qui seront à sa garde, ni faire de dépense au-dessus de 24 livres, sans une permission par écrit du directeur.

Règles des  
réceptions.

XXIII. Nul ne pourra être reçu dans l'Académie s'il n'est de bonnes mœurs et d'une probité reconnue. Les réguliers ou personnes attachées à quelque ordre de religion n'y pourront être admis que sous le titre d'Associés.

\* XXIV. Celui qui voudra être reçu Académicien ou Adjoint s'adressera à quelqu'un de la Compagnie, lequel en conférera avec les officiers; s'ils le jugent admissible, la proposition en sera faite par le directeur, et la Compagnie en délibérera. Si la proposition est approuvée, l'aspirant fera ses visites aux officiers, et à l'assemblée prochaine sa réception sera mise au scrutin pour être faite à la pluralité des voix. Si quelqu'un des Académiciens est absent, il lui sera écrit par

par l'un des secrétaires , faute de quoi l'élection serait nulle ; mais il suffira d'avoir écrit.

\* XXV. Celui qui voudra être reçu Associé , s'il est présent , se conformera à l'article précédent ; s'il est absent , il en écrira à quelqu'un de la Compagnie , lequel en instruira les officiers pour le proposer , s'ils le jugent convenable , à la séance prochaine , en cas que la proposition soit admise , il écrira à la Compagnie pour lui demander son suffrage , et sa réception sera mise au scrutin à l'assemblée suivante.

XXVI. Les occupations des Académiciens seront de trois sortes : lectures des ouvrages importants dans les sciences , les belles lettres et les arts ; examen des expériences et des découvertes faites par les Savants , et des productions de leur propre fonds , ils rendront compte de leurs lectures par des extraits , des expériences par des répétitions , et de leurs productions par des mémoires.

Occupations des Académiciens. Règles pour l'impression de leurs ouvrages.

\* XXVII. La première lecture d'un mémoire , ou autre ouvrage , se fera de suite et sans interruption. A la fin de la séance , ce qui aura été lu sera remis à l'un des deux secrétaires , suivant la matière qui y sera traitée , jusqu'à la séance prochaine , et , pendant ce temps , les autres Académiciens en pourront prendre communication pour faire leurs observations à la seconde lecture de l'ouvrage. Ces observations seront faites avec politesse par les Académiciens qui en seront requis selon l'ordre du tableau par le directeur ; et , après les changements que l'auteur aura faits à son mémoire , et les corrections auxquelles les observations précédentes auront donné lieu , il se fera coter et parapher par le directeur , et le remettra en cet état au secrétaire de la classe.

\* XXVIII. Quoiqu'une pièce ait été lue deux fois, si l'auteur la veut faire imprimer à part, c'est-à-dire hors des volumes de l'Académie, en cas que la Compagnie y consente, elle nommera au moins deux Académiciens avec le secrétaire pour en faire un nouvel examen, et il en sera rendu compte à l'une des séances.

XXIX. Nul ne pourra faire imprimer avec le titre d'Académicien, sans s'être conformé à ces dispositions, et sans avoir obtenu un certificat des commissaires, du directeur et des secrétaires. Les auteurs remettront à la bibliothèque de l'Académie un exemplaire de leurs ouvrages.

XXX. Quand on n'aura point de productions nouvelles qui puissent occuper la séance, elle sera employée à la lecture raisonnée de quelques mémoires des autres Académies, que chaque membre fera suivant l'ordre du tableau. On laissera à chacun le choix des matières; mais elles ne pourront être tirées que des sciences, des belles-lettres et des arts. Les Académiciens pourront aussi entretenir commerce avec les Savants étrangers, et lire leurs lettres à la séance, après les avoir communiquées à celui qui présidera.

XXXI. Si l'Académie se trouvait dans quelque cas qu'on n'ait point prévu dans les articles du présent règlement, elle se conformera aux usages des Académies de Paris.

XXXII et dernier. Veut Sa Majesté que le présent règlement soit lu à la prochaine assemblée, pour être exécuté selon sa forme et teneur; et s'il arrivait qu'aucun des Académiciens y contrevînt, elle y pourvoira suivant l'exigence des cas.



SI DONNONS EN MANDEMENT à NOS amés et féaux conseillers les gens tenant notre cour de parlement de Rouen , que ces présentes ils aient à faire registrer, et le contenu en icelles garder , observer et executer de point en point , selon leur forme et teneur , nonobstant les articles 2 , 5 , 4 , 5 , 9 , 10 , 11 , 14 , 15 , 19 , 20 , 21 , 24 , 26 et 27 desdits statuts , et nosdites lettres-patentes du mois de juin 1744 , auxquelles et auxdits articles nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes en ce qui y serait de contraire en cesdites présentes : Car tel est notre plaisir ; en foi de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Versailles le treizième jour du mois de décembre , l'an de grâce mil sept cent cinquante-six , et de notre règne le quarante-deuxième. *Signé* , LOUIS. *Et au-dessous est écrit* : Par le Roi , *signé* PHELIPPEAUX , avec grille et paraphe. Et scellé en queue d'un grand sceau de cire jaune.

Plus bas est écrit : *Lesdites lettres ont été registrées ès registres de la cour , pour être gardées , observées et exécutées de point en point , selon leur forme et teneur , et jouir par les impétrants de l'effet et contenu d'icelles , suivant l'arrêt de la cour de parlement de Rouen rendu , la grand'chambre assemblée , le 10 février 1757. Signé* , AUZANET.



**TABLEAU des Membres de l'Académie royale  
en 1757.**

Monseigneur le maréchal, duc de Luxembourg, gouverneur  
de la province, *Protecteur.*

*Officiers en exercice, MM.*

De Pontcarré, premier président du parlement, *Président.*  
L'abbé Terrisse, doyen du chapitre, *Vice-Président.*

Ballière, *Directeur.*

Descamps, peintre et professeur royal de dessin, *Vice-  
Directeur.*

Lecat, professeur royal d'anatomie, *Secrétaire des sciences ;  
en 1752.*

Du Boullay, *Secrétaire des belles-lettres, en 1755.*

D'Angerville, *Intendant du Jardin royal des Plantes.*

Hébert, peintre, *Trésorier.*

**ACADÉMICIENS.**

*Nota. On a marqué de l'astérisque ceux des Académiciens ;  
soit Titulaires, soit Associés regnicoles, qui, ayant bien  
mérité de la compagnie, ont été ensuite dispensés, pour di-  
verses raisons, de l'assiduité, ou de concourir aux travaux  
académiques, et qui, remplacés par d'autres, conservent  
cependant leur rang et leurs prérogatives, conformément à  
l'art. 9 des Statuts.*

*Titulaires, MM.*

Delaroche, doyen, docteur en médecine, *Président de  
l'élection.*

L'abbé Guérin \*, chanoine de la cathédrale, *ancien Se-  
crétaire des sciences.*

Thibaut, chirurgien.

L'abbé Saas, chanoine de la cathédrale.

- Dufay, chirurgien.  
 De Boisduval, docteur en médecine.  
 Ledanois, chimiste.  
 De Cideville, ancien conseiller au parlement.  
 Pinard, docteur en médecine, professeur royal de botanique.  
 De la Bourdonnaye †, conseiller d'état.  
 De Limésy, lieutenant par commission des maréchaux de France.  
 De Rougeville, auditeur des comptes.  
 De Prémagny, échevin, *ancien Secrétaire des belles-lettres*.  
 Delaizement, chimiste.  
 L'abbé Yart, curé de Saint-Martin-du-Vivier.  
 L'abbé Fontaine †, curé de Vassonville.  
 De Rouville, président à Mortier.  
 Paviot, président à la cour des comptes.  
 Leprince, sculpteur.  
 Lecanu, opticien.  
 Hoden, directeur des pompes de la ville de Rouen.  
 D'Ectot, conseiller au parlement.  
 L'abbé de Brienne †, grand-vicaire, à Pontoise.  
 De Sevray, conseiller au parlement.  
 L'abbé Lucas, prêtre.  
 De Brou, intendant de Rouen.  
 Poullain, trésorier de France.

*Nota. Par l'art. 11 des nouveaux statuts, les seuls titulaires ont voix délibérative lorsqu'il s'agit d'élection ou d'affaires; les Associés et les Adjointes ne l'ont qu'en ce qui concerne les sciences, les lettres et les arts.*

*Associés, demeurants dans la ville, MM.*

- De la Bruyère, directeur du domaine.  
 Bouin, chanoine régulier, à Saint-Lo.

*Adjoints*, MM.

Levasseur.

Haillet de Couronne.

Pierre-Denis Vregeon, prêtre.

Louis Ligot, professeur de mathématiques.

Vincent-François-Jean-Noël Dulague, professeur d'hydrographie.

**LISTE des Mémoires lus à l'Académie dans  
ses Séances particulières et publiques de 1751  
à 1760 inclusivement.**

Nota. Les \* indiquant les Mémoires que nous possédons ;  
il est facile d'estimer combien il y en a de perdus.

## DÉPARTEMENT DES SCIENCES.

*Auteurs*, MM.

1751. *Sur la couleur des Nègres* \*... . . . . . Pingré.  
*Cause du mouvement des Plantes suivant le  
cours du Soleil* . . . . . Pingré.  
*Construction et usage d'un microscope so-  
laire* . . . . . Delamatière.  
*Sur la dureté et la fragilité des corps* . . . . . Duboullay.  
*Réponse à l'auteur du lithotome caché* . . . . . Lecat.  
*Sur la cause du mouvement des planètes* \* . . . . . Pingré.  
*Sur les satellites de Jupiter, etc.* . . . . . Pingré.  
*Suite du Mémoire sur le lithotome caché* . . . . . Lecat.  
*Mémoire pour servir à l'Histoire naturelle  
de Rouen* . . . . . Lecat.  
*Aiguille trouvée dans la tête d'un enfant* . . . . . Thibault.  
*Projet pour fournir de l'eau aux quartiers  
les plus élevés* . . . . . Hoden.  
*Sur la fistule lacrymale, etc., etc.* \* . . . . Lecat.

|                                                             |                  |
|-------------------------------------------------------------|------------------|
| <i>Préface de la troisième partie du Mémoire</i>            | 1751.            |
| <i>sur la taille.....</i>                                   | Lecat.           |
| <i>Lettres du P. C. sur les Coralloïdes.....</i>            | Dubocage.        |
| <i>Lettres au R. P. B sur la Cité de Limes... </i>          | Lecat.           |
| <i>Sur les éléments des mixtes.....</i>                     | Delaroché.       |
| <i>Enfant né paralytique.....</i>                           | Thibault.        |
| <i>Sur les molécules organiques de B.....</i>               | Lecat.           |
| <i>Remarques sur une fracture de la mâchoire*.</i>          | Lecat.           |
| <i>Remarques sur les humeurs froides*....</i>               | Lecat.           |
| <i>Sur un calcul dont le noyau était une fève *</i>         | Pouteau de Lyon. |
| <i>Observation pareille.....</i>                            | Lecat.           |
| <i>Observations microscopiques.....</i>                     | Deprémagny.      |
| <i>Sarcocèle féminin*.....</i>                              | Lecat.           |
| <i>Machine pour le transport des pompes....</i>             | Hoden.           |
| <i>Maladies les plus ordinaires aux enfants..</i>           | Ledanois.        |
| <i>Préface de son Traité de Physiologie , 2<sup>e</sup></i> |                  |
| <i>partie.....</i>                                          | Lecat.           |
| <i>Fièvre mortelle produite par la morsure</i>              |                  |
| <i>d'un canard.....</i>                                     | Lecat.           |
| <i>Sur les longitudes terrestres*.....</i>                  | Pingré.          |
| <i>Examen des principales expériences élec-</i>             |                  |
| <i>triques de Franklin .....</i>                            | Lecat.           |
| <i>Observation sur la communication des vais-</i>           |                  |
| <i>seaux du placenta entre eux et avec la</i>               |                  |
| <i>matrice* .....</i>                                       | Lecat.           |
| <i>Sur les incendies spontanés* .....</i>                   | Lecat.           |
| <i>Sur le tetanos , etc.....</i>                            | Lecat.           |
| <i>Sur une tortue monstrueuse*.....</i>                     | Descroisilles.   |
| <i>Moyen d'adoucir les vins quand ils sont</i>              |                  |
| <i>verts.....</i>                                           | Descroisilles.   |
| <i>Lettres sur la maladie de M. G*.....</i>                 | Lecat.           |
| <i>Maladie de poitrine , suivie de tympanite</i>            |                  |
| <i>et ascite. On reconnaît à l'ouverture que</i>            |                  |
| <i>le rein gauche manquait.....</i>                         | Delaroché.       |

1752. *Tables des Nombres*..... Le P. Mercastel.  
*Sur quelques aurores boréales \**..... Pingré.  
*Lettres sur l'électricité.*..... Lecat.  
*Longitudes sur mer*..... Pingré.  
*Préface du Calendrier de la Marine*..... Pingré.  
*Maladie singulière des intestins*..... Thibault.  
*Plantes des environs de Rouen*..... Dufay,  
*Avis aux Astronomes sur le passage de*  
*Mercuré*..... Delisle,  
*Découvertes au nord de la mer du sud*.. Delisle.  
*Sur le passage de Mercuré sur le Soleil*... Pingré.  
*Hydropisie d'ovaire. Projet de son extir-*  
*pation*..... Lecat.  
*Eclipse de lune \**..... Pingré  
*Micromètre ou thermomètre à air*..... Mailhoc, ch. rég.  
*Sur le port, la navigation et le commerce du*  
*Havre*..... Dubocage,  
*Résultat des Observations sur le passage de*  
*Mercuré*..... Pingré.
1755. *Tumeur venteuse à la tête avec fonte et*  
*exostose*..... Lecat.  
*Il importe au Médecin de connaître les*  
*plantes*..... Pinard.  
*Mât servant de support aux grandes lu-*  
*nettes \**..... Lecat.  
*Contre le système des molécules orga-*  
*niques\**..... Beyer.  
*Les infusions privées d'air ne montrent*  
*point d'animaux microscopiques, etc. etc.* Lecat.
1754. *Etat du ciel pour la marine \**..... Pingré.  
*Etat du ciel pour 1754 \**..... Pingré.  
*Carte des découvertes au nord de la mer du*  
*sud*..... Delisle.  
*Deux grossesses, l'une de trois ans et l'autre*

- de vingt-six mois\**.....Lecat.  
*Nouveau micromètre de M. Bouin\**.....Pingré.  
*Plaie avec ouverture de la capsule articulaire scapulaire*.....Bastide.  
*Femme accouchant de trois enfants en trois mois*.....\*\*\*  
*Sur le sucre de lait*.....Ledanois.  
*Sur une grossesse ventrale*.....Thibault.  
*Table des nombres composés et composants*.....Mercastel.  
*Observation du passage de Mercure*.....Desbarres.  
*Etat du ciel*.....Pingré.  
*Occultation d'une étoile près la lune\**.....Pingré.  
*Observations microscopiques*.....Prémagny.  
*Sur le mercure et l'antimoine*.....Ledanois.  
*Lettre de la Martinique sur les singularités d'une chenille*.....Trochereau.  
*Nouvelle sonnerie d'horlogerie*.....l'abbé Lucas.  
*Maladie épidémique*.....Pinard.  
*Mouvement d'une nouvelle pendule, appliqué aux montres*.....l'abbé Lucas.  
*Digesteur de papin\**.....Vregeon.  
*Philtre d'une espèce singulière\**.....Lecat.  
*Vers trouvé vivant dans un bloc de marbre*.....Dubocage.  
*Crapaud trouvé vivant au centre d'une pierre*.....Leprince, sculpt<sup>r</sup>.  
*Machinè pour trouver la méridienne*.....l'abbé Lucas.  
*Problème. Moyen de trouver en mer les longitudes*.....Pingré.  
*Réflexion sur l'éclipse de 1701*.....Pingré.  
*Parallèle des Tables de Flamsteed, Clairaut, Halley, d'Alembert, pour le calcul des mouvements de la lune*.....Pingré.  
*Sur la communication des vaisseaux de l'utérus avec ceux du placenta\**.....Lecat.

1754. *Sur la fructification des plantes*.....Pinard.  
*Sur l'antimoine et ses préparations*.....Ledanois.  
*Engorgement et ulcération du péritoine et  
 des intestins, émission des excréments par  
 l'ombilic*.....Lecat.  
*Luxation périodique de la mâchoire infé-  
 rieure*.....Lecat.  
*Inflammation du bas-ventre avec fièvre et  
 délire\**.....Lecat.  
*Microscope*.....Lecanu.  
*Réduction difficile d'une luxation incom-  
 plète de la mâchoire inférieure*.....Lecat.  
*Fémur et tête d'un géant trouvés à Saint-Se-  
 verin de Bordeaux*.....Lecat.  
*Maladies épidémiques malignes, à Rouen\**..Lecat.  
*Mole trouvée dans un œuf\**.....Lecat.  
*Tumeurs superficielles et périodiques à l'ap-  
 proche des règles*.....d'Hermant, D. M.  
*Nouveau genre de plante*.....Pinard.  
*Sur la machine de papin*.....Vregeon.  
*Méridienne tracée sur l'étoile polaire*.....Bouin.  
 1755. *Sur l'algèbre*.....Poullain.  
*Utilité d'un calcul dont la période finit  
 à 12\**.....Ballière.  
*Sur l'eau minérale de Saint-Paul, et l'eau  
 commune*.....Ledanois.  
*Analyse des eaux minérales des environs de  
 Rouen*.....Boisduval.  
*Sur la fontaine de Fontestorbe*.....Planque, oratorien.  
*Maladie de madame de Lorrailleur. Aiguilles  
 tirées du sein d'une fille*.....Delaroche.  
*Eclipse de lune du 27 mars*.....Bouin.  
*Orgue à clavier mobile pouvant passer à tous  
 les tons*.....Lecat.



- Grossesse de quarante-huit mois*.....Lecat.
- Sur les eaux minérales de Saint-Paul*.....Ledanois.
- Travaux nécessaires à l'embouchure de la Seine*.....Bourgeois.
- Expérience sur les eaux de Saint-Paul*....Ledanois.
- Animal vivant trouvé au milieu d'un bloc de marbre\**.....Lecat.
- Pompe construite par M.*.....Hoden.
- Observations sur la formation des cailloux*.Bacheley.
- Mouvement extraordinaire de l'eau du bassin du Havre , et des marres du pays de Caux , 1<sup>er</sup> novembre , à 10 heures et demie. C'était celle du tremblement de terre de Lisbonne \**..... Dubocage.
- Sur la violette de la côte de Saint-Adrien*..Pinard.
- Observations sur trois monstres ; le premier ayant six doigts , le second les yeux exorbitants , le troisième ayant quatre yeux à une double tête*.....Lecat.
- Phénomènes observés près de Caen , lors du tremblement de terre de Lisbonne*.... .De Pont-Carré. 1756.
- Introduction à la Physiologie*.....Lecat.
- Contre l'opinion de la divisibilité de la matière à l'infini*.....Lecat.
- Enfant sans front ayant un grand nez aquilin*.....Lecat.
- Sur les intempéries de l'air*.....Rollin.
- Prétendue hermaphrodite. Fille mal conformée*.....Lecat.
- Monstre à deux têtes , quatre bras , quatre jambes \**.....Boyer.
- Liquidation du mariage avenant*.....Lecloutier.
- Sur la lèpre africo-américaine*.....Peyssonel.
- Monstre à deux têtes*.....Lecat.

1756. *De la force d'inertie*..... Lecat.  
*Perfectionnement de la machine pneumatique*..... Vregeon.  
*Oeuf de poule à double coque*..... Ledanois.  
*Abscès fistuleux existant depuis quatre ans*.. Ledanois.  
*Deux enfants d'une taille gigantesque* \*.... Dubocage.  
*Espèce nouvelle de Jalap*..... Pinard.  
*Doute sur l'inoculation varioleuse*..... Lecat.  
*Prospectus de l'Histoire astronomique du dix-septième siècle*..... Pingré. \
- Propriétés nouvelles des quadrilatères*.... Ligoit.  
*Deuxième supplément au Parnasse français*. Titon-du-Tillet.  
*Madrepores polypieds*..... Peyssonel.  
*Projet d'une école d'hydrographie*..... Bouin.  
*Sur les influences attribuées à la lune*.... Lucas.  
*Projet d'une Carte générale de France*.... Cassini.  
*Occultation d'une étoile du Taureau*..... Dulague.  
*Eclipse calculée par M. de Vaullenille*.. Bouin.  
*Sur l'éclipse de lune de 1757. Février*.... Bouin.  
*Sur l'histoire naturelle de la Normandie*.. Anonyme.  
*Sensibilité de la dure et pie-mère, des ligamens des tendons, insensibilité du cerveau*..... Lecat.
- Inflammation de la rüe frite dans l'huile d'olive*..... Morin.  
*Sur les verres colorés appliqués aux lunettes*..... Anonyme.  
*Sur la Comète de 1758* \*..... Pingré.  
*Sur quatre propriétés nouvelles de la parabole*..... Ligoit.
1757. *Sur l'éclipse de lune du 4 février*..... Bouin, Dulague.  
*Sur la puissance des pointes électriques*.. Vregeon.  
*Cerveau d'un nègre de couleur bleuâtre*.... Lecat.  
*Maladies des années 1755 et 56* \*..... Lecat.

|                                                     |                           |       |
|-----------------------------------------------------|---------------------------|-------|
| <i>Asphyxie par le charbon</i> *.....               | Lecat.                    | 1757. |
| <i>Miroirs de réflexion</i> * .....                 | Lecat.                    |       |
| <i>Plan du nouvel hotel-de-ville de Rouen</i> ...   | Carpentier.               |       |
| <i>Météore igné</i> .....                           | Lecat.                    |       |
| <i>Cerf-volant électrique</i> .....                 | Lecat.                    |       |
| <i>Maladie de l'île de Sainte-Marie , etc. etc.</i> |                           |       |
| <i>insolation , causos , tetanos</i> *.....         | Taillard.                 |       |
| <i>Sur les mesures d'Arques</i> .....               | Piedelièvre.              |       |
| <i>Fondation d'un prix de Mathématiques</i> ....    | Ligot.                    |       |
| <i>Démonstration de la règle de deux fausses</i>    |                           |       |
| <i>positions</i> .....                              | Ballière.                 |       |
| <i>Deux Mémoires sur les pointes électriques</i> .  | Vrégeon.                  |       |
| <i>Observations nouvelles sur les géants</i> ....   | Lecat.                    |       |
| <i>Sur la sensibilité et l'irritabilité</i> *.....  | Idem.                     |       |
| <i>Projet d'une Table des mesures de la Nor-</i>    |                           |       |
| <i>mandie</i> .....                                 | Piedelièvre.              |       |
| <i>Insensibilité accidentelle des membranes</i> ..  | Lecat.                    |       |
| <i>Sur les tourbes de Picardie</i> *.....           | Le P. Daire               |       |
| <i>Sur la couleur des nègres</i> .....              | Lecat.                    |       |
| <i>Femme morte d'épuisement par les sang-</i>       |                           |       |
| <i>sues</i> * .....                                 | Lecat.                    |       |
| <i>Deux jumeaux d'une ressemblance par-</i>         |                           |       |
| <i>faite</i> .....                                  | Idem.                     |       |
| <i>Enfant monstrueux</i> * .....                    | Idem.                     |       |
| <i>Opération de la fistule perfectionnée</i> .....  | Idem.                     |       |
| <i>Sur l'éclipse de lune qui doit arriver le</i>    |                           |       |
| 30 juin.....                                        | Anonyme.                  |       |
| <i>Nouveau genre de plante</i> .....                | Pinard.                   |       |
| <i>Sur l'architecture hydraulique</i> .....         | Gilbert.                  |       |
| <i>Principaux systèmes sur le tonnerre</i> *.....   | Vrégeon.                  |       |
| <i>Suppuration de l'oreille devenue mor-</i>        |                           |       |
| <i>telle</i> .....                                  | Lecat.                    |       |
| <i>Epi flottant pour creuser les rivières</i> ..... | Mangin.                   |       |
| <i>Comète du mois de septembre ,</i> ....           | Bouin, Dulague et Pingré. |       |

1757. *Carrière d'Albert en Picardie* \* . . . . . Jacquin.  
*Sur les tremblements de terre en septembre et octobre* . . . . . N.  
*Sur l'opération des hernies inguinale et crurale* \* . . . . . Leblanc, ch. à Orléans.  
*Appulse de la lune avec une étoile du sagittaire* . . . . . Dulague.  
*Tremblement de terre du 9 décembre*. Pinard  
*Sauterelles rendues par un malade* \*. Lefebvre, du Havre.  
*Lieux où il faut chercher la comète*. . . . . Pingré.
1758. *Sur l'hydrophobie* . . . . . Ledanois.  
*Note sur le mariage avenant de M. Cloutier* . . . . . Ballière.  
*Corrections au pont de Rouen* . . . . . Gilbert.  
*Observation anatomique* . . . . . Salerne, d'Orléans.  
*Sur l'air* . . . . . De Saint-Maurice.  
*Sur quelques aurores boréales* . . . . . Bouin.  
*Sur la conjonction du  $\xi$  du signe du cancer avec la lune* . . . . . Dulague.  
*Système physico-mécanique des affinités* . . . . . Lecat.  
*Lettre à M. de Borden* \* . . . . . Lecat.  
*Utilité de la réunion des titres, etc.* . . . . . Lecat.  
*Cabestan perfectionné* \* . . . . . Hoden.  
*Discours sur le Traité de Petit, des maladies des os* . . . . . Louis.  
*Discours sur l'Encyclopédie* . . . . . Yart.  
*Sel polychreste* \* . . . . . Descroisilles.  
*Formation et propriétés d'une courbe d'un troisième genre* . . . . . Ligoit.  
*Nouvelles observations sur les communications des vaisseaux utérins avec ceux du fœtus* . . . . . Lecat.  
*Opposition de Jupiter* . . . . . Bouin.

- Occultation de  $\zeta_2$  de la baleine par la lune.* Bouin.
- Observations chirurgicales faites à Lima \** . . . Lamasuéde.
- Effets de la machine de Papin.* . . . . . N.
- Analyse de la loterie royale militaire.* . . . Ballière.
- Pourquoi le cuivre jaune est-il plus cassant à chaud qu'à froid ?* . . . . . N.
- Enfant monstrueux.* . . . . . Lecat.
- Tour de nouvelle construction.* . . . . . Yart.
- Civière roulante pour l'arrosement des jardins.* . . . . . Rondeaux.
- De ligamentis uteri posterioribus teretibusque* . . . . . Ferrand.
- Sur la nouvelle comète, premier avril, par MM. de Lalande et Pingré.* . . . . . Bouin.
- Nouvelles cheminées.* . . . . . Lecat.
- Sur la comète nouvelle.* . . . . . Pingré.
- Sur le tartre.* . . . . . Ledanois.
- Sur l'utilité des jardins publics de botanique.* . . . . . Pinard.
- Parhélie observée le 27 juin.* . . . . . Lecat.
- Sur la comète du mois de mai.* . . . . . Bouin.
- Baromètre réformé.* . . . . . Lecat.
- Sur le fort Sainte-Catherine.* . . . . . Rondeaux.
- Défense de l'attraction.* . . . . . Jamard.
- Méthode raisonnée pour la liquidation des biens en Caux.* . . . . . Dufay, de Dieppe.
- Nouvelle démonstration du cas irréductible du troisième degré.* . . . . . Lemonnier.
- Réfutation du Mémoire de M. Jamard.* . . . Lecat.
- Réponse à M. Lecat.* . . . . . Jamard.
- Uterus ayant deux cavités.* . . . . . Lecat.
- Sur les hermaphrodites \** . . . . . Lecat.
- Nouveau Mémoire sur les communications vasculaires de la mère et du fœtus†* . . . . Lecat.

1759. *Comète découverte à Dieppe par.....* Fourey, hydrogr.  
*Sur le flux et reflux de la mer.....* Lecat.  
*Colle gelée et dégelée présentant l'aspect*  
*d'une éponge\*.....* Lecat.  
*Phénomène observé par le même.....* Lecat.  
*Phénomène de la fusion de soufre.....* Delaisement.  
*Réflexion sur la nature de l'ame\*.....* Lecat.  
*Liqueur rouge comme du sang trouvée au*  
*centre d'une pierre.....* Dallet, de Valognes.  
*Passage de la lune par les hyades le 25 sep-*  
*tembre.....* Dulague.  
*Epreuve d'une pompe de M. Hoden.....* Hoden.  
*Sur l'amiante.....* Valmont de Bomare.  
*Occultation de deux  $\delta\delta$  du taureau par la*  
*lune.....* Dulague.  
*Enfant de cinq ans étonnant par ses connais-*  
*sances.....* N.  
*Sur la ligature du nerf dans l'opération de*  
*l'anévrisme,.....* Ferrand.  
*Dimensions et forme à donner aux résér-*  
*voirs, etc.....* Ligo.  
*Sur l'éclipse du soleil du 13 juin.....* Dulague.  
*Extraction de trois pouces dix lignes de l'os*  
*du bras, suivie de la régénération.....* Lecat.  
*Sur les défrichements.....* Le marquis de Tarbilly.  
*Couverture en ardoises sans clous.....* Piclon.  
*Plan de classification de l'Histoire natu-*  
*relle.....* Valmont de Bomare.  
*Essai sur la culture de la garence.....* Dambournay.  
*Sur l'éclipse de lune du 22 novembre.....* Dulague.  
*Ischurie et hydropisie guéries par la peur..* Dufay.  
*Extrait traduit du Cultri voraces de Prusse.* Ledanois.  
*Nouveau semoir.....* Gilbert.  
*Nouvel arrosoir.....* Rondeaux.

*Utilité de faire pâturer les moutons dans les prairies durant l'hiver.*.....Rondeaux.

DÉPARTEMENT DES BELLES-LETTRES.

|                                                                                  |                    |       |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------|
| <i>Préface du troisième volume de traductions anglaises</i> .....                | Yart.              | 17511 |
| <i>Vie de Socrate</i> .....                                                      | Leprince.          |       |
| <i>Vie de Pope</i> .....                                                         | Yart.              |       |
| <i>Discours sur les avantages des sciences</i> ....                              | Paviot.            |       |
| <i>Traduction d'Élieu</i> .....                                                  | De Prémagny.       |       |
| <i>Traduction d'une épître de Pope</i> .....                                     | Yart.              |       |
| <i>Vie d'Éister, peintre flamand</i> .....                                       | Descamps.          |       |
| <i>Avantages de la France</i> .....                                              | De Prémagny.       |       |
| <i>Sur l'Églogue</i> .....                                                       | Yart.              |       |
| <i>Sur le camp de César, près Dieppe *</i> .....                                 | Lecat.             |       |
| <i>Panégyrique de Newton, traduit de Thomson</i> .....                           | Yart.              |       |
| <i>Antiquité du Poëme de studio artis poetica</i> .                              | Saas.              |       |
| <i>Discours sur la fable ; Essai sur Gay</i> ....                                | Yart.              |       |
| <i>Sur les monuments publics*</i> .....                                          | De la Bourdonnaye. | 17521 |
| <i>Causes des révolutions politiques</i> .....                                   | N....              |       |
| <i>Épithalame sur le mariage de M. de Montmorency</i> .....                      | Levasseur.         |       |
| <i>Traduction de quelques Odes pindariques anglaises</i> .....                   | Yart.              |       |
| <i>Dissertation sur un peint de la Chronologie chinoise</i> ..                   | Pingré.            |       |
| <i>Traduction de quelques Fables anglaises</i> ..                                | Yart.              |       |
| <i>Sur l'établissement du Jardin des Plantes</i> ..                              | Pinard.            |       |
| <i>Vie de Léonard Arctin *</i> .....                                             | l'abbé Goujet.     |       |
| <i>Traduction en vers et en prose de quelques Epigrammes du poëte Owen</i> ..... | De Prémagny.       |       |
| <i>Préface de l'Histoire des Peintres flamands</i> .....                         | Descamps.          |       |

1752. *Pourquoi les Poëtes écrivent-ils mieux en prose que les autres Écrivains?*.....Lecat.  
*Projet d'une Histoire générale de Normandie\**.....Duboullay.  
*Traduction de plusieurs Madrigaux anglais* Yart.  
*Traduction des Contes du Docteur Swift.* Yart.  
*Sur les Contes anglais.*.....Yart.  
*Nécessité de travailler à l'Histoire de Normandie \**.....Duboullay.  
*Sur l'état actuel des sciences et des beaux arts\**.....Lecat.
1754. *Hommes illustres de Normandie \**.....Saas.  
*Vie de Malherbe.*.....Goujet.  
*Réponse à la critique du Journal de Verdun, sur l'Ingermanie \**..... Duboullay.  
*Traduction d'Hippolyte , tragédie de Sénèque.*.....De Prémagny.  
*Réflexions sur la traduction des Poëtes anciens et modernes.*.....De Prémagny.  
*Réflexions sur les chœurs des anciens.*.....De Prémagny.  
*Discours sur le comique larmoyant.*.....Yart.  
*Réflexions sur l'Écube d'Euripide.*..... Dumolart.  
*Sur les opéra anglais.*.....Yart.  
*Traduction de la Dissertation de Riccioli, sur le nombre des hommes.*.....Saas.  
*Sur un monument ancien\*.*.....Beyer.  
*Sur la Correspondance des Académies de province avec celle de Paris \**.....Paviot.
1755. *Itinéraire d'Antonin. Tables de Peutinger.*..Terris.  
*Inscription pour la fontaine de la Pucelle.*..Saas.  
*Nouvelles inscriptions.*.....Saas.  
*Mémoire sur la première édition du Catholicum\*.*.....Pingré.  
*Plagiats imputés à M<sup>me</sup> des Houlières.*...Saas.



- L'Histoire de Joseph comparée à la Vulgate.* De Prémagny. 1753
- Sur le prétendu empire des Elamites.* . . . . . Levasseur.
- Découverte de plusieurs armes dans un  
champ au pays de Caux.* . . . . . Lecat.
- Anciens tombeaux découverts à Oissel.* . . . . . Rondeaux.
- Traduction de Samson , opéra anglais.* . . . . . Saas.
- Sur la mort d'Antiochus Épiphanes \** . . . . . De Prémagny.
- Sur le genre enharmonique \** . . . . . De Prémagny.
- Traduction d'un discours de Milord L.* . . . .  
*sur l'opéra.* . . . . . Yart.
- Sur les sens différens d'un même mot , etc.\*.* Ballière.
- Suite du Mémoire sur l'enharmorique.* . . . . De Prémagny.
- Extrait de l'Histoire de Richard-Cœur-de-  
Lion.* . . . . . Duboullay.
- Mémoire sur la distinction des Académi-  
ciens , etc.* . . . . . De Cideville.
- Vie et divers talents de Socrate.* . . . . . Leprince.
- Projet de suppression de la classe des Aca-  
démiciens honoraires.* . . . . . N. L. . . .
- Offrande des 7 et 8<sup>es</sup> vol. de l'Idée de la  
poésie anglaise.* . . . . . Yart. 1756
- Nouvelle édition de la Grammaire de Port-  
Royal.* . . . . . Froment.
- Origine de la Mythologie.* . . . . . Guerin.
- Présentation de six esquisses de tableaux  
pour Dunkerque.* . . . . . Descamps.
- Sur une pierre gravée\*.* . . . . . Beyer.
- Question de Grammaire.* . . . . . Saas. 1757
- Utilité des Académies.* . . . . . Yart.
- La Guirlande , opéra comique.* . . . . . Ballière.
- Sur les mesures de Rouen\*.* . . . . . Piedelièvre.
- Histoire de Guillaume II , duc de Nor-  
mandie.* . . . . . Duboullay.
- Sur le rapport mécanique de la musique à la*



|                                                                                   |                         |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------|
| <i>Dissertation sur l'Arioste</i> .....                                           | De Normanville.         | 1760. |
| <i>Projet d'Histoire des Gaulois</i> .....                                        | M. Resteau et Dufresne. |       |
| <i>Sur l'Histoire de Dieppe</i> .....                                             | Guibert.                |       |
| <i>Utilité d'unir à l'Académie la Société<br/>d'Agriculture</i> *.....            | Duboullay.              |       |
| <i>Dissertation sur les vers blancs ou sans<br/>rimes</i> .....                   | Yart.                   |       |
| <i>Nécessité de remplir les obligations que<br/>la société nous impose</i> *..... | Duboullay.              |       |

## P O É S I E S.

|                                                                                      |                |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------|
| <i>Traduction en vers d'une Ode d'Horace :</i>                                       |                | 1751. |
| <i>Jam satis</i> .....                                                               | Fontaine.      |       |
| <i>Traduction en vers d'une Ode d'Horace</i> .....                                   | Fontaine.      |       |
| <i>Epithalame latin sur le mariage de M. de<br/>Montmorency</i> .....                | Levasseur.     | 1752. |
| <i>Traduction de quelques Hymnes et Odes<br/>pindariques anglaises</i> .....         | Yart.          |       |
| <i>Odes traduites en vers</i> .....                                                  | Fontaine.      |       |
| <i>Traduction en prose et en vers de quelques<br/>Epigrammes du poëte Ouen</i> ..... | De Prémagny.   |       |
| <i>Traduction d'une ode d'Horace</i> .....                                           | Fontaine.      | 1753. |
| <i>Traduction d'une Ode d'Horace</i> .....                                           | De Rougeville. | 1754. |
| <i>Traduction de l'ode Integer vitae</i> .....                                       | Fontaine.      |       |
| <i>Traduction en vers du Poëme d'Ovide de<br/>Medicamine faciei</i> .....            | Ballière.      |       |
| <i>Traduction en vers de l'Ode O diva et nullus<br/>argento</i> .....                | Fontaine.      | 1755. |
| <i>Ode sur la nouvelle église de Sainte-Ge-<br/>neviève</i> .....                    | Bernard.       |       |
| <i>Traduction en vers de l'Ode Alquam me-<br/>mento</i> .....                        | Fontaine.      | 1756. |
| <i>Élégie latine sur la mort de Fontenelle</i> ...                                   | Saas.          | 1757. |

1758. *Le goût et le caprice* \*..... Fontaine.  
*Traduction de l'Ode Parcus Deorum cultor*.. Fontaine.  
*Eglogue sur la convalescence du Roi*..... Fontaine.  
*La Seine et le Ruisseau , allégorie*..... Lemesle.  
*Ode française*..... De Rougeville.
1759. *Le luxe destructeur de l'Empire romain*... Lemesle.
1760. *L'ombre de Samuel Oratorio*..... Lemesle.  
*Épître en vers sur l'amour*..... }  
*Sur le plaisir*..... } Lemesle.  
*Sur la gloire*..... }

## ELOGES HISTORIQUES.

1751. *Eloge de M. Pigou* \*..... De Prémagny.
1754. *Eloge de M. Dumontier* \*..... Saas.  
*Eloge du P. Mercastel* \*..... Lecat.
1756. *Eloge de M. de Sacy* \*..... Duboullay.  
*Eloge du M. Dufay*..... Duboullay.  
*Eloge de M. Moyencouri* \*..... Lecat.  
*Eloge de M. Dubocage-de-Bléville* \*..... Lecat.
1757. *Eloge de M. de Fontenelle* \*..... Lecat.  
*Eloge de M. Slotz* \*..... Duboullay.
1758. *Eloge de M. Boulenger* \*..... Duboullay.  
*Eloge de M. Guntz* \*..... Lecat.
1759. *Eloge de M. Leprince , sculpteur* \*..... Lecat.  
*Eloge du comte de Saxe*..... Duboullay.  
*Eloge de M. l'abbé Guerin* \*..... Lecat.
-

---

*SÉANCES PUBLIQUES DE L'ACADÉMIE.*

Ordre des lectures ; prix décernés ; programmes  
des prix proposés.

Prix décernés aux Élèves des écoles ,

d'Anatomie ,  
De Chirurgie ,  
De Botanique ,  
De Dessin ,  
De Mathématiques ,  
D'Hydrographie.

---

*Séance publique de 1751. ( 3 août ).*

Les lectures qui occupent cette séance sont :

- 1<sup>o</sup> *Des Observations chirurgicales* , par M. Lecat ;
- 2<sup>o</sup> *Remarques sur l'hygromètre à cordes* , par le même ;
- 3<sup>o</sup> *Exposé d'un nouvel hygromètre* , par le même ;
- 4<sup>o</sup> *Histoire naturelle des environs de Rouen* , par le même ;
- 5<sup>o</sup> *Est-il avantageux que les gens de la campagne sachent lire , etc. ?* par M. Terrisse ;
- 6<sup>o</sup> *Discours sur l'Eglogue* , par M. Yart ;
- 7<sup>o</sup> *Sur les Satellites de Jupiter* , par Pingré.
- 8<sup>o</sup> *Eloge de M. Pigou* , par M. De Prémagny.

Le prix proposé par l'Académie , et dont le sujet était *les différences du fœtus et de l'adulte* , est remporté par M. Pouteau.

Le programme du prix à décerner en 1752 est  
« l'établissement de l'école gratuite de dessin à célé-  
« brer dans un morceau de poésie au choix de  
« l'auteur. »

*Séance publique de 1752. ( 1<sup>er</sup> août )*

Les lectures qui ont occupé cette séance sont :

- 1<sup>o</sup> *Des Observations météorologiques*, par M. Lecat.
- 2<sup>o</sup> *Avantages de la France*, par M. de Prémagny.
- 3<sup>o</sup> *Sur la Chronologie chinoise*, par M. Pingré.
- 4<sup>o</sup> *Traduction en vers français de quatre Odes d'Horace*, par M. Fontaine.

5<sup>o</sup> *Utilité des jardins de botanique*, par M. Pinard.

6<sup>o</sup> *Sur les incendies spontanés*, par M. Lecat.

Le prix relatif à l'établissement de l'école de dessin n'ayant point été obtenu, on a proposé, pour l'année prochaine, ce nouveau sujet : « Quels sont les animaux venimeux de la France ? »

Le programme précédent est prorogé.

ÉLÈVES COURONNÉS.

*École de Dessin.*

*Classe du dessin.* MM. Cotibert et James.

*La Bosse.* MM. Devin, de Saint Clair; Denier, d'Evreux; Prunier, de Gournay.

*Accessit.* Leyreur d'Auffay.

*École d'Anatomie.*

*Anatomie.* MM. Devin, de Saint-Clair; Denier, d'Evreux; Prunier, de Gournay.

*Accessit.* Leyreur, d'Auffay.

*Séance publique de 1753. ( 2 août ).*

Voici l'ordre des lectures qui occupent cette séance :

1° *Compte rendu des travaux des Académiciens*,  
par M. de Prémagny.

2° *Observations météorologiques*, par M. Lecat.

3° *Maladies régnantes*, par le même.

4° *Sur le perfectionnement des Sciences*, par le  
même.

5° *Utilité de travailler à l'Histoire de Normandie*,  
par M. Duboullay.

6° *Sur les Contes anglais*, par M. Yart.

7° *Deux Odes en vers français, traduites d'Horace*,  
par M. Fontaine.

Aucun des Mémoires présentés n'ayant été jugés  
mériter un prix, les mêmes programmes sont remis  
au concours.

On a proposé pour nouveau sujet : « l'Histoire des  
» mines de Normandie ; utilité de leur exploi-  
» tation. »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole de Dessin.*

*D'après le Modèle.* MM. Navey, d'Edimbourg ;

M. Lavallée Poussin, de Rouen.

*D'après la Bosse.* M. Loyer, de Rouen.

*D'après le Dessin.* M<sup>lle</sup> Ribard, de Rouen.

*Ecole d'Anatomie.*

*Anatomie.*

MM. Frémager, près Bayeux ;

Launay, de Beaumont-en-  
Auge ; Duplez, de Rouen.

*Accessit*, M. Doubleaux, de  
Darnétal.

*Séance publique de 1754. ( 1<sup>er</sup> août ).*

Les lectures qui occupent cette séance sont :

1<sup>o</sup> *Compte rendu des travaux des Académiciens* ,  
par M. Lecat.

2<sup>o</sup> *Observations météorologiques* , par le même.

3<sup>o</sup> *Discours sur le comique larmoyant* , par M. Du-  
boullay.

4<sup>o</sup> *Traduction du Pervigilium veneris* , par M. Fon-  
taine.

5<sup>o</sup> *Eloge du P. Mercastel* , par M. Lecat.

Le prix de poésie proposé en 1751 a été remporté  
par M. de Germon, chanoine régulier; et celui re-  
latif aux animaux venimeux de la France, par M.  
Boissier de Sauvages.

L'Académie n'a reçu aucun Mémoire sur les mines  
de Normandie.

Elle a proposé pour nouveaux sujets :

- « 1<sup>o</sup> L'Histoire de la ville de Rouen, depuis son  
» origine jusqu'à Théodose ;  
» 2<sup>o</sup> En quel genre de poésie les Français sont-ils  
» supérieurs aux Anciens? »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*École de Dessin.*

*D'après nature.* MM. Lavalée-Poussin, de Rouen ;  
Nicolas Burel, de Rouen.

*D'après la Bosse.* MM. J.-B. Lefebvre, de Rouen ,  
J.-B. Tierce, de Rouen.



*Anatomie.*

MM. P.-Fr. Langlet, d'Anisy en Picardie ; P. Lechevin, de la ville d'Eu ; Augustin Launay, de Glauville, *Access.*, MM. Dubuisson et Robineau.

*Botanique.*

MM. Dufay, de Rouen ; Durval, de Paris ; Maintrud, de Bolbec.

*Séance publique de 1755 ( 7 août ).*

Voici l'ordre des lectures qui ont été faites pendant cette séance :

1<sup>o</sup> *Compte rendu des travaux des Académiciens*, par M. Lecat.

2<sup>o</sup> *Observations météorologiques*, par le même.

3<sup>o</sup> *Mémoires sur les polypes*, par le même.

4<sup>o</sup> *Sur le genre enharmonique*, par M. de Prémagny.

5<sup>o</sup> *Sur l'Histoire du duc Richard*, par M. Duboullay.

6<sup>o</sup> *Sur les divers sens d'un même mot*, par M. Ballière.

7<sup>o</sup> *Sur l'éclipse du 27 avril*, par M. Bouin.

8<sup>o</sup> Traduction de l'Ode *Nullus argento*, par M. Fontaine.

9<sup>o</sup> *Sur les eaux minérales de Saint-Paul*, par M. de Boisduval.

Le prix de littérature est obtenu par M. Teulières, de Montauban ;

Celui d'histoire est prorogé à l'année prochaine.

L'Académie a proposé pour nouveaux sujets :

» 1<sup>o</sup> L'origine, la forme, les changements de l'*Echiquier de Normandie* ;

» 2<sup>o</sup> La cause des tremblements de terre. »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole de Dessin.* MM. J.-J. Barbier, P. Gonor:  
M<sup>ll</sup>e Descamps.

*Ecole d'Anatomie.* MM. P. Lenglet, P. Lechevin,  
Fr. Robincau.

*Ecole de Botanique.* MM. Dufay, Ligoit, Maintrud.

---

*Séance publique de 1756 ( 5 août ),*

Les diverses lectures qui ont occupé cette séance sont :

1<sup>o</sup> *Compte rendu des travaux des Académiciens*, par M. Lecat.

2<sup>o</sup> *Observations météorologiques et maladies régnantes*, par le même.

3<sup>o</sup> *Eloge de M. de Sacy*, par M. Duboullay.

4<sup>o</sup> *Mémoire sur une grossesse extraordinaire*, par M. Lecat.

5<sup>o</sup> *Cabestan de nouvelle invention*, par M. Hoden.

6<sup>o</sup> *Histoire de Jean-sans-Terre*, par M. Duboullay.

7<sup>o</sup> *Eloge de M. Dufay*, par M. Lecat.

8<sup>o</sup> Traduction de l'Ode d'Horace, *Æquam memento*, par M. Fontaine.

9<sup>o</sup> *Expériences catoptriques*, par M. Lecat.

Les deux prix n'ayant point été adjugés, l'Académie remet les mêmes sujets au concours.

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole de Dessin.*

*D'après nature.* MM. Jadouille, de Rouen ; P. Gouet, de Rouen

*Sujet proposé.* M. J.-J. Fr. Lebarbier, de Rouen.

D'après la bosse. MM. Lemoine de Rouen ; J.-B. Voyer, de Rouen.

*Ecole d'Anatomie.*

M. Goucy de Dieppe ; M. Lecordier, de.....  
près Lisieux.

*Ecole de Botanique.*

MM. Roullent, de Montreuil en Picardie ; Simon, de la ville d'Eu ; Seyer, de Verneuil au Perche.

---

*Séance publique de 1757. ( 5 août ).*

Les lectures qui occupent cette séance sont :

1° *Compte rendu des travaux des Académiciens*, par M. Lecat.

2° *Observations météorologiques*, par le même.

3° *Globe de feu observé le 28 février*, par M. d'Hectot.

4° *Sur la comète qui doit paraître à la fin de 1757* ; par M. Pingré.

5° *Sur l'éclipse de lune du 50 juillet*, par M. Du-lague.

6° *Eloges de MM. Dubocage et de Fontenelle*, par M. Lecat.

7° *Eloge de M. Slots*, par M. Duboullay.

8° *Nouveau genre de plante*, par M. Pinard.

9° *Cabestan continu*, par M. Hoden.

Le prix sur la cause des tremblements de terre est décerné à M. Isnard ; les prix de poésie et d'histoire sont remis à l'année prochaine.

L'Académie propose pour nouveau sujet :

« Le perfectionnement de la Table des affinités chimiques, et trouver un système physico-mécanique des affinités. »

## ÉLÈVES COURONNÉS.

*École d'Anatomie.*

MM. Joseph Daurignac ; Jacques Lecoq ; Doubleaux, de Darnétal.

*École de Dessin.*

*Composition.* M. Lemoine.  
*D'après nature.* MM. Lamoureux, de Rouen ;  
 Guion, de Rouen.  
*D'après la bosse.* M. Levoyer, de Rouen.  
*D'après le dessin.* M. Th. - Louis Lefèbvre, de  
 Rouen.  
*Architecture.* M. Joseph. Lebrument, de  
 Rouen.

*Séance publique de 1758 ( 2 août ).*

Voici l'ordre des lectures qui occupent cette séance :

- 1<sup>o</sup> *Compte rendu des travaux des Académiciens*, par M. Lecat.
- 2<sup>o</sup> *Observations météorologiques*, par le même.
- 3<sup>o</sup> *Eloge de M. Boulenger*, par M. Duboullay.
- 4<sup>o</sup> *Eloge de M. Guntz*, par M. Lecat.
- 6<sup>o</sup> *Sur les comètes*, par M. Dulague.
- 5<sup>o</sup> *Discours sur la singularité*, par M. Yart.
- 7<sup>o</sup> *Opposition de Jupiter au Soleil*, par M. Dulague.
- 8<sup>o</sup> *Nouveau cabestan*, par M. Hoden.
- 6<sup>o</sup> *Corrections proposées pour le pont de bateaux*, par M. Gilbert.

Le prix relatif aux affinités a été décerné *ex æquo* à MM. Jean-Philippe de Limbourg, D M. ; et Lesage

filz, de Genève ; celui de poésie a été adjudé à M. Lemesle.

L'Académie propose pour nouveau sujet : « La délivrance annuelle d'un meurtrier à Rouen » a-t-elle quelque fondement historique dans l'histoire de Normandie ? »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole de Dessin.*

- Composition.* M. Lamoureux.  
*D'après nature.* MM. Gouet et Gouyon.  
*D'après la bosse.* M<sup>lle</sup> Descamps, M. Lefebvre.  
*D'après le dessin.* MM. Beaufils et Bremontier.  
*D'architecture.* M. Ribard.

*Ecole d'Anatomie.*

MM. Lecoq, Beaumont, Doubleaux.

*Ecole de Chirurgie.*

MM. Dufay et Lecoq.

*Ecole de Botanique.*

MM. Bomare, Neuville, Seyer.

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Rolland, Jore, Bernardin de Saint-Pierre.

---

*Séance publique de 1759. ( 1<sup>er</sup> août ).*

Cette séance est occupée par les lectures suivantes :

- 1<sup>o</sup> *Compte rendu des travaux de l'année académique*, par M. Lecat.
- 2<sup>o</sup> *Mémoire sur les comètes*, par le même.
- 3<sup>o</sup> *Observations météorologiques*, par M. Vrégeon.
- 4<sup>o</sup> *Eloge de M. l'abbé Guerin*, par M. Lecat.

5<sup>o</sup> *Utilité et dangers de l'émulation*, par M. l'abbé de Saint-Vallier.

6<sup>o</sup> *Eloge de M. Leprince, sculpteur*, par M. Lecat.

7<sup>o</sup> *Description du Fort de Sainte-Catherine*, par Rondeaux.

8<sup>o</sup> *Ce que les grands, les riches et les savants doivent à la patrie*, par M. Yart.

9<sup>o</sup> *Le luxe destructeur de l'Empire romain*, par M. Lemesle.

Le prix relatif à la délivrance d'un meurtrier n'est point obtenu. Le même sujet est remis au concours.

L'Académie propose les nouveaux sujets ci-après :

1<sup>o</sup> « Comment connaître les dispositions que la nature nous donne pour certaines sciences ou arts ? »

2<sup>o</sup> La Seine n'a-t-elle pas été autrefois navigable pour de gros vaisseaux ? Quels seraient les moyens de lui rendre cet avantage ? »

#### ÉLÈVES COURONNÉS.

##### *Ecole de Dessin.*

*Composition.* M. Lemoine, de Rouen.

*D'après nature.* MM. Guyon et Beaufile, idem.

*D'après la bosse.* M. Descamps fils, idem.

*D'après le dessin.* M. Darcel, idem.

*Architecture.* M. Lefebvre, idem.

##### *Ecole d'Anatomie.*

MM. Beaumont, Massif, Lefebvre.

##### *Ecole de Chirurgie.*

MM. Lecoq et Beaumont.

##### *Ecole de Botanique.*

MM. Aubert, de Saint-Saëns ; Neuville, de Brionne ; Bomare, de Bernay ; Hébert, de Gisors.

*Ecole*

*Ecole de Mathématiques.*

*Calcul diff., sect. coniq.* M. Rolland de la Platière.  
*Géométrie élémentaire.* MM. Dornay et Gallot.

*Séance publique de 1760 ( 6 août ).*

Cette Séance tenue à l'archevêché est présidée par M. le maréchal de Luxembourg.

Les lectures qui ont occupé cette Séance sont :

1° *Comptes rendus des travaux des Académiciens*, par MM. Lecat et Duboullay.

2° *Observations météorologiques*, par M. Vrégeon.

3° *Sur les amours des plantes*, par M. Pinard.

4° *Sur les devoirs de société; avantage de les remplir*, par M. Duboullay.

5° *Épître sur le plaisir*, par M. Lemesle.

6° *Description du château de Robert-le-Diable*, par M. Rondeaux.

Le prix relatif à la délivrance d'un meurtrier, est remporté par M. Lemoine, secrétaire-archiviste de l'église de Toul;

Celui relatif à la navigation de la Seine est prorogé à l'année prochaine.

L'Académie propose pour nouveau sujet de prix :

« Un poëme de deux à trois cents vers sur la délivrance de Salerne par quarante chevaliers normands, et la fondation du royaume Sicile. »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole de Dessin.*

*Peinture.* M. Lamoureux.

*Sculpture.* M. Jadouille.

*D'après nature.* MM. Beaufile et Cartier.

*Tome II, 1751 à 1760.*

D

*D'après la bosse.* M. Leprince.

*D'après le dessin.* M. Meaule.

*Architecture.* M. Torcy.

*Ecole d'Anatomie.*

MM. Massy, Laflèche, Lemaire.

*Ecole de Chirurgie.*

MM. Massy, Camières, Laflèche, Chandelet.

*Ecole de Botanique.*

MM. Bomare, Mossiot.

*Ecole de Mathématiques.*

*Haute géométrie.* M. Dornay.

*Géométrie élémentaire.* M. Crevel.

---

Ce volume offre une nouvelle école fondée par les soins et dans le sein de l'Académie, *l'Ecole de Mathématiques*; et on distingue avec plaisir parmi les élèves couronnés, des hommes studieux qui ont honoré leur nom et leur pays par des talents distingués;

Dans la *Peinture*, MM. Lavallée-Poussin, Ribard, Tierce, etc.

En *Chirurgie*, MM. Léchevin, Dufay, etc.

En *Sculpture*, M. Jadouille.

En *Architecture*, M. Lebrument.

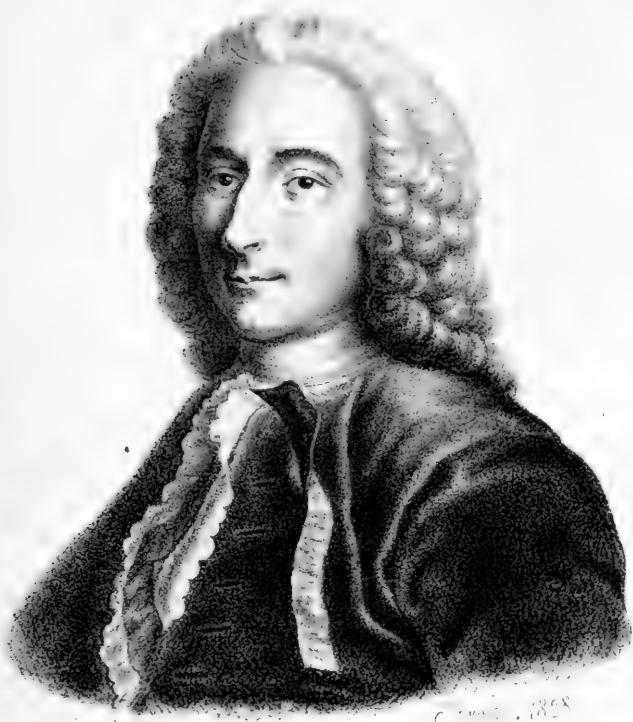
En *Botanique et Histoire naturelle*, M. Valmont de Bomare.

En *Mathématiques*, MM. Rolland de la Platière, Bernardin de Saint-Pierre.

Hélas! quelle réflexion affligeante vient se mêler au plaisir que j'éprouve à proclamer leurs succès! De ces hommes laborieux qui, jeunes en 1760, recueillaient, sous les yeux de l'Académie, le prix de leurs travaux, il n'en existe peut-être pas deux au moment où j'écris.







C. N. LE CAT

---

---

SUITE  
DU PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX  
DE  
L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS  
DE ROUEN,  
DEPUIS SA FONDATION EN 1744.

---

DEPARTEMENT DES SCIENCES.

---

SCIENCES MÉDICALES.

---

*Remarques sur la fistule lacrymale ; par M. LECAT.*

Après avoir décrit succinctement la nature et la situation de l'organe sécréteur des larmes ; la destination de cette humeur, l'artifice avec lequel la nature la conduit vers les points lacrymaux, pour se perdre dans le nez, après avoir traversé

1751. le sac et le conduit nasal , M. Lecat entre en matière : c'est lui que désormais je vais faire parler.

» Cette suite de canaux , de lacunes etc. , est , ainsi  
 » que les autres parties , sujette à une infinité de  
 » maladies : l'inflammation , la suppuration , etc.

» L'écoulement permanent de cette humeur forme  
 » la fistule lacrymale incomplète. Est-il accom-  
 » pagné d'érosions , de trous qui ne se referment  
 » point , c'est la fistule complète qui peut encore  
 » être compliquée par la carie , etc.

» Le traitement opératoire consiste à ouvrir aux  
 » larmes les routes obstruées , en combattant l'in-  
 » flammation et autres désordres par les médica-  
 » ments et les moyens chirurgicaux. Anel , oculiste  
 » célèbre , inventa , il y a 50 ans , des sondes pour  
 » les points lacrymaux , et des seringues pour porter  
 » des injections dans les conduits des larmes ; in-  
 » vention digne des plus grands éloges..... L'au-  
 » teur prétend avoir opéré , par ces simples moyens ,  
 » une infinité de guérisons..... L'expérience a mon-  
 » tré cependant qu'on en avait beaucoup trop exalté  
 » les avantages.

» Il y a deux manières de pratiquer cette injec-  
 » tion , ou supérieurement par les points lacrymaux ,  
 » ou inférieurement par le conduit nasal.

» L'ouverture inférieure du conduit des larmes  
 » est beaucoup plus large que la supérieure ; mais  
 » elle est d'un difficile accès , et d'une sensibilité  
 » telle que les médicaments tant soit peu actifs y  
 » occasionnent des ébranlements fâcheux.

» Ces difficultés et beaucoup d'autres ont fait  
 » abandonner cette opération , qui d'ailleurs est  
 » insuffisante dans la plupart des circonstances.

» Un autre moyen de porter dans les conduits  
 » des larmes les remèdes propres à les désobstruer

» est l'ouverture du sac lacrymal , au moyen de 1751.  
 » l'instrument tranchant. Le célèbre Petit est le  
 » premier qui l'a tenté ; il introduisait ensuite  
 » dans le canal , des bougies analogues à celles dont  
 » on use pour les voies urinaires.

» La chirurgie en était là lorsque j'osai me mettre  
 » à la suite de ces maîtres auxquels la science a  
 » des obligations signalées. Je pensai que les bou-  
 » gies de M. Petit étaient trop dures pour un or-  
 » gane extrêmement sensible par sa membrane ner-  
 » veuse , inflexible par sa caisse osseuse , et un  
 » remède trop sec pour favoriser les digestions et  
 » suppurations nécessaires. Je préférâi d'y substi-  
 » tuer une mèche ou séton de matière molle et  
 » flexible que l'on pouvait charger à volonté de  
 » toutes les espèces d'onguents et autres médica-  
 » ments. Le seul embarras qui me restât , était d'in-  
 » troduire dans le canal ces mèches qui doivent  
 » sortir dans le nez : leur mollesse et leur extrême  
 » flexibilité les rend incapables par elles-mêmes de  
 » se prêter à cette opération. Voici donc le moyen  
 » auquel j'ai eu recours. Après avoir ouvert le sac  
 » lacrymal à l'ordinaire , j'introduis d'abord une  
 » sonde de plomb plus propre que tout autre moyen  
 » à vaincre l'obstruction , et je la laisse jusqu'au  
 » lendemain ; j'y substitue alors une longue bou-  
 » gie très-fine , que je fais passer dans le nez. J'en  
 » attrape la portion inférieure au moyen d'un cro-  
 » chet d'argent applati et évasé , et la fais sortir  
 » hors des narines. A l'extrémité supérieure j'atta-  
 » che ma mèche , et il me suffit de tirer douce-  
 » ment la bougie pour faire passer aisément la mèche  
 » par toute la longueur du canal. La partie supé-  
 » rieure de la mèche est munie d'une petite pelote  
 » que j'attache au bonnet du malade.

» Ce traitement suffit pour toutes les fistules sim-  
 » ples et même pour celles qui sont accompa-  
 » gnées de carie superficielle, en y joignant quel-  
 » ques précautions que je me propose de faire  
 » connaître en une autre circonstance; mais il faut  
 » avouer qu'il serait insuffisant pour les fistules ac-  
 » compagnées de grandes caries et de la destruc-  
 » tion des conduits naturels.

» On était contraint alors d'employer la méthode  
 » suivie par nos pères dans le traitement de toutes  
 » les fistules, c'est-à dire d'attaquer, soit par le fer,  
 » soit par le feu, les membranes et les os qui sou-  
 » tiennent le sac lacrymal; à pratiquer ainsi une  
 » ouverture dans les fosses nasales; à entretenir  
 » cette ouverture par le tamponnement, et convertir  
 » ainsi la fistule externe en une fistule interne. Ce  
 » procédé extrêmement douloureux multiplie les  
 » accidents, inflammation, suppuration, fièvre etc.;  
 » l'ouverture se referme facilement, et les premiers  
 » désordres recommencent. C'est ce qui a suggéré  
 » l'idée d'introduire dans l'ouverture une canule  
 » de plomb, et cette pratique a souvent réussi.  
 » Mais la canule étant cylindrique, se dérangeait  
 » souvent, tombait même par son propre poids,  
 » et l'ouverture se rebouchait.

Des corrections faites à la canule par M. Lecat,  
 en ont rendu la pratique plus sûre; lui-même va  
 nous les indiquer dans l'histoire suivante.

» Une de ces maladies, manquée deux fois de-  
 » puis quinze ans, par un des plus grands maîtres  
 » de Paris, me fut confiée. Je sentis la nécessité  
 » d'introduire dans l'ouverture un canal de métal,  
 » dont le renflement par l'une et l'autre extrémité  
 » servît à le contenir invariablement à sa place;  
 » mais il fallait établir cette ouverture, détruire la

» carie dont l'existence était plus que probable , 1751.  
 » et je n'avais à choisir que le fer ou le feu. Je  
 » me déterminai pour le dernier comme le moyen  
 » le plus sûr , le moins douloureux , le plus propre  
 » à détruire la carie. Après avoir prémuni par de  
 » petites lames d'argent les parties que je devais  
 » respecter , j'introduisis mon bouton de feu. Le  
 » malade s'en aperçut beaucoup plus par le bruit  
 » qui accompagne la brûlure que par la douleur ;  
 » et l'opération était finie qu'il en redoutait encore  
 » l'effet. Quelques jours après je plaçai une canule  
 » d'or , évasée en entonnoir par le haut et terminée  
 » par le bas en manière d'olive. Cette forme la ren-  
 » dit stable , et le traitement fut couronné du plus  
 » heureux succès. »

N. B. J'ai donné quelque étendue à l'extrait de ce mémoire , parce que le procédé de notre illustre confrère lui fait vraiment honneur ; que , dès 1754 et depuis , il s'en est toujours servi avec avantage , et qu'il en a révoqué publiquement l'invention dans une lettre adressée à M. Vandermonde , *Journal de médecine* du mois d'avril 1759. Voir également la *Médecine opératoire* de Sabatier , tome 2 , page 478.

---

*Remarque sur une fracture de la mâchoire ; par*  
 M. Lecat.

» Aucun siècle n'a produit d'ouvrages aussi com-  
 » plets sur cette matière que le nôtre. Les excel-  
 » lents écrits de MM. Petit et Duvernay sont con-  
 » nus de tout le monde , et semblent à ce sujet  
 » ne laisser rien à désirer. Cependant aucun de ces  
 » grands hommes n'a fait mention de la fracture de  
 » la mâchoire des deux côtés. C'est un fait rare ,

1751. » mais non pas inoui ; il s'est présenté à notre hôpital  
 » il ni a pas long-temps.

» Le nommé J. Bustel , de la paroisse Saint-Maclou ,  
 » s'étant livré aux attraits d'une liqueur agréable  
 » et spiritueuse , perdit l'équilibre et tomba sur  
 » l'essieu d'une voiture sur laquelle il était monté.  
 » Le menton supporta le poids du corps et tout  
 » l'effort de la chute. La mâchoire se cassa en deux  
 » endroits ; savoir : du côté droit , entre la dernière  
 » et avant-dernière dent molaire ; et , du côté gau-  
 » che , entre la deuxième molaire et la canine. Cet  
 » infortuné ayant été conduit à l'Hôtel-Dieu hors  
 » l'heure des pansements , fut reçu et soigné par  
 » les chirurgiens internes.

» Les auteurs prescrivent de grands bandages  
 » pour retenir en place les pièces de la mâchoire  
 » fracturée. Quelque habiles , quelque expérimentés  
 » que soient les élèves , les avis des grands maîtres  
 » sont pour eux des lois qu'ils n'ont garde d'en-  
 » freindre , et il serait souvent dangereux qu'ils se  
 » donnassent cette licence. Cependant il y a peu  
 » de ces lois qui soient générales et absolues ; et  
 » le même esprit qui a conduit à les établir , doit  
 » aussi nous éclairer sur les modifications et excep-  
 » tions dont elles sont susceptibles. Au surplus on  
 » aurait tort d'exiger d'un élève des réformes aussi  
 » importantes. Les miens auraient donc pansé cette  
 » mâchoire dans toutes les règles ; et vu la circons-  
 » tance particulière , ils auraient pansé fort mal.  
 » Il est facile de concevoir que toute compression  
 » extérieure eût tendu à rapprocher les branches  
 » séparées vers la langue ; ainsi , après avoir soi-  
 » gneusement examiné l'état de la fracture , je sup-  
 » primai toute espèce de bandage. Ayant remis les  
 » pièces en situation , je liai avec des fils d'argent



» souples et forts , des fils d'or eussent été préférés 1752.  
 » rables ; je liai , dis-je , de chaque côté les dents  
 » de la pièce séparée avec les dents voisines du  
 » corps de la mâchoire , et je serrai fortement cette  
 » ligature. J'aurais pu fortifier cette réunion à l'aide  
 » de petites lames d'argent appropriées , percées  
 » de petits trous et assujetties elles-mêmes aux  
 » dents ; mais cette précaution me parut inutile ,  
 » et le succès le plus complet de ma simple opé-  
 » ration prouva qu'elle aurait été superflue.

» La chirurgie retire de cette observation deux  
 » avantages : le premier regarde la nouveauté de  
 » la fracture et la manière particulière de la traiter ;  
 » le second est de confirmer cette vérité qu'il n'y  
 » a rien de si dangereux et de si méprisable qu'un  
 » chirurgien routinier qui ne fait que ce qu'il a  
 » vu faire , et qui ne pense que par la tête d'autrui. »

*Remarques sur l'affection des pieds et des jambes ,  
 connue sous le nom d'humeurs froides ; par M.  
 LECAT.*

» Une maladie qui affecte différentes parties ,  
 forme , par cette seule différence , autant de ma-  
 ladies , signalées par des caractères très-particuliers.  
 Un érysipèle à la peau , qui mérite à peine quel-  
 que attention , devient une maladie redoutable ,  
 s'il se porte sur la plèvre ou sur le poulmon. Si  
 une dartre , une légère suppuration à la peau des  
 jambes , accidents qui céderont au traitement le  
 plus simple , viennent à attaquer la membrane ner-  
 veuse qui revêt les os de cette partie , on la verra se  
 gonfler peu-à-peu , changer de couleur , et , après  
 plusieurs mois de secours et de remèdes tentés

1751. inutilement, les os eux-mêmes abscondés se carier, leurs sucs s'extravaser ; enfin, on verra se développer la maladie connue sous le nom d'humeurs froides ou *spina ventosa*.

» Quand une pareille maladie attaque tout un os de la jambe et le pénètre jusqu'à la moëlle, ou lorsqu'elle a son siège dans plusieurs os du pied, on a coutume d'emporter en entier le membre en proie à cette cruelle maladie.

» Voici ce que dans ces malheureuses circonstances j'ai tenté de faire au profit de l'humanité.

» En passant par le Pont-de-l'Arche, on me présenta un enfant de trois ans, nommé Charles Lehec, du village de Pitres, lequel avait tout le tibia de la jambe gauche en suppuration et d'une grosseur considérable par les exostoses et excroissances osseuses dont il était chargé..... Il y avait soixante jours que les chirurgiens traitaient cet enfant : ils avaient résolu l'amputation de cette jambe, et leur résolution était dans les règles.

» Cependant ayant reconnu que le péroné et même les deux extrémités du tibia étaient parfaitement sains, et que l'enfant était d'ailleurs bien constitué, je me proposai de lui conserver la jambe par une opération dont je n'ai trouvé depuis qu'un seul exemple.

» Convaincu par l'expérience que de grandes portions d'os enlevées, s'étaient régénérées, et dans le système que les membranes qui revêtent les os intérieurement et extérieurement sont le principe de cette régénération, je me proposai d'enlever en entier non-seulement les exostoses, mais l'os lui-même carié et vermoulu dans tout l'intervalle des articulations, en conservant la moëlle de cet os et sa membrane interne, sur le secours desquels je comptais pour sa régénération.

» Je fis placer l'enfant à Rouen, dans mon voisinage, et je passai trois mois à exercer ma charité et toute l'adresse dont je suis capable, pour enlever ce tibia, tantôt avec des gouges, des ciseaux, tantôt avec des tenailles incisives. Je me garderai bien de décrire ces opérations réitérées, à l'aspect desquelles le courage des chirurgiens les plus aguerris fait quelquefois naufrage, et que je n'aurais pas soutenu moi-même, si je n'eusse pas été le principal acteur.

» Il suffit d'en présenter le résultat, et de dire que mes soins furent couronnés du succès le plus heureux. Non-seulement je tins ma promesse en levant le tibia depuis la tubérosité qui est au-dessous de la jarretière jusqu'à la malléole, en conservant exactement la moëlle; mais, parfaitement secondé par la nature, j'eus le plaisir de voir se reproduire un tibia tout nouveau, aussi solide et presque aussi bien fait que le premier. Cette partie et le pied jouissent de tous les mouvements naturels; en un mot, on ne s'aperçoit à présent de l'affreuse maladie de cet enfant que par des cicatrices et quelques inégalités qui sont moins des désordres que le témoignage permanent d'une guérison singulièrement heureuse.

» J'ai présentement à notre hôpital un enfant de douze ans, auquel la nature même s'efforce de faire l'opération que j'ai faite sur Lehec; le tibia, chez ce nouveau malade, est absédé en entier, et il y a quinze jours qu'ayant découvert le mal, je tirai, avec les doigts seuls, deux pièces osseuses qui paraissent avoir formé la paroi antérieure de cet os. Nous serons peut-être obligés de prêter des secours un peu plus actifs pour la paroi extérieure; mais si l'articulation n'est pas altérée, je ne désespère pas qu'en nous prêtant de mutuels secours

1751. la nature et moi , on ne parvient à sauver cette jambe ainsi que la précédente.

» Relativement à l'amputation que certaines circonstances rendent inévitables , voici quels sont mes principes : on a des motifs de s'y décider toutes les fois qu'en ne peut conserver la portion du pied qui s'articule avec la jambe , parce qu'en extirpant seulement le pied , les articulations découvertes n'ont jamais de cicatrices assez solides pour supporter le poids du corps sur un pied artificiel ; mais tant que les os qui forment l'articulation de la jambe et du pied sont exempts de carie , ils conservent la faculté de supporter le poids du corps ; le malade alors peut conserver une jambe qui , quelque défectueuse quelle soit , vaut toujours bien mieux qu'une jambe artificielle , quelle que soit sa perfection.

» On peut encore se dispenser d'amputer la jambe dans toutes les caries du pied qui n'attaquent ni l'astragale ni le calcaneum.

» C'est en suivant ces principes que j'ai extirpé presque la moitié du pied de Robert Petit , suivant sa longueur ; et si je termine heureusement cette cure , ainsi que je l'espère , j'aurai le plaisir de rendre à la société et à ses occupations , un homme que , d'après les principes admis jusqu'ici , on eût impitoyablement mutilé. »

---

1752° *Observation d'un calcul urinaire dont le noyau était un haricot ; par M. PONTEAU.*

Le chirurgien célèbre , auteur de cette observation , après avoir exposé que l'examen faisait reconnaître dans divers calculs des noyaux très-singuliers , raconte qu'opérant Antoine Misard , par l'appareil latéral , le calcul dont il faisait l'extraction , quoique

tiré en entier , se rompit néanmoins sous la tenette , 1752.  
ce qui donna lieu d'apercevoir dans son milieu un haricot autour duquel l'encroûtement s'était formé.

Un procès-verbal , signé par plusieurs hommes de l'art , temoins de cette opération , confirme l'enoncé ci-dessus.

Si la déclaration du malade , qui assure n'avoir jamais fait aucune tentative pour introduire ce haricot par le canal de l'urètre , est vraie , qu'elle est la route qu'il a suivi pour arriver à la vessie ?

*Tumeur monstrueuse d'un ovaire formant une hydropisie glaireuse enkistée ; par M. LECAT.*

« N. . . , âgée de vingt-trois ans , éprouvait chaque année , au printemps et à l'automne , des maux de poitrine , sur-tout entre les épaules , accompagnés d'une lassitude universelle et d'inquietudes dans les jambes : elle conservait cependant un certain embonpoint. En 1750 , on s'aperçut que son ventre se tuméfiait ; on conçut des soupçons , mais le temps fit connaître qu'ils étaient gratuitement injurieux.

» Une fluctuation bien sensible s'étant manifestée , je fis la ponction , et la réitérai trois fois à diverses époques ; toutes les eaux que je tirai étaient glaireuses , blanchâtres , les dernières un peu rembrunies.

» Des examens réitérés m'ayant persuadé que la maladie principale était un sarcome fongueux de l'ovaire , maladie absolument incurable par les secours pharmaceutiques , j'engageai la malade à n'en faire aucun , lui déclarant que l'opération était le seul moyen curatif que je connusse , et encore ne dissimulai-je pas le danger de cette opération.

» La malade , effrayée de ce projet , appela un autre chirurgien , subit encore plusieurs ponctions

1752. qui portèrent le nombre total à quatorze ; enfin ; elle succomba le 7 juin 1752.

» Je fus averti de son décès ; je demandai et j'obtins la permission de l'ouverture du corps. Je fis une incision à côté de l'ombilic ; il sortit un demi sceau d'eau roussâtre. Ayant étendu mon incision, je découvris un vaste sac adhérent au péritoine inférieurement près du pubis, et supérieurement vers le cartilage xiphoïde. Tous les viscères étaient hors de ce sac et parfaitement sains.

» L'hydropisie était donc enkistée ; mais j'avais annoncé un sarcome de l'ovaire, et j'avais cru reconnaître, par des observations précédentes, que les eaux épaisses et glaireuses, comme celle-ci, étaient le résultat de sarcomes de l'ovaire fermentés et fondus. Ayant donc détruit, avec assez de facilité, les diverses adhérences, je reconnus que la tumeur qui occupait toute la capacité du bas-ventre était l'ovaire droit qui repoussait tous les autres viscères. J'en fis l'extirpation comme je l'aurais faite sur le vivant ; je le pesai après avoir vidé les eaux glaireuses de deux grands sacs, dont le plus petit était du diamètre de la tête ; le reste pesait encore quatorze livres. J'ouvris la tumeur dans toutes ses dimensions : elle se composait de divers sacs rassemblés en forme de grappe ; les plus gros ont été désignés, les autres variaient de la grosseur d'une pomme à celle d'une noix. Tous contenaient une eau glaireuse plus ou moins épaisse.

» Le principe de la tumeur, à l'aile de la matrice, n'avait pas plus d'une ligne d'épaisseur et six pouces de longueur. Il n'y avait ni vaisseau variqueux, ni vaisseau considérable, et l'inspection des parties me persuada que, dans un sujet aussi jeune et aussi vigoureux, l'opération aurait pu réussir.

Mais un point difficile aurait été d'abord de bien

se reconnaître dans la distinction de cette tumeur extraordinaire, et la vaste étendue des sacs, très-propres à en imposer, pour des cavités naturelles, et ensuite le danger de pratiquer l'énorme ouverture nécessaire pour exécuter une pareille opération.

» Il n'est pas rare de rencontrer des maladies de l'utérus et des ovaires ; j'en ai vu moi-même plusieurs, une entre autre qui avait avec celle-ci les plus grands rapports. Dans ces deux observations, l'utérus était sain ; les malades n'avaient eu aucune espèce de perte comme il arrive dans les ulcères de l'utérus. Les deux malades s'étaient plaintes d'abord de démangeaisons et de cuissons dans ces organes ; d'une ardeur inquiétante entre les épaules et au dedans des cuisses.

» Les lassitudes, les douleurs entre les épaules et aux extrémités seraient-elles donc les signes caractéristiques de l'engorgement des organes de la génération ? Une simple douleur de lassitude et de pesanteur et d'inquiétude, désignerait-elle spécialement les excroissances des ovaires ? Et l'ardeur brûlante qui s'y joint annoncerait-elle leurs engorgements skirrheux et la dissolution du tissu et des vaisseaux de l'utérus qui donnent les ulcères et les pertes de cet organe ?

» Dans un mémoire sur les excroissances fongueuses et skirrheuses du bas-ventre, je propose des moyens chirurgicaux nouveaux de traiter ces maladies, et j'établis la possibilité d'extirper ces tumeurs lors même qu'elles occupent l'utérus, circonstance infiniment plus grave que celle de l'observation présente.

» S'il est important au bien public d'inventer des ressources, quoique dangereuses, dans des cas désespérés, il serait bien plus avantageux encore de bien distinguer ces maladies naissantes, pour les opprimer dans leur principe. Il serait peut-être possible de dissiper ces premiers nuages ; au lieu que lors-

1752. que l'orage est formé, la multitude des remèdes ne sert qu'à le faire éclater et hâter la perte des malades.

---

*Observation anatomique. — Canal déférent de l'utérus (1); par M. LECAT.*

« Le 15 janvier 1752, en disséquant l'utérus d'une femme morte après un avortement, je trouvai dans le ligament qui attache l'ovaire à cet organe et que les anciens appelaient canal déférent, je trouvai, dis-je, du côté gauche, une cavité égale au moins au tuyau d'une plume de poule. Cette cavité répondait d'une part à l'ovaire, et il y avait à son entrée deux ou trois œufs ou vésicules; l'autre extrémité du canal s'ouvrait dans des sinus qui s'y ramifiaient vers la cavité de la vessie.

Du côté droit je trouvai une même cavité, mais un peu moins grande; elle s'ouvrait du côté de l'utérus, entre autres dans un grand sinus qui coulait par la face externe latérale et inférieure de l'utérus. Il y avait quelques filets de sang dans ce sinus, mais nul vestige de sang dans ceux du côté gauche. Chacun des ovaires de cette femme avait beaucoup de petites vésicules ovales parsemées de vaisseaux sanguins; les moindres étaient de la grosseur d'un grain de chénevi allongé; il y en avait aussi de blanches, sur-tout à l'extrémité de l'ovaire

---

(1) In vetere scholâ hoc ligamentum passim pro canali habitum est, per quem testis muliebris semen suum effunderet, et eo ævo *ductus ejaculantis nomine venit*. Haller Phys. L. 28. §. 35. Adnot. Editor, gauche,



gauche. Une de ces vésicules égalait la grosseur du pouce. Etait-ce une hydatide ou une vésicule ovaire dégénérée? 1753.

» Je me garderai bien de conclure que cette construction soit universelle; mais cette observation servira à prouver qu'il peut y avoir des sujets chez lesquels il se rencontre une communication entre les ovaires et l'utérus par le canal déférent des anciens; ce qui donnerait encore la solution de ce problème si difficile que nous offre l'observation de M. Weetbrecht, anatomiste, de l'Académie de Petersbourg (1), qui a trouvé dans une jeune femme qui avait eu un enfant, les deux extrémités des trompes fermées en entier et point de vestiges de pavillon frangé.

---

*Relation de deux grossesses extraordinaires; par*  
M. LECAT (2).

« Le sieur Pecquinat, homme d'affaires de M. le Baron d'Openheim, Brigadier des armées du Roi, épousa, le 8 janvier 1748, à l'âge de trente ans, une

---

(1) Lego eas lacinias, tubæ videlicet in femina de fuisse, et omisit in iconibus J. Schwammerdam. Haller ibid. Qui eundem Weetbrecht indicat ita ut nulla mentio tubarum obturationis habeatur. Adnot. Editor.

(2) Le Mémoire de M. Lecat, dont je présente ici le sommaire, est accompagné de cinq lettres de M. Beirier, de Creci en Brie; d'un Mémoire qui paraît être de M. Pecquinat, mais qui n'est pas signé; d'un Mémoire et d'une note de T. II, 1751 à 1760. E

1755. demoiselle de Jouarre, près Meaux en Brie, âgée de trente-neuf ans.

» Environ deux mois après son mariage, madame Pecquinat eut les symptômes ordinaires de grossesse; ils furent même accompagnés d'oppression et de maux de reins considérables qui lui firent perdre son embonpoint : elle fut saignée, et ces accidents se calmèrent. Vers le 25 juillet, terme d'environ quatre mois de grossesse, elle sentit remuer son enfant avec force, et elle continua de grossir dans la proportion ordinaire. Son sein, considérablement augmenté, donna quelques gouttes de lait; elle fut saignée en septembre, sixième mois de sa grossesse. A la fin d'octobre elle eut les jambes enflées et des varices, accidents assez ordinaires en pareil cas.

» Le 25 décembre, terme naturel de sa gestation, elle fut prise de grandes douleurs de reins, et la sage-femme fut appelée. Le travail n'avancant pas, elle fut saignée de nouveau. Le 27, les eaux percèrent et coulèrent à la quantité de quatre livres environ.

» La matrone, appelée de nouveau, trouva le ventre descendu; elle ne douta pas que l'accouchement ne dût s'opérer incessamment. A minuit les douleurs se calmèrent; le 28 elles recommencèrent de nouveau. On répéta la saignée : le ventre remonta et les douleurs s'évanouirent. Madame Pec-

M. Terrède, maître en chirurgie à Jouarre, toutes pièces justificatives de la relation ci-dessus.

Un fil conteuu dans une de ces lettres donne la grosseur du ventre de madame Pecquinat. La longueur de ce fil est de six pieds deux pouces. La Dame alors était à cinq ans six mois de grossesse. *Note de l'Éditeur.*

quinat se remit en peu de temps de toutes ses 1755.  
 fatigues, continua de grossir et de sentir les mouve-  
 ments de son enfant. Les choses traînant en lon-  
 gueur, M. Pecquinat consulta M. le Chirurgien des  
 Mousquetaires gris, qui l'assura de la réalité de la  
 grossesse. M. Winslow étant venu à peu de dis-  
 tance de Jouarre, M. Pecquinat lui mena son épouse.  
 Ce grand anatomiste la trouva grosse; mais le terme  
 de seize mois où elle était alors lui fit croire qu'elle  
 reportait trop loin le principe de sa grossesse. Trou-  
 vant d'ailleurs cette dame dans un état de santé par-  
 faite, il lui conseilla de s'abstenir de tout remède  
 actif.

» Toute l'année de 1750 se passa de même. Enfin,  
 le 5 janvier 1751, le trente-quatrième mois de sa  
 grossesse, les douleurs recommencèrent et se cal-  
 mèrent promptement; elles reprirent du 6 au 7, à  
 la suite d'une promenade assez longue: le ventre  
 s'affaissa; il survint un flux d'urine, et madame  
 Pecquinat accoucha heureusement d'un garçon,  
 après trois ans trois mois de grossesse.

» L'enfant cependant n'avait que la taille de ceux  
 qui naissent vigoureux à neuf mois: il ne fut ac-  
 compagné d'aucune mole, d'aucun corps, ni fluide  
 étranger; mais, ne voulant ni téter ni avaler les ali-  
 ments qu'on lui présentait, il mourut le quatrième  
 jour en rendant par la bouche un sang glaireux.

» Les couches de madame Pecquinat eurent les  
 suites les plus heureuses, et durant quatre mois  
 elle jouit de la santé la plus brillante.

» A la fin de mai 1751 elle eut tous les signes d'une  
 nouvelle grossesse confirmée par l'accroissement du  
 ventre; mais, comme si cette espèce de prodige était  
 passé en habitude chez elle, elle a vu arriver le  
 terme de neuf mois non-seulement une fois, mais

2756. encore sept fois, sans aucun symptôme qui annonce un accouchement prochain; et voici soixante-trois mois, ou cinq ans trois mois de cette seconde grossesse. Une inutile envie d'accoucher tous les neuf mois est la seule incommodité qu'elle éprouve, et l'on attend à quelque une de ces révolutions un accouchement plus heureux encore que le premier.

» M. Baron, célèbre médecin de Paris, a fait faire sur les lieux des informations juridiques de tous les faits que je viens d'avancer, et dont on a dressé une espèce de procès-verbal signé d'un grand nombre de témoins, gens de l'art, magistrats; ainsi on peut en regarder toutes les circonstances comme absolument certaines. »

Satisfait d'avoir exposé des phénomènes bien extraordinaires, je ne suivrai pas M. Lecat dans l'explication qu'il tente d'en donner. La nature est pleine de mystères, et l'œuvre de la reproduction des êtres est un secret qu'elle s'est réservé. J'adopterai donc les conclusions de son Mémoire qui me paraissent d'une grande vérité : « On n'exigera pas de  
 » moi, dit cet homme célèbre, de remonter aux  
 » causes premières; nous serions trop heureux si,  
 » dans l'explication des effets physiques, nous étions  
 » sûrs de remonter à leurs véritables causes se-  
 » condes. »



*Observationes aliquot circa opinionem, de partium potestate vegetativa, et conversione in animalcula; auctore BEYER.* 1752.

C'est-à-dire : *Quelques Observations sur l'opinion de la puissance végétative des parties, et leurs conversions en animalcules; par M. BEYER, de Nimègue.*

« Il est reconnu depuis long-temps, dit l'estimable auteur que je traduis, que si on abandonne à la fermentation putride des portions de végétaux ou d'animaux préalablement plongées dans l'eau, peu de jours après on découvre dans ce fluide des animalcules de figure ronde ou ovoïde, transparents, qui s'y meuvent avec célérité et s'accroissent avec le temps, et de manière à différer singulièrement entre eux pour la grandeur.

» Quelques philosophes soupçonnèrent que ces animalcules étaient des parties détachées des substances animales ou végétales, et que dans les éléments des corps il y avait une puissance végétative en vertu de laquelle les parties d'un végétal, séparées par la putréfaction, s'animalisaient et se convertissaient en animaux vivants; que ces nouveaux animalcules périsaient, et que de la résolution de leurs parties naissaient d'autres animaux beaucoup plus petits que les premiers.

» Ce sentiment contrarie l'opinion d'autres philosophes, qui estiment que l'air est rempli d'insectes infiniment petits; que ces insectes déposent leurs œufs dans l'eau qui contient des substances putréfiées, et que ces œufs sont le principe des insectes que de bons microscopes y font découvrir.

1753. » Les premiers, pour réfuter pleinement cette assertion, ont prétendu que les substances animales ou végétales, plongées dans l'eau et abandonnées ainsi à la putréfaction, présentaient les mêmes phénomènes dans des vases exactement fermés que dans des vases découverts. Ils eussent puissamment corroboré leur opinion, si cet énoncé était certain; mais il fallait répéter ces expériences avec une attention scrupuleuse, pour en conclure authentiquement.

» Dans cette vue, j'ai tenté, dans les mois de mai, juin, juillet et août de 1751, et les mois de septembre et octobre de 1752, les expériences ci-après:

» Je me suis procuré un certain nombre de cristaux de montre dont les bords fussent bien unis. J'y ai adapté des couvercles en verre plat qui excédaient un peu le diamètre de mes cristaux. On conçoit qu'en emplissant d'eau ces petits vases, et de manière que les couvercles touchent à l'eau, il sera au bout de quelques jours difficile d'en séparer les couvercles.

» Je mis donc dans ces cristaux remplis d'eau, des fragments de feuilles de tilleul, de gramen, de mûrier que j'avais sous la main, et préalablement fait cuire, et je les couvris de mes petits plateaux de verre; mais je ne les scellai pas.

» Dans de pareils cristaux je mis les mêmes substances de l'expérience précédente, mais je ne les couvris pas; et, comme une petite portion d'eau se dissipait chaque jour je la remplaçais par quelques gouttes d'eau de pluie.

» Dans d'autres cristaux, je mis du bouillon à la viande; dans d'autres de la chair crue de veau, de mouton, des vers hachés; dans d'autres des

portions de poissons, perche, brochet ; je les em-<sup>17531</sup>plis d'eau bouillante et les couvris sur-le-champ.

» Enfin, dans d'autres cristaux, je mis de pareilles substances, je les emplis d'eau, mais je les laissai découverts.

» Lorsque la putréfaction fut bien constante, je pris une gouttelette de chacune des liqueurs, dans les vases qui étaient restés découverts, et la mis sur un verre plane ; à l'aide du microscope, je vis nager avec vivacité une infinité d'animalcules comme l'avaient observé Leuwenhoek et autres physiciens avant moi. Dirigeant ensuite les mêmes expériences sur les liqueurs dont les vases avaient été couverts, je n'y découvris aucun animalcule vivant et nageant avec vivacité dans le fluide.

» Je commençai à suspecter l'opinion relative à la puissance végétative des molécules des corps organisés et leur conversion en animalcules. Néanmoins une goutte de bouillon délayée d'un peu d'eau, m'a présenté des animalcules vivants comme dans les premières expériences ; mais examinant scrupuleusement et mes cristaux et leurs couvercles, je me suis convaincu que tous ne cloaient pas exactement, et qu'il était possible que des animalcules s'y fussent introduits du dehors, car dans ceux qui cloaient parfaitement je n'en ai reconnu aucuns.

» Peut-être aurai-je employé un mauvais procédé, négligé quelque précaution ; cependant j'ai répété cette année ces expériences avec des vases qui fermaient exactement, et je n'ai découvert aucun animalcule vivant.

» Je me propose de recommencer mes expériences l'année prochaine, depuis le printemps jusqu'à l'automne ; mais j'emploierai des vases d'une plus grande capacité, pour voir si de plus grandes masses d'eau

1755. et de matières fermentescibles, ne présenteraient pas des résultats plus sensibles que de petites quantités ; et il faudra attendre jusqu'à ce temps, pour prononcer de quel côté se trouve la vérité.

---

*Lettre sur la Maladie de M. De G..... ; par*  
M. LECAT.

On vous en a imposé, Monsieur, quand on vous a rapporté que les huit chirurgiens appelés en consultation pour M. de G. avaient désapprouvé ma conduite. Ils ont fait précisément le contraire, puisqu'ils ont déclaré que j'avais agi conformément aux règles de l'art, en essayant de conserver la jambe malade, et que j'avais employé tout les moyens propres à réussir.

» ..... Le 24 juin 1755, à onze heures et demie du soir, M. de G. ...., rapidement emporté par les chevaux qui traînaient son phaéton, et ne doutant pas qu'ils n'eussent pris le mors aux dents, sauta hors de sa voiture et tomba à faux sur le pied droit. Il se luxa cette partie si complètement, que le tibia, le péroné, l'astragale sortirent tous trois de la peau de la longueur de deux travers de doigts du côté de la malléole externe, avec rupture des tendons des muscles péroniers ; le pied était replié vers le dedans de la jambe.

» Je fus appelé sur-le-champ, et je trouvai un confrère qui avait déjà prevenu le blessé, sur la nécessité de l'amputation qu'il croyait inévitable..... Après un mûr examen, je déclarai que je ne trouvais point de nécessité actuelle de faire cette amputation ; qu'il falloit réduire la luxation, tenter la guérison complète, et attendre que les accidents nous imposassent la nécessité de prendre un parti aussi violent. «



M. Lecat expose ensuite d'une manière très-lumi- 1753.  
neuse , les circonstances qui rendent l'amputation né-  
cessaire; et après avoir montré que le malade n'était nul-  
lement dans le cas désespéré dont il s'agit, et rapporté  
un bon nombre d'exemples de luxations plus graves ,  
qu'on était parvenu à guérir sans amputation, il con-  
clut qu'il n'avait pas dû se déterminer à couper la  
jambe dans le moment de l'accident.....

» Sur la seule tumeur qu'il y avait des gens de l'art  
qui croyaient cette opération nécessaire , on appela  
un chirurgien de Paris. Il approuva publiquement,  
et dans vingt conversations , nos procédés.....

» ..... Qu'il ait tenu , comme on le dit , un langage  
différent à quelques personnes , c'est ce que la bonne  
opinion que je dois avoir d'un homme d'honneur et  
d'un chirurgien instruit m'empêcheront toujours de  
croire.

» ..... Malgré les accidents qui s'étaient manifestés  
durant les vingt premiers jours de la maladie , nous  
commencions à concevoir l'espérance d'une guérison  
parfaite..... Le 54<sup>e</sup> , le malade abusa du régime : il  
survint un petit abcès sous l'ancienne plaie qui était  
presque fermée. Je profitai de l'ouverture pour son-  
der l'intérieur , je n'y reconnus aucun os découvert,  
et par conséquent aucun sujet de désespérer de la  
guérison.

» Il survint un érysipèle qui gâta un peu nos plaies ;  
et il se fit le 48<sup>e</sup> une espèce de cui-de-poule au-dessous  
de la plaie de la malléole interne. J'en fis l'ouverture  
et sondai de nouveau l'articulation : je ne reconnus  
aucune dénudation.

» De nouvelles erreurs de régime amenèrent un  
érysipèle nouveau , de nouveaux ulcères , des désor-  
dres enfin , assez graves pour faire perdre tout espoir  
de guérison et déterminer à l'amputation.

1753. M. Lecat termine cette longue épître , qui est une véritable dissertation chirurgicale , par les conclusions suivantes : « On sait que tous mes confrères m'ont approuvé dans l'une de ces décisions ; comme elles étaient toutes deux fondées sur des principes également solides , je suis certain qu'ils eussent appuyé la première de leurs suffrages , s'ils eussent été appelés dans ces premiers moments qui m'en ont fournis les motifs ; et je puis vous assurer , Monsieur , que je n'ai pas empêché qu'on ne les appelât..... Mes malades ne peuvent me faire un plus grand plaisir , que de m'associer mes confrères , sur-tout dans des cas aussi graves que celui-ci. — J'ai l'honneur d'être , etc.

---

1754. *Corps trouvé dans le blanc d'un œuf frais ;* par  
M. RIBARD , négociant.

Ce corps noirâtre , dur , réniforme , pouvait avoir six à sept lignes de longueur et trois et demie de largeur. De la partie supérieure et interne partait un petit cordon blanchâtre , de dix à douze lignes de longueur sur une ligne d'épaisseur ; telle est l'idée qu'en présente la figure jointe au mémoire dont j'offre ici l'extrait.

Mon intention , ajoute M. Ribard , était d'ouvrir ce corps , et de rechercher s'il ne renfermait rien d'organique. Je l'avais en conséquence mis tremper dans un verre d'eau ; mais l'eau fut jetée par inattention , et avec elle disparut mon phénomène.

Je supprime les explications que M. Ribard tente de donner de ce phénomène , parce que ce sont des hypothèses qui , bien qu'ingénieuses , ne sont accompagnées d'aucunes preuves.

*Observation d'un délire fébrile d'abord , et permanent 1754. après la guérison de la fièvre ; délire dont on a cru découvrir le principe dans les désordres du bas-ventre ; par M. LECAT.*

» N. , maître potier à St. - Adrien , près le Port-St.-Ouen , tomba dans une maladie qu'on attribua au plomb dont se compose le vernis qu'on applique sur les vases de terre.

» Cette maladie lui occasionna le délire qu'il conserva lorsque la maladie fut terminée.

» Il vint à l'Hôtel-Dieu pour une autre maladie , et en sortit guéri ; mais il n'en resta pas moins fou. Il s'imaginait toujours conduire une charrette ou des chevaux , et faisait incessamment le tapage d'un charretier embourbé.

» Après quelques mois il fut repris de la fièvre et mourut.

» A l'ouverture de son corps , faite le 26 avril 1744 , je ne trouvai rien d'extraordinaire dans le cerveau ; mais dans le bas-ventre , je remarquai que toute la surface interne du colon était parsemée de taches violettes , noires comme de fortes ecchymoses. Les membranes musculuse et nerveuse n'en étaient point atteintes. La vésicule du fiel , pâle , avait des taches pareilles ; tout le reste était sain.

» Cette observation se joint à beaucoup d'autres , pour prouver que le principe du délire a souvent , ainsi que la folie , son siège dans le bas-ventre.

» La dénomination d'hypocondriaque , que les anciens donnaient à certains malades atteints de vapeurs , souvent bien voisine de la folie , prouve qu'ils avaient reconnu que ces dérangements avaient leur origine dans les organes nerveux situés au-dessous de la poitrine.

1754. *Sur un Philtre d'une espèce singulière ; communiqué par M. LECAT.*

Si le radical de ce terme est le mot *ειλέω*, j'aime, on peut donner le nom de philtre à tous les moyens que la passion et la crédulité ont mis en usage pour captiver un objet aimé, ou soumettre un cœur rebelle. Parmi ces moyens, il en est beaucoup de ridicules ; mais il en est aussi de dangereux : celui que M. Lecat communiqua à l'Académie, d'après une lettre de M., manqua de coûter la vie à celui qui en fit l'essai. La manière naïve dont cette lettre est écrite, m'engage à n'en changer les expressions que le moins qu'il me sera possible.

« Un paysan des environs du Havre se présenta d'abord à M. H., et lui fit exhibition d'un *καυλος* d'une noirceur et d'un volume prodigieux. Le malade répondit aux questions de l'examineur, que c'était une bête qui l'avait mordu tandis qu'il dormait, et son oncle donnant des témoignages de sa sagesse avec un certain air de naïveté, persuada M. du fait attesté par le pauvre affligé ; en conséquence, il obtint un billet pour être admis à l'hôpital...

» Je faisais ma visite lorsque ce campagnard arriva. Je ne le cri s point sur sa prétendue morsure, quoi qu'il m'en dit, et au premier coup - d'œil, je jugeai que la *bête* qui l'avait mordu portait une coiffe.

» Sur-le-champ je fis prier M. le chirurgien de venir pour lui faire des scarifications.

» En se disposant à inciser, l'opérateur s'aperçut d'une ligature vers le pubis et prit ses ciseaux pour la couper. Comment, dit-il au patient, c'est un lien de fer ? *Ah ! oui, c'est ma bague que j'y ai boutée depuis quatre jours.* Pourquoi ? repliqua le chirurgien.

*Comme la bête était venimeuse , je craignais , répar-* 1754  
tit le paysan , *que le venin ne gagnit le ventre.* Nous employâmes la lime , nous fîmes les incisions nécessaires... Nous pansâmes avec l'eau-de-vie camphrée , le sel ammoniac , l'onguent de styrax , et le malade guérit heureusement dans l'espace de deux mois....

» Ce n'est point la première fois , Monsieur , que pareille aventure est arrivée au Hâvre. Monsieur d'Erchigny , notre ancien Intendant , dit avoir connu un matelot à qui l'on fit , il y a quarante ans , la même opération pour semblable cas.... L'on est ici fort crédule ; on y croit aux sorciers , aux amulettes , aux talismans ; trop heureux si cette faiblesse n'était le partage que de la classe ignorante , et ne se rencontrait quelquefois chez des hommes que leur naissance et leur éducation semblerait devoir en affranchir.

---

*Mémoire sur les Fièvres malignes qui régnèrent à Rouen à la fin de 1753 et au commencement de 1754 ;*  
par M. LECAT.

A la fin de novembre 1753 , on a vu commencer dans notre ville une maladie maligne dont les ravages se sont étendus jusqu'en février 1754. L'importance de cette maladie m'a engagé à en tracer ici le caractère ; et , pour mettre de l'ordre dans mon travail , je partagerai ce Mémoire en deux parties.

Dans la première je décrirai non-seulement la maladie régnante , mais je ferai voir les rapports qu'elle a avec celles des années précédentes.

Dans la seconde je montrerai que ces maladies , que l'on nomme malignes , ne sont que des maladies externes , reportées sur l'intérieur.

Les hommes de l'art qui ont exercé la médecine dans cette ville depuis long-temps, ont observé que depuis trente ans les fièvres malignes s'étaient singulièrement multipliées, que la température atmosphérique avait été excessivement sèche.

Après l'été magnifique de 1745, on vit régner des flux de sang épidémiques accompagnés de fièvre vive, prostration des forces, dégoût et nausées, hoquet; ces derniers, préludes d'une mort prochaine. Le siège du mal était l'estomac, les intestins et sur-tout le colon que l'on trouvait gorgé de sang noirâtre.

Peu de saignées au début, les delayants, les tempérants, les mucilagineux avaient des effets salutaires; les purgatifs et les irritants étaient pernicioeux.

En 1754 cette maladie affreuse fut remplacée par des affections rhumatismales fébriles; plusieurs se terminèrent par des dépôts phlegmoneux, érysipélateux et par des escarres gangréneuses.

En 49, 50, 51, il commença à régner des fièvres malignes dont plusieurs furent accompagnées de vives coliques. Une légère diarrhée était salutaire. Les maladies s'étendaient à quarante jours; on trouvait des ecchymoses, des épanchements de sang à l'estomac et aux intestins.

Les petites véroles furent également fréquentes et dangereuses.

En 1753 et 54, les fièvres malignes gastriques reparurent épidémiquement et enlevèrent un grand nombre de malades.

J'y distingue trois périodes: 1<sup>o</sup> à l'invasion, lassitudes, douleurs articulaires, fièvre, sueur; 2<sup>o</sup> fièvre continue avec redoublements, maux de tête violents,

exacerbés avec la fièvre ; 5<sup>e</sup> toux, maux de gorge, nau- 1754  
sées, langue sèche, noire, délire, stupidité, éruptions  
miliaires, mélancolie, terreur, voix extraordinaire.

Durée. 50 — 40 jours.

Traitement. Quelques saignées au premier début,  
dilutum de casse émétisé, de deux en deux jours ;  
tisanes simples, lavements pareils.

Contre l'affaîssement, l'eau sucrée et le vin.

Convalescences longues, ressentiments légers, mais  
prolongés, des divers symptômes de la maladie ; pu-  
sillanimité.

## DEUXIEME PARTIE.

J'ajouterai à l'histoire succincte que je viens de pré-  
senter, que j'ai trouvé dans les cadavres de ceux qui  
avaient succombé, et dont j'ai fait l'ouverture, des  
signes évidents d'inflammation, de suppuration, de  
gangrène, beaucoup d'engorgements glanduleux.

» Quand on sait qu'une simple inflammation exté-  
rieure peut produire la douleur, la fièvre, le délire,  
la mort, que l'on reporte le même principe inflamma-  
toire sur des organes vitaux, et qu'on estime les ravages  
qu'il sera capable de produire !

» Toute la malignité des epidémies consiste donc  
dans cette inflammation ardente attachée à des orga-  
nes très-nerveux et essentiels à l'existence, et les  
diverses espèces dépendent des différents degrés de  
l'inflammation, de la diversité et du nombre des par-  
ties attaquées. L'inflammation portée en 1750, 57 et  
48 sur les organes de la digestion, a produit les es-  
quinancies gangréneuses sur les poulmons, les pé-  
ripneumonies malignes, etc., etc.

En 1712, quelques-unes de ces maladies donnèrent  
pour résultat des adhérences de la plèvre et des poul-

4754. mons gorgés de sang. La douleur fixe au sternum a indiqué l'inflammation et la suppuration du péricarde.

» Dans l'épidémie de 1753 et de 1754, qui fait l'objet principal de ce Mémoire, j'ai reconnu que son principe était une inflammation herpétique attachée spécialement à l'estomac et aux intestins. Et comme l'herpes lui-même a divers degrés de férocité, que la disposition du malade peut ajouter de son côté à l'activité de la maladie, on voit comment et pourquoi ces affections peuvent devenir si rapidement mortelles.

» Pendant la durée de l'épidémie, la nature sembla vouloir nous dévoiler son secret en nous montrant dans des érysipèles herpétiques à la face, l'ennemi désastreux qui avait fait tant de victimes.

» En janvier 1749, j'eus occasion de suivre un malade qui éprouva une ébullition par plaques répandues sur la face et autres parties du corps. Les plaques disparurent et la fièvre se développa; elles se manifestèrent de nouveau et la fièvre cessa, justifiant ainsi par des preuves sensibles, les principes que j'ai établis.

» Ce qui sert encore à prouver que le principe herpétique était celui de l'épidémie dont il est question, c'est que le traitement qui a réussi est celui qui sert utilement à combattre l'herpes externe: la saignée au début, l'émétique en grand lavage, et plutôt comme résolutif que comme vomitif, des boissons délayantes si analogues aux lotions extérieures, etc.

» Il a été quelque fois nécessaires dans la circonstance d'un affaïssement et d'une insensibilité universelle, d'employer de puissants excitants. C'est ainsi que j'ai sauvé un malade que l'on croyait perdu, en lui faisant prendre en une prise six onces d'eau de mélisse spiritueuse; et un ecclésiastique véridique m'a assuré avoir préservé presque tous ses paroissiens



siens , en leur faisant prendre intérieurement un petit verre d'esprit de térébenthine qui provoquait des sueurs abondantes. 1754.

» Mais les exceptions ne sont pas la règle , et cet exemple n'est offert que pour montrer que les ressources de la nature sont infinies ; et que , conformément à la maxime du père de la médecine , *aux maux extrêmes il faut opposer les remèdes les plus puissants*, Hipp. aph. §. 1. 6.

---

*Observations d'Animaux vivants trouvés dans des blocs de pierre, et sans aucune communication sensible avec l'air atmosphérique ; lues à l'Académie*  
par M. LECAT.

En 1755 , le sculpteur du roi d'Espagne , exploitant un bloc de marbre de couleur rousse pour en sculpter un lion , trouva dans le centre du bloc deux cavités dans chacune desquelles il y avait un vers vivant et qui n'avait aucune issue au dehors. Ces insectes paraissaient s'être nourris de la substance même du marbre dont ils avaient la couleur. Un des deux tiré du bloc fut remis dans un autre morceau du même marbre , et y a vécu trois mois. Le célèbre M. Ullon , compagnon de voyage de MM. nos académiciens envoyés au Pérou pour déterminer la figure de la terre , a été témoin oculaire de ce fait , et l'a mandé à M. le président de Robien , qui l'a communiqué à M. Dubocage , notre associé , par une lettre du 21 février 1754. Il serait difficile aux plus incrédules de révoquer en doute de pareils témoignages. 1755.

La lecture que j'en fis l'an passé , à une de nos assemblées , rappela à M. Leprince , sculpteur , et l'un de nos collègues , une observation pareille.

Tome II , 1751 à 1760.

F

2755. » Des maçons travaillant à Ecreteville , au château de M. De Larivierre-Lesdo , père de M. le président de Valiquerville , désirant partager en deux une pierre très-dure , longue de quatre pieds environ , sur deux pieds d'épaisseur , y firent une entaille tout au tour avec le ciseau , et achevèrent la séparation avec des coins de fer. La pierre éclata , et on fut bien surpris de trouver au centre une cavité de la grandeur d'une aveline , remplie exactement par un petit crapaud , qui , dès qu'il eut reçu l'impression de l'air , se développa de lui-même et prit l'essor.

» Peyssounel , médecin-botaniste à la Guadeloupe , ayant été instruit qu'au fond d'un puits que l'on creusait au quartier Saint-Bertrand , île Grande-Terre , on avait trouvé des grenouilles vivantes , se fit descendre dans le puits , à soixante-dix pieds de profondeur. Il assure qu'il avait fait travailler à la roche de madreporas qui s'y rencontre , et en avait tiré lui-même de petites grenouilles vertes.

Il ajoute avoir appris que dans le même quartier , d'autres puits avaient offert le même phénomène.

Le fait suivant (1) , qui m'a été communiqué par un témoin oculaire et bien digne de foi , vient se ranger dans la même classe.

Un menuisier varlopat un morceau de bois refendu d'une poutre qui avait plus de cent ans de service , sans compter l'âge de l'arbre lors de sa première exploitation , aperçut sous la trace de sa varlope un changement de couleur dans le bois , dans une longueur d'un pouce et demi et une largeur de plusieurs lignes. En poursuivant son travail il découvrit une cavité de laquelle sortit une mouche qui , se trouvant libre , s'envola aussitôt.

M. Lecat continue ainsi : » Quant à l'explication de

---

(1) Note du Rédacteur.

tes phénomènes, il faut convenir qu'ils présentent les plus grandes difficultés. S'il ne s'agissait que d'expliquer comment ces animaux ou leurs œufs ont pu se trouver enfermés dans la pâte de ces pierres encore molles, ou déposés sous l'écorce de la plante jeune et recouverts par l'addition successive des couches corticales et ligneuses, on trouverait matière à dissertar, et on pourrait dire des choses satisfaisantes, mais comment expliquer le développement du germe, l'accroissement et la prodigieuse durée de la vie de ces animaux, au-delà des bornes ordinaires de celles de leurs congénères soumis à l'action atmosphérique et parcourant librement tous les degrés de leurs développement et même de leur métamorphose ? On sent qu'il est plus facile ici de s'égarer dans la vaste région des hypothèses, que de donner une solution claire, et propre à satisfaire la raison. «

---

*Second Mémoire sur les Fièvres, et les Fièvres malignes spécialement ; par M. LECAT.*

Quoique ce second mémoire soit infiniment plus étendu que le premier, l'extrait que j'en présenterai sera proportionnellement plus court, parce que le premier, riche en faits et en observations, eût perdu de la moindre soustraction qu'on en aurait faite ; et que celui-ci, plein d'érudition à la vérité, mais d'érudition consacrée à l'établissement et à la confirmation d'un système presque par-tout hypothétique, montre beaucoup plus la subtilité et la fécondité de son auteur, qu'elle n'établit des règles utiles de pratique.

L'auteur a divisé son mémoire en huit sections.

§. 1. Il y combat le sentiment des humoristes exclusifs, classe de philosophes qui a long-temps prévalu, mais dont la saine médecine a fait justice depuis

1755. long-temps. On peut en effet dire du principe des maladies, ce que le père de la médecine disait de ceux du corps humain : « *Principium corporis mihi quidem nullum esse videtur, sed partes omnes per æquo principium omnesque finis. Descripto namque circulo principium non invenitur; eadem que ratio morborum in toto corpore.* » De loc. In homine; c. 1.

§. 2. En combattant un préjugé, dit notre estimable collègue, gardons-nous bien de donner nous-mêmes dans un autre. Les esprits sont sans doute le principe le plus universel de la santé et des maladies; mais ils ne sont pas les seuls : le nombre et la variété des parties solides dont se compose le corps humain, les altérations multipliées dont elles sont susceptibles, montrent combien il serait injuste de les compter pour rien dans la production et le développement de nos maladies.

§. 3. Il est spécialement consacré à la pathologie des tumeurs inflammatoires et des maladies aiguës qu'elles produisent. On peut en déduire ces corollaires de pratique, que le principe des phlegmasies extérieures est le même que celui des phlegmasies internes; mais que la sensibilité et l'importance de ces dernières rendent les résultats beaucoup plus redoutables.

§. 4. Il contient une théorie des fièvres. » La douleur est le seul vice réel dans l'économie animale; et comme toute inflammation de parties nerveuses produit la douleur, et que la douleur produit la fièvre, toute inflammation la produit également; l'agent principal est l'éréthisme douloureux... Les nerfs et leurs enveloppes sont les conducteurs du fluide sensitif et du fluide moteur; mais c'est dans les premiers que réside le pouvoir qui produit l'éréthisme... L'affluence inégale du sang et des esprits interceptés par ce même

éréthisme , donnent la raison du frisson ; la cessation 1755.  
de l'éréthisme rétablit la chaleur.

§. 5. Origine des maladies et particulièrement des maladies contagieuses.

» Le fluide animal qui , lié à l'âme par l'Être-Suprême , devient l'instrument des mouvements et des sentiments , est lui-même intimement lié à une lymphe gélatineuse qu'on appelle suc nerveux. Cette gelée et son esprit sont généralement répandus dans l'air et dans tous les mixtes où nous les puisons.... La bonne constitution de ce fluide dépend de la juste consistance de cette gelée , que bien des causes peuvent vicier.... Nous appelons substances contagieuses celles qui sont capables de produire cet effet : la marche irrégulière des saisons , les effluves des marais , les éruptions volcaniques , les putréfactions animales , les vapeurs des mines , etc. , etc.

§. 6. Source de ces fluides contagieux. Ce paragraphe commente en quelque manière les principes énoncés au précédent. Il montre que l'homme lui-même est pour l'homme un principe terrible de destruction.

§. 7. Voies par lesquelles les principes contagieux s'introduisent dans l'économie animale. Ce sont les mêmes par lesquelles nous renouvelons sans cesse et nos solides et nos humeurs : les voies de la respiration et celle des aliments... La matière contagieuse introduite par les voies aériennes produira toutes les lésions possibles des poumons ; et , si leurs molécules sont assez subtiles pour pénétrer leurs tissus et s'insinuer dans leurs vaisseaux sanguins , quel sera le terme de leurs ravages ? Le cerveau lui-même ne sera pas épargné ; et la lymphe gélatineuse et nerveuse , altérée dans l'organe même qui la prépare , portera

1755. Je désordre et la confusion dans toutes les parties de l'individu.

» Les organes de la digestion présentent une route plus difficile , et plus de moyens d'atténuer et d'énerver le principe contagieux : on sait d'ailleurs que des poisons subtils , quand ils sont introduits par des blessures , peuvent être avalés impunément. Mais enfin , si le poison est assez actif pour triompher de tous les obstacles , il n'est plus de bornes à ses effets désastreux.

Ajoutez l'affinité spéciale du délétère avec les esprits de tel ou tel organe , et on aura un nouveau motif de la préférence avec laquelle l'infection l'épargne ou l'envahit.

§. 8. La transpiration des esprits est un point de pathologie aussi important que celle des humeurs est peu digne de l'attention des praticiens.

» On attribue avec raison un grand nombre de maladies à des transpirations supprimées , mais c'est de celle des esprits qu'il faut l'entendre.

Les excrétiens des humeurs se suppléent parce qu'il y a une circulation des humeurs ; mais les esprits arrivés une fois aux houppes nerveuses , aux glandes cutanées , manquent de cette ressource. Ils s'y fixeront donc avec leur caractère de dépravation , tant qu'ils n'en seront pas enlevés par exhalation , et ils y exerceront toutes sortes de désordres.

Les éruptions critiques sont les portions dépravées de nos esprits , portées au dehors par les mouvements victorieux de la nature..... L'effet heureux de l'émétique , des purgatifs , des vésicatoires , est particulièrement dû à l'enlèvement de ces esprits viciés , des houppes nerveuses de l'estomac , des intestins , de la peau..... J'attribue à la même cause les éruptions produites par les passions violentes , la colère , la terreur ; et dans ces divers cas la guérison absolue ne

peut avoir lieu qu'autant que les esprits dépravés sont 1755.  
complètement enlevés , et qu'il ne reste plus d'étin-  
celle capable d'occasionner un nouvel incendie.

---

*Polydædala Natura* , c'est-à-dire : *La Nature féconde  
en merveilles , etc.*

Ainsi commence une dissertation latine de M. 1756.  
Klinckenbergh, docteur médecin à Nimègue, adressée  
à l'Académie par M. Beyer , l'un de ses membres ,  
et présentant l'histoire et la description d'un monstre  
né près de Nimègue , le 24 août 1756.

L'épouse de J. Jacobs , demeurant au village d'Ha-  
tert , près Nimègue , après plusieurs couches heu-  
reuses , étant de nouveau enceinte de sept mois , sen-  
tit le 25 août , en rentrant à sa maison , les symptômes  
d'un accouchement prochain. A défaut de matrone  
elle appela sa voisine , femme sans expérience , qui  
apercevant les quatre pieds qui se présentaient à-la-  
fois , courut effrayée chercher une autre voisine , et  
lui abandonna l'accouchée , le monstre et son placenta.  
Celle-ci fit la ligature du cordon ombilical qui était  
unique , et donna des soins à la mère qui n'a cessé de  
jouir ( jusqu'à la date de la dissertation ) d'une santé  
excellente.

M. Klinckenbergh était alors dans le voisinage ; et,  
conduit par la curiosité , il examina cet avorton mons-  
trueux et en fit la description suivante :

Il présente deux enfants de sexe féminin , parfaite-  
ment pareils en grandeur et intimement collés par  
le ventre. Deux poitrines où les papilles sont appa-  
rentes ; deux têtes , quatre mains , quatre pieds bien  
distincts ; un seul cordon ombilical se présentait à la  
commisure inférieure des deux corps , et communi-  
quait avec eux.

1756. La hauteur totale était de treize pouces et demi , et la largeur de sept pouces et demi. ( Il s'agit ici du ponce du Rhin , mesure un peu plus petite que celle de Paris , puisque le pied du Rhin est à celui de Paris comme 1590 sont à 1440. )

La Martinière, Dict. Géogr.; art. mesures.

M. Klinckenbergh n'ayant pu déterminer le père à lui vendre cet avorton , obtint au moins la liberté de l'injecter et de le renfermer dans un vase plein d'une liqueur spiritueuse , afin que cet infortuné pût le montrer aux divers marchés et en tirer quelque bénéfice.

---

*Lettre de M. l'abbé Jacquin à M. Lecat , sur la suffocation occasionnée par la vapeur du charbon , et les moyens de réparer ses funestes suites.*

Cette lettre formant une dissertation de trente quatre pages in-4°, est partagée en deux parties. Dans la première l'auteur expose longuement les phénomènes de la respiration. Il essaye de montrer dans la seconde comment elle est lésée par la vapeur qui s'exhale de la braise ou du charbon en combustion , et les secours que l'art peut administrer aux infortunés qui sont soumis à son action délétère.

Je me contenterai d'exposer cette division sans analyser les raisonnements de l'auteur , parce qu'à l'époque à laquelle M. l'abbé Jacquin écrivait , on connaissait peu la nature de l'air : les gaz étaient absolument inconnus , et le mécanisme de la respiration , révélé par la chimie pneumatique , n'était pas même soupçonné.

La première attention , dit M. l'abbé Jacquin , quand on est appelé au secours d'un asphixié par la vapeur du charbon , est de le retirer de l'appartement , s'il est



possible , ou au moins d'en ouvrir les portes et les 1756.  
fenêtres pour y introduire de l'air respirable.

On le débarrasse de tous les vêtements qui peuvent le gêner , colliers , corps de baleine , ceintures , jarretières ; on lui administre l'émétique , on introduit dans ses narines , sa bouche , ses intestins , la fumée de tabac ou la vapeur du fort vinaigre ; on en fait même avaler s'il est possible. On tente les sternutatoires , on fait des frictions , on excite la sensibilité en chatouillant la plante des pieds. On tâche encore d'introduire de l'air respirable dans la poitrine , etc. , etc.

M. l'abbé Jacquin fait une grande distinction entre la suffocation qui surprend au moment de l'inspiration , et celle qui surprend à celui de l'expiration , et exhorte à n'abandonner la malheureuse victime qu'après avoir tenté long - temps tous les secours connus , et s'être bien convaincu que toutes les ressources de l'art sont désormais inutiles ; des histoires authentiques paraissant prouver que des hommes estimés morts depuis bien des heures , ont cependant été rappelés à la vie.

---

*Maladies des années 1755 et 1756 ; par M. LECAT.*

Les maladies qui ont régné pendant les mois d'août , 1757.  
septembre et octobre 1755 , ont été quelques fièvres irrégulières humorales qui se terminaient par des évacuations critiques. Quelques doux laxatifs associés aux délayants ont eu du succès. En novembre et décembre , les mêmes maladies ont continué ; mais leur durée était plus longue ; quelques-unes semblaient prendre un caractère catarrhal. L'émétique donné au début a réussi.

En janvier , février et mars 1756 , les fièvres modé-

1757. rées pour l'intensité ont été compliquées d'éruptions érépipélateuses , de maux de gorge qui se terminaient par des sueurs critiques. Il a régné aussi quelques péripneumonies plus humorales que sanguines : ces maladies ont été généralement assez bénignes.

En avril , mai et juin , on a observé des péripneumonies bilieuses , des rhumes , des pleurésies , des fièvres continues et intermittentes ; la plupart étaient de courte durée. On a encore vu régner pendant ce trimestre et même en juillet , des coliques bilieuses vertes ; les évacuations étaient symptomatiques et n'apportaient aucun soulagement. Elles étaient annoncées par des douleurs d'estomac assez vives. La saignée a réussi quand les accidents étaient aigus ; le régime doux et humectant convenait d'ailleurs. On a quelquefois employé , utilement les doux émétiques , les minoratifs.

---

*Enfant d'une taille et d'une grosseur extraordinaires ; observation communiquée par M. d'Arcourt , capitaine en second du vaisseau la Double-Union , et par M. LECAT.*

Cet enfant , âgé de neuf à onze ans , est fils de Pierre Tistaigue , mulâtre de l'île St. - Vincent. Il est d'une grandeur et d'une grosseur telles qu'il n'est personne qui ne lui donne vingt-cinq ans. Sa taille est de cinq pieds deux ou trois pouces , son embonpoint est excessif ; mais sa graisse molle et demi-fluide éprouve dans tous ses mouvements une espèce de fluctuation désagréable à voir. La ceinture de sa culotte , les poignets et le col de sa chemise forment des espèces de digues qui retiennent cette graisse et l'empêchent de s'épancher.

Il avait les bras croisés lorsque je le vis, dit le capitaine, et ils étaient presque entièrement cachés par la graisse de ses mammelles. Les personnes qui l'ont vu au bain m'ont encore assuré que les fesses lui tombaient presque sur les cuisses, et que la peau du ventre lui cachait presque les organes sexuels; tout d'ailleurs annonce en lui un enfant; il s'amuse de tout les jeux de son âge; il fume presque continuellement.

On m'a assuré encore qu'il prenait par jour environ vingt livres d'aliments, moyens bien suffisants pour entretenir et accroître ses dimensions extraordinaires.

---

*De l'Opération de la Hernie inguinale et crurale, par la dilatation graduelle de l'anneau et de l'arcade crurale; par M. Leblanc, M<sup>e</sup> en chirurgie, à Orléans.*

Le titre seul de ce mémoire est presque suffisant pour faire concevoir une opération dont M. Leblanc n'est pas l'inventeur, et qui, suivant M. Sabathier, avait été pratiquée vers la fin du dix-septième siècle, par Thévenin. M. Leblanc cite quatre exemples de personnes qu'il a ainsi opérées avec le succès le plus complet.

Méd. opér.  
Tome I.

Les avantages que l'auteur attribue à cette méthode sont 1<sup>o</sup> d'être moins douloureuse; 2<sup>o</sup> de ne pas exposer aux mêmes dangers que l'incision; 3<sup>o</sup> de prodérer aux malades une guérison radicale.

Je placerai à côté de ces promesses brillantes le jugement qu'en porte l'auteur de la médecine opératoire déjà cité.

» La réussite de cette opération ne peut rassurer sur les dangers auxquels seraient exposés ceux sur qui on oserait la pratiquer. «

*Ibid.*

1757. *Dissertation sur les maladies de l'île Sainte-Marie. — Madagascar.*

Tel est le titre d'un mémoire de vingt-deux pages in-4°, adressé à M. Lecat, et dans lequel l'auteur, M. T....., présente en trois articles particuliers, l'histoire d'une fièvre commune dans l'île de Sainte-Marie; celle de la crampe, et enfin une notice sur les coups de soleil, les flux de sang, etc., également fréquents dans le même pays.

La copie de la lettre de M. Lecat, en réponse à M. T....., annexée audit mémoire, lettre dans laquelle ce mémoire est apprécié, me dispensera d'en présenter un autre extrait.

» Il n'y a guères que huit jours, Monsieur, que je vous ai écrit, et peut-être mes deux lettres arriveront-elles ensemble.

» Je me plaignais dans ma précédente de votre longueur, je ne vous ferai pas encore beaucoup de compliments sur votre diligence dans celle-ci. Depuis tant d'années vous m'avez amassé un caméléon! quel effort! Depuis un an, moi qui suis occupé comme un forçat, j'ai rassemblé trois mille coquilles et peut-être mille insectes. Si j'étais trois mois, durant la belle saison, dans le beau pays que vous habitez, j'en aurais des milliers dans l'eau-de-vie ou le tafia.

» Je viens de lire votre dissertation à l'Académie; je me suis bien gardé de communiquer le titre d'aspirant. Allons doucement, Monsieur; pour aspirer à une place d'Académicien, il faut avoir donné d'autres preuves de son savoir et de ses mœurs.

» La première des maladies dont vous donnez la description, cette fièvre maligne ardente que vous ne connaissez pas, est tout simplement la fièvre pu-

tride, souvent accompagnée d'éruption miliaire, qui depuis tant d'années règne dans l'Europe, à Rouen comme ailleurs ; et que nous guérissons avec... etc. 1757.

» La seconde maladie que vous appelez crampe... est le *Tetanos* connu par tous les apprentis en médecine, et non pas le *Tintanos*, comme vous croyez qu'on l'appelle au Sénégal. Cette observation me prouve, mon cher, que vous ne lisez pas : si vous aviez votre Boerhaave dans la tête ( et peut-on se mêler d'exercer la médecine ou la chirurgie sans cela ) vous reconnaîtrez ces maladies au premier coup-d'œil... Si vous aviez de bons livres d'anatomie dans les mains, vous ne placeriez pas des glandes sous le péricarde pour y former l'eau qu'on y rencontre, ni dans la rate pour en composer ce viscère. Je vois par ce mémoire et le peu que vous avez fait pour mon cabinet, je vois, dis-je, que vous perdez votre temps ; et vous aspirez à être Académicien ! c'est bien là la vie, ma foi, que mène un homme qui a cette noble ambition. Ne pensez pas, Monsieur, que ces places s'accordent à si bon marché..... Je vous parle franc, comme vous voyez ; mais si vous êtes homme à réflexion, vous reconnaîtrez à ces traits que je suis vraiment votre ami... Nourrissez-vous sans cesse de la lecture des bons ouvrages d'anatomie et de physique ; faites des recherches solides, des expériences ; méditez, comparez ; en un mot devenez un homme, et vous trouverez en moi un ami qui vous élèvera jusqu'au troisième ciel ; mais sans ces conditions préliminaires ne comptez sur moi pour rien.....

» J'oubliais de vous dire que j'ai découvert par plusieurs ouvertures de cadavres et par plusieurs observations, que le *Tetanos* a pour cause une inflammation suppuratoire de la pie-mère.

1757. » A propos de la troisième espèce de maladie capitale de votre dissertation , *coup de soleil* , on a observé à l'Académie que vous n'aviez fait nulle description des symptômes de cette maladie qui doivent être très-intéressants dans un pays où elle est si fréquente et si funeste. »

Le reste de la lettre renferme des exhortations et des conseils qui peignent de la manière la plus vive la passion de M. Lecat pour l'étude , son zèle pour les progrès de la médecine , et le tendre intérêt qu'il portait à ses élèves.

---

*Maladie singulière.*

1700. Le mémoire dont je vais donner l'extrait , manque de commencement et de fin , par la perte d'une feuille entière qui recouvrait les autres ; mais il ne laisse pas de présenter l'histoire d'une maladie singulière , avec des détails assez précis pour en donner une idée complète.

Il paraît que la dame qui en est le sujet s'était présentée à l'Hôtel-Dieu de Rouen , pour s'y faire opérer d'une prétendue hydropisie. Le rapport est fait par un homme de l'art , que je présume être monsieur Thibaux , sans cependant en avoir la certitude.

» M. Lecat était absent ; ce fut un de ses élèves qui la fit avec toute la dextérité possible et à l'endroit marqué par tous les bons praticiens ; mais il fut bien surpris lorsqu'au lieu de tirer de l'eau du ventre de la malade , comme il se l'était proposé , il ne vit sortir que du sang , et en si grande quantité que la malade mourut peu de temps après , sans que pour cela le ventre fût diminué de volume.

» Un fait aussi extraordinaire détermina à faire

l'ouverture du cadavre pour en déterminer la cause. 17...

On trouva que le foie occupait la région iliaque droite , et que le trois-quarts l'avait percé dans sa partie supérieure. Il était attaché à la partie inférieure d'une grosse vessie transparente pleine d'eau , et qui occupait presque toute la capacité du bas-ventre. Cette vessie était supérieurement attachée au diaphragme , et , en gênant son mouvement , paraissait être le principe de la grande difficulté de respirer dont se plaignait la malade ; importunité qui vraisemblablement avait pressé l'opération.

» Ce jeune chirurgien , qui ne s'attendait pas à un pareil événement , me fit appeler , et je fus aussi surpris que lui. Nous fîmes l'ouverture de ce sac ; il en sortit au moins quatre pots d'une eau claire , sans odeur ni saveur. Ce sac avait l'épaisseur d'un écu de six livres , était très-dur et semblait être formé par le ligament large du foie. Ce viscère était dans un état naturel , mais plus volumineux que d'ordinaire ; tous les viscères abdominaux étaient parfaitement sains.

Il résulte que la maladie était une hydropisie enkistée ; que le déplacement du foie avait occasionné l'erreur funeste dont il est question , et que l'ouverture seule pouvait donner la connaissance de cette maladie singulière.

Pour ne rien omettre , il faut cependant observer que bien que la tuméfaction du ventre fût universelle , la fluctuation était obscure dans la partie inférieure de l'abdomen ; que les cuisses ni les jambes n'étaient enflées , que les urines étaient claires et abondantes ; et dans les ascites , les urines sont ordinairement médiocres et briquetées , l'intumescence de l'extrémité inférieure souvent très-grande , et la fluctuation particulièrement sensible dans la partie basse de l'abdomen.

17... L'exposition ingénue d'une opération malheureuse est un avertissement nouveau de multiplier les recherches et les attentions lorsque les phénomènes de la maladie s'écartent des lois communes : l'application la plus légitime d'un principe avoué pouvant avoir les résultats les plus désastreux,

---

*Lettre de M. Lecat à M. Bordeu , Docteur , régent de la faculté de Médecine de Paris , sur le tissu cellulaire.*

1757. » Monsieur , je vous savais un grand médecin , mais je ne vous croyais pas un anatomiste aussi distingué. Cette épithète est due à celui qui dirige cette première partie de notre art , à son véritable but , la pratique. Je vous en fais , Monsieur , mon sincère compliment , et je me félicite de m'être rencontré avec vous sur plusieurs points de votre doctrine sur le *tissu cellulaire* ; vous me dispenserez cependant de l'appeler *corps muqueux*. Ce que nous entendons par cette dénomination est si différent du *tissu cellulaire* , que je n'aperçois pas la raison pour laquelle vous avez réuni ces deux épithètes.....

Voir encore le traité des fluides nerveux , etc. ; imprimé en 1765.

» La pleure , le péritoine , etc. , sont selon vous , Monsieur , des productions du *tissu cellulaire* , tapé par les viscères qu'il renferme. J'ai eu le bonheur de voir tout cela dès mes premières études anatomiques , et il y a au moins quarante ans , car j'en ai soixante-sept ; et depuis trente-un ans que j'enseigne publiquement l'anatomie , je n'ai jamais manqué dans mes cours d'exposer cette doctrine.

» Mais je ne sais , Monsieur , si je n'aurais pas été assez



assez heureux pour porter mes vuc's un peu plus loin 17511  
que vous , en assignant à ce tissu sa vraie origine . . .

» Dès que le tissu cellulaire est le produit d'un dépouillement de la tunique des nerfs , on a son origine à la tête qui est doublée en dehors et en dedans de ces méninges mêmes. (1) On a cette même origine dans tous les ventres et dans toutes les parties que les nerfs pénètrent en se dépouillant sans cesse des lames qui forment autant de tissus cellulaires . . . Ainsi la septième paire , la cinquième , la huitième , donnent les nombreux tissus cellulaires de la face ; l'intercostal , la huitième , la neuvième , la dixième , les cervicaux , ceux du col ; le même intercostal , la huitième ; les intercostaux épiniers , les plexus pulmonique , cardiaque , œsophagien , fournissent les plèvres cellulaires et vraies. Les mêmes nerfs et leurs plexus sémi-lunaire , solaire , mésentérique , stomachique , hépatique , splénique , rénaux , etc. , donnent le péritoine tant vrai que cellulaire ; et comme il n'y a pas un muscle où il ne se porte des nerfs , pas un faisceau de ces muscles où il n'en entre encore , il y aura dans toutes ces parties des gâines cellulaires ; et les surfaces de ces muscles étant parcourues par ces nerfs de même que la peau , par-tout on rencontrera ces tissus cellulaires ; tissus qui communiquent entre eux , parce que tous sont le produit d'un même arbre nerveux , les mêmes branches de cet arbre. Je ne confonds pas ces gâines communes , avec les manches ni les caleçons aponévrotiques , ni avec leurs gâines intermusculaires , adhérentes aux os : ces fortes toiles sont la suite des aponévroses et des périostes ; les uns et les autres étant des productions de la dure-

---

(1) *A durâ matre fieri , ejus hominis est Divinatio , qui omniâ ab eâ matre deducat.* *Haller. Elem. phys. V. , p. 20.*

1716. mère , vraie-mère des membranes et des muscles eux-mêmes.

Voir l'Ouvrage cité.

» Quant à la tension , aux étranglements , à l'action enfin que vous attribuez au tissu cellulaire , je vous avoue , Monsieur , que c'est de toutes les parties du corps humain celle que je crois la moins capable de ces propriétés , puisque ce tissu est ce qu'il y a de plus mou , de plus lâche , de moins sensible , de moins irritable. . . C'est pour cela qu'il est si souvent le siège passif des divers dépôts. . . .

» Vous lui faites l'honneur , Monsieur , de le regarder comme le siège des crises , comme l'organe des rapports sympathiques entre les diverses parties. . . . permettez moi de penser que c'est lui donner des attributions trop importantes. Pour trouver l'organe que vous cherchez , il faut remonter jusqu'aux nerfs. . . .

» Vous avez grand raison , Monsieur , de croire que tous nos confrères sont dans l'erreur en cherchant cette clé dans les vaisseaux liquoreux : c'est aux nerfs , encore une fois , qu'il faut s'adresser ; ces canaux immédiats de la vie sont aussi le siège du principe des maladies , qui n'est rien que la dépravation du suc nerveux , des esprits. Je ne suis ni le seul ni le premier qui ait professé cette doctrine ; tant mieux , ce que j'en publierai encore aura plus de crédit contre la foule nombreuse des médecins humoristes.

» C'est dans le système nerveux , dans les houppes nerveuses , dans les glandes qu'il faut chercher les organes dépuratoires. . . . C'est des mammelons de la peau que sortent les éruptions varioleuses , érysipélateuses , etc. C'est dans les glandes , organes tout nerveux , qu'il faut chercher le siège de la parotide , du bubon , de l'anthrax , et ce sont les émonctoires de nos bons aïeux qui en valaient bien d'autres. . . .

» Je ne crois pas le tissu cellulaire plus propre aux métastases... Ce n'est qu'un amas de cellules dépositaires de l'huile qui forme la graisse... Elles ne sont encore telles que lorsqu'elles sont écartées par l'interposition de quelque matière... Donc les nerfs seuls sont les canaux cherchés. Eh ! qui pourrait les remplacer dans cette fonction ? C'est le seul canal par lequel les impressions se communiquent, se propagent, du tronc aux rameaux et des rameaux au tronc. Qui n'a pas vu la goutte, etc., se porter en un clin-d'œil du pied à la main, et réciproquement ?

» Je suis entièrement de votre avis, Monsieur, sur l'excellence de l'émétique dans l'angine et autres affections sympathiques de celles de l'estomac. Les organes de ces sympathies sont évidents, l'intercostal ; la huitième paire, etc., et les voies de communication bien connues, ne céderont jamais la place à votre tissu muqueux, quelque éloquente que soit votre dissertation en sa faveur...

» Au reste, Monsieur, cette petite diversité d'opinion ne rabat rien de la haute estime et de la vénération que j'ai pour vous, etc., etc. »

Sans prendre aucun parti dans la querelle intentée par notre estimable compatriote, je ne puis me défendre d'exprimer l'intérêt que cette lettre m'a inspiré, et par la noble franchise avec laquelle elle est écrite, et par le ton de politesse qui se manifeste dans toute la suite de la discussion. ( *Note de l'éditeur.* )

---

*Observation relative à une Femme morte pour avoir été accueillie par un grand nombre de Sangsues ; par M. LECAT.*

La nommée Marianne ....., domestique chez un cultivateur à Ambourville, alla, le 22 avril 1755,

1757. laver , à la mare du Rond , quelques aunes de toile bise.

Les sangsues se portèrent en très-grande quantité à ses jambes ; mais , étant sujette à une ophthalmie , Marianne ne vit dans l'opération de ces insectes qu'un moyen propre à modérer cet accident , et les laissa se gorger de sang.

Une voisine l'ayant trouvée sans connaissance sur le bord de la mare , alla avertir M. le curé qui s'y rendit aussitôt.

Il la trouva revenue de son évanouissement , et lui fit prendre un peu de vin. On la reconduisit chez elle , et on s'occupa alors de la débarrasser de ces sangsues.

Elle tomba de nouveau en faiblesse et périt vers les onze heures du matin.

L'auteur de cette observation n'attribue pas à la seule succion des sangsues , la mort de cette infortunée ; mais encore à leur qualité vénéneuse.

Il en conclut la nécessité de n'employer jamais , pour l'usage chirurgical , des sangsues prises dans des eaux fangeuses.

Il signale ces insectes dangereux par une grosse tête verdoyante , des raies bleues sur le dos.

Les bonnes sangsues , au contraire , ont la tête petite , le ventre rougeâtre , le dos vert et quelques raies dorées.

On les prend dans les mares dont l'eau est claire et souvent renouvelée par des courants.

*Examen critique de la dissertation de M. HALLER ,  
sur les parties sensibles et irritables des animaux.*

Tel est le titre d'une dissertation de vingt-deux pages 1757<sup>4</sup>  
in-4°, très-finement minutée, dont l'auteur est M.  
Vannier, docteur, régent de la faculté de médecine  
de Bourges.

On a tant écrit sur ce sujet et la matière est telle-  
ment épuisée, que ce serait répéter inutilement ce  
que tout le monde sait, que d'exposer en détail les  
arguments de M. Vannier; je me contenterai d'in-  
diquer la série des chapitres.

L'auteur expose dans le chapitre premier l'état  
de nos connaissances sur la sensibilité et l'irritabilité  
avant la publication de la dissertation de M. Haller.

Le second est consacré à l'exposition de l'opinion de  
ce médecin célèbre.

Le troisième comprend les réflexions de M. Vannier  
sur les expériences de M. Haller.

Le quatrième est destiné à la réfutation de l'opinion  
de M. Haller, sur la sensibilité.

Le cinquième se propose la même tâche relative-  
ment à l'irritabilité.

Dans le sixième, M. Vannier pose en principe que  
le gluten des fibres n'est pas le siège de l'irritabilité.

Il établit dans le septième que l'élasticité contribue  
beaucoup à l'irritabilité.

Dans le huitième, que l'irritabilité dépend de la  
sensibilité.

Et enfin, dans le neuvième, que l'irritabilité halle-  
rienne ne peut être d'aucune utilité dans l'art de  
guérir.

1757. Cette dissertation , toute en raisonnemens , montre dans son auteur de l'érudition et une plume exercée ; mais elle laisse à désirer des expériences directes propres à infirmer ou à détruire celles de son adversaire.

Un défaut de beaucoup d'ouvrages polémiques est de ne pas déterminer clairement la valeur des expressions que l'on emploie , et de regarder souvent comme synonymes des mots qui ont une acception différente.

Si on suivait toujours cette règle de logique , on s'épargnerait bien des discussions , et l'on consacrerait à des observations utiles un temps que ne compensent pas toujours les plus brillantes spéculations.

---

*Lettre de M. Lecat à M. D. . . . , sur les avantages de la réunion du titre de Docteur en médecine à celui de Maître en chirurgie.*

1758. Je ne donnerai que le titre de cet ouvrage qui a été communiqué au public par la voie de l'impression.

---

*Observations météorologiques , en 1757 et 1758 , pendant l'année académique ; par M. LECAT.*

La plus grande élévation du baromètre , 28 p. 5 l. , les 29 et 31 janvier 1758.

Sa plus grande dépression , 7 p. 7 l. , les 21 , 22 juil.

Le jour le plus froid , 22 janvier , 8 d. 1/2 au-dessous de 0.

Le jour le plus chaud , 9 juin , 26 d. au-dessus.

Le jour le plus humide , 25 janvier , hygromètre , 1758.  
14 d. au-dessus de 0.

Le jour le plus sec , en mai , 54 d.

Le 12 août , M. Duboullay étant à Orcher , a observé des colonnes de feu au couchant.

La nuit du 27 au 28 octobre , on a ressenti au Havre deux secousses de tremblement de terre.

Le 9 décembre , on a senti à Montivilliers une commotion pareille.

Le 17 février , tempête , éclairs , tonnerre , grêle.

L'année a été généralement sèche.

#### MALADIES.

En automne , quelques fièvres.

L'hiver et le printemps , on a observé des péripneumonies bilieuses , des rougeoles , des petites véroles.

D'avril en juillet , le mantelet catarrhé épidémique a été presque universel.

Il y a eu généralement peu de mortalité.

#### *Mémoire sur les Hermaphrodites ; par M. LECAT.*

Ce Mémoire , de quinze pages in-4° , contient un assez grand nombre d'exemples de prétendus hermaphrodites qui prouvent que la plupart d'entre eux étaient des femmes vicieusement conformées dans les organes sexuels. 1759.

Un d'entre eux donna lieu à un procès capital. Marie L. . . . jusqu'à sa quinzième année , avait été réputée fille et en avait porté les habits. A cette époque elle crut apercevoir en elle les signes de la virilité ;

1759. elle en fit part à une jeune veuve qui, après bien des incidents peu essentiels à cette histoire, consentit enfin à l'épouser.

Marie L..... à vingt-un ans prit des habits d'homme, et substitua à son prénom celui de Marin.

La justice cependant prit connaissance de ce fait; des visites furent ordonnées; Marin L..... déclaré fille et, d'après des qualifications infamantes, condamnée à être pendue et jetée au feu.

Sur l'appel interjeté au parlement de Rouen, un nouvel examen fut ordonné. De six médecins, deux chirurgiens et deux matrones nommés comme experts, neuf déclarèrent Marin fille; le seul médecin Jacques Duval, (1) d'après un examen approfondi, reconnut les organes de la virilité, et que Marin L..... n'était pas coupable.

7 Juin 1601. Une seconde visite ordonnée, les opinions furent de nouveau partagées. L'arrêt qui intervint condamne Marin à rester sous les habits de fille jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, ou que par justice il en ait été autrement ordonné, etc. Voir, pour les détails, le livre que Jacques Duval publia alors sur cette matière.

1750. Voir Mém. de l'Acad. En 1749, Michel-Anne Drouard subissait l'examen des commissaires de l'Académie des Sciences de Paris. Indépendamment des bizarreries sexuelles détaillées aux Mémoires de cette société savante, M. Morand observe que chez Drouard le bassin est très-évasé, que la peau de la cuisse gauche est blanche et douce, et celle de la cuisse droite est brune et chagrinée; que Drouard a de la barbe, la poitrine ap-

---

(1) Agrégé au collège des Médecins de Rouen, en 1594; mort en 1618.



platie par le haut et point de gorge , qu'il est ainsi 1759.  
par le haut , et même généralement par-tout , plus  
homme que femme.

En 1744 , mourut à la charité un homme qui pré-  
senta à ceux qui pensevelissaient des singularités  
assez particulières pour les engager à en donner avis  
aux chirurgiens de la maison , et M. Verdier fut  
prié d'en faire l'anatomie. Au-dessous du penil , muni  
de son urètre , était l'orifice du vagin. La matrice  
était munie de ses deux ligaments ronds ; mais elle  
n'avait que la trompe et l'ovaire du côté gauche.  
Du côté droit seulement on remarquait un testicule  
extérieurement placé avec son canal déférent et ses  
vésicules séminales. Cet homme avait sans doute les  
éléments des deux sexes , bien qu'imparfaits , et forme  
déjà un degré de probabilité pour la possibilité des  
hermaphrodites. L'histoire des enfants monstrueux  
conduit même à l'explication physique de ces phé-  
nomènes.

» Dans le même temps on montrait à Rouen un  
enfant et un autre à Beauvais , qui étaient doubles  
par le haut et simples par le bas.

L'un et l'autre avaient dans un bassin simple dou-  
bles organes génitaux , on en a vu plusieurs autres dou-  
bles par le bas. Il est tout aussi possible d'en voir qui  
soient simples par le haut et par le bas , et qui ne  
soient doubles que dans les parties de la génération.  
Le monstre de Rouen avait dans son bassin unique  
deux sexes féminins. Celui de Beauvais , deux sexes  
masculins. Il n'y aurait rien de plus merveilleux qu'il  
s'en trouvât un troisième qui unit les deux sexes diffé-  
rents ; et ce troisième , vraiment hermaphrodite , se-  
rait , comme tous les monstres , formé de la combinai-  
son des matériaux et des mouvements de deux œufs ,  
dont le resultat est la suppression de toutes les par-

1759. ties de l'un des embryons , à l'exception des organes de la génération.

Le Mémoire de M. Lecat, qui contient la description de l'enfant monstrueux ci-dessus , n'existe point dans nos archives ; mais nous avons de M. l'abbé Terrisse , théologien profond et littérateur aimable , une dissertation dans laquelle il répond à l'objection tirée de la difficulté de concilier les suites d'une pareille naissance avec le dogme de la résurrection. « Je ne me servirai , dit l'auteur , que des preuves tirées de la raison. . . La raison est un don de Dieu qui ne peut devenir dangereux dans les mains de l'homme que par le mauvais usage qu'il en fait en voulant l'étendre au-delà de ses bornes. . . La certitude de la raison , dans les choses qui sont évidemment conçues , n'est pas moins fondée sur la véracité de Dieu que la certitude de la révélation ; et je ne crois pas m'avancer trop en disant que nous ne serions pas obligés de croire les choses surnaturelles si la raison ne démontrait pas , par des faits incontestables , que la religion qui enseigne ces vérités mérite toute notre créance. » C'est avec cette logique douce et persuasive que l'auteur discute ces diverses propositions. Le monstre dont il s'agit se compose de deux enfants : chacun était parfait dans son principe , et ce sont des accidents qui ont altéré leur intégrité primordiale. L'adulte qui meurt à cinquante ans contient une bien faible portion des parties élémentaires qui le constituèrent , et le même pouvoir qui reproduira l'adulte parfait dont les principes disséminés ont reçu mille modifications nouvelles , reproduira dans son intégrité l'homme parfait dans ses formes primitives , et qui ne s'est présenté à nous imparfait et mutilé que par des accidents étrangers à sa perfection originelle.

*De la communication entre les vaisseaux sanguins du fœtus et ceux de sa mère ;* par M. LÉCAT.

M. Lecat s'était beaucoup occupé d'expériences 1759. propres à démontrer la communication des vaisseaux utérins avec ceux du fœtus. Il en avait spécialement entretenu l'Académie dans les séances des 4 juillet 1752, 2 mai 1754 et 15 décembre 1758. Les trois Mémoires relatifs à ces expériences ne se trouvent point dans nos archives ; ainsi il ne nous est pas possible de faire connaître la force des arguments employés par notre habile collègue pour établir cette communication. Le Mémoire nouveau dont j'ai énoncé le titre est destiné à en fournir une autre preuve.

« Le 5 décembre 1759, N. . . . accoucha à la gésine de l'Hôtel-Dieu de Rouen ; durant le travail le cordon ombilical se trouva engagé entre la tête et le bassin. On sentit assez long-temps le battement des artères ombilicales dans la portion du cordon sortie. Le battement cessa, et un quart-d'heure après l'accouchement fut terminé ; mais l'enfant était mort. » L'auteur poursuit :

» Si la vie de l'enfant ne tient pas à la libre communication de ses liqueurs avec celles de sa mère, je demande comment la suppression de cette communication, par la compression du cordon ombilical, le fait-elle périr presque aussi promptement que si on l'étranglait ?

» On sait que le fœtus ne respire pas dans le sein de sa mère, et qu'il a sa circulation à part. Dès qu'il respire on lie impunément le cordon. . . .

» Quand il respire, il introduit lui-même dans son sang cette influence de l'air qui est essentielle à sa vie,

1759. comme nous avons vu dans notre physiologie ; au lieu que quand il ne respire pas encore , les liqueurs de la mère , qui respire pour lui , portent dans celles de ce fœtus cet air nécessaire. Ainsi, dès qu'on supprime cette transfusion . . . son cœur cesse de battre ; il n'y a plus de circulation , et l'enfant périt ».

---

*Observation médico-chirurgicale ; par M. Lamazuède ,  
bachelier en médecine et professeur en chirurgie , à  
Lima.*

« Le 18 novembre 1757 ( c'est l'auteur qui parle ) je fus appelé chez M<sup>me</sup> . . . âgée de trente ans ; je la trouvais dans son lit , atteinte d'une fièvre lente accompagnée d'une grande difficulté de respirer , qu'il était naturel d'attribuer à l'énorme tuméfaction de son ventre. La fluctuation y décéla un fluide épanché , et je ne doutai pas que nous n'eussions affaire à une ascite.

» Le cas étant urgent , je proposai une consultation , et la paracenthèse fut reconnue inévitable . . . . Mais quel fut mon étonnement lorsqu'au lieu d'un fluide séreux , je vis couler par la canule une liqueur laiteuse et inodore , à la quantité de trente-cinq livres ? L'écoulement fut interrompu à diverses reprises par des paquets de poils qui bouchaient l'ouverture de la canule , et que je fus obligé d'écarter avec un stylet. Cette considération , jointe à l'exploration du ventre qui , débarrassé d'un fluide assez copieux , présentait encore à l'hypogastre une tumeur rénitente , me fit soupçonner la présence d'un corps organique , et mes soupçons se fixèrent sur la probabilité d'une grossesse extra-utérine. J'interrogeai . . . . Les réponses de la malade confirmèrent mon opinion , et je ne dus m'oc-

cuper que des moyens de la débarrasser d'un corps 1759.  
 étranger dont le séjour devait avoir des conséquences funestes. . . . L'opération césarienne se présentait naturellement ; mais je ne dus m'y décider qu'après avoir fortifié mon sentiment de celui de confrères éclairés , et particulièrement de M. de Jussieu qui jugea l'opération indispensable. . . . J'y procédai le premier décembre , sous les yeux des consultants ; et ayant incisé les téguments et le péritoine , j'atteignis la tumeur elle-même que j'ouvris dans toute sa longueur. Il en sortit un fluide de la même nature de celui que j'avais obtenu par la paracenthèse. J'aurais bien désiré de pouvoir enlever ce corps étranger ; mais son adhérence intime avec le péritoine , l'utérus , les intestins , etc. , me fit sentir l'impossibilité de le faire sans blesser des parties délicates et importantes que j'avais le plus grand intérêt de ménager. Je remis l'intestin et l'épiploon en place ; je fis des injections vulnéraires et réunis les téguments par des sutures entrecoupées. Indépendamment du fluide ci-dessus , il sortit encore de la tumeur un morceau de la mâchoire inférieure avec deux dents incisives. . . . La malade avait soutenu l'opération avec un courage héroïque. Les quinze premiers jours qui la suivirent se passèrent sans de grands accidents ; mais ceux qui succédèrent ne furent pas aussi heureux. La fièvre s'alluma , les douleurs s'accrurent , la soif devint inextinguible ; enfin la malade succomba le 2 janv. 1758.

» Nous nous réunîmes de nouveau pour en faire l'ouverture , et nous reconnûmes qu'il eût été impossible de faire l'extirpation de la tumeur sans porter à l'épiploon , au péritoine , à l'iléum et au colon , enfin à l'utérus lui-même des atteintes funestes.

» Cette tumeur fut enlevée avec l'utérus et ses annexes. Le sac dans lequel nous trouvâmes des cheveux

1759. des dents, au nombre de seize, des yeux, les débris enfin d'un fœtus presque entièrement désorganisé et détruit par la suppuration, était la trompe du côté gauche : son extrémité utérine était entièrement oblitérée.

» Les diverses portions de l'enfant étaient comme enchassées dans diverses cellules que l'on observait à l'intérieur de la trompe, et tellement adhérentes à sa substance, qu'il eût été impossible de les enlever sans les disséquer.

» J'aurais bien des réflexions à faire sur cette maladie extraordinaire qui eût inévitablement conduit la malade au tombeau ; je les abandonne à la discrétion du lecteur judicieux, que je prie de peser les circonstances malheureuses dans lesquelles je me trouvais, avant que de me taxer de témérité et d'imprudence. »



#### SCIENCES PHYSIQUES.

---

*Dissertation sur la couleur des Nègres ; par M. PINGRÉ.*

1749. Le but de l'estimable auteur de cette disserta-  
1756. tion est de prouver que tous les hommes ont une même origine, et que la couleur noire des Africains est un accident dont la chaleur brûlante de leur climat est le principe.

J'ouvre Ovide, dit M. Pingré, et j'y lis à la fable de Phaëton :

*Indè etiam Æthiopes nigrum traxisse colorem  
Creditur.*

Ce qui prouve que dans les beaux siècles de Rome, et dans le temps où les lumières y étaient

le plus répandues, on avait l'opinion que les noirs 1745. avaient été originairement blancs, et que l'impression d'une chaleur extraordinaire et permanente était capable de convertir cette blancheur originelle en une noirceur plus ou moins saturée. Je ne suivrai pas M. Pingré dans les explications qu'il prétend donner de ce phénomène ; cet homme aimable qui a brillé dans la carrière astronomique n'était pas physiologiste ; et il a proposé, sous ce rapport, des idées que l'état actuel de nos connaissances ne permettrait point d'adopter.

---

*Réponse à la lettre de M. Dieres-Dumanoir, sur la couleur des Nègres ; par M. LECAT.*

Quoique la date de cette dissertation soit beaucoup plus récente que celle de la précédente, l'identité du sujet m'a déterminé à réunir ces deux notices.

Il s'était engagé une querelle littéraire sur la couleur des nègres, et M. Lecat y avait pris une part tellement active qu'il composa *ex professo* un petit ouvrage sur cette matière.

Il avait donné le nom d'éthiops animal au *pigmentum nigrum* de la choroïde, et à celui qui colore l'épiderme des nègres. Ce fut un motif de dispute, et notre confrère défendit son sentiment avec chaleur. Si la comparaison de son éthiops animal avec l'éthiops minéral n'était pas d'une justesse rigoureuse, il soutenait avec raison que l'altération de la bile n'était pas le principe de la couleur des nègres, puisque la bile d'un nègre qui se porte bien est jaune comme celle d'un blanc,

1759. et que Pictère noir est une maladie grave pour l'Africain comme pour le Français ; ajoutez que Pictère noir est communément accompagné d'une teinte jaune que la peau des nègres n'offre pas.

Les personnes curieuses trouveront dans les ouvrages périodiques des années 1756 et suivantes, cette matière amplement discutée ; et ne liront pas sans intérêt la dissertation que M. Lecat publia en 1765.

C'est en parlant de cet ouvrage et de ses lecteurs, que l'auteur s'exprime ainsi : « Je ferai mes efforts dans l'ouvrage auquel je travaille, pour obtenir pleinement leur suffrage, et le vôtre sur-tout, Monsieur, qui me flattera infiniment ».

---

*Sur les Incendies spontanés de l'Économie animale ;*  
par M. LECAT.

Ce Mémoire, lu à la séance publique de l'Académie, le 1<sup>er</sup> août 1752, est partagé en deux parties, l'une historique, l'autre physique.

PREMIÈRE PARTIE.

1752. Après quelques observations générales sur la propriété que le feu a de pénétrer tous les corps, sur la phosphorescence d'un grand nombre d'animaux, et de l'homme en particulier, l'auteur expose sommairement des faits relatifs à son objet.

1<sup>o</sup> L'histoire d'une pauvre femme de Paris, très adonnée à la boisson des liqueurs alcooliques ; elle prit en feu dans son lit, et fut toute réduite en cendres, excepté son crâne et l'extrémité de ses doigts.

Henric. Co-  
hausen, *lu-*  
*men novum*,  
etc.  
Trans. ph. t.  
45, p. 447. « La comtesse Cornélia Baudi, de Césène, âgée de 62 ans, se portait assez bien. Un soir, à souper,



per , elle parut pesante , assoupie... Elle se coucha et s'endormit... Le lendemain , sa femme de chambre , voyant que sa maîtresse ne s'éveillait pas à l'ordinaire , entra dans sa chambre et lui parla. N'en ayant point obtenu de réponse , elle donna du jour à sa chambre , et vit le corps de sa maîtresse dans l'état déplorable qui suit :

« A quatre pieds de distance du lit était un tas de cendres dans lequel on distinguait les deux jambes , une portion du crâne et trois doigts en charbon... La cendre était onctueuse , et l'air de la chambre était chargé d'une suie légère.

La comtesse était dans l'usage de se frotter le corps avec de l'esprit de vin camphré.

« Les mêmes Mémoires contiennent l'histoire d'une marchande de poisson de la ville d'Ipswich qui fut trouvée presque toute en charbon couvert d'une cendre blanchâtre. Les meubles voisins n'avaient point été altérés.

» Cette femme avait bu la veille , et largement , de l'eau-de-vie.

» Je passai , dit M. Lecat , les derniers mois de 1724 et les premiers de 1725 , dans la ville de Reims. J'étais logé chez le sieur . . . . , sa femme était continuellement ivre. . . . Cette femme , le 25 février , se trouva consumée dans sa cuisine , à un pied et demi du foyer. Tout son corps était réduit à une espèce de terre grasse , à l'exception d'une partie de la tête , d'une partie de l'extrémité inférieure et de quelques portions de gros os.

» Cet accident donna lieu à un procès capital , dont les accusés sortirent enfin victorieux , mais après avoir éprouvé une pénible captivité et supporté le poids d'une procédure ruineuse.

L'auteur ajoute à ces histoires une relation qui  
Tome II , 1751 à 1760. H

1752. lui a été communiquée par un respectable ecclésiastique , voisin de M<sup>re</sup> de B.....

» Cette dame , âgée de quatre-vingts ans , fort maigre , depuis plusieurs années ne buvait que de l'eau-de-vie : son ordinaire était quatre pots par mois.

» Etant assise auprès de son feu , dans un fauteuil , sa femme de chambre la quitta un instant ; elle voit , en rentrant , sa maîtresse tout en feu. Elle demande du secours ; on accourt , on s'empresse ; l'eau et tous les autres moyens sont inutiles : tous les viscères , toutes les chairs sont consumés , et il ne reste dans le fauteuil que le squelette enfumé. Le fauteuil n'était qu'un peu roussi.

» Ce qui me fait présumer , ajoute l'auteur de cette lettre , que l'usage de l'eau-de-vie pourrait bien être la cause de cet accident , c'est un événement tout pareil , arrivé il y a trente ans à la porte de Dinan , dans des circonstances toutes pareilles.. «

Ici finit la partie historique du Mémoire de M. Lecat.

On peut ajouter à ces histoires , 1<sup>o</sup> celle de la combustion de M<sup>l</sup>ls Thouars , à Caen , et dont le procès-verbal , par M. Meville , est consigné dans le Journal de Médecine ; 2<sup>o</sup> la combustion de Marie-Anne Jauffret , femme Gravier , d'Aix en Provence. L'une et l'autre de ces malheureuses victimes avaient long-temps fait un usage abusif des liqueurs alcooliques ; 3<sup>o</sup> la combustion de la dame Julienne ; 4<sup>o</sup> le fait consigné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris , 1751 , page 75 ; et enfin , l'article *Combustions humaines spontanées* , du Dictionnaire des Sciences Médicales.

Il faut observer que presque toutes les per-

sonnes connues mortes victimes de ce funeste accident, étaient des femmes âgées, extraordinairement grasses ou maigres, toutes faisant un usage excessif de liqueurs spiritueuses; que les seules parties épargnées quelquefois étaient les extrémités et le crâne; que les viscères abdominaux, les poulmons, etc.; le cerveau, si difficiles à incinérer, avaient presque toujours été détruits par la combustion; que le feu du foyer, lorsqu'il en a existé, a toujours été physiquement incapable d'opérer par lui-même la combustion d'un corps humain; et que les meubles les plus combustibles et les plus voisins du sujet malheureux de la combustion spontanée, ont été trouvés ou intacts ou très-légèrement altérés.

D'où il faut conclure que le principe de la combustion était intime, plus particulièrement inhérent aux viscères abdominaux et aux autres viscères, et que le feu extérieur n'a servi qu'à allumer le fluide comburant accumulé, et qui n'attendait qu'une étincelle pour faire explosion.

#### DEUXIÈME PARTIE.

M. Marc, auteur de l'article du Dictionnaire des Sciences Médicales, où il est question des combustions humaines spontanées, explique en peu de mots, et d'une manière satisfaisante, ce phénomène redoutable par l'accumulation du gaz hydrogène dans les cellules de nos tissus; gaz capable de s'enflammer au moindre contact de la matière ignée.

Cette combustibilité est déterminée par l'asthénie qu'occasionnent l'âge, les maladies, une vie inactive et les excès, l'abus des liqueurs fortes et

1-5<sup>o</sup>, surtout de l'eau-de-vie.... Cet état peut donner lieu , dans certains cas, à la formation d'une masse de substance inflammable.....

» La substance combustible doit avoir la propriété de pénétrer aisément dans les cellules , de s'y accumuler et de ne rien perdre de sa combustibilité par le contact avec les liquides. Il n'est aucun corps qui réunisse mieux ces conditions que les gaz inflammables... La production du gaz hydrogène , durant la vie , n'étant pas douteuse , il doit être permis d'admettre son accumulation dans les tissus cellulaires ; et on conçoit alors la rapidité de la combustion d'un corps abreuvé , saturé d'hydrogène ; et il suffit pour l'exciter du voisinage du foyer , de celui d'une chandelle , d'une étincelle électrique même , excitée par quelque circonstance que ce soit.

M. Lecat , à l'époque où il écrivait , ne connaissait pas les propriétés du gaz hydrogène et de ses diverses espèces , ce qui augmentera encore l'intérêt de l'explication qu'il propose.

Il établit d'abord que le feu pénètre tous les corps ; qu'il est le principe de la fluidité ; que les corps gras en contiennent de grandes proportions ; que des étincelles électriques sortent en certaines circonstances des corps animés ; que nos humeurs desséchées , s'enflamment avec la plus grande facilité ; que l'urine contient la matière du phosphore ; que la bile et les calculs biliaires sont extrêmement inflammables ; que la graisse humaine , par un long séjour dans les amphithéâtres , devient lumineuse ; que si on lie les deux orifices d'un estomac , et qu'on le comprime en y pratiquant un petit trou d'épingle , la vapeur qui s'en échappe s'enflamme si on en approche une bougie allumée...

qu'une femme mourante , au rapport de Borelli , 1752.  
 vomit des flammes... que nous sommes ainsi pénétrés de matières combustibles ; qu'à ces phosphores naturels nous en ajoutons de nouveaux , par l'usage continué des liqueurs ardentes , et qu'en pétrissant , pour ainsi dire , nos viscères avec des matières ignées , nous les disposons à s'enflammer avec plus de facilité.

Il s'exhale continuellement de notre corps des matières subtiles qui lui forment une espèce d'atmosphère ; cette atmosphère , participant aux principes inflammables dont nous venons de parler , peut , au moindre contact d'une lumière , porter l'incendie jusque dans nos viscères les plus intimes : que ces matières inflammables soient analogues à celles des feux grégeois , et l'incendie résistera à l'eau dont on se sert vainement pour l'éteindre.

M. Lecat ne manque pas d'observer que ces accidents étaient plus fréquents chez les femmes que chez les hommes ; et que la vie oisive contribuait singulièrement à l'accumulation , dans nos cellules , des matières inflammables. Il termine son Mémoire par la réflexion suivante :

» Ce phénomène a cela de consolant , qu'il est aisé de nous en préserver par l'abstinence peu difficile des excès qui ont coutume de l'occasionner... et la morale même peut tirer aussi de nos observations un avantage précieux. «



*Description de la Tortue, le Luth; par M. DESCROISILLES,  
Apothicaire à Dieppe.*

1752. Le Mémoire dont je vais présenter l'extrait, est anonime, et ce n'est que par des recherches faites dans le registre de l'Académie que j'ai découvert quel en était l'auteur, et que je puis le signaler à la reconnaissance de l'Académie.

Le 25 octobre 1752, à deux lieues de Dieppe, au nord-est, et à une demi-lieue de la terre, il a été pris un poisson extraordinaire, qui, eu égard à sa figure, paraît devoir être rapporté aux tortues de mer. Aussi a-t-il été regardé d'abord comme un vrai Caret, même par des navigateurs qui se prétendent connaisseurs; mais comme le test de notre tortue est membranoux, et celui du Caret écailleux, il n'est pas permis de confondre des espèces si distinctes.

J'ai comparé la description de M. Descroisilles avec celle de M. le comte de Lacépède, et j'ai reconnu entre elles une entière conformité. Il en est de même de la figure dont M. Descroisilles accompagne sa description et de celle de M. de Lacépède: ainsi il est hors de doute que le poisson pêché sur la côte de Dieppe ne soit le luth, ou la tortue coriace de Linné.

Je ne répéterai point une description qu'on lira avec un double intérêt dans le Naturaliste français: je me contenterai d'exposer les dimensions de la nôtre.

Elle était longue de six pieds sept pouces, la tête et la queue comprises.

Sa largeur était de quatre pieds environ, et son épaisseur de trois pieds. Elle pesait de huit à neuf cents livres. 1754.

La longueur des nageoires antérieures était de trois pieds, leur largeur d'un pied.

Les deux nageoires postérieures étaient plus petites que les précédentes.

La queue excédait de dix pouces le corcelet, qui en cachait une partie.

Un filet tendu pour la pêche du hareng aurait été incapable d'arrêter un poisson pareil. Il s'embarassa le col dans le cordage qui soutient le filet, et les pêcheurs l'ayant aperçu à la pointe du jour, craignirent d'abord d'en approcher; mais, rassurés enfin, ils l'amarrèrent, et l'entraînèrent vivant jusqu'au port. En l'examinant, on s'aperçut qu'il avait sur le dos deux poissons qui y paraissaient collés: c'était deux échénés ou rémora, poisson sur lequel Plinè a débité tant de fables.

A cette dissertation de M. Deseroisilles, j'ai trouvé annexée une lettre de M. Feret à M. Pingré, qui contredit la description ci-dessus en n'accordant que dix-huit pouces d'épaisseur. Cette même lettre contient une particularité qui montre combien est grande la force des nageoires de cette énorme tortue: c'est que sans autre secours elle s'était traînée à plus de six pieds; ce qui fait présumer que, si elle eût été abandonnée sur le sable, à peu de distance de la mer, elle s'y serait replongée en peu de temps.

1755. *Description d'un Mât et autres manœuvres, pour l'usage des Lunettes de trente pieds et plus.*

Quoiqu'il soit difficile de faire bien connaître, par une simple description, et sans le secours des figures, une machine assez compliquée, j'essayerai de donner une idée de celle dont je viens d'offrir le titre.

Elle consiste dans un mât de trente-cinq pieds de hauteur environ, élevé perpendiculairement, et solidement fixé à sa base par une bonne maçonnerie.

Au tiers inférieur de sa hauteur, ce mât est coupé et réuni par une bonne charnière en fer, de manière à pouvoir s'élever ou s'incliner à volonté.

La pièce mobile est inférieurement terminée par une forte queue qui vient se fixer, au moyen d'une clavette, à la base du mât; et alors la perpendiculairement du tout est parfaite.

L'extrémité supérieure de la pièce mobile est garnie d'une contre-poulie à pivot, et qui peut ainsi tourner à volonté. Cette poulie reçoit dans sa gorge, la corde principale qui doit supporter et élever la lunette; mais elle ne remplit cette fonction que médiatement, en soutenant une double poulie, sur les gorges desquelles passent les cordes qui supportent réellement la lunette, à laquelle on peut, à ce moyen, donner tel degré d'inclinaison jugé nécessaire.

Le balancement d'une lunette aussi longue, et sur laquelle le vent lui-même peut avoir une action



nuisible à l'observateur, ont déterminé à fixer au 1755.  
 mât, par un fort tenon aux deux tiers de sa hauteur totale, et perpendiculairement à son axe, une traverse en bois, de cinq à six pieds de longueur. L'autre extrémité de cette traverse en reçoit une seconde horizontale avec le mât, et formant, avec la première, une double équerre, la lunette ainsi doublement appuyée et contre la traverse et contre le mât, conserve une fixité assez grande pour seconder toutes les intentions de l'observateur.

---

*Conjectures sur l'usage de la marmite de Papin, adressées à M. de BUFFON; par M. l'abbé VREGEON.*

L'auteur débute par cette question qu'il avait 1754.  
 déjà soumise à M. l'abbé Nollet, et sur laquelle il demande le sentiment du Plinè français.

» Les sucs tirés des os par le moyen de la machine de Papin sont-ils d'un bon usage? N'en doit-on pas craindre la dureté prématurée de ses os? N'en hâtent-ils point la parfaite solidité, cause prochaine de la destruction du corps animal?

M. l'abbé Vrégeon joint à cette question la copie de sa lettre au savant professeur de physique expérimentale, et la réponse qu'il en reçut : réponse propre à rassurer notre consultant méticuleux sur les dangers d'une vieillesse prématurée.

Son Mémoire ne dit rien de la réponse qu'il reçut de M. de Buffon; mais il offre une anecdote d'un grand intérêt pour toutes les personnes qui, avec des demi-connaissances, se permettent de tenter des expériences dangereuses.

1754. J'avais espéré trouver , à l'aide d'un microscope , dans mes bouillons aux os , des parties d'une configuration bien différente de celles des autres , et m'en étais promis des arguments irrésistibles.

» Des globules sans nombre avaient été tout ce que j'avais pu assurer d'avoir vu. Je voulus ensuite forcer les effets de ma machine ; je la forçai elle-même , et peu ne s'en fallut que je n'en devinsse la victime. Quelques charbons ajoutés à la mesure ordinaire firent bien de l'ouvrage : la marmite et son fourneau , emportés avec fracas , me firent prendre pour toujours la résolution de renoncer à mes expériences. »

Combien de curieux imprudents n'en ont pas été quittes à si bon marché , et on payé de leur tête leurs tentatives indiscrètes.

---

*Tremblement de terre du 1<sup>er</sup> novembre 1755.*

1755. Voici l'extrait d'une lettre de M. Dubocage à M. Lecat.

« Vous êtes vous aperçus dans vos cantons , d'un tremblement de terre que nous avons senti dans le nôtre , vers les dix heures et demie du matin. Il n'a été cependant bien sensible que par le mouvement des eaux... C'était l'heure de la grand'messe , et je n'ai pu recueillir plus de trois observations , dont deux se sont faites chez moi.

» La plus digne de remarque , cependant , c'est que le bassin du Havre , dont vous connaissez la disposition , étant alors plein d'eau , quoique la mer fût presque entièrement retirée , il se fit une agitation qui mit tous les bâtimens en mouvement

et les fit rouler comme s'ils eussent été en mer..... 1755.  
Cela dura à peine quelques minutes.

» A Bléville , qui n'est éloigné du Havre que d'une lieue , à la même heure , on vit l'eau de ma grande mare se porter d'un bord à l'autre , à-peu-près comme les vagues de la mer..... La même chose a été observée à une autre mare que j'ai ici à Guenneville. Elle n'est séparée de la fosse au fumier , que par une digue de quatre à cinq pieds d'épaisseur sur deux de hauteur.

» L'agitation de cette mare fut telle , qu'une partie de ses eaux franchit la digue et passa dans la fosse au fumier.

» La direction était du nord au sud. «

Voici un autre extrait d'une lettre de M. le Lieutenant général de police de Caen , à M...

» Il y a environ un mois (1) que la rivière d'Orne se souleva dans une longueur de deux lieues environ , à cinq à six pieds au-dessus de son lit , et le fond , en quelques endroits , a été vu à sec... Plusieurs fontaines voisines de la rivière se sont taries..... et on a vu des flammes s'élaner des marais.

*Remarque sur la lumière et le feu réfléchis par des miroirs ; par M. LECAT.*

La physique a peu de phénomènes plus célèbres , plus intéressants que ceux qu'elle produit elle-même avec le feu et la lumière..... L'utilité et la curiosité sur-tout ont multiplié les instru-

(1) Le rapprochement des dates indique le 1<sup>er</sup> de novembre.

1756. ments de l'optique , et les ont fait passer du cabinet des savants dans les boudoirs et jusque sur la toilette des belles.

Où ne trouve-t-on pas aujourd'hui des miroirs planes et concaves ; des lorgnettes , des microscopes , etc. ; etc.

» Le miroir avec lequel Archimède brûla la flotte de Marcellus , et que Descartes même regardait comme fabuleux , a été exécuté de nos jours par M. de Buffon , et les expériences de M. Dufay rendent les effets du miroir d'Archimède très-croyables. Les rayons solaires , suivant ce savant , réfléchis par un seul miroir plane et reçus à plus de huit cents pieds sur un miroir cave de dix-sept pouces de diamètre , brûlait encore des matières combustibles au foyers de ce dernier. Que serait-ce si ce miroir concave eût reçu à cette distance le foyer du miroir d'Archimède ? Mais ces belles expériences supposent la présence du soleil , et on n'en dispose pas toujours à son gré. On a tenté d'y substituer le feu d'un foyer très-ardent ; et , à l'aide de deux miroirs concaves, on est parvenu à embrâser au foyer du second des matières très-combustibles , comme l'amadou , la poudre à canon. Cette expérience curieuse fut répétée à la séance publique de l'Académie , en l'année ci-dessus indiquée.

---

*Observation de sauterelles rendues par les voies inférieures ; par M. PLAINPEL , D. M. au Havre.*

1757. » Vous désirez , Monsieur , ( Lecat ) d'être éclairci sur un événement arrivé au Havre dans le mois de juillet dernier ; je puis avoir l'honneur de vous

satisfaire , puisque j'en ai été témoin. Voici le 1757.  
fait :

« Le sieur L.... tourmenté de coliques , de dégoûts , défaut d'appétit avec mal de tête et étourdissements depuis quinze jours ou trois semaines , me fit appeler. L'ayant examiné attentivement , je lui prescrivis une saignée du bras qui ne procura aucun soulagement..... J'ordonnai le surlendemain une purgation composée de demi-once de tablettes diacarthami , et autant de sel d'epsom. L'évacuation fut abondante ; il s'y trouva une quantité considérable de sauterelles.

» Les parents , effrayés de cet événement , vièrent sur-le-champ m'inviter de me rendre chez le malade. J'y fus , et reconnus que ces insectes étaient véritablement des sauterelles de diverses couleurs. On en distinguait facilement toutes les parties. Leur longueur était environ d'un pouce ; il y en avait cependant de plus ou moins grandes. Elles étaient mortes et avaient les ailes ouvertes.

» Je questionnai le malade sur son genre de vie ; ce qu'il avait mangé ? Il me dit que depuis un mois , se promenant dans les marais aux environs de la citadelle , il y cueillit une espèce de poirée blanche dont il mangea plusieurs feuilles crues ; qu'il en apporta chez lui ; qu'elles y furent cuites ; que sa femme et ses enfants en avaient mangé sans en être incommodés.

A la première évacuation en succéda une seconde en ma présence , avec encore beaucoup de ces insectes. Le lendemain le malade en rendit aussi , mais en moindre quantité. . . . Je lui fis prendre alors l'athiops minéral , qui lui fit rendre une quantité d'humeurs séreuses , épaisses et de la couleur des sauterelles et depuis le malade se porte bien...

1757. » Il se trouvait probablement sur les feuilles que le malade avait mangées crues, des œufs de ces insectes que la chaleur des intestins avait fait éclore... Je joins ici, Monsieur, deux de ces sauterelles qui me sont restées; elles ont diminué de grandeur en séchant, etc.

A cette lettre se trouve annexé un extrait d'une lettre de M. Salerne, médecin à Orléans, à M. Rondeaux, maître des comptes.

« L'observation des petites sauterelles est fort singulière et néanmoins croyable. On a trouvé ici dans un œuf de poule frais, un ver blanc et transparent, long d'environ un pied et demi, comme articulé et composé de plusieurs étranglements. Il est sorti tout vivant de l'œuf dont il avait consommé le blanc presque totalement. . . Un de nos confrères, dont les poules sont sans coq, a trouvé dans un œuf frais mollet un cœur de poulet bien formé.

» Un chien a rendu par la voie des urines un ver rouge tout vivant de la longueur de deux pieds. Je conserve tous ces objets dans l'esprit de vin «

---

*Curiosités naturelles des Carrières d'Albert et de Faux;*  
par M. l'abbé JACQUIN.

« Descendu pour la troisième fois dans la carrière d'Albert, j'ai tout examiné avec une attention nouvelle, et je consigne ici le résultat de mes observations.

» 1<sup>o</sup> Depuis mon dernier voyage, le propriétaire de la carrière y a fait creuser, vers le milieu, une petite pièce d'eau de six pieds environ de profondeur; et l'eau qui s'y réunit, très-belle et très-limpide, se

trouve au niveau du puits du propriétaire, à trente-<sup>1757.</sup> cinq pieds environ de profondeur.

» Quelle que soit la pureté apparente de cette eau, elle est cependant chargée d'une grande quantité de corpuscules pierreux qui incrustent les corps qu'on y laisse séjourner.

» L'ébullition m'a montré des résultats analogues. Le vase s'est trouvé recouvert, par cette opération, d'une couche très-sensible de substance pierreuse.

» En examinant la tranchée que l'on a été obligé de faire, et cherchant à reconnaître ses diverses stratifications, j'ai découvert un lit de tourbe d'une qualité bien supérieure à celle que l'on rencontre dans le voisinage et plus près de la superficie du sol. Cette perfection me paraît dépendre et d'une plus grande maturité, et d'une condensation plus considérable, par la superposition d'une couche de terre plus épaisse...

» A l'entrée de la carrière, j'ai entendu un bruit sourd et régulier dont j'ai recherché la cause. J'ai reconnu qu'il était dû à la chute de gouttes d'eau qui filtraient à travers l'épaisseur de la voûte. Des incrustations trouvées auprès de me font estimer que cette eau est pareillement chargée de principes pierreux.

» En revenant d'Albert, ayant passé quelques jours à Vaux, près Corbie, je visitai une carrière voisine. J'y découvris plusieurs cailloux couverts en dehors de stalactites, et contenant de belles cristallisations. En avançant j'aperçus dans la pierre des cavités mamelonnées; en dedans, entre les mamelons, se trouvaient des stalactites cristallisées. Elles ressemblaient à des masselons percés à jour de tous les côtés.

» Dans un ruisseau voisin et près d'un moulin, j'ai trouvé un oursin usé par le mouvement des eaux et des cailloux dont l'intérieur offrait des cristallisations.

» On tire de la carrière de Vaux deux espèces de

1757 pierre calcaire, l'une très-dure et propre pour tous les ouvrages découverts ; l'autre plus tendre, mais du grain le plus fin et le plus uni, se prête à la sculpture et à toute espèce d'ornemens. La Somme passant à une demi-lieue au plus de la carrière, la ville d'Amiens pourrait s'en procurer à très-bon compte ; et c'est un avantage que je dénonce à MM. les architectes et entrepreneurs de bâtimens d'Amiens et des environs. Le nouveau bâtiment de l'abbaye de Corbie prouve et la solidité de cette pierre, et le beau poli dont elle est susceptible. »

---

*Mémoires de Physique ; par M. l'abbé VRÉGEON.*

Nous réunirons ici plusieurs Mémoires de M. l'abbé Vrégeon, tous relatifs à la physique, et communiqués à l'Académie à-peu-près sous la même date.

Le premier contient une observation sur le phosphore, et un système d'amélioration de la machine pneumatique.

« J'avais, dit notre confrère, devant moi deux flacons parfaitement semblables. L'un, rempli d'eau, contenait mon phosphore ; l'autre contenoit de l'esprit de vin.

» Dans le désordre inséparable même des plus petites assemblées, mon flacon au phosphore fut cassé. N'ayant rien de plus commode sous la main, je plongeai mon phosphore dans l'esprit de vin. . . . . Quinze jours après, voulant m'en servir pour répéter quelques expériences, je fus bien surpris de le trouver presque entièrement éteint. . . . .

» Ce même esprit de vin, mis sous le récipient de la machine pneumatique, devient à un certain degré de



de raréfaction lumineux, au point de remplir le récipient d'une flamme légère; mais la lumière diminue si on continue la raréfaction, et disparaît dans le vide. » 1757.

Des caractères tracés avec ce même phosphore sont à peine lumineux; mais frottés avec violence, la déflagration totale et subite du phosphore peut compromettre les doigts. Il coule en gouttes de feu qui ne s'éteignent que lorsque la matière est totalement consumée.

« L'expérience suivante, dit M. Vrégeon, est du nombre de celles que le hasard n'a fait faire.

» Je voulais voir si l'eau d'huître corrompt ne donnerait pas quelque lumière, étant agitée dans le vide. Je n'en ai remarqué aucune; mais, au bout de vingt-quatre heures, examinant avec un microscope les animalcules qu'elle contenait, je fus bien surpris en les voyant aussi vigoureux dans leur eau parfaitement purgée d'air que ceux qui ont une libre communication avec ce fluide.

» Relativement aux améliorations de la machine pneumatique, la principale consiste à placer l'écrou qui serre les rondelles alternatives de liège et de cuir au-dessous de la rondelle de cuivre, au lieu que dans la plupart des machines il est placé en dessus.

» La tige du piston alors est brisée: mais je trouve dans cet arrangement la facilité de presser mes cuirs à volonté, sans faire sortir le piston du corps de ma pompe; avantage que les physiiciens sauront apprécier. »

J'ai aussi donné, continue notre confrère, des dimensions plus fortes à la clé, ce qui la rend plus solide. M. l'abbé Nollet conseille de substituer à la rainure qui dessèche la boîte qui la reçoit, un trou pratiqué dans le corps de la clé: je l'ai encore supprimé,

1757. mais j'ai adapté au canal inférieur une soupape qui empêche la rentrée de l'air.

*Examen des deux principaux systèmes sur l'origine du Tonnerre, celui de Descartes et celui de Franklin.*

Nous nous contenterons de présenter le titre de ce Mémoire, ainsi que celui de deux autres sur la propriété qu'ont les pointes de soutirer la matière électrique.

Les belles expériences du docteur Franklin étaient à peine connues lorsque M. Vrégeon composa ces dissertations.

Il faudrait aujourd'hui n'avoir aucune teinture de la physique pour ignorer une propriété d'après laquelle sont construits nos conducteurs électriques les plus communs.

Quant aux systèmes sur l'origine du tonnerre, quelque ingénieuses que soient les théories que l'on présente à ce sujet, elles sont toujours plus ou moins hypothétiques. L'identité de la foudre et de l'électricité est reconnue, les principaux résultats de l'électricité de la nature sont expliqués, sont répétés dans nos cabinets; mais quand il s'agit de discuter sur l'essence même de cette matière si curieuse et si terrible, on sent l'insuffisance de ses moyens et la nécessité d'admirer et de garder le silence.

---

*Sur les Tourbes de la province de Picardie, par le P. DAIRE, césésin. (Hist. Nat.)*

Cette dissertation, de 26 pages in-4° et en minute, est divisée en huit questions, dans lesquelles l'auteur examine successivement la définition de la tourbe; les

causes de sa noirceur ; celles de sa combustibilité ; 1757.  
l'origine, la formation, les couches de la tourbe ; les  
noms différens de ce combustible ; son analyse, si  
elle s'accroît, si elle se reproduit ; enfin les moyens  
économiques de procéder à son extraction.

§. 1<sup>er</sup>

La tourbe est une terre noirâtre (\*), mêlée de di-  
verses matières et nécessairement de soufre et de bi-  
tume. Elle ne présente d'abord qu'un corps spongieux,  
onctueux et plein d'eau, que l'on taille dans le sein  
de la terre, et qu'on expose ensuite à l'action du vent  
et du soleil, pour le débarrasser de l'humidité super-  
flue et le rendre propre à la combustion.

§. 2.

Plusieurs causes contribuent à déterminer la couleur  
noire des tourbes : le mélange des terres, des matières  
bitumineuses qui s'y joignent, l'humidité qui les pé-  
nètre et leur fait perdre graduellement la faculté de  
réfléchir les couleurs, la porosité de la tourbe qui ab-  
sorbe les couleurs sans en réfléchir aucune.

§. 3.

L'auteur déduit la combustibilité de la tourbe

---

(\*) La tourbe est un résidu de plantes ou herbes à demi décom-  
posées, à demi brûlées, réduites à un état presque charbonneux.  
analogue, dans son genre, au bois fossile également charbonné.  
Il est quelques tourbières qui se trouvent en même temps chargées  
de sulfure de fer. Quelques-unes, comme celles des environs  
de Beauvais, peuvent fournir, par la lixiviation, du sulfate de  
fer ; la plupart peuvent donner, par la distillation, une huile  
analogue au goudron. *Pourcroy. Syst. 4<sup>e</sup>. T. IV, p. 525.*

1757. presque uniquement des matières bitumineuses et sulfureuses qu'il y suppose, et semble oublier que formée de tiges, de racines, de roseaux et autres substances végétales à demi charbonnées, elle contient des matières aussi réellement combustibles que le bois et le charbon.

§. 4.

La formation des tourbes si différentes entre elles, peut provenir de la destruction de végétaux ensevelis sous les eaux de la mer, mélangés de divers sédiments et de matières bitumineuses: elle peut dépendre également des limons et autres corps amoncelés sur des marais par les ruisseaux et les eaux pluviales précipitées des collines. La même opération, répétée à des époques différentes, donne la raison des stratifications que l'on remarque dans les tourbières: celles formées par les eaux de la mer présentent un parallélisme et une régularité qu'on ne remarque pas dans les secondes, qui sont roulées et arrondies. Les tourbes de Picardie sont de cette dernière espèce.

On observe encore que les couches inférieures sont les plus épaisses, et qu'elles diminuent d'épaisseur en approchant de la superficie. La consistance varie également, la dureté diminuant à mesure que l'on approche de la surface. Il est des tourbières, comme celles de *Lancastres* et autres, dans lesquelles on trouve des arbres, des forêts entières, qui ont été ensevelies dans les marais par quelque révolution locale, inondation, action volcanique et autres.

Nous ne rencontrons pas d'arbres entiers dans les tourbières de Picardie, mais beaucoup de végétaux, des branches, des racines, des roseaux, des coquilles terrestres et fluviatiles et de petits os d'animaux terrestres.

## §. 5.

Dans cette section, le P. Daire s'occupe de l'éty- 1757.  
mologie du mot tourbe, qu'il dérive ou du mot alle-  
mand *torff*, ou de *torbes*, expression celtique. Les  
Ecoissais les nomment *darry-torf*; *daren* en danois si-  
gnifie brûler.

L'usage d'employer les tourbes comme combustibles  
est fort ancien, sur-tout dans les pays déprimés où  
les forêts sont rares. C'est ainsi qu'en Egypte, dans les  
îles Orcades, on brûlait les racines de papyrus, au  
rapport de Théophraste. On en formait même d'artifi-  
cielles en Zélande, en mélangeant du limon de la terre  
et des herbes ou des roseaux qu'on desséchait par  
l'action du vent. Ce sont les *cespites bituminosi* de  
Pline. Dès 1458, dans la Flandre brabançonne, on  
brûlait la superficie du terrain couverte d'herbes et  
de joncs.

Après avoir épuisé la superficie, on descendit peu-  
à-peu à de plus grandes profondeurs.

L'usage de brûler de la tourbe en France est moins  
ancien, probablement à cause des immenses forêts  
dont son sol était couvert. Le P. Daire indique ce-  
pendant des tourbières aux environs de Paris. Il paraît  
n'avoir eu aucune connaissance de celles de Normau-  
die, près de l'ancienne abbaye de Jumiéges.

## §. 6.

*Analyse de la Tourbe de Picardie ; espèces diverses ;  
usages économiques.*

On chercherait vainement dans ce Mémoire une ana-  
lyse conforme aux principes de la chimie moderne ;

1757. je me dispenserai donc de présenter ici les idées de son estimable auteur pour insister plus particulièrement sur la qualité et les propriétés de ce combustible.

On distingue généralement trois sortes de tourbes en Picardie. La plus profonde, qui est encore la meilleure, se reconnaît à sa couleur noire, à sa densité, à sa pesanteur ; elle fournit une flamme constante et une vive chaleur.

La seconde espèce, supérieure à la première dans sa position, est plus blanchâtre, plus terreuse, plus mélangée de matières hétérogènes ; elle s'enflamme plus difficilement, et sa chaleur est moins vive.

La troisième espèce, très-poreuse et très-légère, contient une grande quantité de végétaux entiers et à peine décomposés : exposée à la pluie, elle se dépouille facilement des parties terreuses qui y étaient unies, et ne présente plus qu'un lacis de roseaux, de racines, de ramée ; sa flamme est blanche, sa déflagration rapide ; sa chaleur médiocre.

Le feu de tourbes n'est pas désagréable à la vue, mais la fumée qu'elle répand n'est pas sans importunité : elle irrite les yeux, la poitrine, la gorge, salit le linge, ternit les métaux, et imprègne les vêtements d'une odeur désagréable qu'ils conservent long temps. On a écrit qu'elles exhalaient une odeur d'encens, mais peu de personnes adopteront ce paradoxe d'un auteur célèbre.

Scaliger. On ne saurait encore dissimuler les inconvénients du voisinage des fosses d'où l'on a extrait de la tourbe. Les eaux stagnantes qui y séjournent, laissent échapper, durant les grandes chaleurs, des vapeurs nuisibles à la santé ; mais, quoique je leur attribue généralement des qualités malfaisantes, je me garderai cependant de les regarder comme la cause unique de la ma-

ladie pestilentielle qui désola la ville d'Amiens en 1740. 1757.

Les cendres étaient encore pour cette capitale d'une importunité qui n'a cessé que depuis qu'on les emploie pour l'engrais des terres; et la vente de ces cendres est aujourd'hui un objet de commerce assez considérable pour ses habitants: on s'en sert avec profit pour fertiliser les prairies: on en sème au pied des arbres et des vignes pour échauffer le terrain et faire périr les insectes si nuisibles à la végétation.

En Zélande, la plus grande partie des tourbes qu'on en extrait s'emploie à la construction des digues.

### §. 7.

#### *La Tourbe croît-elle, se reproduit-elle?*

La nature fait des efforts continuels pour l'entretien et la réparation de ses productions diverses. Personne ne méconnaît cette propriété dans les êtres organisés, et l'expérience a montré que le transport des sables par les eaux et leur agglomération donnait lieu à la formation de roches nouvelles; que des minières épuisées se renouvelaient assez rapidement.

Il n'en est pas de même de la tourbe, et la considération des éléments qui la constituent en est une preuve solide. C'est à des forêts submergées, c'est à des plantes marécageuses, couvertes de limon et digérées en quelque manière dans les entrailles de la terre, que ces productions doivent leur origine; et il est visible que les mêmes conditions ne se rencontrent pas une seconde fois dans le même lieu. Il ne faut pas confondre ici avec la tourbe véritable les mottes brabançonne qui ne sont que des gazons de terre desséchés. Il est hors de doute que de nouveaux gazons se forment à la place de

1757. ceux qui ont été enlevés à la surface de la terre ; mais une pareille végétation ne se fait pas au fond des fosses desquelles on a tiré la tourbe , sous les eaux stagnantes qui les remplissent à des profondeurs assez grandes. On a pu tirer à de plus grandes profondeurs de la tourbe dans des marais dont on avait autrefois épuisé la superficie ; mais ce n'est pas là notre question , et pour la résoudre affirmativement il faudrait prouver qu'une tourbière épuisée s'est renouvelée au point de donner lieu à une exploitation nouvelle.

Je ne regarderais pas , dit le P. Daire , comme impossible la formation artificielle de nouvelles tourbières , si on projetait dans les fosses à tourbe épuisées les éléments de la tourbes , branches d'arbres , plantes marécageuses , terres , sables , en stratifiant ces diverses substances et les abandonnant ainsi à une destruction lente dans les entrailles de la terre ; mais cette nouvelle opération s'écarte visiblement de notre question.

#### §. 8.

*Comment pourrait-on diminuer les dépenses que le tourbage entraîne ?*

La manière de tourber en Picardie annonce qu'on est loin d'épuiser les tourbières , et que la plupart sont des trésors qu'on abandonne sous les eaux.

Après avoir sondé le terrain avec une espèce de grande terrière , on enlève le gazon et la terre du marais , et on enlève la tourbe avec des bèches bien tranchantes et qui lui donnent une dimension de neuf pouces de longueur sur trois de largeur , et un pouce et demi d'épaisseur.



Quelquefois , après avoir fouillé quinze à vingt 1757.  
pieds , on trouve un banc de craie qui lui-même recouvre souvent un autre banc de tourbes. L'auteur ne dit rien de la nature de cette craie , et qui indique si ce sont des terres apportées des montagnes ou si elles auraient une autre origine.

Quoi qu'il en soit , l'irruption des eaux , très-ordinaire dans un pays déprimé et plus bas que les rivières qui y coulent , arrête promptement les ouvriers.

Le seul moyen de pousser plus loin l'exploitation , serait l'épuisement des fosses ; et quelle que soit la dépense d'un pareil travail , en choisissant un temps favorable , elle semblerait devoir être éminemment couverte par le bénéfice ; car les couches inférieures de tourbes qu'on est obligé d'abandonner sont communément les meilleures.

Le P. Daire signale ici un inconvénient qui fait perdre bien de la tourbe ; c'est la tendance qu'ont les terres , dont la base est peu solide , à se déverser en menaçant d'ensevelir les ouvriers , ce qui oblige à laisser de fréquentes languettes qui en préviennent le sur-à-plomb. Il semble qu'on préviendrait ce désordre en taillant la tourbière en gradins qui opéreraient la décharge des terres dans la même proportion qu'on arriverait à une plus grande profondeur.

On trouvera à l'article *tourbe* du Dictionnaire encyclopédique , bien des détails curieux relativement à l'exploitation de la tourbe dans les divers pays ; mais le plan du P. Daire était moins vaste , et on ne peut qu'applaudir à la méthode avec laquelle il présente le sujet qu'il s'était proposé de traiter.

---

*Nouveau Sel polychreste* ; par M. DESCROISILLES ,  
Apothicaire à Dieppe.

1758. L'auteur présenta en 1758 un Mémoire sur les propriétés de ce sel ; et une commission nommée par l'Académie lui en fit un rapport.

M. Descroisilles ayant depuis fait imprimer un petit ouvrage sur ce même objet , ce serait répéter ce que tout le monde connaît que d'en offrir ici la plus succincte analyse.

---

*Cabestan perfectionné* ; par M. HODEN.

L'Académie des Sciences de Paris avait proposé en 1737 le perfectionnement de ces machines pour sujet d'un prix ; et elle avait fait imprimer, en 1745 , les Mémoires intéressants qu'elle avait reçus à cette occasion , mais dont elle n'avait pas été pleinement satisfaite.

M. Hoden s'est proposé d'ajouter de nouvelles corrections à cette utile machine ; et on a pu voir pendant toute la durée de la séance publique de l'Académie , un nouveau cabestan de sa composition dont il a rendu le jeu perpétuel sans que l'on soit jamais obligé de chaquer , de bosser , ni faire aucune reprise , soit qu'on se serve de tourne-vis ou non.

Le modèle de ce cabestan tenait suspendu un poids de onze à douze cents livres.

Le cable d'expérience avait trois pouces de diamètre environ ; faisait à peine le quart d'une révolution sur le modèle dont le cylindre avait quatre pouces de rayon.

L'extrémité du cable opposée au fardeau n'était retenue par aucun garrot, et au contraire était rejetée par-dessus le cylindre et pendait librement. 1759.

---

*Effets de la gelée sur la colle de farine ;* par M.  
LECAT.

En décembre 1759, la gelée fut très-forte et de longue durée. Elle étendit ses effets jusque sur de la colle de farine que j'avais à côté de mon lit. Lorsqu'au dégel je voulus me servir de ma colle, je la trouvai sans liaison ; elle avait perdu sa qualité glutineuse, et ressemblait parfaitement à de la mie de pain ou à une éponge qu'on aurait trempée dans l'eau. En déchirant ce nouveau composé, il avait toute la consistance d'une mie de pain blanc bien cuite ; et en la comprimant elle rendait l'eau à la manière d'une éponge que l'on comprime...

La gelée avait agi dans cette circonstance à peu près comme le feu dans la cuisson du pain : l'un et l'autre donnent aux molécules de la pâte une consistance assez grande ; avec cette différence, que le feu dissipe l'humidité surabondante, et que la gelée la réunit dans les cellules de la colle.

» Puisque je fais aujourd'hui des observations sur la colle, j'en rapporterai une d'une autre espèce que j'ai faite il y a quelques années : c'est que la colle faite avec la farine ordinaire se gâte, se moisit promptement, et produit bientôt des insectes et des vers ; et que la colle faite avec l'amidon vieillit tant que l'on veut et jusqu'au desséchement, sans se pourrir, sans donner ni moisissure, ni vers.

Je supprime les explications également systé-

1760. matiques et éloignées des connaissances que nous devons à la chimie moderne.

Je suivrai la même règle à l'égard de l'observation suivante : M. Lecat l'intitule *Petit phénomène physico-chimique*.

« Le premier février 1760 , mon épouse esseyait divers mélanges de vermillon et de soufre pour en former des médaillons , elle s'aperçut que le soufre poussé au feu , loin de devenir plus liquide , s'épaississait au contraire , au point de prendre la consistance du miel.

» Cette expérience , répétée chez M. Delaizement , notre célèbre confrère , donna lieu à une autre observation : c'est que la liqueur épaissie , revenant au degré de chaleur nécessaire pour la simple fusion , reprenait sa liquidité première.

» Enfin , en répétant la même expérience , le trois de février , j'observai que le moment où l'épaississement commençait , était celui où le soufre fondu exhalait des vapeurs , et qu'il reprenait sa liquidité lorsque la vaporisation cessait d'avoir lieu.

#### AUTRE QUESTION.

Pourquoi le cuivre jaune est-il plus cassant à chaud qu'à froid , tandis que les autres métaux sont plus cassant à froid qu'à chaud ?

Il faut observer d'abord que l'on compare ici des métaux dont toutes les parties sont homogènes , avec un composé de cuivre et de zinc , et que d'abord il y a une grande disparité dans les objets composés , en second lieu , le différent degré de fusibilité du zinc et du cuivre fournit une réponse aussi simple que solide.

Le feu , en pénétrant également les parties d'un 1760.  
 métal simple , les amollit d'une manière uniforme ;  
 mais il n'en est pas de même dans un métal com-  
 posé , où l'une des parties constituante est voisine  
 de la fusion , quand l'autre en est encore éloignée.  
 Ainsi , dans le dernier cas , le feu a commencé  
 une disgrégation que le marteau achève.

---

*Divers Mémoires de M. LECAT.*

Nous comprendrons dans un même chapitre  
 divers Mémoires de M. Lecat , qui n'ont pas une  
 date certaine , et dont plusieurs ont été commu-  
 niqués au public par la voie des ouvrages périod-  
 iques ; tels sont :

1<sup>o</sup> Une lettre à M. Planque, D. M. à Paris, sur  
 le flux et reflux de la mer.

Une querelle littéraire s'était engagée dans le Sept. 1754.  
 Mercure de France , entre M. de Saint-Aubin et  
 M. l'abbé Mariette. Ce dernier avait promis à son  
 adversaire une objection qui devait épuiser le fond  
 de cette matière. M. Lecat craignant que cette ob-  
 jection , conforme à celle qu'il s'était formée à lui-  
 même , ne lui fit perdre le fruit d'un travail sé-  
 rieux , prit le parti d'adresser son ouvrage à l'au-  
 teur du Mercure , avec invitation de l'insérer dans  
 un prochain numéro. Le système de M. Lecat ne  
 parut pas , et M. de la Roque , rédacteur de cet  
 ouvrage périodique , déclara ne l'avoir pas reçu.  
 Quoi qu'il en soit , voici le fond de ce système ;  
 c'est l'auteur qui va parler : « Il a y long-temps que  
 je me suis fait une difficulté sur l'explication ordi-  
 naire du flux et reflux , et que j'attends une occa-

1740. sion et un physicien pour me tirer d'embarras. Les excellents ouvrages de M. Legendre de Saint-Aubin m'ont donné beaucoup d'estime pour lui, et je crois ne pouvoir mieux m'adresser qu'à ce célèbre Physicien, pour obtenir l'éclaircissement que je désire. Or, telle est ma difficulté :

» Toutes les parties de l'univers sont entre elles dans un parfait équilibre, et c'est de cet équilibre que dépend l'harmonie de sa structure et de ses mouvements. Les globes célestes sont placés dans le fluide où ils nagent suivant la proportion de leur masse avec celle de ce fluide; il sont en équilibre avec lui et en suivent le torrent. . . . . S'il était possible que ce fluide fît plus d'efforts contre les parties correspondantes de la lune et de la terre, quelle puissance empêcherait ces globes d'être éloignés pour jamais l'un de l'autre, etc., etc.

Ce Mémoire fut suivi de plusieurs autres Mémoires sur la même matière, et il s'engagea, à ce sujet, une dispute littéraire entre M. Lecat et M. Ancelot. Nous croyons ne pas devoir répéter ici les moyens de défense de ces deux adversaires; et nous indiquons aux curieux le *Mercur*e de France, où ils en pourront trouver tous les détails.

---

*Réponse à M. Jamard, Professeur de Mathématiques à Nanterre, etc.*

C'est le titre d'un autre Mémoire de notre confrère, et voici quel en fut le sujet.

M. Lecat avait lu à l'Académie un Mémoire sur le Newtonianisme; ce Mémoire fut attaqué par M. Jamard, et c'est contre cet adversaire que cette réponse est dirigée.

Le Mémoire de M. Jamard ne se trouvant pas dans les cartons de l'Académie , il serait difficile de s'en former une juste idée , et celui de M. Lecat n'étant qu'un brouillon informe , je craindrais , par un extrait mutilé , d'en affaiblir l'intérêt , et je préfère de n'en présenter que le titre au hasard de ne le faire connaître qu'imparfaitement.

*Réflexion physiologique sur la nature de l'âme ;*  
par M. LECAT.

A soixante ans , dit M. Lecat , je me souviens d'événements qui me sont arrivés à cinq , et ce souvenir m'affecte des mêmes sentiments de peines ou de plaisirs que j'éprouvai alors..... J'ai donc une âme , car cette propriété ne peut appartenir au corps , et l'âme que j'ai à soixante ans est la même que j'avais à cinq ; car la représentation rigoureuse d'un objet ne peut appartenir qu'à une substance exempte de changement.

Or , tout change dans notre système physique , et surtout les fluides (\*) qui en constituent la très-grande majorité , et le fluide nerveux qui , dans le département des sens , tient une place si importante.

On avait cru jadis que la mémoire consistait dans

(\*) Quoique plusieurs Physiologistes soutiennent que les solides ne changent pas , l'opinion contraire est celle du plus grand nombre ; et dans ce nombre , on trouve les noms les plus célèbres. Les phénomènes de la nutrition et des excréctions favorisent également ce système. Voir Haller , t. 8. Petit-Radel ; t. 1 , etc.

1760. des caractères gravés sur les corps cannelés , car depuis long-temps on a abandonné cette hypothèse qui ne repose sur aucun fondement solide. Mais si l'agent reconnu pour être l'intermédiaire , le moyen de communication entre la matière et l'esprit , change continuellement , ce ne peut être à lui qu'appartient une propriété qui suppose un état permanent et immuable ; et puisqu'enfin nous ne connaissons en nous que la matière et l'esprit , la mémoire ne pouvant appartenir à la première , elle est nécessairement du domaine de l'esprit , donc , etc.



#### ASTRONOMIE.



*Analyse de plusieurs Mémoires de feu M. PINGRÉ , relatifs à l'Astronomie et à la Physique.*

Le nom de *Pingré* rappelle un homme laborieux , un infatigable calculateur , un savant zélé pour les progrès de l'astronomie. Son zèle se déploya principalement dans l'étude de tout ce qui est relatif aux observations des comètes et à la détermination de leurs orbites.

L'Académie de Rouen a reçu de lui un grand nombre de Mémoires et de dissertations : deux rapports détaillés et motivés , faits , l'un en 1764 et l'autre quelques années après , par MM. Bouin et Dulague , portent pour conclusion que tous les Mémoires de M. Pingré , relatifs à des théories ou à des observations astronomiques , doivent être imprimés en entier parmi ceux de l'Académie. Ce jugement suffit pour faire apprécier le mérite des ouvrages de cet illustre auteur. . . .



Il est vrai de dire , néanmoins , que les profondes théories des géomètres modernes ont tellement reculé les bornes de l'astronomie et de la physique , que la plupart des questions que l'auteur traitait alors comme douteuses sont aujourd'hui résolues. Si M. Pingré vivait de nos jours il admirerait la perfection des instruments et l'excellence des méthodes d'observation.

Quoique les écrits de feu M. Pingré aient un peu perdu du vif intérêt qu'ils ont inspiré dans leur temps , il appartient à l'Académie de Rouen de comprendre dans l'histoire de ses travaux l'analyse des Mémoires dont son savant associé lui a fait hommage.

---

*Premier Mémoire.*

Dans un premier Mémoire , présenté en 1749, sur la propagation de la lumière , l'auteur , après avoir rappelé le système de *Descartes* , celui de *Newton* , la découverte de *Roëmer* , sur le mouvement progressif de la lumière , le phénomène de l'*aberration* si bien expliqué par *Bradley* , se demande si l'on peut conclure avec certitude que le mouvement de la lumière soit uniforme. Il doute qu'il en soit ainsi : 1<sup>o</sup> parce que la lumière est un corps et qu'elle est soumise , comme les autres corps , à la gravitation qui doit accélérer ou retarder son mouvement , selon qu'elle se trouve dans la sphère d'activité de tel ou tel astre ; 2<sup>o</sup> parce que les réfractions et réflexions infinies que subissent les rayons lumineux , en changeant leurs directions , doivent aussi faire varier leurs vitesses ; 3<sup>o</sup> parce qu'en faisant même abstraction de ces

premières causes , on ne peut douter que les molécules de la lumière ne rencontrent, dans l'espace, des obstacles qui doivent retarder leur marche. L'auteur pense que pour décider la question, il faut, par une multitude d'observations, perfectionner la théorie des satellites de Jupiter et de Saturne.

Ce vœu a été en partie rempli : M. Laplace , dans sa *Mécanique céleste* , et M. Buit , dans son *Astronomie physique* , font voir que, dans l'état actuel de la science , on peut conclure que le mouvement de la lumière est uniforme dans tout l'espace compris par l'orbe terrestre et par celui de Jupiter.

---

*Deuxième Mémoire.*

Un second Mémoire , présenté en 1750 , contient les résultats de l'observation d'une éclipse de lune arrivée le 25 décembre 1749 ; cette observation a été faite à Rouen , à l'observatoire de M. Lecat , conjointement par l'auteur , par M. Lecat , par M. l'abbé Bouin et par M. Lecau , opticien qui avait construit les lunettes dont se servirent les observateurs. Les phases de cette éclipse ont eu lieu, à de très-légères différences près, aux instants mêmes indiqués par le calcul qu'avait fait M. Pingré sur les tables de Cassini. Pour suppléer au défaut du *micromètre* , M. Pingré a employé une méthode ingénieuse qu'il explique en détail , et qui lui a servi à déterminer la grandeur de l'éclipse , grandeur qui s'est trouvée la même que celle qui avait été calculée. L'auteur observe que sa méthode n'offre pas les mêmes avantages dans toutes les circonstances. Il termine

par exprimer le regret qu'un épais brouillard l'ait empêché d'observer l'éclipse de soleil du 8 janvier 1750.

---

### *Troisième Mémoire.*

Le troisième Mémoire a pour objet la description d'un *héliostat*, de l'invention de M. Pingré, pour rendre plus commode l'usage d'un microscope solaire imaginé par M. de la Maitière, membre de l'Académie de Rouen. L'héliostat est un instrument propre à donner, au moyen d'un miroir plan mobile, une direction constante aux rayons solaires, réfléchis par ce miroir. Pour introduire la lumière du soleil dans le tube du microscope, il faut que le miroir de réflexion puisse suivre le mouvement diurne de cet astre, et c'est ce que l'auteur obtient par la disposition de son appareil. Il en décrit les différentes parties, indique la manière de s'en servir, et démontre qu'il doit produire l'effet désiré. M. l'abbé Bouin a dessiné une figure pour faciliter l'intelligence de cette machine et pour diriger l'artiste qui voudrait l'exécuter.

---

### *Quatrième Mémoire.*

Le quatrième Mémoire est consacré à présenter le tableau des calculs relatifs à deux *éclipses* qui ont eu lieu en 1750, l'une le 28 novembre et l'autre le 28 décembre. La première n'était point annoncée par les astronomes : l'auteur est loin de les accuser d'avoir ignoré la possibilité de cette

éclipse ; mais il pense que , comme elle ne devait être visible que dans la zone glaciale méridionale , ils ont jugé inutile d'en calculer les phases et de les publier. La seconde a paru à l'auteur mal circonstanciée dans les éphémérides ; et , en admettant même qu'il y ait erreur dans les calculs de Lacaille , l'auteur en fait l'observation , et cherche à la corriger avec tout le respect que l'on doit aux immenses travaux d'un savant aussi distingué. Cependant il a cru devoir calculer exactement l'époque et la durée de chacune de ces deux éclipses , afin que les astronomes , au moyen du tableau non interrompu de ces sortes de phénomènes , puissent un jour déterminer , avec plus de précision , la loi de leurs retours périodiques.

Un autre Mémoire contient tous les calculs nécessaires pour obtenir les phases de l'éclipse de lune du 25 décembre 1749 , et dont l'observation a été le sujet du second Mémoire. L'auteur a opéré successivement avec les tables de Cassini , de Lemonnier , de Lahire. En comparant les résultats entre eux et avec ceux donnés par Lacaille , il a trouvé que Cassini tient par-tout à-peu-près le milieu.

A la fin de ce dernier Mémoire on lit la relation de l'éclipse de lune du 19 juin 1750 , observée au village de Champagne , près Beaumont - sur - Oise. L'auteur rend compte des instruments qu'il a employés , de la manière dont il a vérifié la méridienne pour régler sa pendule , enfin de toutes les particularités qu'il a remarquées pendant la durée de cette éclipse.

---

*Cinquième Mémoire.*

La circonstance suivante a donné lieu au cinquième Mémoire.

Lacaille s'était chargé des calculs nécessaires pour l'almanach de Normandie. Quand ce célèbre astronome passa au Cap de Bonne-Espérance pour y faire diverses observations, et particulièrement celle relative à la détermination de la parallaxe de la lune, c'est à M. Pingré que fut confié le soin de continuer les mêmes calculs, qu'il fut forcé d'interrompre à son tour lorsqu'il alla à l'île Rodriguez, faire diverses observations propres à déterminer la parallaxe du soleil. Désirant apporter le plus de précision possible dans les résultats et abréger en même-temps le travail, M. Pingré dressa *des tables du mouvement diurne de la lune pour la hauteur du pôle de la ville de Rouen*, à l'aide desquelles il a pu fixer, à trois ou quatre minutes près, les instants du lever et du coucher de cet astre, pour chaque jour de l'année. Dans le Mémoire qu'il a rédigé à ce sujet, l'auteur s'attache à faire sentir l'utilité de ses tables; il explique les principes d'après lesquels il les a construites; puis il indique la marche à suivre à l'effet d'obtenir pour le point de Rouen, 1° la déclinaison de la lune à midi; 2° l'heure de son passage au méridien; 3° sa déclinaison au même instant; et 4° enfin, les deux arcs semi-diurnes qui précèdent et qui suivent le passage au méridien, arcs qui ne sont pas égaux, vu le changement rapide de la déclinaison de la lune dans l'intervalle du lever au coucher de cet astre. Tous les calculs

sont corrigés des effets de la réfraction et de la parallaxe. D'après sa méthode, et en faisant usage de ses tables calculées pour la latitude de Ronen, l'auteur n'a employé qu'une heure et demie pour déterminer les heures du lever et du coucher de la lune pendant le mois de janvier 1751.

---

### *Sixième Mémoire.*

Le Mémoire n° 6, sur la *Chronologie chinoise*, a pour objet de réfuter une assertion avancée par l'auteur d'une thèse qui, dans son temps, a fait beaucoup de bruit. Cet auteur prétend que le premier jour du cycle en usage chez les Chinois, et que l'empereur Hoamti a inventé, concourt avec le solstice d'hiver, et que ce jour-là même le soleil et la lune se trouvèrent en conjonction dans le premier degré du capricorne au point même du solstice; or, cette époque remontant, selon les calculs de Cassini, Lahire et autres astronomes, à l'an 2450 avant l'ère chrétienne, il tire de-là cette conséquence que l'ancienneté de l'empire chinois est constatée par des preuves authentiques, et que le calcul du texte hébreu de l'Écriture se trouve par-là même absolument détruit.

Pour renverser ce système, M. Pingré rappelle d'abord que la durée du cycle chinois est incertaine, les uns la faisant de soixante jours et les autres de soixante années, quoiqu'il soit plus naturel d'admettre cette dernière période; puis il fait voir, par les témoignages des historiens, qu'on ignore le temps précis où ce cycle fut établi. Enfin, ayant calculé à quelles époques ont pu avoir lieu

à Pékin les phénomènes astronomiques qui , d'après la tradition , ont marqué la création du cycle , M. Pingré trouve que ces phénomènes ont pu arriver non-seulement dans l'année 2450 , mais encore dans les années 2250 , 2078 , 2010 , 1877 , 1554 , 1077 avant l'ère chrétienne , et dans plusieurs autres années encore. D'où il résulte que la conclusion avancée par l'auteur de la thèse n'est rien moins que certaine.

Quant à l'époque de l'établissement du cycle ou du *Hoamti* , M. Pingré ne rougit pas de l'ignorer ; cependant il pense qu'on pourrait raisonnablement en fixer l'origine en l'an 1877 , ou encore en l'an 1554 avant J. C. Il expose en détail les raisons sur lesquelles il se fonde , et termine par énoncer l'opinion qu'il doit s'être glissé plusieurs altérations considérables dans la chronologie chinoise , et que cet empire a une antiquité moins haute que celle que lui attribuent ses annales.

---

#### *Septième Mémoire.*

Le septième Mémoire est un recueil d'observations de plusieurs *aurores boréales* qui ont paru dans l'année 1752 : la première a été observée le 19 août , la deuxième le lendemain 20 août ; plusieurs autres , moins brillantes , ont été aperçues successivement ; la dernière et la plus éclatante a été vue le 15 octobre. L'auteur , qui possédait éminemment le talent d'observer , a noté l'heure de la naissance de chaque phénomène , ses progrès , son étendue dans le ciel , son décroissement et sa fin. Toutes ces circonstances bien décrites , mais qui

ne sont accompagnées d'aucune explication, sont offertes aux physiciens comme pouvant servir à perfectionner la théorie des *aurores boréales*.

---

### *Huitième Mémoire.*

Dans le huitième Mémoire il est question de l'occultation, par la lune, de l'étoile appelée  $\delta$ , dans la constellation des *Hyades* : cette occultation a eu lieu le 5 janvier 1754.

L'auteur rappelle d'abord les calculs qu'il a faits pour bien déterminer le lieu de la lune, relativement à l'étoile pour l'horizon de Rouen; après s'être assuré que cette éclipse, qui n'était annoncée ni dans les éphémérides, ni dans la connaissance des temps, devait avoir lieu, il a observé, le 5 janvier 1754, l'instant de l'immersion de l'étoile, et a décrit les taches de la lune qui se sont trouvées sur son passage.

M. Pingré a fait un grand nombre d'observations semblables dont il a présenté les résultats à l'Académie de Rouen; c'est ce qu'affirme M. l'abbé Bouin, qui travaillait avec lui. On doit regretter que les archives de la compagnie ne possèdent que très-peu de ces observations, qui sont autant de matériaux précieux que les savants aiment à conserver pour les employer au besoin.

---

### *Neuvième Mémoire*

M. Pingré ayant publié pendant plusieurs années un *État du ciel*, qui renfermait l'indication de



phénomènes astronomiques et toutes les tables qui peuvent être utiles aux marins , a communiqué à l'Académie une *Introduction à l'État du ciel*, où il rendait compte des motifs qui l'avaient déterminé à entreprendre ces longs et pénibles calculs , et de l'ordre qu'il avait suivi dans leur exposition. En comparant son *État du ciel* avec les *Ephémérides de Lacaille* et la *Connaissance des temps*, calculée par *Maraldi*, M. Pingré trouve que ces deux derniers ouvrages laissent plusieurs circonstances à désirer et dont la connaissance peut intéresser la géographie et la marine. Il lui semble aussi que les calculs, étant dressés sur les tables de Cassini, offrent souvent moins de précision que les siens, qu'il a fondés sur les tables et les observations de Halley et de Lemonnier. Quant au plan suivi par M. Pingré, il suffit, pour le connaître, de parcourir un des exemplaire de l'*État du ciel* qu'il a fait imprimer. Les mêmes savants qui avaient engagé M. Pingré à se charger des immenses calculs qu'exigeait la publication de l'*État du ciel*, lui ont depuis conseillé de les discontinuer, afin qu'il pût consacrer ses talents à d'autres ouvrages.

---

#### *Dixième Mémoire.*

Ce Mémoire, sur les *longitudes terrestres*, est très-étendu. L'auteur commence par établir des principes généraux pour fixer la position d'un point sur le globe : il s'attache à faire voir que l'angle entre les deux méridiens de deux pays est donné par la différence des heures que l'on y compte au même instant ; puis il fait connaître quatre méthodes pour déterminer la longitude.

*Première méthode*, par les horloges. — L'auteur explique en détail, et par des exemples, comment on obtient l'heure sur un vaisseau par l'observation de la hauteur du soleil ou d'une étoile, et comment on conclut la longitude en comparant cette heure avec celle qu'indique l'horloge. Ce moyen, d'une facile exécution et le plus simple en théorie, paraît à l'auteur le plus défectueux dans la pratique. Long-temps après avoir porté ce jugement, M. Pingré a concouru avec les savants Fleurieu et Borda, à des expériences et des observations faites sur les frégates *l'Isis* et *la Flore* pour déterminer les longitudes en mer au moyen des montres marines construites par Berthoud et Leroy, et on sait que les résultats ont donné une grande précision.

*Deuxième méthode*. — Elle consiste à observer l'heure du passage de la lune au méridien du lieu où l'on se trouve, et à comparer cette heure avec celle du passage du même astre au méridien de Paris. Cette dernière heure est calculée dans les *Ephémérides*.

Au lieu du passage au méridien, on pourrait observer le lieu de la lune dans le ciel, à midi ou à une autre heure, de l'endroit où l'on est. L'auteur, après avoir expliqué cette méthode, déclare qu'elle est absolument fautive dans la pratique, parce que les irrégularités du mouvement de la lune ne sont pas encore assez bien déterminées. C'est en 1752 que l'auteur écrivait le Mémoire dont il s'agit.

*Troisième méthode*, par les éclipses de lune et des satellites. — Si l'on marque exactement l'heure à laquelle on observe dans un pays quelconque le commencement, la fin ou un autre instant d'une éclipse,

et qu'on sache , par le moyen des tables , l'heure à laquelle le même phénomène a été observé à Paris , on aura la longitude de ce pays ; mais en premier lieu , les éclipses de lune sont fort rares ; en second lieu , dans les éclipses des satellites , qui sont assez fréquentes , il est difficile de bien déterminer l'instant précis de l'immersion ou de l'émission , ce qui donne lieu à des erreurs assez fortes sur la longitude.

*Quatrième méthode* , par les occultations du soleil et des fixes par la lune. — Le commencement et sur-tout la fin d'une éclipse de soleil sont faciles à saisir ; il en est de même des occultations des fixes par la lune , parce qu'elles sont instantanées. Ces phénomènes , plus commodes pour l'observation , donnent lieu à des calculs très-longs lorsqu'on veut les faire servir à connaître la longitude. L'auteur rejette les constructions graphiques comme moyen très-inexact ; la méthode des projections , adoptée par Lacaille , et les formules que propose ce savant astronome , lui paraissent offrir beaucoup d'inconvénients par leur extrême complication. M. Pingré , sans embrasser toutes les circonstances du problème , croit être parvenu à trouver une méthode facile pour déduire avec certitude de deux observations correspondantes d'une même occultation , ou de deux distances d'une étoile au centre de la lune , la différence de longitude des deux lieux où se sont faites les observations. Il suppose que la portion de son orbite que décrit la lune dans l'espace de trois ou quatre heures , est sensiblement une ligne droite. Il regarde comme parfaitement connu le rapport du demi-diamètre de la lune avec sa parallaxe , en quelque point que ce soit de son orbite : il consacre la dernière partie

de son Mémoire à expliquer en détail et avec beaucoup de clarté la série des observations à faire , des précautions à prendre , des triangles sphériques à calculer pour obtenir le résultat que l'on cherche. L'auteur termine en observant que sa méthode sera d'autant plus exacte que les tables de la lune seront plus perfectionnées.

Deux autres Mémoires sur les *longitudes* ont succédé au premier travail , et ont été depuis refondus en un seul , qui devait être imprimé aussi parmi ceux de l'Académie. Après avoir fait sentir la nécessité de calculer fréquemment la longitude du vaisseau pour la sûreté de la navigation , la difficulté d'observer le passage de la lune au méridien , l'auteur établit deux méthodes pour déterminer les longitudes en mer , l'une *par les angles horaires de la lune* , l'autre par l'observation d'une *distance de la lune au soleil ou à une étoile fixe*.

*L'Etat du ciel* , pour l'année 1757 , ouvrage publié par M. Pingré , contient l'exposition de ces deux méthodes ; c'est pourquoi il paraît inutile d'entrer dans aucun détail à ce sujet.

Aujourd'hui le fameux problème des longitudes se trouve considérablement simplifié par la perfection de la théorie de la lune , par l'exactitude des instruments d'observation et par l'extrême réduction des formules que les géomètres ont proposées. Pour s'en convaincre il suffit de consulter les traités modernes de *navigation* et d'*astronomie nautique*. Quoi qu'il en soit , on doit des obligations à M. Pingré pour les longues recherches qu'il a faites sur un sujet aussi épineux.

*Onzième Mémoire.*

L'auteur a présenté en 1756 un Mémoire sur la comète qui devait paraître en 1758 ou 1759. Il commence par des considérations générales sur la difficulté de connaître les mouvements réels des comètes, d'après leur marche apparente dans le court intervalle de temps où elles sont visibles; puis il rapproche et compare les résultats de l'observation et du calcul relatifs aux trois comètes de 1531, de 1607 et de 1682; il en conclut avec Halley que ces trois comètes n'en font qu'une seule qui reparait tous les soixante-quinze à soixante-seize ans. Il explique les perturbations qu'une comète peut éprouver dans sa révolution; il rappelle différentes circonstances de l'apparition de la comète observée en 1456, et pense que c'est la même que les trois déjà mentionnées; il ne lui paraît pas impossible que celle de 1580 soit encore la même; enfin, en remontant, les comètes aperçues en 1506 et en 1250 pourraient n'en pas différer. Ainsi la comète qu'on attendait alors et qui a paru en 1756, était observée pour la huitième fois; probablement on la reverra en janvier 1854. Suit l'explication des circonstances les plus favorables pour augmenter l'éclat et la grandeur apparente des comètes.

Ce Mémoire n'est qu'une partie infiniment petite du travail de M. Pingré, concernant les comètes; il en a présenté plusieurs autres sur le même sujet, mais qui ne se trouvent point aux archives de l'Académie. Cette perte est heureusement réparée par la publication de la *Cométographie* du même auteur, ouvrage complet qui a paru en 1785.

L'Académie a également à regretter plusieurs cahiers sur la conjonction écliptique de Mercure , du 6 mai 1755 : les uns renfermaient les détails de calcul et un autre l'observation circonstanciée du passage de Mercure sur le disque du soleil ; mais quelques-uns de ces Mémoires ont été imprimés parmi ceux de l'Académie de Paris.

---

*Douzième Mémoire.*

Un Mémoire très-étendu, présenté en 1751, contient l'exposition détaillée des mouvements apparents des planètes et des comètes, des résultats d'observation sur la durée de leurs révolutions et la figure de leurs orbites, etc ; puis une longue réfutation du système de Descartes, auquel on oppose les considérations de la pesanteur universelle au moyen de laquelle Newton a expliqué les phénomènes célestes.....

Il paraît que ce Mémoire n'était pas destiné à l'impression, et qu'il n'a été composé que pour former une sorte de traité élémentaire propre à donner une idée de la doctrine de Newton. Il est le seul qui ne soit pas mentionné dans le rapport précité de MM. Bouin et Dulague.

---

## SCIENCE MATHÉMATIQUES.

Analyse de quelques Mémoires sur les Mathématiques et l'Astronomie , présentés à l'Académie par divers auteurs , depuis sa fondation en 1744 jusqu'à 1760 inclusivement.

*Mémoire de M. LEMONNIER, sur l'Arithmétique.*

De tous les ouvrages relatifs aux mathématiques , qui ont été adressés à l'Académie depuis sa fondation jusqu'en 1750 , il n'existe qu'un Mémoire de feu M. Lemonnier , dans lequel il réfute diverses règles contenues dans les traités d'arithmétique sur l'intérêt simple et composé et sur l'exécution des dispositions testamentaires qui dépendent de certains événements. L'auteur cite plusieurs exemples de questions mal posées et mal résolues dans les livres dont il s'agit ; il développe ensuite la théorie des *annuités* , à-peu-près telle qu'on la trouve dans les traités d'algèbre , et il indique la solution des divers problèmes qui s'y rapportent.

L'auteur observe avec raison que l'on a eu tort d'introduire dans l'arithmétique des principes de jurisprudence étrangers à ceux du calcul , quand il s'agit d'exécuter les dispositions conditionnelles d'un testament : il compare plaisamment les arithméticiens qui veulent avoir des règles pour tous les cas , aux apothicaires qui sont pourvus de pilules nommées *pilulæ sine quibus*. Voici un des exemples singuliers qu'il rapporte : « Un testateur a ordonné que si sa femme accouche d'un fils , ce fils

aura les deux tiers et la veuve le tiers de la succession ; si elle accouche d'une fille , cette fille aura le tiers et la veuve les deux tiers de la succession. Or , elle accouche d'un fils et d'une fille , faut-il partager la succession entre le fils , la mère et la fille , dans le rapport des nombres 4 , 2 , 1 , ou bien dans le rapport des nombres 4, 5, 2, ? » Après avoir discuté les raisons pour et contre , l'auteur conclut que cette question n'est pas du ressort de l'arithmétique , et ajoute que , s'il était appelé pour juge , il ne pourrait s'empêcher en conscience , 1° de casser le testament ; 2° de renvoyer les parties à partage comme dans le cas d'un *ab intestat* ; 3° de condamner le mort aux dépens pour n'avoir point pourvu à ce cas ; 4° enfin , d'admonester les arithméticiens pour qu'ils bannissent désormais de leurs livres les prétendues règles testamentaires.

---

*Notice sur l'Architecture ;* par M. LEPRINCE.

L'Académie possède une notice en quatre pages sans signature , sans nom d'auteur , sur l'histoire et les progrès de l'architecture civile chez les Grecs , les Romains et en France. Il y a lieu de croire que cette notice est de M. Leprince , sculpteur , qui la présenta vers 1749 , à la Compagnie.

---

*Extraits des Institutions astronomiques ;* par  
M. LEMONNIER.

Deux volumineux cahiers, extraits des *Institutions astronomiques* de M. Lemonier, se trouvent dans  
les



les cartons de l'Académie ; c'est un hommage qu'elle a reçu de l'auteur lorsqu'il composa cet ouvrage qui est connu des savants et dont, par cette raison-là même , il est inutile de faire l'analyse.

---

*Mémoire sur l'Arithmétique duo-décimale.*

M. Ballière présenta à l'Académie, en 1755, un Mémoire sur l'utilité de l'arithmétique duo-décimale. Il y rappelle tous les avantages qu'offre le nombre 12, dont le principal est qu'il a beaucoup de diviseurs. Il fait voir que les quatre premières règles et toutes les autres opérations sont aussi faciles dans ce système que dans l'arithmétique décimale : il cite beaucoup d'exemples pris chez les anciens et les modernes, où les mesures et les objets à partager se divisent en douze et en seize parties égales. Il fait remarquer plusieurs propriétés des nombre 9, 10, 11, lesquels, dans le système duo - décimal, se trouveraient transportés aux nombres 11, 12, 15. Il pense que si les astronomes, les géomètres ; les physiciens employaient cette manière de calculer, les peuples ne tarderaient pas à s'y habituer, et que ce changement n'offre pas de plus grandes difficultés que le passage des chiffres romains aux chiffres arabes, des mois lunaires aux mois solaires, de l'année de dix mois à celle de douze mois, etc., etc. Les deux chiffres nouveaux, proposés par l'auteur, sont  $x$  et  $z$ , pour exprimer dix et onze. Après avoir compté jusqu'à 12, on dit : Douze-un, douze-deux..... jusqu'à douze-onze ; puis vingt, vingt-un, vingt-deux..... jusqu'à vingt-onze ; continuant ainsi, on

a trente , quarante , cinquante , soixante , septante , octante , nonante , dixante et onzante. Après onzante-onze vient cent ; après onze cent onzante-onze , on compte mille , et ainsi de suite.

On sait que cette question sur le meilleur choix d'une échelle arithmétique , a occupé d'habiles mathématiciens , et que l'illustre Lagrange n'a pas dédaigné de discuter les avantages et les inconvénients des divers systèmes d'arithmétique , dans les leçons qu'il a données à l'école normale.

---

*Mémoire de M. de Mairan , sur la balance des peintres ; par M. de PILES.*

Quelques questions de jeu proposées à Pascal , qui les résolut , ont donné lieu à Permat , à Huygens , aux Bernouilli , à Moivre , d'appliquer le calcul à l'attente des événements en matière de politique , de médecine , de morale , et de-là est né le *calcul des probabilités* , qui est devenu , entre les mains du célèbre Laplace , l'objet des plus savantes théories.

M. de Piles a imaginé une *balance des peintres* , à l'aide de laquelle il essaie d'évaluer le mérite relatif des artistes les plus renommés. M. de Mairan a composé un Mémoire dans lequel il discute ce qui lui semble bon et défectueux dans la formation de cette balance , et c'est ce Mémoire qui va être analysé.

M. de Mairan observe d'abord qu'il ne regarde les applications du calcul aux choses de goût que comme des approximations et des essais propres à nous diriger dans nos conjectures et nos jugements.

M. de Piles suppose un poids divisé en vingt parties égales : il représente par 20 la souveraine perfection inconnue aux hommes ; par 19 le plus haut degré dont on puisse avoir le sentiment et auquel personne n'est encore arrivé ; par 18 le terme auquel sont parvenus les plus habiles ; par les nombres inférieurs qui suivent le mérite de ceux qui s'éloignent de plus en plus de la perfection. L'art de la peinture est divisé par M. de Piles en quatre parties : la *composition*, le *dessin*, le *coloris* et l'*expression*. Dans cette table ou *balance* de M. de Piles, Raphaël réunit, pour les quatre parties, les nombres 17, 18, 12, 18, dont la somme 65 représente le mérite de Raphaël. Le Poussin est désigné par les nombres 15, 17, 6, 15, dont la somme est 55, et ainsi des autres. Quand un peintre ne possède qu'à un degré très-faible et très-incertain le talent de l'une des quatre parties, on désigne ce degré par *zéro*.

M. de Mairan, sans considérer si les nombres assignés à chaque genre sont dans la proportion convenable pour chaque peintre, attaque l'esprit de la méthode, et prétend que ce n'est pas la *somme*, mais bien le *produit* des nombres de chaque colonne qui représente le mérite total de l'homme. Il se fonde sur ce que *les qualités de l'esprit et les talents se compliquent, se pénètrent mutuellement* ; il compare la force des esprits mis en action à la force des corps mis en mouvement : or, celle-ci a, pour expression, le produit de la masse par la vitesse. Il donne à ces considérations beaucoup de développements ; il veut qu'on désigne par le nombre 3 le moindre degré de talent dans chaque partie, et non pas par *zéro*, parce qu'on ne peut pas supposer une ignorance absolue

dans cette partie , et que d'ailleurs , en suivant son procédé de multiplication , le facteur *zero* entraînerait la nullité de mérite en peinture.

Du reste , M. de Mairan rend justice au savoir de M. de Piles et à la juste appréciation qu'il a su faire de l'art de la peinture et des parties dont il se compose.

---

*Mémoire de M. DE VAUZENVILLE , sur l'éclipse de lune du 4 février 1757.*

M. Alexandre de Vauzenville , correspondant de l'Académie , lui a adressé , le premier septembre 1756 , le tableau détaillé de tous les calculs relatifs à l'éclipse de lune du 4 février 1757. L'auteur a joint à son Mémoire une figure qui représente les triangles qu'il a résolus pour obtenir avec exactitude , sous le secours du méridien de Rouen , l'heure du commencement , de la fin , et la grandeur de l'éclipse.

---

ARCHITECTURE MILITAIRE.

*Des revêtements de maçonnerie en décharges ;* par M. DUVIVIER , Brigadier des armées du Roi , et Directeur des Fortifications.

17... Peu versé dans cette belle partie de l'architecture , et craignant d'omettre quelque chose d'essentiel dans l'extrait de ce Mémoire , j'ai prié M. de

Boishébert , capitaine au corps royal du génie , 17...  
de vouloir bien suppléer ici mon insuffisance , et  
c'est à son obligeance que je dois le rapport qui  
suit :

« Ce Mémoire est une critique des revêtements  
usités dans toutes les fortifications. M. Davivier les  
trouve trop massifs , d'une construction vicieuse ,  
et trop dispendieux ; il en considère toutes les  
parties relativement à la poussée des terres , et les  
distingue en parties mortes et non *agentes* , et en  
parties excédentes et inutiles.

» Il conclut qu'il vaudrait beaucoup mieux avoir  
recours aux décharges , qu'il regarde comme très-  
économiques et plus propres à résister au canon.

» Ces décharges consistent en voûtes de peu  
d'épaisseur posées les unes sur les autres , et pratiquées  
derrière le mur extérieur , auquel elles sont adhé-  
rentes , et dont la poussée se fait parallèlement à  
la ligne de revêtement.

» Il en résulte une résistance d'autant plus grande  
contre la poussée des terres , qu'on donne à ces  
voûtes plus de profondeur dans les terres sur les-  
quelles elles s'appuyent.

» Ces décharges , employées avec succès dans beau-  
coup de constructions anciennes et modernes , ont trou-  
vé des contradicteurs ; et il fut décidé , ajoute notre  
estimable confrère , qu'elles ne devaient pas être  
employées dans les revêtements des pièces de for-  
tification. »

---

DÉPARTEMENT DES LETTRES.

---

BELLES-LETTRES.

*Observations sur la cité de Limes , ou le camp de César , près Dieppe ; par M. LECAT.*

1751. « J'ai dessiné la tombe et l'épithaphe d'un curé de *Limes* , servant actuellement de table d'autel à la chapelle de la Vierge dans l'église de Martin-Eglise , près Dieppe ; j'en ai fait autant du camp de César , près de la même ville ; mais je n'ai jamais pu me déterminer à croire que ce prétendu camp ait jadis été l'emplacement d'une ville , d'une cité.

» Quiconque a vu des villes ruinées , ou des forteresses de la date la plus ancienne , ne pourra jamais les faire entrer en comparaison avec l'enceinte dont il est question , et qui n'a jamais été qu'un simple camp et un camp d'assez fraîche date , ou au moins assez fraîchement réparé. La nature des retranchements ne peut s'assimiler au murailles et aux fossés profonds de nos anciennes forteresses , et l'assiette du camp , qui est une vaste pelouse sans aucuns débris de maçonnerie , éloigne toute idée d'une ville qui en aurait occupé la surface.

» La preuve tirée du tombeau du curé de *Limes* n'est pas plus décisive. 1<sup>o</sup> Il n'existe , dans le diocèse

de Rouen aucune paroisse de ce nom. J'ai compulsé les pouillés du diocèse depuis celui d'Odo-Rigault, de 1200, et les registres des provisions, sans avoir rien trouvé qui énoncât une cité, un village de ce nom. (\*) 1751.

» 2<sup>o</sup> César n'est jamais venu à Dieppe ni dans ses environs; mais il n'est pas improbable que des légions romaines y aient campé; et il n'en faudrait peut-être pas davantage pour donner l'origine de cette dénomination.

» On trouva, il y a environ trente-cinq ans, dans les terres voisines de ce camp, une bague d'or, ornée d'une grosse pierre fine gravée, et l'on m'a assuré qu'elle avait tous les caractères d'une bague romaine. Elle fut donnée à M. de Pontcarré père, premier président du Parlement de Rouen. (\*\*)

En 1716.

» Le monument dont j'ai parlé d'abord, exprimant clairement que Messire Viel, dont il recouvrait la dépouille mortelle, fut curé de Limes et doyen d'Envermeu; et ne trouvant en Normandie aucune cité de Limes, j'ai cherché si l'Angleterre

(\*) Il existe dans le diocèse de Rouen, entre Vernon et la Roche-Guyon, sur la rivière d'Epte, près la Seine, une paroisse de Limais ou Linet; mais le travestissement de ce nom en celui de Limes, serait une licence trop hardie.

(\*\*) Sans aller chercher bien loin le nom d'une cité qui jamais n'a existé dans cet endroit, ne suffirait-il pas, pour assigner une origine plausible de ce nom *Limes*, de se reporter aux anciens usages des Romains qui désignaient ainsi les frontières ou les limites de l'Empire, et dont ils confiaient la garde à des légions? C'est le sentiment de la Martinière, *Dict. Géog. Voc. LIMES.*

1751. ne me fournirait pas, sur ce sujet, quelque notion utile. Je trouve sur la frontière de Devonshire une petite rivière et une ville du nom de Lime, et plus communément nommée Lyme ou *Lyma Regis*.

» Les grandes relations qui existèrent entre la Normandie et l'Angleterre, depuis la conquête de ce royaume jusqu'à Charles VII, rendraient extrêmement probable que Messire Viel, normand d'origine, aurait été pourvu de la cure de Lime en Angleterre, et que, revenu en Normandie, il aurait été nommé doyen d'Envermeu. A son décès ses héritiers, qui lui érigèrent un monument dans l'église de Martin-Eglise, avaient réuni fidèlement tous ses titres sans désignation particulière des temps et des lieux.

» Par cette simple explication, s'évanouit une difficulté qui n'en est une que par la fantaisie que l'on a eue de vouloir convertir un camp en une cité, et de trouver une ville de Limes où cette ville n'a jamais existé, parce que dans cet endroit un curé de Limes, et doyen d'Envermeu, y aura été inhumé avec les qualifications indiquées.» (\*)

(\*) Je trouve dans le premier Essai, de M. Noel, sur le département de la Seine Inférieure, pages 87 et 88, le paragraphe suivant :

A la droite de la route..... est un ancien camp appelé vulgairement la cité de Limes, ou le Camp de César. Ce monument est dans une position très-avantageuse, étant au bord de la falaise, dont la mer baigne le pied, défendu par des fossés très-profonds avec des ouvrages en terre..... On a débité dans le pays plusieurs fables à cet égard; mais la version la plus probable, est que ce camp a servi à recevoir les troupes anglaises commandées par Talbot, surnommé le César



*Réflexion sur ce qui pourrait contribuer à la perfection  
des édifices publics ; par M. DE LA BOURDONNAYE.*

« On a lieu d'être surpris , dit M. de la Bourdonnaye , que la Nation française , si distinguée dans les sciences et dans les arts , Nation qui , dans bien des genres , s'est montrée l'émule des Grecs et des Romains , et les a même surpassés dans quelques - uns , paraisse négliger de donner , à leur exemple , à la plupart des monuments publics la beauté , la grandeur , la magnificence qui leur conviennent , et de transmettre à la postérité l'image des hommes célèbres qui l'ont illustrée. 1752.

» Les anciens élevaient des statues au mérite et aux talents. Ils bâtissaient des arcs de triomphe à la gloire des guerriers célèbres ; ils dédiaient des inscriptions , faisaient frapper des médailles , et se servaient de tous les moyens imaginables pour rendre les bons exemples plus frappants , les perpétuer d'âge en âge , et exciter le désir de bien faire.

» Si nous pensons comme les anciens , que l'émulation est la source des grandes actions ; que le désir

---

des Anglais , qui fit le siège de Dieppe en 1442 , et que le nom de Camp de César lui en est resté.

J'ouvre le dixième volume des Mémoires de l'Académie des inscriptions , et j'y trouve , dans le Mémoire de M. l'abbé de Fontenu , les éléments de la note ci-dessus.

J'y trouve de plus les dimensions du camp de César : c'est un triangle curviligne dont la falaise ferme le côté le plus long. Il est de 800 toises ; le côté N. . . est de 325 ; le troisième est sans mesure fixe.

1752. de la gloire élève l'âme , et la met , pour ainsi dire , au-dessus d'elle-même ; si nous sommes persuadés que la grandeur et la majesté des édifices publics annonce la grandeur d'une nation , la noblesse de ses sentimens , peut-on dire que nous agissions conséquemment à nos principes ? »

Ici l'auteur examine tour-à-tour nos places publiques , nos temples , nos théâtres , nos jardins , nos fontaines , et il n'y trouve que trop de motifs qui justifient la sévérité de sa critique. « Nos jardins , ajoute-t-il , en citant l'éloquent citoyen de Genève , sont ornés de statues et nos galeries de tableaux. Que pensez-vous que représentent ces chefs-d'œuvre de l'art exposés à l'admiration publique ? Les défenseurs de la patrie , ou ces hommes plus grands encore qui l'ont enrichie par leur vertu ? Non , ce sont les images de tous les égarements du cœur et de la raison , tirées soigneusement de l'ancienne mythologie , et présentées de bonne heure à la curiosité de nos enfans. »

Cette pensée , que l'auteur n'applique ici qu'à l'éducation des enfans , est susceptible d'une extension bien plus considérable. Faites voir à tout homme qui aimera la vérité la statue de Turenne , faite par Pigalle , elle l'intéressera bien autrement que le Mercure du même sculpteur. . . . . Les grands talents ne devraient servir qu'à éterniser le souvenir des grands hommes. . . . .

M. Titon du Tillet nous a donné à ce sujet , dans son Parnasse français , une idée vraiment magnifique , et il serait digne de la Nation française de faire exécuter en grand ce monument de sa gloire , propre à décorer l'une des plus magnifiques places de la capitale.

« J'ai toujours été étonné , dit M. de la Bourdonnaye ,

en parlant des obélisques , que nous ne trouvions 1752.  
pas à Paris un seul de ces monuments de l'architecture égyptienne. Il a de la beauté , il a de la grandeur , et ne servit-il qu'à rappeler le souvenir de la plus ancienne nation policée dont l'histoire soit parvenue jusqu'à nous , ce ne serait pas sans doute un ornement inutile ; mais je voudrais l'appliquer aux mêmes usages auxquels les Egyptiens l'appliquaient , en l'isolant convenablement et traçant sur le pavé une méridienne ; ce serait d'abord un véritable gnomon ; et en l'ornant des emblèmes de l'astronomie , des chiffres ou les bustes des hommes célèbres qui se sont immortalisés dans cette science sublime , on en formerait un trophée d'autant plus précieux qu'il n'exciterait aucuns souvenirs amers et n'aurait été arrosé d'aucunes larmes. »

En poursuivant ses recherches sur les divers monuments qui pourraient embellir nos villes , M. de la Bourdonnaye n'oublie ni nos guerriers célèbres ni nos illustres marins. Il propose , au sujet de ces derniers , un monument d'une espèce toute particulière. Au milieu d'un vaste bassin s'élèverait un trophée maritime , orné de proues , d'ancres et autres attributs. Là figureraient les statues ou les bustes des Château - Renault , des Jean Bart , des Duguay-Trouin , des Tourville..... N'est-ce pas travailler en faveur de l'éducation de nos jeunes militaires , que de leur offrir l'image des hommes qui se sont illustrés en servant leur patrie ? Où trouvera-t-elle cette belle partie de notre histoire écrite d'un style aussi élevé ; et ne sera-t-elle pas enflammée de la noble ardeur d'imiter de si beaux exemples ?

Je terminerai cet extrait par les réflexions de M. de la Bourdonnaye sur le sanctuaire de la

1752. Justice , à Paris. .... « Pourquoi ce lieu si respectable ne présente-t-il aucun des attributs qui conviendraient à la majesté des oracles qui s'y rendent ? Au lieu de cet encombrement de boutiques , théâtre de la frivolité , que nous offre la grande salle , ne devrait-elle pas inspirer le recueillement et le respect pour les lois , en nous offrant les bustes ou les tableaux des Lamoignon , des Molé et autres magistrats célèbres , et ceux de ces hommes éloquents qui ont consacré leurs talents à la défense de la vertu opprimée. ....

» C'est ainsi que l'on tirerait parti , pour l'avantage général , de ce qui n'a aujourd'hui que des usages bornés. .... C'est ainsi que nous donnerions à tous les peuples une haute idée non-seulement des nos vertus militaires , de nos arts et de nos talents , mais encore de notre esprit et de notre sagesse. »

---

*Mémoire sur la vie de Léonard Aretin ; par M. l'abbé  
GOUGET. (\*)*

Le vrai nom de Léonard était Bruni ; il prit celui d'Aretin , sous lequel il est beaucoup plus connu , de la ville d'Arezzo en Toscane , lieu de sa naissance.

« Mathieu Palmier et Sozomène mettent dans leurs chroniques la naissance de Léonard , sous la date de 1570 ; Laurent Benincontri la rapporte à l'an 1568. Je préfère à leur autorité , celle de Giannozzo

---

(\*) Extrait des lettres de cet auteur.

Manetti, l'ami et le panégyriste de Léonard, qui place cette naissance en 1519.

» Lorsque Léonard vint au monde, l'Italie était en proie à plusieurs factions qui y causèrent de grands désordres.

» Enguerrand de Couci s'était emparé d'Arezzo. Ceux qui avaient échappé au glaive du vainqueur furent faits prisonniers; Léonard et son père furent du nombre. . . . Après divers événements, Enguerrand ramena ses troupes en France, et le jeune Léonard revint à Florence où il crut trouver plus de tranquillité, et où tous les secours nécessaires, pour les besoins de la vie et pour ses études, vinrent comme d'eux-mêmes s'offrir à lui.

» Jean de Ravenne, grammairien et rhéteur habile, le reçut au nombre de ses disciples, et l'élève commençait à peine à mettre à profit les talents de son maître, qu'il apprit la nouvelle de la mort de son père. Cette perte était d'autant plus grande qu'elle le laissait sans ressources du côté des biens de la fortune. Lino Coluccio Pierio Salutati, chancelier de la République de Florence, et l'un des plus savants hommes de son temps, le prit sous sa protection, et voulut lui servir de précepteur et de père. « Je n'oublierai jamais, ce sont ses expressions, combien je suis redevable à cet illustre défunt. Si j'eusse été son propre fils, eût-il pu me témoigner plus de charité, plus de bienveillance et d'amour? Si j'ai appris les lettres grecques, c'est son ouvrage; si j'ai fait quelques progrès dans les lettres latines, je les lui dois, etc. » Léonard passa de ces études à celle de la philosophie, et enfin à celle du droit, à laquelle, malgré son peu de goût, il se livra sans réserve pendant quatre ans.

Ep. I. 2.  
Ep. 21.

1753. » Il était tout occupé de cette étude aride, lorsque  
 En 1399. Manuel Chrisoloras vint de Constantinople établir  
 à Florence une école de langue grecque. C'était au  
 commencement du pontificat de Boniface IX qu'il  
 arriva en Italie ; mais il ne se fixa à Florence que  
 dix ans après.

» Son école, en peu de temps, devint extrêmement  
 célèbre ; et Léonard s'empessa d'augmenter le nom-  
 bre de ses disciples, et suivit ces leçons pendant  
 trois ans.

» Il avait formé avec le célèbre Pogge une liaison  
 étroite, et celui-ci étant devenu secrétaire des lettres  
 apostoliques, Léonard le pria de se souvenir de lui  
 s'il trouvait l'occasion de lui être utile. Pogge vanta  
 son esprit, la sagesse de sa conduite, et peu de  
 temps après Léonard fut invité de se rendre à Rome  
 avec assurance d'y être employé suivant ses talents.  
 Il s'y rendit le 25 mars 1404, fut admis à l'audience  
 du pape, et se fit écouter avec attention. Sa grande  
 jeunesse seule devint un obstacle, et le pape le  
 congédia avec des égards. Le bruit de cette dis-  
 grace lui attira des concurrents du nombre desquels  
 fut Jacques Angelo, de Scarparia, en Toscane, son  
 condisciple sous Chrysoloras. Le pape, irrésolu,  
 hésitait à se prononcer : son penchant le portait vers  
 Léonard, un événement imprévu le tira de son  
 irrésolution.

» Le schisme commencé sous Urbain VI continuait ;  
 Innocent VII avait pour compétiteur Benoît XIII.  
 La voie de cession avait été proposée, et Innocent  
 s'était engagé à la suivre si son concurrent consentait  
 à s'y conformer ; mais aucun des deux ne voulait  
 commencer. Jean, duc de Bercey, écrivit, en 1405,  
 à Innocent, pour l'exhorter à suivre la voie indi-

quée. Innocent VII communiqua cette lettre aux cardinaux , et tous furent d'avis qu'il en fallait faire deux copies , dont l'une serait remise à Leonard et l'autre à son concurrent ; que chacun ferait sa réponse et que celui qui aurait le mieux réussi serait revêtu de l'emploi sollicité. 1752.

» La réponse de Léonard fut prête au bout de deux jours ; elle plut et il obtint l'emploi qu'il désirait. Dès que Colucio eut appris cette nouvelle, il écrivit à Léonard pour l'en féliciter, et au pape pour l'en remercier et lui faire connaître tout le prix du trésor qu'il venait d'acquérir.

» Ce commencement de prospérité fut bientôt troublé par les agitations de Rome que les régents suscitaient : le pape fut obligé de se réfugier à Viterbe , d'où il ne revint qu'au mois de mars 1406. Léonard ne l'avait pas quitté : de nouveaux troubles s'étant élevés , le pape l'envoya chercher du secours au dehors. Il s'acheminait de Rimini vers Césène , quand il apprit la mort de son ami et de son bienfaiteur Colucio ; il en fut profondément affligé. De retour à Rome le pape lui offrit un évêché ; mais Léonard le refusa.

» Le 5 novembre de la même année, il eut le malheur de perdre Innocent VII, mort d'une attaque d'apoplexie.

» Angelo Corrario lui succéda sous le nom de Grégoire XII , et conserva à Léonard son emploi de secrétaire. La vie de ce pape fut une suite continue d'agitations jusqu'à la tenue du concile de Pise où lui et son compétiteur Benoît XIII furent déposés.

» Leonard lui était resté inviolablement attaché et avait fait preuve d'une rare prudence dans ces moments difficiles.

1752. » Pierre de Candie fut élu pape et prit le nom d'Alexandre V.

» Léonard était venu à Pise et y avait demeuré pendant la tenue du concile. Il eut de fréquentes conférences avec les PP. du concile ; mais on ne trouve ni dans ses lettres ni dans ses écrits rien de détaillé sur tout cela. On voit seulement qu'on réussit à lui faire abandonner Grégoire XII, pour l'attacher au nouvel élu dont il devint encore le secrétaire.

» Alexandre V ne tint le saint siège que dix mois huit jours, et mourut à Bologne.

Le cardinal Balthasar Cossa, qui avait été le principal moteur de toutes ses démarches, lui succéda sous le nom de Jean XXIII.

» Le mérite de Léonard lui était bien connu et il ne crut pas mieux faire que de le retenir auprès de lui dans le même emploi que ses prédécesseurs lui avaient confié. Léonard y consentit ; mais à peine en avait-il commencé les fonctions, que la République de Florence, qui ne le perdait pas de vue, le nomma son chancelier, et lui en envoya les provisions. Il se vit donc obligé de quitter Bologne, au grand regret du pape et de ses amis, pour aller prendre possession de son nouvel emploi. Il ne l'avait accepté qu'avec peine et n'en remplit les fonctions que pendant quelques mois ; dès qu'il eut fait sa démission, il se hâta de retourner vers le pape qui s'était rendu à Rome vers le mois d'avril 1411.

» Jusques-là Léonard avait porté l'habit ecclésiastique et la tonsure cléricale ; mais peu de temps après son retour à Rome, ayant changé de goût, par rapport à la cléricature, il fit un nouveau voyage à  
Florence



Florence et de là à Arezzo , sa patrie , où il se maria. Il eut de ce mariage un fils qu'il nomma Donat , et qui lui a survécu. (\*) 1752.

» Les engagements qu'il venait de contracter ne le fixèrent cependant pas à Arezzo. Il retourna à Rome en 1412 , et suivit la fortune du pape jusqu'à la tenue du concile de Constance. S'étant aperçu qu'on n'y était pas favorable au pape , il quitta Constance et reprit la route de Florence. Jean XXIII et Benoît XIII furent déposés par le concile , Grégoire y fit son abdication ; Othon Calonne fut élu pape dans la quarante - unième session et prit le nom de Martin V. Ce fut lui qui ferma le concile à la quarante-cinquième session , le 22 avril 1418.

Au mois de février de l'année suivante , ce pape étant venu à Florence , Léonard alla lui présenter ses hommages et lui offrir ses services. Martin l'agréa comme ses prédécesseurs pour secrétaire des brefs apostoliques. Pogge avait disposé favorablement le pape qui connaissait d'ailleurs le mérite de Léonard , et celui-ci en témoigna à son ami sa vive reconnaissance.

» Léonard , qui paraît ne s'être jamais servi de son crédit que pour faire du bien , en fit le plus heureux emploi dans une circonstance assez délicate. Le pape avait été insulté par quelques couplets trop libres que des jeunes gens chantaient publiquement dans la ville , et s'en était plaint à Léonard avec amertume. Celui-ci mania si adroitement l'esprit du saint Père , que non-seulement il parvint à lui faire oublier cette offense , mais de plus , en mémoire des bons offices que les magistrats de Florence

---

(\*) Le Dictionnaire de Morery dit qu'il vécut dans le célibat :  
Tome II , 1751 à 1760.

1752. lui avaient rendus , il érigea leur église en métropole.

» Léonard fut moins heureux avec Nicolo , auquel il avait voué une éternelle amitié , et qu'une intrigue malheureuse parvint à brouiller avec lui. Pogge et Barbaro s'entremirent pour les réunir. Léonard si prêta de bonne foi ; mais le retour de Nicolo ne fut pas aussi sincère... On ne se haïssait plus ; mais on ne sortait guères de l'indifférence. (\*)

En 1420. » Le pape , enfin , quitta Florence pour retourner à Rome , et Léonard s'excusa le mieux qu'il put et le laissa partir seul , se consolant avec ses amis et ses livres de l'abandon de la cour de Rome. Il y retourna cependant en 1426 ; mais avec la qualité d'ambassadeur de la République. Le discours qu'il prononça à sa première audience fut extrêmement applaudi.

» Le 27 novembre de la même année , il fut , pour la seconde fois , nommé chancelier ou vice-chancelier ; mais , peu de temps après , il fut revêtu de cette dignité avec toutes ses attributions honorifiques. Sans négliger les affaires publiques il n'abandonna pas ses études , et leur consacra tous les instants qu'il put dérober à ses devoirs. Il se conduisit de manière à mériter l'estime générale ; fut comblé d'honneurs , nommé deux fois à la magistrature du *décepyrat* , et aurait été élevé à la dignité

---

(\*) Nicolo était fils d'un négociant et avait fait d'assez bonnes études. Sa passion pour les livres était sans bornes ; il en avait rassemblé un si grand nombre de toutes les parties de l'Europe , qu'il avait formé , à ce que l'on prétend , la plus riche bibliothèque qu'un particulier pût alors posséder. Il en laissait l'usage à ceux qui avaient la volonté d'en profiter.

de gonfalonnier , la première de la République , 1752. s'il eût vécu plus long-temps. Il avait reçu quelques années auparavant le droit de bourgeoisie ; et c'est pour cette raison qu'il appela quelquefois Florence *sa patrie*.

Le concile de Bâle , transféré à Ferrare et de Ferrare à Florence , avait vu la réunion des Grecs et des Latins consommée par le fameux acte d'union du 6 juillet 1759.

» Il y a lieu de croire que Léonard ne demeura pas oisif pendant la tenue de ce concile ; mais l'histoire ne nous a rien conservé de ce qu'il y fit.

» Vers ce temps , Alphonse , roi d'Arragon , qui aimait les sciences et ceux qui les cultivaient , tenta d'attirer Léonard auprès de lui. Il s'en excusa sur son âge et sa mauvaise santé. Il mourut à Florence en 1444 , âgé de 75 ans , en plaçant sa naissance , comme il a été dit , en 1369. Il laissa pour unique héritier son fils Donat.

» Ses funérailles se firent avec beaucoup de solennité et aux dépens de la République. Sa tête fut couronnée de sauriers ; Gianozzo Manetti prononça son oraison funèbre sur une estrade à la tête du cercueil. Toute la cour du pape , qui était alors à Florence , et les ambassadeurs des princes près du saint-siège assistèrent à cette lugubre cérémonie.

» Le corps de Léonard fut enfin déposé dans l'église de Sainte-Croix , et l'on grava sur sa tombe cette simple et honorable inscription :

*Postquam Leonardus e vitâ migravit ,  
Historia luget , Eloquentia muta est ,  
Ferturque Musas tum græcas tum latinas  
Lacrymas tenere non potuisse.*

*Mémoire sur la nécessité de travailler à l'Histoire de la province de la Normandie , et sur les moyens d'y travailler avec succès ; par M. DUBOULLAY.*

1753. Le titre seul de cet excellent Mémoire en indique le sujet et la division.

« Deux motifs bien puissants, c'est M. Duboullay qui parle, doivent vous porter à l'entreprise que je vous propose : l'un est l'intérêt de votre Académie, parce qu'il n'est point de moyen d'employer plus utilement tous ceux qui la composent ; l'autre est la richesse même du sujet, parce qu'il n'en est pas qui mérite plus de vous occuper.

» Il est difficile sans doute de se frayer des routes nouvelles dans la carrière des sciences, des lettres et des beaux arts, et il est malheureux d'être réduits à répéter les idées et les expériences des autres. Pour obvier à ces deux inconveniens, il n'est point, je crois, de moyen plus efficace que d'entreprendre un travail commun qui, roulant sur des choses utiles et à la portée de tous les Membres, leur donne occasion d'appliquer leurs différentes connaissances, et fixe par-là cette incertitude que la vue d'une carrière trop vaste ne manque pas de produire dans la plupart des esprits... Il ne s'agira que d'appliquer des connaissances acquises à des objets intéressants et utiles à la patrie, en suivant les différents genres qu'on aura choisis et dont on aura fait une étude plus particulière...

» Mais quel sera le sujet de ce travail ? Pouvez-vous douter, Messieurs, qu'il ne doive être consacré à la province dans laquelle nous sommes établis ? C'est à faire connaître l'état passé et actue

de la Normandie que doivent tendre nos premiers efforts , et à amasser des matériaux pour nous mettre en état de publier un jour son histoire générale. . . . . Et croyez - vous , Messieurs , qu'un pareil travail ne soit pas fait pour intéresser nos judicieux concitoyens ? Prenez-en pour garant le succès de plusieurs Histoires récentes de provinces d'une importance bien moins grande que la nôtre. Non , on ne connaîtra bien la France que lorsque les bonnes histoires particulières de chacune de ses provinces seront mises au jour. . . . . Voudriez-vous donc , Messieurs , laisser à d'autres une gloire qui vous appartient ? Doutez-vous que l'Histoire de la Normandie soit assez intéressante pour mériter que vous lui consacriez vos travaux ? Serait-ce plutôt la difficulté de l'exécution qui vous arrêterait ? Ce sont deux prétextes qu'il est nécessaire de détruire , parce qu'ils pourraient refroidir cette ardeur , ce zèle , sans lesquels on ne réussit jamais quand il s'agit d'ent reprises utiles et glorieuses.

» De quelque côté que l'on considère l'Histoire de la Normandie , on n'y trouvera que des objets capables d'exciter l'émulation. Vos ancêtres , Messieurs , sont ces anciens preux qui , pendant près d'un siècle , firent trembler toute l'Europe , forcèrent les rois de France à s'allier avec eux et à leur céder une de ses plus belles provinces.

» Possesseurs d'un pays riche et fertile , ils adoucirent leurs mœurs et apprirent à connaître les vertus et les devoirs de la société. Le premier de leurs ducs leur donna de lois dont plusieurs ont subsisté jusqu'à nous. Trop resserrés dans leur nouvelle patrie , les Normands conquièrent et civilisèrent l'Angleterre , et lui donnèrent les lois sages qui les avait rendus heureux.

1753. » La gloire dans tous les temps fut leur idole chérie. Un petit nombre de chevaliers normands forma et exécuta le projet de chasser les Sarrasins de la Calabre et de la Sicile, et fonda un empire qui tient un rang distingué parmi les puissances de l'Italie. Trop resserrés encore dans les limites de l'Europe, ils portèrent jusqu'au fond de l'Orient, la gloire de leurs armes; et les noms de Boëmond et de Tancrède seront à jamais fameux dans l'histoire.....

» Sous le règne justement célèbre de Louis-le-Grand, lorsque la France, respectée de toute l'Europe par sa puissance, devint, par la culture des lettres et des beaux arts, la rivale d'Athènes et de Rome, quelle foule d'hommes savants la Normandie ne produisit-elle pas? Littérature, éloquence, poésie, chimie, antiquités, industrie, commerce, navigation; dans presque toutes les parties la Normandie s'est illustrée et a donné l'éveil à l'Europe en marchant des premières dans la carrière des beaux arts...

» Si nous sentons l'importance du projet que j'ai l'honneur de vous proposer, ne différions donc pas, Messieurs; à prendre les moyens les plus efficaces pour le mettre à exécution. Il a ses obstacles, sans doute, mais quelle entreprise importante est exempte de difficultés? Mais ces difficultés sont-elles insurmontables? Ah! craignons que le zèle ne nous manque plutôt que le talent. Faisons au moins quelques tentatives, avant que de prononcer que ce travail est au-dessus de nos forces, et voyons si le plan d'exécution que je vais avoir l'honneur de vous proposer ne fera pas disparaître la plus grande partie de ces difficultés qui nous avaient d'abord effrayés.....

» L'histoire de la Normandie peut se diviser

en quatre parties principales , l'Histoire civile , l'Histoire 1755.  
 ecclésiastique , l'Histoire littéraire , l'Histoire  
 naturelle. Chacune de ces quatre branches de-  
 mande des talents différents et renferme des sous-  
 divisions dont chacune suffit pour occuper plusieurs  
 collaborateurs. C'est sous ce rapport que chacun  
 de nous doit jouir de la plus grande liberté et  
 choisir la partie la plus conforme à son goût et à  
 son génie.....

» Le premier pas que nous ayons à faire est de  
 rechercher et de connaître les sources où nous  
 devons puiser , les livres , les manuscrits , les titres  
 dont nous pouvons faire usage , les dépôts publics  
 où nous pourrons faire des découvertes. Un ou-  
 vrage préliminaire , très-important , serait donc un  
 catalogue raisonné de tous les auteurs qui ont écrit  
 sur la Normandie , des titres et manuscrits , des  
 dépôts où ils sont conservés ; et ce travail impor-  
 tant rentre pleinement dans les attributions d'un  
 de nos confrères qu'il me suffit de désigner ici  
 par sa vaste érudition.

» La géographie , la chronologie , la diplomatique  
 et les antiquités sont , comme vous le savez , Mes-  
 sieurs , les avenues de l'Histoire. Vous aurez , sous  
 le rapport de la géographie , à fixer les limites  
 anciennes de notre province , à déterminer la po-  
 sition des villes , à rectifier les cartes anciennes et  
 à en former de meilleures , à vérifier si la mer  
 se retire de nos côtes , si les rivières deviennent  
 plus étroites et plus rapides ; à déterminer quel  
 espace de terrain comprenaient les forêts , lors de  
 l'invasion , et quelle immense quantité d'arpents ont  
 depuis été rendus à la culture , etc. , etc.

» La chronologie et la diplomatique offriront des  
 dates incertaines à fixer et à déterminer ; la ma-

1755. nière de compter les années , au temps de nos anciens ducs , celle de dater les chartes , les sceaux et marques caractéristiques d'authenticité dans ces temps anciens ; les diplomes de la province et surtout la fameuse charte confirmée par tant de rois , et qui aurait besoin d'un bon commentaire.

» La Normandie est remplie de monuments remarquables par leur antiquité : une notice courte , mais exacte sur les édifices , les tombeaux , les inscriptions , les médailles , serait d'une grande utilité pour en éclaircir l'histoire.

» L'Histoire civile serait divisée en trois époques : la première comprendrait les années qui se sont écoulées depuis la conquête de Jules-César jusqu'à l'invasion des Normands. La seconde commencerait à l'invasion et finirait à la réunion du duché de Normandie à la couronne , sous Philippe-Auguste. La troisième s'étendrait jusqu'à nos jours. Les mœurs , les coutumes , les lois , la religion , le gouvernement , les guerres , les traités , les généalogies de nos ducs , les alliances , les établissements , etc. , donneraient lieu à des recherches savantes et propres à intéresser tous les genres de talents.

» A cette branche se réunirait l'Histoire de l'ancien échiquier , celles du parlement , de la chambre des comptes et autres juridictions ; des hôtels des monnaies , des officiers qui y sont attachés , des hôtels de ville , des gouvernements particuliers et des titulaires qui s'y sont distingués.

» L'Histoire des hommes illustres de la Normandie , par leur bravoure dans la guerre , par leur sagesse dans le gouvernement , par leurs lumières et leur équité dans l'administration de la justice , serait une des parties la plus brillante de nos annales.

» L'Histoire ecclésiastique se traiterai suivant la



même méthode, pour ce qui concerne la métropole 1755.  
 et les diocèses qui en relèvent; les chapitres, les abbayes, les monastères, leurs privilèges et immunités; les personnages qui les ont régis et qui se sont illustrés par leur sainteté, leurs écrits; leurs talents dans tous les genres.

» L'Histoire littéraire comprendrait les établissements formés en l'honneur des lettres, sciences et arts, collèges, écoles publiques, académies, bourses, les noms de leurs fondateurs, les maîtres qui s'y seraient distingués et les élèves fameux qui s'y seraient formés.

» L'Histoire naturelle se partage en deux grandes sections : la partie physique et la partie économique. A la première appartient la description des animaux, des végétaux et des minéraux. La seconde a dans son domaine tous les usages que l'on en a fait dans le commerce et dans les arts; et, sous ce double rapport, quelle province est plus recommandable par ses productions et par son industrie? Ses gras pâturages et ses plaines fertiles nourrissent un nombre infini de bêtes à cornes, de moutons, de chevaux excellents, source féconde d'un commerce très-étendu. Que d'améliorations possibles, par l'introduction d'espèces étrangères, le croisement des races, le soin des troupeaux? Et combien nos laines, en particulier, peuvent acquérir de valeur par le simple éloignement des négligences qui les détériorent? Nos vastes forêts fournissent à l'entretien de nombreuses usines, et sont pour nos chantiers de marine une ressource aussi abondante que facile. La superficie de notre sol n'est pas la source unique de nos richesses; ses entrailles recèlent des carrières de pierres excellentes pour la bâtisse, des mines de

1753. fer plus précieuses que l'or , des eaux minérales que leurs vertus médicinales ont rendu célèbres....

» Que de matériaux offerts à votre industrie ! quelle immense variété d'objets propres à occuper tous les talents et à satisfaire tous les goûts..... ! Si la difficulté de voir tout par vos yeux vous embarrasse , vous arrête , formez-vous, Messieurs , dans toutes les parties de la province des collaborateurs laborieux ; associez-les à la gloire de cette entreprise ; faites des questions les plus épineuses des sujets de prix , et invoquez tous les savants de l'Europe à vous éclairer de leurs lumières ; mais ayez l'initiative , donnez l'exemple du travail : ce n'est qu'à cette condition qu'on mérite et que l'on obtient des secours.

» Quand vous aurez réuni tous les matériaux nécessaires à la construction de ce vaste édifice , il ne sera plus question que d'en coordonner toutes les parties et ce sera l'ouvrage d'un petit nombre d'hommes sages , réfléchis , et dont la plume exercée relèvera la richesse du fonds par les grâces du style. Alors , Messieurs , vous pourrez vous flatter d'avoir élevé un monument national également imposant et utile , et vous aurez mérité cette considération précieuse sans laquelle aucune société savante ne peut subsister.

---

Je ne ferai qu'indiquer un second Mémoire du même auteur , ayant pour titre : *Essai de classification des divers matériaux qui doivent entrer dans la composition de l'Histoire de Normandie* , pour en faire la distribution entre Messieurs de l'Académie des sciences , belles-lettres et arts de Rouen.

Ce titre seul en fait connaître l'objet , et ce Mémoire se refuse à toute espèce d'analyse. 1753.

---

*Dissertation sur l'état actuel des sciences et des beaux arts , et sur la possibilité de les perfectionner ;* par M. LECAT.

Cette dissertation , destinée à faire partie des lectures à la séance publique de 1753 , ne pouvait être qu'un ouvrage agréable , dont la variété et la succession rapide des objets faisaient le principal mérite.

Après un hommage sincère rendu aux grands hommes qui ont illustré Athènes et Rome , l'auteur passe au beau siècle de Louis XIV , et paye un juste tribut aux savants dans tous les genres qui l'ont immortalisé. Il arrive enfin à son siècle , et s'il est obligé de convenir que nous le cédon aux anciens par la vaste étendue des conceptions ; il montre que nous l'emportons sur eux par la correction et le fini.

» Rendons justice à nos écrivains sans les flatter , dit M. Lecat , la manière d'écrire de plusieurs d'entre eux , non-seulement a soutenu une partie de l'éclat qu'elle avait acquis dans le siècle précédent , mais encore elle semble être devenue plus légère dans sa marche , plus circonspecte dans ses ornements , plus mesurée dans les essors de l'imagination. »

L'astronomie , la physique , la mécanique , les sciences médicales , l'histoire naturelle , sont examinées tour-à-tour , et l'auteur montre qu'il n'est aucune de ces parties qui ne se soit agrandie et perfectionnée de nos jours. » Pour avoir une idée

1755. des succès de notre siècle dans l'étude de la nature, jetons les yeux sur un phénomène autrefois très-stérile et à peine connu de nos pères, l'électricité, lequel forme seul aujourd'hui un corps de science aussi curieux en faits, aussi riche en vérités que pouvait l'être autrefois la physique toute entière.

» Ces beaux jours si vantés de Périclès et d'Auguste étaient, sur le mécanisme du corps humain, dans une ignorance dont rougiraient les derniers de nos élèves..... On ne connaissait ni le cours du sang ni celui du chyle : Harvée, Azellius, ouvrirent les yeux sur les phénomènes de la circulation et de la chyfication; Riolan, Bartholin, Malpighi, Ruysch, Winslow, Senac, Ferrein, Haller, etc., élevèrent l'anatomie et la physiologie au rang des sciences les plus sublimes. Si un autre que M. Lecat eût été l'auteur de ce discours, on eût vu infailliblement le nom de cet homme célèbre figurer au milieu des noms illustres qu'il signale à la reconnaissance publique.....

» La botanique et la chimie ont marché de front avec toutes les autres sciences, dans les progrès rapides qu'on vient de désigner. Lémery ayant arraché à la dernière le voile mystérieux dont elle affectait de se couvrir, l'introduisit chez les physiciens, dans le cabinet des curieux et dans les palais des grands. M. Lecat cite avec éloge les savants qui, de son temps, cultivaient avec honneur cette science magnifique. Qu'eût-il dit s'il eût vu les chimistes de nos jours créer une nouvelle chimie, reléguer les éléments des anciens dans la classe des substances composées, et offrir, dans leur nomenclature, le précis de leur composition?

» On ne connaissait jadis les plantes que comme

le vulgaire les connaît, par leur port extérieur, 1753.  
et sur-tout par l'habitude de les voir.

» L'illustre Tournefort les a étudiées en philosophe par leurs actions essentielles; actions analogues à celles qui distinguent vraiment entre eux tous les êtres vivants, et où ce grand homme a puisé les caractères distinctifs de la vaste famille des végétaux : méthode si heureuse et si belle que des milliers de plantes découvertes tant par l'auteur même que par ses successeurs, se sont venu ranger sous les genres et sous les espèces qu'il leur avait préparées.

» La voie que Tournefort a ouverte à l'analyse, a conduit le célèbre Linnæus aux recherches savantes qu'il a faites sur les parties sexuelles des végétaux, et à fonder ce système brillant qui balance la méthode naturelle de son devancier.

» J'ai passé en revue les principaux objets de nos travaux; ils ont tous donné les signes les moins équivoques de la plus grande fertilité : l'exposé circonstancié des progrès que l'on a faits dans ce siècle, dans une seule de ces parties, nous aurait occupé plus de temps que je pouvais en consacrer à cette revue. Nous ne sommes pas assez vains pour nous flatter de les égaler jamais; mais nous avons leurs exemples pour preuve de la possibilité de nos succès, et leurs noms présents à notre mémoire pour nous engager à les suivre. »

---

*Plan de travail pour l'examen, le choix et la rédaction des Mémoires de l'Académie ;* par M. DE LA BOURDONNAYE.

Je ne présenterai presque que le titre de ce Mémoire, qui prouve que depuis long-temps on s'est occupé de l'impression des Mémoires de l'Académie.

L'auteur exige trois conditions : 1° un examen scrupuleux pour juger de la valeur de chacun ; 2° une classification et une distinction de ceux qui doivent être imprimés en entier ou simplement par extraits. Il desire qu'une commission soit chargée de ce travail et que chaque auteur soit invité à faire le précis de son ouvrage ; 3° la rédaction à laquelle se rapporte l'ordre qui doit regner dans la composition de chaque volume.

Une expérience de cinquante ans a montré quel avait été le résultat de ces commissions souvent renouvelées et toujours sans succès. ( Voir, à ce sujet, le premier volume de cette collection. *Observations préliminaires.* )

---

*Exposition d'un Monument ancien ;* par M. BEYER, D. M. à Nimègue.

« Messieurs, j'aurai l'honneur de vous entretenir aujourd'hui ( c'est l'auteur de cet intéressant Mémoire qui parle ) d'un monument antique qui se voit au clocher du village de Doyevvert, sur la

rive droite du Wahl, à trois grandes lieues de 1754.  
Nimègue. . . . Je lisais il y a quelque temps, dans  
l'ouvrage de M. Cuper, *Monumenta antiqua inedita*,  
une description et une espèce d'explication de ce  
monument qu'il n'a cependant pas vu, et je ne  
sais pourquoi je doutai qu'on eût bien informé  
M. Cuper, touchant le véritable état de ce beau  
reste de l'antiquité.

» M. Muratori, qui n'a fait là-dessus que copier  
M. Cuper, ne m'a pas satisfait davantage. L'ins-  
cription de ce monument se lit chez ces Messieurs  
de cette façon :

M. TRAIAN. IV  
GVM. ATTIVS. GAI  
SIONIS. F. VET. ALAE  
AFROR. T. P. I.

» Mon doute ne pouvant s'éclaircir dans mon  
cabinet, j'allai sur les lieux ; et, après un mûr  
examen, je trouvai que l'inscription telle que M.  
Cuper la rapporte est très-fautive ; ce qu'il est  
facile de vérifier en jetant les yeux sur l'inscrip-  
tion que M. Beyer dit avoir fidèlement copiée sur  
le monument lui-même.

» Mais avant que de la présenter ici, j'essayerai  
de décrire ce monument, ne pouvant en offrir la  
figure.

» Il est de pierre de quatre pieds huit pouces  
de hauteur, sur trois pieds deux pouces de lar-  
geur. Le pied est celui du Rhin, de quelque chose  
plus court que celui de Paris.

» La hauteur du monument se partage en trois  
parties inégales. Celle d'en bas est consacrée à l'ins-  
cription.

1754. » Celle du milieu, la plus grande de toutes, est spécialement remplie par un personnage sur un lit antique étendu, le tronc élevé et soutenu par des coussins. A ses pieds est une figure debout, les bras croisés, avec l'expression d'une vive douleur. J'estime que ce personnage est une femme. En avant, sur un guéridon à trois pieds, une patère et quelques objets que je ne reconnais pas; plus loin un support avec un vase posé dessus. Est-ce un vase de nuit, une lampe ?

» Les personnages et les objets désignés semblent placés dans une espèce d'alcove surmontée par un attique formant la troisième partie de ce monument, et en même-temps la plus petite.

» Au milieu est une figure ailée accompagnée de deux lions en regard.

» Il est assez difficile d'imaginer sur quel fondement M. Cuper a pris cette figure ailée pour un Triton.

» Voici présentement l'inscription copiée scrupuleusement par M. Beyer; il est facile d'y reconnaître de grandes différences avec celle de M. Cuper.

M. TRAIANIVC  
 GVMATTIVS GAI  
 SIONIS FVETALAE  
 AFROR. T. P. I.

» Ce qui me paraît certain, c'est que ce savant homme a fait de grands raisonnements sur une inscription qu'on lui avait mal copiée.

Au reste M. Beyer, dans son Mémoire, ne tente de donner aucune explication sur ce monument, et ne dit pas comment M. Cuper tente de l'expliquer.

*Sur*



*Sur la correspondance des Académies de province avec celles de Paris, et réciproquement ;* par M. PAVIOT.

Ce discours exprime le vœu le plus sincère de voir s'établir une correspondance mutuelle entre les Académies de province et celles de Paris. M. Paviot regarde avec raison les Académies de Paris comme des Académies mères auxquelles les Académies de province ont le plus grand intérêt de s'affilier ; mais il montre également qu'il est possible que les Académies de province communiquent à celles de la capitale des observations et quelquefois même des découvertes utiles. C'est ainsi que tout se tient dans la nature par un échange continuel de bienfaits, et que les plus petits ruisseaux concourent à la formation des fleuves et des mers, qui leur rendent, en rosées et en pluies fécondes, l'aliment nécessaire à leur existence. 1754.

---

*Observations sur la Musique et sur le genre enharmonique ;* par M. de PRÉMAGNY.

« La musique est un art si charmant, une science si étendue dans ses principes et dans ses effets, qu'elle mérite bien qu'on fasse d'elle au moins une légère mention dans une Société où l'on s'occupe également des arts utiles et des arts agréables.... 1755.

» La musique, c'est-à-dire la variété des sons, est naturelle à l'homme plus spécialement qu'à

*Tome II, 1751 à 1760.*

N

1755. aucune autre espèce d'être animé ; et , à proprement parler , il n'y a point de monotonie dans la nature.....

» Mais ce qui n'est que l'effet d'une organisation purement mécanique et par conséquent toujours uniforme chez les animaux , devient , dans l'homme intelligent et capable de discerner , de juger , de combiner , un art méthodique , où le génie , aidé du goût et du raisonnement , sait jeter des variétés infinies. Le passage pur et simple d'un son à un autre dépend uniquement de la construction de l'organe de la voix : la distance des intervalles et le rapport des accords qui en naissent , est l'ouvrage du jugement et de la réflexion , et l'homme seul possède la science de l'harmonie..... Lui seul a su franchir les limites étroites où sa voix paraissait resserrée , en étendant la mélodie jusque dans les écarts de la modulation , et en unissant harmoniquement des sons qui semblaient faits pour se succéder plutôt que pour régner ensemble.

» C'est de-là que nous est venue la connaissance des trois genres qui font la division ordinaire de la musique. Le diatonique , le plus simple de tout , parcourt les différents tons par la succession la plus naturelle , depuis le ton principal jusqu'à ses octaves , tant en montant qu'en descendant. Il n'a aucun rapport avec la parole ni avec la déclama-tion , quelque force et quelque étendue qu'elles puissent avoir : c'est nécessairement un chant , et chanter et parler sont des choses absolument différentes.

» Le second genre , appelé chromatique , qui , dans le mode mineur , s'écarte de la route ordinaire du diatonique et procède par demi-tons , semble conséquemment se rapprocher un peu de

la parole , en imitant ses inflexions. Mais les règles 1755.  
rigoureuses auxquelles il est assujettis , son usage  
particulièrement borné à l'expression des chants  
plaintifs , tendres et touchants..... tout cela con-  
court à diminuer l'affinité apparente entre ce genre  
et la parole , dont l'essence est de prendre libre-  
ment l'essor sans être contrainte par les règles.

» Ces deux genres , connus et pratiqués de toute  
antiquité , semblaient seuls partager la musique  
des plus grands maîtres , lorsqu'un célèbre musi-  
cien , Olympus , osa employer l'enharmonique ,  
ignoré ou négligé de ses prédécesseurs. La dis-  
tinction qu'ils apercevaient entre le chant musi-  
cal et la voix naturelle , malgré ses gradations sen-  
sibles , les déterminèrent à n'en point confondre  
les limites. La parole s'élevait jusqu'à la belle déclama-  
tion , mais elle en demeurait là.... Toute la  
composition musicale ne roulait presque que sur  
le genre diatonique et quelquefois sur le chroma-  
tique , parce que ce sont les seuls que la voix  
chantante et la plupart des instruments puissent  
admettre. On n'a pas d'exemple qu'on ait jamais  
donné à l'orgue d'autre division que celle des tons  
et des demi-tons , au lieu que l'enharmonique étend  
les divisions du ton jusqu'à neuf , ce qui est inexécu-  
table sur les instruments fixes.....

» Il est cependant incontestable qu'Olympus a  
introduit ce genre dans la musique , et l'a em-  
ployé avec le plus grand succès. Quelle en peut  
être la raison ? La voici , si je ne me trompe : c'est  
que la déclamation des anciens était notée , et com-  
parable en cela au récitatif italien , et que la voix  
humaine , extrêmement flexible , prend , au gré  
des passions , toutes les inflexions possibles , et pré-  
sente un exemple naturel et permanent du genre

1755. enharmonique ; ce qu'une oreille délicate observe facilement , sur-tout dans la déclama-tion des peuples qui donnent à leur langage beaucoup d'inflexions. Le genre enharmonique appartient donc bien plus à la parole qu'à la musique..... De quelque manière qu'Olympus l'exécutât , ce que nous ignorons entièrement puisque nous n'avons plus de musique ancienne , tâchons de le démêler dans la musique subsistante..... Les Italiens nous firent entendre les premiers , dans leurs longs récitatifs , cette espèce de composition amphibie qui n'est ni vraie déclama-tion , ni vraie musique. Il faut pour la connaître avoir assisté aux opéra d'Italie , et leur avoir accordé un attention que les Italiens eux-mêmes lui refusent pour la donner toute entière à leurs arriettes.....

» Pour nous qui , comme Macrobe , trouvons le genre diatonique susceptible de toutes les expressions , nous déclamons nos scènes dramatiques et nous chantons nos scènes lyriques ; et , quand nous avons choisi entre parler et chanter , nous n'a-dmettons aucun mélange..... Il faut que le récitatif italien soit cependant éloigné de produire les grands effets de l'enharmonique des Grecs , quoique calqué sur les mêmes principes , puisque Rome même le dédaigne au point de désertir sitôt qu'il occupe la scène ; et s'il peut seul nous rappeler ce genre que Plutarque a vanté , ne voyons dans ces éloges qu'une exagération manifeste. »



*Dissertation sur la mort d'Antiochus Epiphanes,  
Roi de Syrie ; par M. de PRÉMAGNY.*

Le point de l'histoire que je me propose d'examiner, dit M. de Prémagny, est également intéressant et difficile. Il s'agit moins de concilier les auteurs des deux livres des Machabées avec les auteurs profanes que de les concilier entre eux. 1757.

Il est dit qu'Antiochus, en parcourant les hauts pays, apprit qu'à Elymaïde, ville de Perse extrêmement opulente, il y avait un temple qui renfermait d'immenses trésors qu'Alexandre y avait déposés ; que, désirant s'en rendre maître, il tenta de s'emparer de la ville ; mais qu'en ayant été repoussé, il revint à Babylone avec un grand déplaisir... Qu'il apprit encore en Perse que Lysias, son général, avait été battu par les Juifs..... et qu'il tomba dans un état de langueur qui le conduisit au tombeau, l'an 149. § 16. Et au deuxième livre des Machabées, il est dit que les Juifs écrivirent à leurs frères en Egypte, et après leur avoir succinctement raconté les malheurs qui leur étaient arrivés, l'an 169, sous le règne de Démétrius, ils ajoutent que l'an 188 Dieu les avait délivrés de dangers aussi grands qu'imminents ; car le chef de leurs ennemis étant en Perse avec une armée immense, périt dans le temple de Nanée, ayant été trompé par le conseil frauduleux des prêtres ; car Antiochus étant venu avec ses amis pour épouser la déesse et recevoir de grandes sommes d'argent à titre de dot..... étant entré avec peu de gens dans le temple, ils le fermèrent sur eux... et les assommèrent à coups de pierre.

Mach. I. C.  
VI.

Cap. 11

V. 11 et seq.

Et enfin, au chapitre 9 du même livre, il est § 8 et seq.

1755. écrit qu'en ce temps-là Antiochus revint de Perse après un succès honteux ; car étant entré dans la ville de Persépolis , dans l'intention de piller le temple , le peuple avait pris les armes et l'avait mis en fuite. . . . . Que revenant honteusement , et étant arrivé vers Ecbatane , il reçut la nouvelle de la défaite de Nicanor et de Thimotée ; et , transporté de colère , et croyant pouvoir se venger sur les Juifs de l'affront qu'il avait reçu , il commanda à celui qui conduisait son chariot de hâter son voyage. . . . . mais qu'au moment où il méditait de faire de Jérusalem un monceau de ruines , Dieu l'avait frappé d'une plaie incurable. . . . . Que lorsque ses chevaux couraient avec impétuosité , il tomba de son chariot et fut meurtri dans tout son corps. . . . . Il était porté mourant dans une litière , et il sortait de son corps une foule de vers , et ses chairs tombaient par lambeaux , et il exhalait une puanteur si grande que son armée et lui-même ne pouvaient la supporter. . . . C'est ainsi que cet impie finit sa vie dans les montagnes , éloigné de son pays.

Joseph s'accorde parfaitement avec le premier livre des Machabées , au sujet de la ville d'Elymaïs , de son temple , des projets d'Antiochus et de l'arrogance de ce Prince. Ces versions diverses présentent des difficultés de plus d'un genre.

La première consiste dans la manière dont Antiochus termina sa vie.

Suivant le premier livre des Machabées , il paraît simplement avoir été repoussé d'Elymaïs , en avoir conçu un grand chagrin et être mort simplement en revenant de Perse.

La deuxième semble le faire périr dans le temple de Nanée.

Le chapitre 9 du même livre le fait revenir après 1755.  
une tentative infructueuse sur le temple de Persé- Mach. I. 2.  
polis, et mourir en chemin dans des tourments  
affreux.

La deuxième difficulté regarde le temple que le Chap. 6.  
premier livre des Machabées place à Elymais ,  
et que le chapitre 9 du second livre place à Persé-  
polis.

La troisième roule sur le nom de la déesse que  
le premier chapitre du second livre des Machabées  
nomme Nanée, et à laquelle les auteurs profanes  
donnent les noms de Diane et de Vénus.

La quatrième est relative à Antiochus lui-même.  
Tous ces événements sont ils arrivés à un seul prince  
ou à plusieurs monarques du même nom ?

M. de Prémagny discute amplement ces divers  
articles, et montre à cette occasion beaucoup d'éru-  
dition. Il ajoute en terminant : « S'il était néces-  
saire de faire un choix précis et déterminé, l'au-  
torité du premier livre me paraîtrait mériter la  
préférence sur le second, dont les expressions sem-  
blent présenter un air d'exagération assez éloigné  
de la simplicité de l'histoire.

*Notes du Rédacteur.* — Si j'osais me permettre  
quelques observations, peut-être contribueraient-  
elles à faire disparaître les contradictions apparentes  
que présentent ces textes divers.

La première est relative aux livres des Machabées, Saci, préface  
dont le second ne doit être regardé que comme un des livres des  
*recueil de fragments nécessaires pour rendre le premier* Machabées,  
*complet.*

2° Il n'est pas possible d'attribuer à un autre Mach. I. 1.  
Antiochus qu'à Epiphanes les événements dont il C. I. v. 11.  
est question : le nom d'Illustre que lui donne l'Écri- Ibid. C. VI.

1755. ture , et la date de sa mort qu'elle exprime pareille-  
 V. 20. ment ne permettent pas d'en douter.

5° Le nom de la déesse adorée à Elymaïs est peu important ; l'Écriture l'appelle Nanée ; Joseph , Diane : peut-être est-ce la même divinité connue sous divers noms , comme Diane , Hécate et Phébé.

V. Calmet.  
*Dict. et La-*  
*martinière ,*  
*Voc. Persé-*  
*polis.*

4° Elymaïs et Persépolis sont politiquement une même chose , la capitale de l'empire d'Élan ou de celui des Perses. Ces deux noms désignent le même territoire. Ce n'était certainement pas Alexandre qui avait enrichi le temple de Persépolis , lui qui avait fait de cette ville superbe un monceau de ruines. Ainsi Persepolis est ici synonyme d'Elymaïs.

Mach. I. 1.  
 17. 6 et 16.

5° Quant à la fin d'Antiochus , rien ne prouve qu'il fut assassiné avec ses compagnons dans le temple d'Elymaïs ; l'Écriture dit le contraire , en le faisant mourir dans la Babylonie , en l'an 149 ; et on peut admettre qu'il ait été blessé à Elymaïs , qu'il ait conçu de son mauvais succès un grand déplaisir , qu'il soit tombé de voiture , qu'il ait été rongé par les vers et qu'il soit mort de là manière la plus déplorable.

6° Quant à son retour , en jetant les yeux sur la carte on voit que son voyage était bien dirigé ; en s'approchant de la Babylonie , il se débarrassait des montagnes de la Susiane , et en s'élevant vers Ecbatane , le Tigre et l'Euphrate lui présentaient moins de difficultés , et il revenait à Antioche par les hauteurs comme il était parti.

Mach. I. 2.  
 C. IX. 17. 3.

*Circà Ecbatanam* ne signifie pas ici *autour* , mais *vers* , dans la direction. Ainsi tout s'explique et se concilie.



*Mémoire sur la première édition du Catholicum  
d'Espagne ; par M. PINGRÉ.*

« Le collège de Clermont, dit M. l'abbé Sallier, 1755. possède un des plus anciens vocabulaires qui aient été mis sous la presse ; ce vocabulaire est connu sous le titre de *Catholicum*. . . . La bibliothèque du Roi en a acquis un exemplaire sur vélin, dont la date est de 1460 ; mais on ne saurait se dispenser d'avouer que le *Catholicum* du collège de Clermont est le plus ancien. Il est sans date et porte la marque caractéristique des livres imprimés par Jean Fust et Pierre Schoëffer, l'empreinte d'une tête de taureau sur le papier. » M. l'abbé Pingré ne partage point le sentiment de M. l'abbé Sallier ; et pour discuter avec méthode, il cite d'abord le passage suivant de Trithême.

« *His temporibus ( 1450 ), in civitate Moguntinã Germaniæ propè Rhœnum. . . . inventa est ars illa mirabilis imprimendi per Joannem Guttenberger, qui cum omnem penè substantiam suam pro inventione hujus artis exposuisset. . . . Consilio tandem et impensis Joannis Fust. . . . Rem perfecit inceptam, Imprimis igitur characteribus litterarum in tabulis ligneis per ordinem scriptis, formisque compositis, vocabularium catholicum nuncupatum impresserunt. Sed cum iisdem formis nihil aliud potuerunt imprimere eo quod characteres non fuerunt amovibiles. . . . . Invenerunt modum fundendi formas omnium alphabeti latini litterarum quas ipsi matrices nominabant, ex quibus rursus Æneos sive stanneos characteres fundebant ad omnem pressuram suffi-*

1755. *cientes , quos prius manibus sculpebant. Et revera sicuti ante triginta ferme annos ex ore Petri Opilioni qui gener erat primi artis inventoris audiui , magnam à primo inventionis suce hæc ars impressoria habuit difficultatem. . . . Petrus autem memoratus Opilio. . . . faciliorem modum fundendi characteres , et artem complevit.*

» Ce récit paraît généralement authentique à M. Pingré ; mais n'a-t-il pas pu être altéré dans quelques-unes de ses parties , et Trithème qui , de son aveu , n'écrivit que trente ans après le récit de Schoëffer , n'a-t-il pas pu oublier ou confondre quelques circonstances ? . . . Trithème se trompe évidemment en faisant succéder immédiatement aux planches sculptées des caractères métalliques mobiles : des caractères mobiles en bois ont précédé certainement ces derniers. . . Le pseauteur de 1457 fut imprimé de cette manière ; mais les inconvénients , inséparables de caractères pareils , les firent bientôt remplacer par des caractères plus solides.

M. Pingré observe encore que l'impression du *Catholicum* anonyme est mieux soignée , la correction plus parfaite , l'orthographe plus exacte , les caractères plus ronds : ces améliorations , jointes à quelques notes variantes , annoncent un degré de perfection , et par conséquent une édition postérieure.

M. Pingré soupçonne que cet ouvrage anonyme est sorti des presses de Jean Mentel , imprimeur de Strasbourg , après l'époque de 1460. . . . La comparaison de divers ouvrages imprimés par Mentel , à-peu-près dans le même temps , le confirme dans son opinion. . . . Quant à la tête de taureau qui , suivant M. l'abbé Sallier , est la marque caractéristique des ouvrages imprimés par

Fust et Schoëffer, M. Pingré observe qu'elle se rencontre sur un petit nombre de feuilles du *Catholicum*, et que la plupart des feuilles sont marquées d'une rosette. La tête du taureau d'ailleurs se trouve sur des livres sortis de presses différentes de celles de Schoëffer, d'où il conclut de nouveau que cet argument n'est pas assez solide pour entraîner la conviction. 1755.

Ce qui décide absolument la question sur la marque du papier, c'est, ajoute M. Pingré, un petit in-4° intitulé : *De remedio utriusque fortunæ, etc.* dont le papier porte l'empreinte de la tête du taureau comme le *Catholicum*, et qui cependant porte qu'il a été imprimé à Cologne, chez Arnaud Ther Hoernen, l'an 1471. Il faut donc rayer du nombre des vérités, ces deux vers de Gabriel Naudé :

» *Hæc duo si nescis, vitulinæ gloria frontis*  
 » *Sculpta Maguntinum demonstrant cornua Faustum.*

Les feuillets de cet in-4° sont numérotés non au haut de la page, mais au milieu de la marge extérieure ; ce que je ne me rappelle pas d'avoir vu, dit M. Pingré, dans aucune autre édition ancienne.

*Dissertation où l'on examine si la signification variée d'un même mot dénote dans une langue de l'abondance ou de la stérilité ; par M. BALLIÈRE.*

« Dans le nombre presque infini de combinaisons que l'arrangement des syllabes a dû produire, il était impossible qu'il ne se rencontrât plusieurs mots semblables. La plus grande partie de ces res-

1755. semblances n'est due qu'au hasard : tels sont les mots qui ne diffèrent que par la façon de les écrire ; comme la *plaine*, qui dérive de *planities* et s'écrit par un *a*, et *pleine*, féminin de l'adjectif *plein*, qui s'écrit par *e*. *Populus*, chez les Latins a la première syllabe longue lorsqu'il désigne un peuplier.

Bucoliq. 7.  
66.

» *Populus in fluviis, Abies in montibus altis.*

Cette même première syllabe est brève quand *populus* désigne le peuple.

AEnéid. 6.  
546.

» *Tu regere imperio populos Romane, memento.* »

» Il est une autre sorte de mots dont la ressemblance a été faite à dessein ; je veux parler de ceux qui, plus ou moins éloignés d'une origine commune, ont été appliqués par l'usage à des significations très-différentes. Le mot de *ped*, par exemple, pour exprimer le pied d'un homme, d'un lit, d'un mur, etc., etc. Nous disons par *métaphore*, *le ciel d'un lit, la peau d'une orange, un bouton de rose. Gemma* chez les latins désigne également et le bourgeon d'un arbre et une pierre précieuse....

» L'abondance de ces sortes de mots dans une langue, est-elle un argument de sa fécondité ou de sa sécheresse ?

» La première idée qui se présente est de les bannir entièrement. Une langue est pauvre, dira-t-on, lorsqu'elle manque de termes propres pour rendre les diverses idées que l'on veut exprimer... Elles occasionnent d'ailleurs une confusion très-désagréable. D'où vient en effet la différence de nos traductions, si ce n'est de l'équivoque des mots que l'on traduit.

» Il y a deux traditions mythologiques au sujet 1755.  
du jardin des Hespérides. Strabon dit que le dragon  
veillait à la conservation des pommes d'or ; Diodore  
dit qu'il veillait à la conservation de brebis d'or  
ou dorées : l'un et l'autre traduit fidèlement le mot  
*μαλον*, ou suivant le dialecte dorique, *μηλον*, qui  
signifie également une pomme et une brebis. (\*)

» Les interprètes hébreux prétendent que le mot  
*Jehova*, suivant la ponctuation et la prononciation,  
peut exprimer celui qui est, celui qui a été, celui  
qui sera : c'est une très-grande prérogative de dési-  
gner tout-à-la-fois le passé, le présent.....  
Racine, sans doute, a fait allusion à ce terme hébreu,  
lorsqu'il fait dire à Esther :

» L'Eternel est son nom, le monde est son ouvrage.

» Le principal mérite d'une langue étant la clarté,  
cette confusion inévitable que les mots semblables  
produisent, nuit à la clarté et par cela seul est un  
vice. On peut donc assurer que la langue qui  
possède le plus de noms propres est la plus riche.

» Voilà des raisons sur lesquelles on peut se  
fonder pour condamner les mots semblables ; en  
voici d'autres qu'on pourrait leur opposer. Qu'il  
me soit permis de faire précéder quelques obser-  
vations sur le passage des mots d'une langue à une  
autre.

(\*) Ne serait-ce pas donner à cette fiction un sens très-naturel  
que de dire que les brebis étaient des pièces de monnaie et leur  
ensemble un trésor confié à la garde d'un officier sévère, trésor  
qui tenta la cupidité d'Hercule. V. *Dissertation sur l'hécatombe  
de Pythagore*, Précis analytique, 1811, pp. 179 et 180.

1760. Il n'y avait dans l'origine qu'une langue commune à tous les hommes. Cette langue primordiale a été altérée tant par la confusion arrivée à la tour de Babel que par les dialectes particuliers des peuples divers qui se faisaient des mots nouveaux pour exprimer de nouvelles idées. Ces mots avaient quelque affinité avec les premiers mots communs à tous , de sorte qu'en possédant cette première souche on connaîtrait la généalogie de toutes les autres langues qui en sont dérivées. Elle était donc bien riche cette langue primitive, la source et la clé de toutes les autres ? Je suis disposé à croire au contraire qu'elle était très-pauvre.....

» Le P. Bougeant , dans son *Amusement philosophique sur l'âme des bêtes* , dit que le dictionnaire des animaux doit être d'un petit volume ; que tous leurs discours se réduisent à l'expression d'un petit nombre de sentiments naturels qu'ils répètent sans cesse..... La langue des premiers hommes devait être de cette nature : elle n'offrait que des idées simples et naturelles..... La vertu n'a pas de noms propres chez les Latins : *virtus* signifie la force et le courage , que les compagnons de Romulus estimaient le plus..... Les premiers philosophes ont regardé le pouvoir comme la marque distinctive de la divinité. Ils ont fait successivement entrer dans l'idée de Dieu , la bonté , la sagesse , etc. , auxquelles les premiers n'avaient pas pensé. Les dieux de Cicéron sont bien plus parfaits que les dieux d'Homère , dit M. de Fontenelle , parce que de bien meilleurs philosophes y avaient mis la main.....

» Qu'on examine toutes les expressions métaphysiques et morales , on reconnaîtra qu'elles sont toutes empruntées des corps..... Quelquefois aussi

nous donnons aux mots étrangers que nous naturalisons une valeur plus forte que celle qu'ils avaient dans leur pays. Les Romains, en formant *barbaries* de *barbarus*, ont attaché une idée odieuse à un mot qui, chez les Grecs, ne signifiait qu'un étranger.....

» Il résulte de ces observations que la plus ancienne, la plus noble des langues par conséquent, contenait le moins de mots; que si on remontait à l'origine de chaque mot on parviendrait à une racine monosyllabe, par laquelle les premiers hommes exprimèrent de simples affections..... Et si les langues orientales, que nous admirons avec justice, sont si remplies d'expressions figurées, c'est par le défaut d'expressions propres, et que c'est par cette disette même qu'elles l'emportent sur les nôtres.

» La métaphore est d'une fécondité inépuisable: par elle on multiplie les idées, en faisant apercevoir à-la-fois les objets vrais et les objets de comparaison. Il n'est point de roses sans épines, signifie, dans le sens vrai, qu'il n'est point de plaisir sans peines; mais il est bien plus agréable de faire naître par une seule expression la double idée des peines et des épines, des plaisirs et des roses.

» Nous perdrons beaucoup s'il fallait bannir de la langue ces expressions métaphoriques qui l'enrichissent considérablement. Il faudrait renoncer à la poésie qui fait une langue à part chez tous les peuples, et dont le principal ornement consiste dans ces mots détournés de leur signification naturelle. L'éloquence, sœur de la poésie, qui, comme elle, personnifie les êtres insensibles, perdrait beaucoup dans cette réforme. La philosophie, uniforme dans

1755. sa marche , nous enseigne les vérités avec méthode et lenteur. L'éloquence nous transporte , et nous sommes persuadés avant que d'avoir réfléchi. Le nombre de ceux que la raison conduit est bien petit , si on les compare à ceux qui se laissent entraîner par l'imagination ; n'est-il pas juste d'avoir égard au plus grand nombre , et de conserver le seul moyen qui nous reste pour leur faire connaître et embrasser la vérité.

*Observations sur le rapport mécanique de la Musique à la Poésie , ou réflexions sur l'art d'ajuster des paroles sur un air , ou un air sur des paroles ;*  
par M. BALLIÈRE.

» La poésie et la musique étaient vraiment sœurs chez les Grecs et les Latins : la quantité décidée de chaque syllabe favorisait beaucoup cette union. Un poète , par exemple , à qui on demandait des vers pour une fête , pouvait dire au musicien : Je ferai des vers iambiques de quatre pieds , et j'en mettrai quatre à chaque strophe ; et le musicien qui savait le sujet de la fête pouvait faire une vingtaine d'airs qui tous étaient assortis à des paroles qu'il n'avait pas vues. Il suffisait à Horace , lorsqu'il fut chargé du Poème séculaire , de dire à son musicien qu'il ferait des vers saphiques. Nos hymnes sont une preuve de ce rapport : la même , suivant les fêtes , est soumise à des chants différents qui ne sont bizarres que quand la poésie est mal observée. . . . .

» J'examinerai notre langue sous ce rapport , lorsque j'aurai fait quelques remarques sur l'arrangement des phrases tant de la musique que de la poésie.

» Un



» Un air de musique est une période divisée 1757.  
 en deux, trois ou quatre membres, qui sont eux-mêmes subdivisés en d'autres plus petits. La ponctuation s'exerce avec la même sévérité dans l'air et dans les paroles. Le point termine l'air, les deux points se placent après le quatrième vers, dans les stances de huit vers; les virgules après le deuxième et le sixième. Le repos est absolument le même dans les paroles et dans la musique.

» Le repos n'est pas toujours au milieu du couplet. Dans celui : « *Votre cœur, aimable Aurore;* il y a trois pensées renfermées chacune dans deux vers.

» La poésie française, depuis Malherbe, est constamment variée par les rimes masculines et féminines; la voix se ralentit aux vers féminins, et se soutient dans les masculins; et cette alternative prête à nos vers une grâce qui supplée à la quantité de chaque syllabe chez les Grecs et les Latins. La note destinée à exprimer une syllabe féminine doit descendre, et ce serait un défaut si elle montait. On peut s'en convaincre par le vaudeville du *Devin du Village*, dont le refrain est : *C'est un enfant*; l'air est bon ainsi que les paroles; mais, isolément, leur union est défectueuse; aussi personne ne les chante suivant l'intention que Rousseau devait avoir. Il faut donc éviter de faire suivre un vers féminin par un vers dont la première lettre est une voyelle.

» Dans la mesure à deux temps on appuie sur la première des quatre notes dont elle se compose; et lorsqu'on ajuste des paroles, la fin du vers doit être au commencement de la mesure, si le vers est masculin; s'il est féminin, les deux dernières syllabes seront les deux premières notes de la mesure. . . . Dans la mesure à trois temps,

1757. la fin des vers est suffisamment indiquée par la différente durée des notes... Dans l'une et dans l'autre mesures les notes longues désignent la fin des mots ; elle se rencontre toujours sur la dernière syllabe d'un vers masculin et sur la pénultième d'un vers féminin.....

» Le poète et le musicien doivent travailler de concert. Personne n'ignore combien Quinault et Lully étaient faits l'un pour l'autre : le dernier se plaisait à mettre en musique les vers du premier, qui, de son côté, faisait des vers sur les airs que la fantaisie suggérait à Lully.

» Le talent des vers lyriques demande un goût particulier. Racine et Boileau, chargés de faire des vers à mettre en musique pour une fête que M. le marquis de Seignelay donnait au Roi, en 1685, à Sceaux, firent l'Idylle sur la Paix, qui se trouve dans les œuvres de Racine. Cette pièce est belle et fait plaisir à la lecture et à la déclamation ; mais Lully ne la trouva pas lyrique ; et, désespérant de la mettre en musique, proposa M. Quinault à M. de Seignelay comme un jeune homme qui lui faisait de la poésie comme il la désirait. Quinault fut chargé du travail et son ouvrage fut préféré. Quelques personnes prétendent que cette concurrence fut la source des traits satyriques que Boileau lança contre Quinault.....

» Il est plus aisé, toutes choses égales, de faire un air de musique que de faire un couplet... Le musicien répète sans obstacle la même phrase musicale, et le compositeur des paroles ne peut la répéter que lorsqu'elle a assez de piquant pour paraître nouvelle à chaque répétition.

» Trois espèces de poèmes ont pour base la répétition : le couplet à refrain, le triolet et le rondeau...

» Je ne donnerai des exemples que des deux 1757.  
derniers.

*T R I O L E T.*

Quand nous avions frère François ,  
C'était toujours nouvelle aubaine : *fin.*  
Chaque jour était jour des Rois ,  
Quand nous avions frère François.  
Il venait de chez le Bourgeois ,  
Toujours besace et pause plaine. Quand , *etc.*

*R O N D E A U.*

De tous les bergers du village ,  
Tyrhis est le seul qui m'engage  
Et le seul qui ne m'aime pas.  
Mais si mon tendre cœur peut devenir volage ,  
Tyrhis sera le seul que je n'aimerai pas ,  
De tous les bergers du village.

» La musique , la poésie et la grammaire tiennent ensemble par des chaînes réciproques , et il en est ainsi de tous les arts. Les sciences se prêtent un mutuel secours , et nous persuadent de cette vérité qu'il est très-difficile de posséder une science sans avoir quelque teinture de chacune des autres. »

---

*Combien il importe à chacun de remplir les obligations que la société nous impose ;* par M. DUBOULLAY.

« Il n'est dans la nature aucun être isolé ; une 1760.  
chaîne immense les réunit et les met dans une dépendance mutuelle. Cette vérité , sensible dans l'ordre physique , le devient encore plus dans l'or-

1760. dre moral. La société n'a été formée que par un rapport réciproque de besoins et de secours, et chacun de ses membres recevant d'elle beaucoup plus d'avantages qu'il ne peut lui en procurer, notre propre intérêt nous met dans l'obligation de multiplier nos efforts pour bien mériter d'elle.

» Le premier, le plus puissant de tous les intérêts, celui auquel ils se réduisent tous, est celui d'être heureux..... Les espérances, les craintes, les désirs, les haines ont le bonheur pour objet. C'est ou l'espoir de l'acquérir ou la crainte de le perdre qui alimente les plus sublimes vertus ou les passions les plus violentes.

» Cette félicité se compose des jouissances physiques et de la considération personnelle..... Ces deux sentiments sont légitimes s'ils sont dirigés par la sagesse; l'abus seul les rend vicieux et donne naissance aux trois grandes passions qui, réunies ou séparées, tyrannisent les hommes depuis la naissance jusqu'au tombeau : l'ambition, l'intérêt, l'amour. »

Après avoir montré qu'aucune de ces affections violentes n'est capable de nous rendre heureux, l'orateur poursuit : « Il est une loi sacrée et établie par la nature elle-même, et qui veut que les hommes ne puissent arriver au bonheur qu'autant qu'ils contribuent à celui de leurs semblables, et que ce qu'ils font pour l'avantage général soit la mesure de leur propre félicité..... Quel est le premier avantage de tout être pensant? N'est-ce pas de contribuer à cette harmonie générale qui seule entretient l'univers, en se montrant utile et remplissant avec fidélité la place qui lui est confiée? Plus cette utilité devient générale dans son étendue et dans sa durée, plus elle donne de droits à la

reconnaissance universelle..... La fortune, l'es- 1760.  
 prit et les talents sont autant de moyens qui doi-  
 vent nous procurer une gloire durable ; mais ne  
 confondons par les moyens avec la fin : c'est à l'em-  
 ploi légitime que nous en faisons, et non à ces  
 instruments de la vanité comme de la sagesse  
 que sont dus le respect , la reconnaissance et  
 l'amour.....

» Voyez sur le front de l'homme de bien , ré-  
 gner une sérénité pure, image de celle de son  
 cœur : supérieur aux événements par la force de  
 son courage , dévoué à l'humanité parce qu'il est  
 homme , à la patrie par sa qualité de citoyen ,  
 il est seul libre parce qu'il n'obéit qu'à la raison  
 et aux lois. Tous ceux que les passions entraînent  
 ont autant de tyrans qu'il y a d'hommes qui  
 peuvent nuire à leurs desseins..... Qui jouit mieux  
 que lui des plaisirs même des sens ? Modéré dans  
 ses desirs , il sait écarter cette foule de nécessités  
 imaginaires qui doivent leur origine à un sot orgueil ;  
 il use de tout et n'abuse de rien ; il conserve ainsi  
 la santé du corps sans laquelle il n'est point de  
 plaisir , et celle de l'âme sans laquelle il n'est pas  
 de bonheur. A qui l'amour réserve-t-il toutes ses  
 douceurs , si ce n'est au plus tendre et au plus  
 sensible des mortels , à celui qui mérite les respects  
 de l'univers entier et qui voudrait que tous les  
 hommes fussent heureux..... Adoré de la com-  
 pagnie estimable qui possède son cœur , honoré  
 de ses enfants , qu'il rend semblables à lui par ses  
 exemples plus encore que par ses instructions , sa  
 maison est le temple de la paix , où le bonheur  
 l'attend sans cesse..... On objectera peut-être que  
 la vertu n'exempte pas toujours des malheurs attachés  
 à l'injustice des hommes ; mais les passions effré-

1760. nées en préservent-elles davantage ? Depuis quand mettent elles à l'abri de la haine ou de la rivalité ? Tout n'est-il pas égal des deux côtés , ou plutôt tout n'est-il pas à l'avantage de l'homme vertueux ? N'a-t-il pas pour lui la justice de sa cause , et sa vertu ne lui donne-t-elle pas , pour supporter ses malheurs , une force et un courage que les passions ne donnent jamais ? ..... Insolentes dans le succès , les passions nous abandonnent dans le malheur , nous livrent au mépris et au désespoir... Vainement on objecterait encore que le scrupuleux observateur des devoirs de la société est un homme de bonne foi qui joue en dupe avec des fripons : la sagesse , bien loin d'être incompatible avec la discrétion et la prudence , exclut les vices contraires ; sans employer aucun des artifices des méchants , elle sait les dévoiler et les confondre..... Mais il est une philosophie supérieure à toute la sagesse humaine , qui nous montre au-delà des bornes de la vie une félicité dont les douceurs de la vertu ne sont que de faibles prémices ; et c'est aussi le terme où une bouche profane doit s'arrêter. Qu'il me soit seulement permis d'ajouter à ce tableau consolant , que , quelle que soit l'incertitude de notre vie , c'est toujours avoir assez vécu que d'avoir vécu utilement pour les autres , heureusement pour soi ; et qu'il n'est donné qu'au sage de sentir qu'une nécessité fondée sur la nature , une nécessité sans exception , ne peut jamais être un malheur dont ton air droit de se plaindre.

J'ai peut-être donné un peu trop d'étendue à l'extrait de ce discours , qui , de l'aveu de M. l'abbé Térissé , juge bien compétent , a généralement le ton trop moral , pour un discours académique ; mais

je n'ai pu résister au plaisir d'en citer plusieurs 1760.  
morceaux dans lesquels l'auteur s'est peint au  
naturel, et donne une idée bien avantageuse de  
sa douce philosophie et de la bonté de son cœur.

---

ANTIQUITÉS.

---

*Extrait d'une lettre de M. BEYER à M. LECAT,*  
Secrétaire de l'Académie.

« . . . . . J'ai l'honneur de vous envoyer l'em- 1756.  
preinte d'une pierre gravée qui m'est tombée en-  
tre les mains, qui me paraît antique et assez curieuse.  
On y voit la figure d'une femme qui s'appuie des  
deux mains sur un autel, et celle d'un homme  
qui la saisit par derrière. (\*)

» Je m'étais imaginé d'abord qu'elle nous repré-  
sentait l'aventure très-connue d'Ajax et Cassandre,  
dans le temple de Minerve; mais si j'en dois croire  
un antiquaire de mes amis, c'est une de ces figures  
lascives qu'on nomme *Spintriæ Tiberianæ*, (\*\*)

(\*) J'ajoute ici que les deux figures sont entièrement nues. Un  
voile léger semble voltiger autour d'elles, sans les couvrir en au-  
cune manière. Le cordon ovale qui entoure le tout, a onze lignes  
de hauteur sur huit de largeur.

(\*\*) Les deux passages suivants, de Suétone, montrent l'idée  
qu'on doit se former de cette expression. . . . *Conquisiti puella-  
rum et exoletorum greges, monstruosique concubitûs reper-  
tores quos Spintrias vocant*, etc. L. III. Tiber, Nero, Cæsar.

*Spintrias monstruosarum libidinum, ægrè, ne profundo  
mergeret, exoratus, urbe sub movit.* L. IV. Cæsar, Caligula.

1756. dont Suétone parle dans la vie de Tibère , de Caligula et de Vitellius. Si je l'ose dire , je ne suis pas de son avis. . . . L'on sait que la prostitution des femmes en l'honneur des Dieux fut très-commune dans le paganisme de l'ancienne Grèce ; ma pierre gravée serait-elle un monument de cet abominable acte de religion? . . . J'attends de mes maîtres les lumières nécessaires pour me décider sur cette question. (\*)

---

G É O G R A P H I E.

---

*Dissertation sur l'Ingermanie ; par M. DUBOULLAY.*

1754. En rendant compte de la séance publique de l'Académie des sciences , belles-lettres et arts de Rouen , pour l'année 1755 , et , en particulier , d'un Mémoire de M. Duboullay , sur l'utilité de travailler à l'Histoire de Normandie , et les moyens d'y travailler avec succès , le journaliste de Verdun s'exprime ainsi : « Pour montrer combien l'Histoire de Normandie est intéressante , M. Duboullay fit un tableau en raccourci de tous les événements qu'elle renferme depuis l'invasion des Normands , en 912.

« Originaires des pays du nord , que les Romains

---

(\*) Je ne trouve rien dans nos Mémoires qui puisse servir à déterminer le vrai caractère de la pierre gravée ci-dessus ; et l'idée de l'antiquaire consulté par M. Beyer se lie facilement à la dépravation de Rome , sous les Empereurs cités. ( *Note de l'Édit.* )



» nommaient *Ingermanie* , et qu'il ne soumirent 1754.  
 » jamais , ces peuples surent toujours conserver  
 » leur liberté. Après avoir fait trembler toute l'Eu-  
 » rope pendant près d'un siècle , ils forcèrent enfin  
 » nos rois à les recevoir comme vassaux. » Une  
 note de l'auteur du journal , sur cet article , est  
 ainsi conçue : « Plus d'un lecteur sera sans doute  
 curieux de savoir quels sont les anciens auteurs  
 latins qui ont donné le nom d'*Ingermanie* au pays  
 que les Normands , selon M. Duboullay , habitaient  
 originairement.

» L'*Ingermanie* est la même province connue sous  
 le nom d'*Ingrie* , où est la célèbre ville de Péters-  
 bourg , aujourd'hui le séjour de la cour de Russie.  
 Les Romains n'ont assurément jamais poussé leurs  
 conquêtes jusques-là , et s'ils ont connu la mer  
 Baltique , ce n'est que par les relations des Ger-  
 mains qui avaient connaissance des peuples qui  
 habitaient sur les bords de cette mer. Il me semble  
 que jusqu'à présent on a cru que les Normands  
 étaient originaires du Danemarck ; aussi tous les  
 anciens historiens leur ont-ils donné le nom de  
*Dani*. Il y a bien loin du Danemarck au lac La-  
 doga , sur les bords duquel est située l'*Istrie* ou  
 l'*Ingermanie* , dont je ne crois pas que les Romains  
 aient jamais eu connaissance ; ainsi ils n'avaient  
 garde de vouloir y aller soumettre des Normands  
 qui n'y étaient pas. ....

» Je n'imagine pas , c'est M. Duboullay qui  
 désormais va parler , que M. Bonamy ait prétendu  
 m'attribuer l'ignorance de faits aussi connus que  
 ceux qu'il semble vouloir m'apprendre dans sa  
 note. Je savais certainement que l'*Ingermanie* ou  
*Ingrie moderne* , est une province long-temps dis-  
 putée entre la Suède et la Moscovie , cédée enfin

1754. à cette dernière par le traité d'Abo ; qu'on y a depuis bâti la célèbre ville de Pétersbourg ; que , selon tous nos anciens historiens , les Normands sont Danois d'origine , et enfin qu'il y a fort loin du Danemarck aux bords du lac Ladoga. Mais si M. Bonamy s'était moins attaché à l'état et au nom moderne de ces parties de l'Europe , il aurait pu soupçonner que j'avais des raisons de penser que le nom d'*Ingermanie* , qui certainement n'est pas un nom moderne , et qui maintenant est restreint à la seule province d'Ingrie , avait autrefois une étendue beaucoup plus grande , et renfermait tout ce que nous appelons les trois Royaumes du nord , que par succession de temps les autres parties ont pris des noms différents , et que le nom d'*Ingermanie* est resté à la seule province d'Ingrie.....

» Je m'attacherai à prouver dans cette lettre , 1° que le Danemarck , la Norwége et la Suède étaient , au moins en grande partie , connus des Romains ; 2° qu'ils les comprenaient sous un nom commun dans l'ancienne Germanie ; 3° qu'il est très - probable que c'est de là que vient le nom d'*Ingermanie* , autrefois commun à ces diverses contrées , et restreint aujourd'hui à la seule province d'Ingrie.

» La première et la seconde de ces propositions sont aisées à prouver : il n'y a qu'à ouvrir Tacite et Pline , on y trouvera des passages si clairs et si formels , que je ne conçois pas comment M. Bonamy ne se les est point rappelés.

» Tacite , dont l'autorité est si grande sur tout ce qui concerne l'ancienne Germanie , la borne par le Rhin , le Danube , de hautes montagnes qui la séparent des Sarmates et des Daces ; et il ajoute :

« *Cœtera Oceanus ambit , latos sinus et insularum immensa spatia complexus , nuper additis quibusdam gentibus et regibus quos bellum aperuit.* Il divise ensuite ces vastes régions en trois parties dont il tire les noms des trois enfants du premier fondateur Mannus. » *Manno tres filios assignant è quorum nominibus proximi Oceano Ingævones , Medii Hermiones cæteri Istævones vocentur.* »

1754.

Tacite. Brotier. T. IV. pp. 5. 6.

Ibid. pag. 7.

Venant ensuite à la description particulière des peuples qui occupaient le nord de la Germanie , et auxquels le nom de *Suevi* était commun , il montre que l'étendue de ce pays était alors fort grande , puisqu'il comprenait la Souabe , une partie de la Moscovie et de la Pologne , la Suède , la Laponie , la Bothnie , la Finlande , la Gothie.

Ibid. p. 58.

et seq. Vide etiam annotat. Cl. Brotier.

Parmi ces peuples , il nomme en particulier les Suions. « *Suionum hinc civitates ipso in Oceano præter viros , armaque , classibus valent.* » (\*)

Ibid. p. 58.

« A la description des régions indiquées , Tacite ajoute celle d'une mer qui aide à déterminer leur situation , et celle de plusieurs phénomènes propres à leur climat. *Trans Suiones aliud mare pigrum ac propè im-*

Ibid. p. 59.

(\*) Le P. Brotier , dans une note sur le mot *Suionum* , ajoute : *Suiones nunc* , la Suède , les îles de Danemarck , Fann , l'Angland , Zéland , Laland , etc. » *Suionibus cimbrisque emersere Normani qui latè terrorem circumtulere , et opimam Gallie provinciam occupavere.* Obs. Edit.

Vide etiam Baudran , *Dict. Géogr. Sub Vocabulo* Suiones.

*Codanus sinus nunc* ; la mer Baltique ; *refertus insulis quarum clærior Scandinavia hodie* , la Suède ; la Norwége , *est incompertæ Magnitudinis.*

Brotier , annot. in Tac. pag. 58.

Voir encore Lamartinière , *Dict. géogr. D'Audiffret* , *Hist. et Géogr. ancienne* ; la Germanie ancienne de Cluvier.

1754. *motum, quo cingi claudique orbem hinc fides, quod extremus cadentis jam solis fulgor in ortus edurat. adeo clarus ut Sydera hebetet, etc.*

» Qui ne reconnaîtrait ici la Mer Glaciale, les longs jours, les longs crépuscules, etc., qui paraissent autant de prodges à des gens aussi ignorants en physique que les Germains et les Romains ?

Hist. 1. IV.  
cap. 15.

» Pline n est pas moins formel que Tacite : « *Inci- pit indè clarior aperiti fama ab gente Ingævonum quæ est prima indè Germanicæ. Sevo mons ibi immensus, nec Riphæis jugis minor immanem ad Cimbrorum usque promontorium efficit sinum qui codanus vocatur refertus insulis quarum clarissima Scandinauia, incompertæ magnitudinis..... Nec est minor opinione Eningia, etc. (\*)*

» Maintenant ne sera-t-on pas étonné du doute manifesté par M. Bonamy, et les passages rapportés ne prouvent-ils pas que les Romains connaissent au moins une grande partie des trois royaumes du nord, qu'ils comprenaient sous le nom commun d'*Ingévonie* ?

» Il me reste présentement à montrer que ce nom d'*Ingévonie* et ceux d'*Ingrie* et d'*Ingermanie* sont les mêmes, et ont toujours été pris les uns pour les autres.

» A l'égard des deux derniers, cela n'est pas contesté, puisque depuis tant de siècles ils se sont conservés les mêmes jusqu'à nos jours. Il ne sera guères plus difficile de prouver l'identité des deux premiers, savoir l'*Ingrie* et l'*Ingévonie*; car les mêmes peuples appelés par Tacite et Pline *Ingævones*, se trouvent désignés, par Ptolomée, sous

---

(\*) C'est-à-dire la Finlande. Lamartinière, *Dict. géogr.*

celui d'*Ingriones* ; et de-là tous les commentateurs 1754.  
et les géographes sans exception , ont conclu qu'*Ingriones* et *Ingevones* signifiaient la même chose.

» Je me contenterai de citer Baudran , Cluvier , Ortelius , Lamartinière ; quant à ce dernier , il renvoie du mot *Ingermanie* à celui d'*Ingermanland* ; de celui-ci au mot *Ingrie* , et enfin de ce dernier à celui d'*Ingævones* ; preuve manifeste qu'il reconnoît que ces dénominations diverses désignent le même pays.

M. Duboullay , conclut en s'adressant à M. Bonamy lui-même : « Je laisse maintenant à votre décision , Monsieur , et à celle du public , si je n'ai pas pu assurer aux Normands l'honneur de descendre des anciens Germains , si redoutables aux Romains ; si je n'ai pas pu comprendre le Danemarck , dont ils sont originaires , dans l'ancienne Germanie ; si je n'ai pas eu de suffisantes raisons pour penser que les noms d'*Ingrie* , d'*Ingévonie* et d'*Ingermanie* désignent la partie de l'ancienne Germanie , qui compose aujourd'hui les trois royaumes du nord , et que ce n'est que par succession de temps que le nom d'*Ingrie* a été restreint à la petite province qui porte aujourd'hui ce nom ; enfin ; s'il n'est pas constant que les Romains , du temps de Pline et de Tacite , avoient des connaissances assez étendues sur la mer Baltique et les peuples qui habitoient sur ses bords.

---

*Supplément à la Grammaire raisonnée , etc. ;* par M. FROMENT, Chanoine de la Collégiale et Principal du Collège de Vernon, Correspondant de l'Académie.

1758. Je ne proposerai que le titre de cet ouvrage, parce qu'étant imprimé, chacun est le maître de le lire et de le juger; et que le but du précis que nous offrons au public, est particulièrement de lui faire connaître des Mémoires manuscrits que nous n'avons pas d'autres moyens de lui communiquer. Heureux si l'intérêt qu'ils inspirent le dédommage du temps qu'il consacre à les lire.

L'ouvrage de M. Froment donna lieu à plusieurs critiques, et M. d'Açarq, maître de pension à l'entrée de l'Estrapade, à Paris, fut un de ses plus redoutables adversaires.

Il est pareillement étranger à notre but d'entrer dans le détail de cette querelle: il nous suffira de dire que les feuilles de M. Fréron furent l'arène où se livra ce combat littéraire; et les personnes que ces sortes de luttes peuvent intéresser, trouveront dans les volumes 1756 et 1757 de *l'Année littéraire*, de quoi satisfaire leur curiosité.

*Essai sur la nature et la définition de l'article ;* par M. DUBOULLAY.

Voici le titre d'un nouveau Mémoire qui se refuse entièrement à l'analyse. Des définitions, des dis-

tinctions grammaticales ont besoin d'être lues avec 1758.  
 attention , sans distraction , sans lacunes ; les exem-  
 ples qui accompagnent les principes ne peuvent  
 en être séparés sans y répandre de l'obscurité ;  
 ainsi il faudrait copier en entier pour se flatter  
 de n'avoir rien omis d'essentiel.

Quand , pour donner une aperçu de l'idée que  
 M. Duboullay se forme de l'article , j'en présen-  
 terais ici la définition et je dirais avec lui : « L'article  
 est un pronom dont l'usage est de faire prendre  
 les noms appellatifs qu'il précède dans une signi-  
 fication spécifique et oppositive , cependant uni-  
 verselle , et exclusive , signification collective dans  
 l'article pluriel *les* ; individuelle distinctive dans  
 l'article singulier *le* et *la* ; » je risquerais beau-  
 coup de ne pas être entendu , si je n'y joignais les  
 explications dont chaque membre de cette défi-  
 nition a un besoin indispensable , et c'est de cette  
 glose que se compose le Mémoire en entier.

Une critique de cette définition , par M. l'abbé  
 Levasseur , donna lieu à une réplique de la part  
 de M. Duboullay ; j'ai cru devoir suivre ; à l'égard  
 de ces nouvelles productions , la conduite que j'ai  
 tenue à l'occasion de la première.

---

## ÉCONOMIE RURALE.

---

*De l'utilité des Sociétés d'Agriculture ;* par  
 M. DUBOULLAY.

» Une de nos provinces dans laquelle l'amour 1760.  
 du bien public est le plus généralement répandu ,  
 a donné la première l'exemple d'une Société uni-

1760. quement occupée du commerce et de l'agriculture. Des établissements à-peu-près semblables se préparent dans différents lieux , par les soins du Gouvernement ; l'exemple même que vous donnez aujourd'hui , en associant l'agriculture à vos travaux , sera sans doute imité par d'autres Académies , et vos correspondances mutuelles acheveront de diriger le génie de la nation vers un objet si essentiel et jusqu'ici trop négligé.

» Telle a été en effet la marche de tous les siècles. Les connaissances les plus nécessaires n'ont rien , pour l'ordinaire d'assez brillant pour attirer nos premiers regards ; l'esprit comme la jeunesse commence par se livrer au plaisir ; les charmes de la poésie , ceux de l'éloquence..... voilà les premières passions qui l'entraînent. Se repliant ensuite sur lui-même , il embrasse des objets d'abord moins séduisants : l'agriculture enfin et le commerce , deviennent à leur tour l'objet de ses recherches..... L'esprit devenu plus commun cherche à se rendre plus utile,

» L'Académie française fut fondée la première ; le cardinal de Richelieu en la formant , suivit , sans doute , alors le goût de la nation et le sien propre. Il est même aisé de voir , par la noblesse avec laquelle il exprimait les volontés du trône , qu'il regardait la majesté du style et la grandeur des expressions comme un attribut presque essentiel de l'autorité : peut-être aussi envisageait-il , dans la perfection de la langue , un moyen de plus de donner à la France , parmi les autres nations de l'Europe , cet ascendant que l'étendue et la profondeur de ses vues lui promettaient.....

» Colbert , quelque-temps après , forma une nouvelle époque dans le gouvernement , en accordant  
aux



aux sciences et aux arts, la même protection que 1760.  
 Richelieu avait accordée aux talents littéraires.  
 Ce fut lui qui jeta les premiers fondemens de l'Académie des sciences. Il trouva la Nation instruite et puissante, il voulut l'enrichir, et affermir par le commerce cette grandeur que les conquêtes et les traités précédents lui avaient donnée. Il attira en France des fabricants dont le nom seul fait encore honneur à notre commerce. Il établit des manufactures, prit en main la balance du commerce et apprit à la France l'art de la faire pencher en notre faveur par une juste distribution des droits d'entrée et de sortie; enfin il eut en quelque sorte une nouvelle puissance par l'établissement d'une marine, qui depuis a été l'objet constant de la jalousie, de l'inquiétude et de la haine de nos ennemis.....

» Les mêmes faveurs accordées au commerce semblent aujourd'hui s'apprêter pour l'agriculture, et l'établissement des Sociétés que le Gouvernement s'occupe de former, honorera sans doute un jour le ministère actuel, et lui assurera le mérite d'avoir connu les vraies richesses de l'état, et d'en avoir trouvé la véritable source.....

» Il faut l'avouer, Messieurs, l'agriculture en général est presque encore dans son enfance. Livrée dans plusieurs provinces à l'ignorance, à l'indigence et au mépris, elle n'a point acquis cette perfection qu'ont donné aux autres arts l'étude, l'estime et les récompenses qui leur ont été justement accordées; on se contente de cultiver les cantons les plus fertiles, le reste est abandonné. La terre, il est vrai, n'offre pas par-tout des dons faciles: cette mère bienfaisante s'arme souvent d'un front austère; il faut alors pénétrer jusque dans son sein

1760. pour y trouver des trésors cachés sous une superficie aride. Des mélanges plus savants , les suc mieux ménagés peuvent changer le sol le plus ingrat en un terrain fertile ; le sable , le limon , l'argile peuvent devenir le principe de nouvelles productions.....

» Mais ces bienfaits , me direz-vous , ô ! laboureurs , deviennent pour vous d'un trop haut prix : la terre que vous cultivez vous est trop étrangère , et la nécessité de la rendre à son propriétaire après un petit nombre d'années , etc. , retiennent vos bras et font avorter tous les projets d'amélioration , toutes les tentatives utiles ?... O ! mes concitoyens , pourquoi changer en douleur notre tendresse ? L'empressement du Gouvernement à étudier vos besoins ne montre-t-il pas le désir sincère de les faire cesser ? Ces sociétés que l'on cherche à former dans les différentes provinces et dont vous êtes l'unique objet , ne prouvent-elles pas que le Gouvernement ne désire étudier vos besoins que dans l'espoir de les soulager ?..... Loin donc de vous laisser abattre , que l'espérance ranime en vous l'émulation et le courage ; prenez confiance dans les conseils que nous cherchons à vous donner ; soumettez l'habitude et les préjugés à des raisonnements et à des expériences nouvelles.....

» Et vous , Messieurs , qui consacrez aux progrès de l'agriculture de précieux loisirs , que la simplicité et l'utilité de vos leçons en soient le principal mérite ; il s'agit ici beaucoup plus d'instruire que de se faire admirer , et ce serait trop peu que de hâter les progrès d'un art aussi nécessaire , il faut encore le faire honorer comme le plus compatible avec la simplicité des mœurs , la droiture , l'honnêteté , l'élévation des sentiments..... Mais

que dis-je , Messieurs , votre zèle n'a-t-il pas déjà 1760.  
 éclaté par d'honorables sacrifices ? Les premiers mo-  
 ments de l'arrivée de l'un des hommes les plus chers  
 à cette province , dont la présence même ajoute à  
 la solennité de votre assemblée , ont été marqués  
 par l'abandon en faveur de l'agriculture , d'un de  
 ces droits si précieux à la vanité , si contraire au  
 bien de l'état. Ce trait , que tout bon citoyen se  
 rappellera avec reconnaissance , m'a paru devoir  
 être aujourd'hui consigné dans vos fastes. Puissent-  
 ils être souvent honorés par des traits semblables ;  
 puissent-ils ainsi devenir les dépositaires des belles  
 actions et des connaissances utiles !



#### SCULPTURE.



*Quels sont les Grands Hommes dont il conviendrait  
 de placer les statues ou les bustes dans le jardin  
 de l'Académie de Rouen ?*

Après avoir terminé les travaux du jardin de 1754.  
 botanique qu'elle avait créé , élevé la belle serre  
 et les deux orangeries qui se marient d'une manière si  
 régulière et si agréable , l'Académie s'occupa du Voy. Précis  
 analyt. t. I.  
 pages 26 et  
 suiv.  
 soin d'embellir ces premiers travaux , et elle pré-  
 suma que les bustes des hommes célèbres qui  
 avaient illustré notre cité devaient y figurer de  
 préférence à ceux qui lui étaient étrangers. L'em-  
 barras ne pouvait se trouver que dans le choix ;  
 et pour se déterminer avec plus de motifs solides  
 elle proposa à ses propres Membres , cette question :  
 Quels sont les Grands Hommes dont il convient

1754. de placer les statues ou les bustes dans le jardin de l'Académie de Rouen ? M. l'abbé Saas presenta à ce sujet un Mémoire rempli d'érudition , dont le dernier résultat est la désignation des huit savants qui suivent :

« M. *Legendre* , c'est M. l'abbé Saas qui parle , à titre de fondateur de l'Académie , aura la première place ; né à Rouen en . . . . . 1659.  
 Personne ne disputera au *Grand Corneille* la deuxième . . . . . 1606.  
 Je proposerais *Fontenelle* pour la troisième . 1657.  
*Lemery* pour la quatrième . . . . . 1645.  
*Jouvenet* pour la cinquième . . . . . 1644.  
*Auzout* pour la sixième . . . . . 1626.  
*Thomas Corneille* pour la septième . . . . . 1625.  
*Pierre Bardin* pour la huitième . . . . . 1590.

Il serait inutile d'exposer les titres des sept premiers à une pareille distinction. Ceux de M. Bardin , pour être peut-être moins généralement connus , n'en sont pas moins respectables.

M. Bardin fut un des fondateurs de l'Académie française ; il était membre de cette illustre Société dès 1654 , et elle ne reçut ses lettres - patentes qu'en 1655. Il mourut le premier Académicien , et le premier obtint les honneurs d'un éloge public dans cette Compagnie.

Il eût peut-être semblé plus difficile d'exécuter noblement un pareil sujet , que de compléter le nombre désiré d'hommes illustres à la mémoire desquels on se proposait d'ériger ces monuments. M. l'abbé Saas fait disparaître toutes les difficultés , en ajoutant que MM. nos Associés sculpteurs , aussi généreux qu'habiles artistes , s'étaient engagés à les fournir. C'est une anecdote trop honorable pour eux pour que je néglige de la consigner ici , et la

même page contiendra le projet, le bienfait et la 1754.  
reconnaissance.

M. Lemoine, en 1759, offrit à l'Académie le buste de *Fontenelle*.

M. Gois, en 1784, celui de *Jouvenet*.

M. Caffieri, en 1785, ceux des deux *Corneille*.

Ainsi se réalisait peu-à-peu le vœu formé par l'Académie, lorsque la révolution vint paralyser tous ses projets.

Le même M. Caffieri offrit également à la Compagnie, le buste du poète *Rotrou*; et, quoique ce dernier ne fût pas normand d'origine, la célébrité de l'auteur de *Venceslas* en fit accepter l'offrande avec beaucoup de sensibilité.

Indépendamment du buste de *Voltaire*, pour lequel l'Académie souscrivit en 1770, elle reçut en 1767 celui de M. *Dubocage*; en 1784, celui de M. *Lecat*, par M. David; en 1788, celui de M. *Sorel*, par M. Drouin, et en 1790, celui de M. l'abbé *Dicquemare*, par M<sup>lle</sup> Lemasson.

Ces divers morceaux, enlevés à l'Académie par la révolution, ont été déposés dans le Muséum à l'ornement duquel ils contribuent.

---

#### POIDS ET MESURES.

---

*Réduction des Mesures de Rouen, pour les grains, à celles de Paris; par M. PIED DE LIEVRE.*

Tel est le titre d'un long Mémoire et d'une suite de lettres dans lesquels cette matière se trouve amplement discutée, avec indication des ouvrages 1757.

1557. d'où sont tirées les preuves dont l'auteur appuie ses assertions.

Ce Mémoire devient aujourd'hui d'un intérêt beaucoup moins considérable qu'il ne l'était lors de sa première rédaction , ainsi je me contenterai d'en exposer les résultats.

Le muid de grains , à Paris , contient quarante-huit pieds cubes , et se divise en douze septiers.

Le septier contient quatre pieds cubes , et se divise en deux mines.

La mine contient un pied cube ou trois boisseaux.

Le boisseau , cinq cent soixante-seize pouces cubes , ou seize litrons.

Le litron , trente-six pouces.

Le muid de Rouen contient douze septiers , ou quatre-vingt-seize boisseaux. Il revient à cent quatre-vingt douze boisseaux de Paris , ou un muid quatre septiers de Paris , moins cent quatre-vingt-douze pouces cubes.

La mine de Rouen revient à une mine deux boisseaux de Paris , moins huit pouces cubes.

Le septier de Rouen , contenant huit boisseaux , est plus grand d'un quart que le septier de Paris , et contient seize boisseaux de Paris , moins seize pouces cubes.

Le boisseau de Rouen revient à deux boisseaux de Paris , moins deux pouces cubes.



~~~~~

C O N C O U R S .

---

*Quels sont les animaux venimeux qui se trouvent en France ? Quelle est la nature de leur venin ? Quels sont les remèdes propres à le combattre ?*

Nous ne donnerons qu'un extrait fort abrégé 1754.  
du Mémoire de M. de Sauvages, D. M. et professeur de médecine à Montpellier, auquel le prix fut décerné, parce que ce Mémoire ne se trouve point dans nos archives, et que nous ne possédons d'authentique que l'extrait que M. Ballière fut chargé d'en faire, et qui fut lu à la séance publique de 1754.

« Les animaux peuvent se diviser en six classes : 1<sup>o</sup> les quadrupèdes, 2<sup>o</sup> les oiseaux, 3<sup>o</sup> les poissons, 4<sup>o</sup> les amphibies, 5<sup>o</sup> les insectes, 6<sup>o</sup> les vers.

» La classe des quadrupèdes ne présente aucun animal venimeux, si on en excepte ceux qui sont atteints d'une maladie contagieuse. Les piquants du porc-épic agissent d'une manière toute mécanique. Les chauve-souris d'Amérique ne produisent que l'effet des sangsues. L'urine très-âcre des chats, pendant le temps de leurs amours, n'a cependant aucun caractère de poison.

» Il en est de même des oiseaux qui peuvent nuire par leur bec ou leurs griffes, mais dont les humeurs n'ont rien de vénéneux.

» Quant aux poissons, il en est un grand nombre qui sont pourvus d'armes redoutables ; mais les blessures qu'ils infligent ne sortent pas de la

1754. classe des opérations mécaniques : cependant si nous les justifions sous ce rapport de toute accusation de venin, nous ne pouvons disconvenir que pris intérieurement ils ne produisent quelquefois des effets redoutables. Les œufs du brochet et du barbeau occasionnent le *cholera-morbus*. Le foie du chat marin ( le squalerousette ) excite un assoupissement profond suivi d'une démangeaison universelle et de la chute de l'épiderme. M. de Sauvages cite plusieurs faits analogues, dont il a été le témoin.

» Les insectes suspects sont la cantharide , la guêpe , l'ichneumon , l'araignée , le scorpion d'eau et le scorpion ordinaire.

» La cantharide est le plus dangereux des coléoptères ; prise intérieurement , même à de petites doses , elle excite des ardeurs d'urine. Chacun connaît ses qualités vésicatoires. » (1)

» Les villosités de quelques espèces de chenilles produisent de vives démangeaisons ; mais aucune n'est venimeuse.

» M. Valisnieri est persuadé qu'en Italie les scorpions sont venimeux ; mais en France on n'observe rien de pareil.

» La scolopendre de mer et celle de terre ne présentent aucun danger.

» Dans la classe des vers , les sangsues , l'ortie et le lièvre de mer sont les seuls genres suspects.

» Quant aux sangsues , le seul accident qu'elles

(1) La guêpe , et particulièrement la guêpe-frelon , cause , par sa piqûre , une douleur souvent très-vive. Je l'ai vue suivie d'inflammation , fièvre , délire , et la traitai avec l'alkali volatil , comme les accidents résultants de la morsure de la vipère. ( *Note du Rédacteur.* )



présentent ne roule que sur l'excessive quantité de sang qu'elles pourraient faire perdre. 1754.

» M. de Sauvages assure avoir manié, flairé, goûté le lièvre de mer sans en avoir éprouvé le moindre désagrément ; mais il observe que l'ortie de mer exhale une vapeur subtile qui, comme celle de l'oignon, irrite, enflamme les yeux.

» Il ne reste qu'à rechercher quels sont les amphibiens dangereux, naturels à la France ; et après avoir montré que le prétendu venin de la salamandre, du lézard, du crapaud et de plusieurs reptiles, est une opinion populaire dénuée de fondement, M. de Sauvages conclut que la vipère est le seul serpent dangereux de la France. Nous ne répéterons point la description qu'il fait de ce reptile, de la manière dont il inflige ses blessures et insinue son venin ; ce sont des objets trop connus pour en grossir inutilement cet extrait.

» La seconde partie commence par des réflexions sur la nature des venins, et à ce sujet il est facile de s'égarer dans la région des hypothèses ; mais la portion principale roule sur la thérapeutique.

» L'émétique, lorsque l'on est promptement appelé en évacuant le délétère, s'il est reçu dans l'estomac, procure un prompt soulagement. Les délayants au surplus, les mucilagineux, les narcotiques même, administrés avec prudence, calment graduellement les accidents.

» Quant aux venins introduits par la piqûre de la guêpe et la morsure de la vipère, les sudorifiques, les stimulants qui réveillent l'action des solides sont les antidotes. C'est par des propriétés analogues que l'ammoniaque et l'eau-de-luce se sont acquis une réputation méritée.

» On a proposé, dans ces circonstances, une infi-

1754. nité de formules puériles et ridicules. Ce que peuvent faire de mieux les personnes en proie à ces espèces de desordres est de consulter promptement un médecin éclairé qui les dirige prudemment dans la route qu'elles doivent suivre. »

---

QUESTIONS PROPOSÉES.

---

*En quel genre de poésie les Français sont-ils supérieurs aux Anciens ? Dissertation qui a obtenu le prix ; par M. DE TEULIÈRES , de Montauban.*

1755. « L'homme se plaît à comparer la mesure de biens et de maux qui le distingue de ses semblables : né avec un principe d'émulation , ou plutôt de jalousie , il ne saurait demeurer dans l'incertitude des avantages qu'il a sur eux. Les particuliers , les villes , les provinces , les nations même , élèvent sur un pareil parallèle le fantôme de leur prééminence. Osons nous servir de cette voie de comparaison , en faveur des modernes , contre ceux à qui l'erreur ou l'ignorance ont accordé une injuste supériorité dans toutes les productions du génie. Il est temps de découvrir nos richesses et de dissiper le prestige qui grossit le trésor des Anciens , en examinant s'il est quelque genre de poésie où nous leur soyons supérieurs.....

C'est d'après les principes d'une critique judicieuse que M. de Teulière passe en revue tous les genres de poésies dans lesquels nous pouvons être comparés aux Anciens.

I.Épopée. » L'Épopée tient le premier rang parmi les poèmes.

On a cru pendant quelque temps la France incapable d'enfanter des ouvrages de ce genre : la Franciade , la Pucelle et Clovis ne servirent qu'à confirmer cette erreur. Il a paru enfin , de nos jours , un homme qui a effacé la honte de sa patrie. Mais , le dirai-je ? il règne dans la Henriade un style épique , soutenu avec trop de continuité , et un fond de couleur mâle qui n'est tempéré ni par des nuances , ni par des ombres. Il faut cependant de la variété dans l'Épopée.... Le lutrin me paraît être un modèle de style et de narration..... Mais quel sujet à opposer à la destinée du pieux conducteur des Troyens , et aux fameuses dissensions du fils de Thétis et du chef des rois de la Grèce.....

1755.

» Ésope est le père de l'Apologue. Ce sage de Phrygie , plus occupé à instruire qu'à plaire , n'a que le mérite de la fiction. Phèdre a plus d'élégance , mais presque autant de nudité. La Fontaine a réuni l'élégance , le riant des images et une naïveté inimitable. Les ornements semblent naître sous ses mains. Quel art ! quelle variété ! quelle justesse !... Quelle gloire pour la France , d'avoir produit celui qui a posé le dernier sceau , et qui n'a pas encore eu de rivaux dignes de lui.

La Fable.

» Théocrite a le premier écrit l'Églogue : il a du naturel ; mais il est trop rustique. Moschus , par un excès de délicatesse , et Bion par un excès de raffinement , se sont éloignés de la simplicité pastorale. Virgile , qui a transporté dans ses Bucoliques des morceaux entiers du poète de Syracuse , les a embellis à sa manière. Cet auteur sera toujours le premier aux yeux de ceux qui aiment des passions douces , des détails naïfs et des sentiments paisibles. Mais si on désire plus de tumulte dans les

L'Églogue.

1755. passions , plus d'agitation dans la conduite , on préférera Deshoullières..... Serait-il étonnant qu'une femme eût surpassé les Anciens dans des ouvrages de sentiment ?

**La Satyre.** » Ce poëme serait-il uniquement consacré à satisfaire la malignité ? Non sans doute ; fait pour présenter la vertu aux hommes d'une manière piquante , elle se ressent de la destination des lettres qui ne doivent servir qu'au triomphe des mœurs. La philosophie fait le principal caractère de ce genre , et le satyrique philosophe l'emportera toujours sur celui qui ne l'est pas. Jugeons , d'après ces maximes , Horace , Juvénal , Despreaux.

» ..... Horace est un philosophe aimable qui n'écrit que pour donner des leçons aux hommes ; s'il laisse échapper quelque plaisanterie , ce n'est que pour faire passer la gravité de ses préceptes : la morale , chez lui , est le fond de ses satyres , le reste n'en est jamais que l'accessoire. On ne voit au contraire dans Juvénal , qu'un critique attaché à médire du genre humain , et qui fait partir sans cesse des traits amers d'une plume trempée dans le fiel. Boileau tient entre eux un juste milieu : son caractère n'est pas noir , mais il est sombre ; aussi a-t-il presque toujours imité la manière de Juvénal , qu'il a cependant surpassé en mêlant dans ses satyres l'aménité , la philosophie et souvent la naïveté d'Horace..... Mais on aperçoit en lui , un homme qui lutte contre son propre caractère , qui cherche à devenir Horace , c'est-à-dire à être par imitation , ce qu'il n'est pas par nature , et qui , abandonné à lui-même , ne peut être que Juvénal.....

**Le Lyrique.** » Le poëme lyrique , dans sa première institution , fut employé à célébrer la Divinité..... Pindare en

détourna l'usage à des objets profanes ; mais sans avilir sa lyre... La Divinité ne dédaigne pas de voir à ses côtés la vertu et les talents. Ce poète paraît d'abord plus sublime et plus élevé qu'il n'est en effet. Sa manière est difficile à saisir , et cette difficulté a contribué à le faire paraître toujours dans les airs. Sa prudence et son désordre consistent à exalter un héros en se jetant dans l'histoire d'un homme célèbre dont les vertus se retrouvent dans celui à qui il adresse ses vers... Cette manière de louer , sublime et délicate , n'appartient qu'à Pindare , et n'a été imitée par personne.

» Le poète lyrique doit oublier qu'il est mortel : il doit s'élançer aux régions du tonnerre , s'abandonner au plus beau désordre , et tracer les images les plus frappantes ; c'est ce que nous trouverons dans Rousseau , qui a marché le premier sur les traces de Pindare , et dans ce moderne illustre que Rousseau avait déjà désigné pour son successeur. Ces noms célèbres appartiennent à notre siècle ; mais leurs noms , enlacés par les mains de la gloire , seront portés aux temps les plus reculés , et leurs productions iront se joindre au petit nombre d'ouvrages enfantés par le génie et les grâces , et qui ne seront ensevelis que dans les ruines de l'univers.....

» Cette supériorité accordée aux Français , dans le lyrique destiné à chanter les Dieux et les Grands Hommes , est due aux anciens dans le lyrique employé à célébrer les jeux du Dieu d'Italie , les plaisirs de Bacchus et les charmes de la volupté. Quoi de plus agréable dans ce genre que les poésies d'Horace et d'Anacréon ? Ce n'est pas qu'il n'y ait dans Rousseau des images riantes et gracieuses ;

1755. mais elles sentent trop le travail , et les vers qui les renferment sont faits avec trop d'exactitude , défaut qui fait disparaître la séduction et le prestige , et toujours considérable dans une partie dont la négligence et la facilité sont le principal mérite.....

La Tragédie. » Traçons le caractère de ceux qui se sont signalés dans la Tragédie , avant de nous engager dans un détail de comparaison. Parmi les tragiques grecs , Eschyle joint à une noirceur de pinceau un coloris terrible. Sophocle réunit la majesté , la pompe et l'élevation. Euripide , plus tendre , plus insinuant , plus pathétique , attendrit les cœurs , inspire la pitié et fait répandre des larmes. Les Romains , ces illustres rivaux des Grecs , ne paraissent ici que pour étaler leur faiblesse.

..... » Les Français ont été plus heureux. La barbarie et le mauvais goût exerçaient un empire tyrannique..... Corneille paraît avec une élévation d'esprit peu ordinaire à l'humanité , et tous les nuages se dissipent en sa présence. Né pour créer , et non pour suivre les traces des anciens , il peignit la grandeur romaine avec une force presque supérieure à Tacite. Il n'appartient qu'à ces deux hommes de démêler les intrigues de cabinet , les ressorts de la politique et les intérêts des nations. Il n'a appartenu qu'à eux d'être les organes des princes les plus habiles dans l'art de régner , de faire parler dignement les Césars , les Augustes. Corneille enfin a créé des beautés fort supérieures à celles des anciens..... Mais incapable de descendre , il a négligé la science du cœur , et il est méconnaissable quand il faut exprimer la tendresse et le sentiment.

» Corneille était le maître de la scène française lorsqu'on vit paraître Racine , auteur nourri de la

lecture des grecs. Né avec un génie perçant, propre 1755.  
à lire dans le cœur des hommes, leurs faiblesses,  
et à distinguer les plus délicates nuances de leurs  
passions, c'est lui qui a le plus inspiré la terreur  
et la pitié dont il avait étudié les sources dans  
Euripide avec qui il avait, si j'ose m'exprimer  
ainsi, une affinité de génie. Que notre comparaison  
se borne à la distribution du sujet, aux caractères  
et à la diction..... »

Nous regrettons beaucoup que les limites d'un  
extrait ne nous permettent pas d'offrir à nos lec-  
teurs les judicieuses observations de l'auteur de ce  
Mémoire : morcelées, elles perdraient leur enchaî-  
nement et leur force; et, dans la nécessité d'abréger,  
nous nous contenterons d'en recueillir les conclu-  
sions.

» Les tragiques grecs ont de grandes beautés ;  
ils excellent à peindre les passions et le sentiment ;  
ils possèdent l'art heureux de pénétrer dans les  
cœurs : la lecture d'Iphigénie, d'Euripide, m'a fait  
répandre des larmes..... Il faut même avouer  
qu'il y a des morceaux plus touchants \* que dans  
celle de Racine. Mais s'ils ont l'avantage de ce  
côté, nous avons plus d'art dans l'arrangement du  
sujet, plus de force, de bienséance et d'égalité  
dans les caractères et plus de noblesse dans la  
diction. Nous serions même plus parfaits dans ce  
genre, si nous n'avions avili, par des intrigues  
amoureuses, les sujets les plus relevés, et répan-  
du souvent un vernis de galanterie sur les farou-  
ches Brutus et les austères Catons de la République.

\* 1<sup>re</sup> scène  
du 3<sup>e</sup> acte.  
La 4<sup>e</sup> du 2<sup>e</sup>.

» Son aurore, chez les Français, ne promet pas  
d'abord des jours fort lumineux..... Mais parmi  
la foule des Grands Hommes qui illustra le siècle  
de Louis XIV, Molière parut, porta la Comédie

La Comédie

1755. au plus haut point de perfection, et procura, dans ce genre, à sa patrie un degré de supériorité sur les anciens que personne n'osera lui contester. Mettons-les ensemble dans la balance, et par une exacte comparaison, fondée sur des principes solides, nous verrons que cet écrivain leur a été supérieur dans toutes les parties : genre de comédie, choix des sujets, ton, disposition, nœud, dénouement, caractères, imagination, variété, force comique, bonne plaisanterie, style, perfection du dialogue. Ces divers articles savamment discutés par M. de Teulière, offrent les plus heureux développements, et toujours à l'avantage du comique français.

Les mêmes motifs qui nous ont guidés dans le chapitre de la tragédie, seront encore ici notre règle ; et dans l'impossibilité de présenter l'ensemble des preuves, nous passerons aux dernières conclusions de l'auteur. « Il résulte que nous sommes inférieurs aux anciens dans l'Épopée et le Lyrique anacréontique ; que nous marchons de pair avec eux dans l'Églogue, dans la Satyre et dans la Tragédie ; que nous leur sommes supérieurs dans la Fable, dans le Lyrique élevé et sur-tout dans la Comédie, où notre supériorité est si marquée qu'il faudrait être téméraire ou aveugle pour oser nous la disputer. »

---

*Quelle est la cause des tremblements de terre, etc. ?*

1757. Le Mémoire de M. Isnard, en réponse à cette question, mérita, au jugement de l'Académie, d'obtenir la couronne. Nous nous empresserions d'en donner un précis suffisamment étendu pour le faire connaître,



connaître ; mais l'auteur l'ayant communiqué au public par la voie de l'impression , et l'Académie s'étant fait une loi de ne faire entrer dans son Précis analytique aucun ouvrage imprimé , nous nous en tiendrons à cette simple annonce. 1757.

*N. B.* Nous possédons encore quelques Mémoires relatifs aux questions proposées par l'Académie ,

*Sur le perfectionnement de la Table des affinités , de Geoffroy ;*

*Sur le privilège de la fierte accordé au Chapitre de Rouen ;*

*Sur l'Echiquier de Normandie.*

Mais, ou ces Mémoires sont incomplets, ou ils manquent des caractères propres à en assurer l'authenticité , et nous avons préféré de n'en point faire mention , dans la crainte de n'en dire que des choses inexactes ou insignifiantes , et par cela seul peu agréables à leurs auteurs.

---

*Comment et à quelles marques les moins équivoques pouvons-nous reconnaître les dispositions que la Nature nous a données pour certaines sciences ou pour certains arts plutôt que pour d'autres ?*

Le Mémoire dont l'extrait suit , et qui a mérité la couronne , est de M. l'abbé BELLET.

« Rien n'est sans doute plus capable de hâter les progrès des sciences et des arts que la connaissance du genre auquel la nature nous a destinés. Comme elle varie ses dons à l'infini , et qu'elle assortit aux vues qu'elle a sur nous la distribution 1759.

*Tome II , 1751 à 1760.*

Q

1759. qu'elle en fait , nous marchons infailliblement à grands pas dans les routes qu'elle nous ouvre , et le succès le plus brillant couronne toujours les travaux où elle nous engage.

» Que si , par méprise ou par indocilité , nous entrons dans une voie qu'elle ne nous a point tracée , combien d'écart , combien de chutes nous y attendent ? . . . .

Mais peut-être sommes-nous encore beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer. Il n'est pas si aisé de distinguer les avances que la nature nous a faites . . . .

Quintil. l. 2  
cap. 9.

Nous avons beau savoir en général qu'elle n'a pas moins multiplié les caractères des esprits que la forme des visages , nous sommes portés à croire que nous avons la meilleure part à ses faveurs. Nous nous flattons qu'elle a mis en nous des dispositions relatives au goût que nous éprouvons . . .

Quelle source d'erreurs ! Nous prenons fausement pour une invitation de la nature les prétentions de notre orgueil et les conseils de notre vanité . . .

La facilité de la composition serait-elle plus propre à nous indiquer les vues de la nature ? Comme il y a une stérile abondance , il y a une malheureuse facilité capable de tromper ceux qui s'y abandonnent . . . .

Les poètes que nous regardons comme nos maîtres ont fait profession de rimer difficilement , et les auteurs qui ont travaillé pour l'immortalité ont communément écrit de petits volumes . . .

On ajoutera peut-être que c'est conséquemment à la bonté de l'ouvrage qu'on reconnaîtra les faveurs de la nature.

» Mais qui appréciera sainement le travail du savant ? Il semble que nous gagnons en amour-propre ce que nous perdons en mérite : les auteurs les moins favorisés par la nature sont les plus disposés à s'applaudir du partage qu'elle leur a fait ; leurs

minces productions les jettent dans l'enthousiasme, 1750.  
tandis qu'un génie supérieur pense modestement Labruyère  
de lui-même.

» Le jugement d'un écrivain, celui même d'un grand homme, ne supplée pas toujours aux lumières et à la sincérité qui nous manquent. Qui eût cru que le Grand Corneille eût pu se méprendre sur les sublimes dispositions que la nature avait mises dans Racine pour parcourir avec le plus grand succès la carrière du théâtre ? Racine, qui a fait tant d'honneur à la Muse tragique, n'aurait jamais chaussé le cothurne s'il eût docilement souscrit à l'avis de Corneille.....

» On ne saurait nier que l'attrait que nous sentons pour une science ou pour un art ne soit comme la voix de la nature, et une sorte d'instinct par lequel elle semble nous guider..... L'histoire des savants nous offre de nombreux exemples de cet enthousiasme naturel qui fut le présage de leurs succès..... Il y a cependant ici deux conditions à observer : ce goût que l'on croit sentir doit premièrement être désintéressé ; et c'est ici le sujet d'une discussion délicate.

» Il faut voir en second lieu si ce goût vif que nous sentons pour une science ou pour un art exclut en nous ou y soutient l'amour du travail qu'ils exigent : la nature, en nous prodiguant ses faveurs, n'a pas eu l'intention de nourrir notre indolence ; elle ne prétend que fournir un aliment à notre activité, par l'espoir du succès dont elle couronne notre travail..... *Les études des grands maîtres furent toujours plus longues que celles des hommes ordinaires.....*

L'abbé Du  
bos.

» Mais le travail ne coûte rien dans les genres pour lesquels la nature nous a formés ; l'attrait

1759. réel surmonte ou prévient les dégoûts , et les progrès qu'on fait empêchent de sentir les épines de l'étude.....

» Il est généralement certain qu'un travail facile aide à reconnaître nos dispositions ; mais cette facilité a besoin d'être appréciée pour n'être point une indication équivoque. Distinguons le mécanisme de chaque art , d'avec le génie qui en est l'âme : tout le monde peut broyer des couleurs , manier la palette et les pinceaux ; mais il n'appartient qu'à ceux que la nature a fait peintres , de s'en servir dignement.

J.-B. Rousseau, Epit. à Cl. Marot.

Minerve à tous ne départ ses largesses :  
Tous savent l'art, peu savent les finesses.

» Le succès dans nos études est un nouvel indice de la disposition que la nature a mise en nous ; mais il est bien important ici de se prémunir contre la prévention qui est en possession de nous aveugler lorsque nous discutons le mérite de nos ouvrages. C'est en les comparant avec les grands modèles que nous jugerons sainement de leur imperfection ; c'est en nous sentant animés du désir de les perfectionner , sans que les difficultés nous découragent , que nous apprécierons nos dispositions. Nous les apprécierons de nouveau par la docilité avec laquelle nous recevons les conseils et la critique. Notre docilité aux avis d'un connaisseur , ou à la décision du public , suppose en nous des organes qui se plient aisément aux besoins du genre : un joueur de luth , que les avertissements ne ramènent point au ton qu'il a manqué , a certainement ou une main dure ou une oreille fautive.....

» Le talent , le goût et le succès sont ainsi trois

parties inséparables : elles sont l'indication et le 1759.  
garant l'une de l'autre , et toutes les trois annon-  
cent et constatent le genre et l'espèce du don que  
la nature nous a départi. Nos véritables dispositions ,  
semblables au feu caché dans le sein des cailloux ,  
sont quelquefois concentrées au fond de notre âme :  
un choc , que le hasard produit , suffit souvent  
pour les développer. L'habileté consisté alors à  
leur fournir un aliment convenable , et à écarter  
les obstacles qui pourraient les entraver.

» Un goût factice peut en un instant nous abuser ;  
mais à la nature seule appartient le droit de nous  
passionner pour un objet , et de nous faire triom-  
pher des difficultés qui l'environnent. »

---

## P O É S I E .

*Ode sur l'établissement de l'École de Dessin de  
Romen ; pièce qui a remporté le prix ; par M. GERMON ,  
Chanoine régulier à Senlis.*

1751. Nous ne possédons de cette Ode qu'une copie  
incomplète , et d'après laquelle il serait peut-être  
indiscret de hasarder des citations.

Mais nous avons une copie correcte d'une Epître  
en vers du même auteur , dont nous citerons quel-  
ques fragments pour donner une idée de son style.  
C'est un *Remercîment à l'Académie* :

Sages arbitres de la gloire ,  
C'est pour publier vos faveurs ,  
Que mon front , par vos mains , ceint d'immortelles fleurs ,  
S'enorgueillit de sa victoire.  
J'ai senti naître dans mon cœur  
Le désir séduisant d'obtenir vos suffrages . . . . .  
Et j'ai cédé bientôt à cet instinct flatteur . . . . .  
Je n'enviai que cet honneur ;  
Et ces lauriers brillants que votre main dispense  
Furent la seule récompense  
A laquelle aspira mon cœur . . . . .  
Élèves distingués des Zeuxis , des Appelles ,  
Que vos crayons , votre art charmant  
Saisissent tous les traits de ces Maîtres célèbres

Qui , sauvant leurs noms des ténèbres  
 Et de la nuit du monument ,  
 Ont su donner une autre vie  
 A ceux qui , chers à leur Patrie ,  
 Comme eux en furent l'ornement.

De votre art , qu'en tous lieux on honore , on contemple ,  
 J'ai chanté les brillants effets.

On a couronné mes essais :

D'un cœur reconnaissant je vous donne l'exemple ;  
 Surpassez ses efforts par d'éclatants succès.

*Le Goût et le Caprice* ; par M. l'abbé FONTAINE.

Cette pièce ayant été imprimée , nous nous dis- 1758.  
 penserons de l'imprimer de nouveau ; nous nous  
 contenterons d'en offrir un extrait fort succinct ,  
 pour donner une idée *du faire* de l'auteur :

Par le Goût Homère inspiré ,  
 Lui rendit les premiers hommages ;  
 Ce Dieu , jusqu'alors ignoré  
 Des Grecs , enlevant les suffrages ,  
 Dès qu'il parut fut adoré.

Tempé , retraite fortunée ,  
 Beaux ombrages , vallons chéris  
 Qu'arrosent les eaux du Penée ,  
 Jadis sur vos gazons fleuris ;  
 Quittant l'héroïque trompette ;  
 Pour enfler les doux chalumeaux ,

Le Dieu du Goût prit la houlette  
 Et vint conduire les troupeaux :  
 Il chanta les plaisirs champêtres ,  
 Le printemps , les riches moissons ,  
 Et Théocrite , au pied des hêtres ,  
 Du Dieu répéta les chansons.

Il égaya de couleurs vives  
 La volupté d'Anacréou ,  
 Et de l'amante de Phaon ,  
 Soupira les chansons naïves.

Favoris d'Appollon , de Mars ,  
 Scipion , Térence , Lélie ,  
 Ausein fécond de l'Italie  
 Fondaient l'Empire des Césars ,  
 Quand des arts le brillant génie ,  
 Sur Rome tourna ses regards . . . .

Cherchant près du trône un asile  
 L'Éloquence adoucit les mœurs ,  
 Le Goût , rappelé par Virgile ,  
 D'Auguste gagna les faveurs . . . .

De la Raison peintre fidèle ,  
 Compagnon des Jeux et des Ris ,  
 Et des Grâces heureux modèle ,  
 D'Horace il dicta les écrits.

Mais bientôt féconde en chimères ,  
 La stupide cupidité  
 Chassa le Goût , l'Urbanité ,  
 Et fit régner sous les Tibères ,  
 Le vice et le luxe effronté . . . .



Pétrarque, inspiré par les Grâces,  
 Pleurant les beaux arts éclipsés,  
 Le premier découvrit les traces  
 De leurs monuments dispersés. . . . .  
 On vit la noble architecture  
 Créer des chefs-d'œuvres nouveaux ;  
 Et pour enrichir la Peinture,  
 Le Goût excita la Gravure  
 A reproduire ses travaux.

Le poëte passe rapidement en revue le siècle des Médicis, celui de François I<sup>er</sup>, et arrive à celui de Louis XIV; et les noms de Racine, Boileau, Rousseau, La Fontaine, Molière y sont célébrés dans de beaux vers. On ne lira peut-être pas sans intérêt cette vérité affligeante, mais confirmée par l'exemple de tous les siècles :

Quand les arts florissants arrivent  
 Aux degrés de gloire éclatants  
 Qui des peuples qui les cultivent  
 Immortalisent les talents,  
 Bientôt, livrés à la licence  
 D'une coupable ambition,  
 Ils touchent à leur décadence. . . . .

Suit la description du temple du Caprice, des Ministres légers de ce Dieu inconstant et frivole :

De leur Dieu qui toujours varie,  
 Semant les oracles divers,  
 Les Songes avec la Folie,  
 Se répandent dans l'univers.

1758.

Ministres légers des toilettes ,  
Ils portent les chiffres galants ,  
Le voile des prudes discrettes ,  
La calotte des froids pédants  
Et les ponpons de nos coquettes.

Des boudoirs le Caprice s'insinue dans les cabinets des auteurs et infecte tous les genres de littérature :

Et sous un air simple et timide ,  
Prenant du Gout le ton flatteur ,  
Le Caprice en tous lieux décide.

---

## ÉLOGES HISTORIQUES.

*Eloge de M. Pigou ; par M. de PRÉMAGNY.*

Messieurs , s'il est flatteur pour nous de vous rendre compte de nos travaux annuels , notre satisfaction n'est que trop souvent mêlée d'amertume , par l'obligation où nous nous trouvons de vous entretenir de nos pertes. Eh ! qui pourrait voir sans douleur disparaître des hommes nés pour porter partout la lumière de la sagesse et l'ardeur de l'émulation ? Telle est l'impression malheureuse que nous avons éprouvée ; Messieurs , lorsqu'une mort imprévue nous a enlevé M. Pigou ; conseiller en la grand'chambre du Parlement , ancien maire de cette cité et ancien président de cette Académie. 1751.

Quarante années de magistrature ont été pour lui quarante années d'un travail assidu : intérêts , plaisirs , amusements , tout a été constamment sacrifié au devoir. Parmi les louanges que l'on peut donner au magistrat , celle de l'équité n'est qu'une louange commune ; mais que dans la force de la jeunesse on ait le courage de sacrifier à l'étude de ses devoirs le temps qu'il est si facile , si agréable de consacrer à ses goûts et à ses plaisirs , c'est un triomphe dont les grandes âmes seules sont capables. A qui cependant un peu moins de ferveur eût-il été pardonnable ? Doué naturellement d'un esprit juste , d'un jugement solide , d'une mémoire admirable , M. Pigou aurait pu , sans porter atteinte à ses de-

751. voirs, sans compromettre sa réputation, se permettre plus souvent un délassement nécessaire, et se distraire de la sécheresse de la jurisprudence parmi les fleurs de la belle littérature qui avaient pour lui tant de charmes; mais sa manière était de ne rien risquer: le temps était ce qu'il craignait le plus de voir échapper et dont la perte lui était le plus sensible. Ainsi, laborieux par goût et par devoir, acquérant chaque jour des connaissances qui ne s'effaçaient plus, accessible aux parties, diligent dans l'expédition, judicieux et ferme dans ses sentiments, il était parvenu de bonne heure à inspirer le respect pour ses décisions, à mériter la confiance de ses collègues, et à faire admirer sa vigueur dans des occasions importantes. Nommé administrateur des hôpitaux, et obligé en cette qualité de surveiller les intérêts des pauvres, il dut se faire au nouvel arrangement pour remplir cette fonction si précieuse à un cœur honnête, sans aucun détriment de ses premiers devoirs. Appelé par le vœu de ses concitoyens à la dignité de maire, on continua d'admirer en lui un magistrat qui, sans affecter d'empressement ni d'inquiétude, toujours actif, toujours maître de son temps, le dispensait avec une sage économie, et se mettait ainsi de niveau avec les plus nombreuses occupations. Ce lieu même, où éclatent aujourd'hui nos regrets, nous rappelle une circonstance qui nous rend encore sa mémoire plus chère: il était le chef du corps de ville, lorsque l'Académie espéra de jouir des bienfaits de M. l'abbé Legendre, notre fondateur; la bienveillance de ce magistrat et les soins qu'il prit pour faire réussir le projet en assurèrent le succès.

C'est ici même et avec nous, Messieurs, que

l'on peut dire qu'il a poussé jusqu'au scrupule 1751.  
 le système d'exactitude qu'il s'était fait pour tout  
 ce qui avait l'apparence du devoir. Ce qu'une vie  
 toujours occupée lui laissait de moments, il les  
 consacrait à nos séances ordinaires. Il aimait nos  
 exercices ; son goût pour les belles-lettres, son  
 discernement, son génie pénétrant brillaient égale-  
 ment dans les sujets même qui lui étaient moins  
 familiers. A l'entendre réciter avec grâce des mor-  
 ceaux d'éloquence ou de poésie d'une grande éten-  
 due, on eût pu croire qu'il eût fait une continuelle  
 étude de ces matières si agréables et si riantes ; et  
 ce n'était que l'heureux effet d'une mémoire mer-  
 veilleuse que les années n'affaiblirent jamais.....

Mais c'est peu de vous montrer, Messieurs, dans  
 M. Pigou, le magistrat éclairé, judicieux et ferme,  
 l'académicien laborieux, l'homme de lettres dis-  
 tingué, il est des vertus d'un ordre différent, étran-  
 gères à la dignité dont on est revêtu, et non moins  
 précieuses dans la société ; on peut les avoir dans  
 un degré inférieur sans cesser d'être un grand  
 homme. Mais quel assemblage ravissant nous offre  
 leur réunion ? Vertus d'état pour le bonheur public,  
 vertus sociales pour la douceur et l'agrément de  
 ses amis et de ses proches ; ce sont les derniers  
 traits nécessaires au portrait de notre estimable  
 collègue..... Rappelons-nous, Messieurs, ce  
 fonds de sensibilité d'où partaient tant de marques  
 évidentes d'un bon cœur, cette joie innocente et  
 pure qu'il portait dans le commerce de l'amitié,  
 cette satisfaction qu'il éprouvait à donner des con-  
 seils utiles, cette activité à servir et à obliger,  
 cette gaieté naturelle qui paraît ses moindres dis-  
 cours, la variété de ses connaissances et de ses  
 talents, et nous demeurerons convaincus qu'ici la

1751. flatterie n'a aucune part à son éloge..... En considérant combien sont rares des hommes si éminemment privilégiés, je suis tenté de dire de lui comme le sage : *Beati qui te viderunt, et in amicitia tuâ decorati sunt. Nos vitâ vivimus tantum, post mortem non erit tale nomen nostrum.*

Eccl. c. 4.  
v. 11 et 12.

---

*Eloge historique du P. Dumoustier, Récollet ;  
par M. l'abbé SAAS.*

1754. « Le R. P. Artus Dumoustier qui , à la tête de plusieurs de ses ouvrages , prend les noms latins d'*Arturus à Monasterio*, est aussi nommé par d'autres auteurs, Dumoustier : c'est en effet le même nom , nos ancêtres traduisaient le mot latin *Monasterium* par les mots *Moutier* ou *Montier*.

» Je trouve dans le Nobiliaire de Normandie, qu'un Guillaume Dumoustier, avocat au parlement de Normandie, obtint des lettres de noblesse, en 1580. Il paraît que le P. A. Dumoustier était d'une noblesse plus ancienne. Dans son ouvrage célèbre intitulé *Neustria Pia*, dans le dénombrement des abbés de la Croix Saint-Leufroy, il cite l'abbé Guillaume Dumoustier, puis ajoute : *Familiâ spectabili et antiquâ inter Normannos à quâ me fateor duxisse originem.*

Vers 1550.

» A peine A. Dumoustier eut-il atteint sa seizième année, qu'il entra dans l'Ordre de Saint François, suivant la réforme dite des Récollets, qui commença à Nevers, sur la fin du seizième siècle. Il y prit tellement l'esprit de son état, qu'il devint et fut toujours un des plus fervents religieux de son ordre.

» Il partagea tous les moments de sa vie entre la prière et l'étude et fit les plus rapides progrès dans la vertu et dans les sciences. Le P. Dumoustier ne tarda pas à être beaucoup plus connu qu'il n'eût voulu l'être. Ses supérieurs le firent gardien de la Charité-sur-Loire ; et il était très-capable de remplir dignement cet emploi. Mais comme les soins qui en sont inséparables lui dérobaient le temps qu'il destinait à l'étude, il fit tant d'instances auprès de ses supérieurs qu'ils le rendirent à ses travaux après une année d'administration. Il n'en eut point d'autre depuis 1651 jusqu'en 1650, et il jouit, pendant tout ce temps, de la liberté si favorable aux études. Il fit imprimer, dans cet intervalle, plusieurs ouvrages à la tête desquels il prend le titre de predicateur des Récollets de la province de Paris ou de Saint-Denis, dont le couvent de Rouen fait partie. Le P. Dumoustier prêcha à Paris et ailleurs ; mais comme ses sermons n'ont pas été imprimés, nous n'en pouvons porter aucun jugement.

» On fonda, en 1650, un couvent de Récollets dans la ville de Veteau, au diocèse de Bourges, et il était nécessaire de mettre à la tête de cet établissement nouveau, un homme d'une science et d'une piété éminente ; le P. Dumoustier en fut nommé le premier gardien ; mais il n'y demeura qu'un an. Ses supérieurs comprirent enfin qu'ils devaient le laisser le maître d'un temps qu'il consacrait à la gloire de l'Eglise et de son ordre.... Il revint à Rouen en 1661, pour y faire imprimer son Histoire ecclesiastique de Normandie, et y mourut le 14 juillet 1662, âgé de 76 ans.

» Nous donnerons ici une indication très-succincte des ouvrages du P. Dumoustier.

1754. 1<sup>o</sup> *La Piété française vers la Sainte Vierge Marie, etc.* Paris, in-8<sup>o</sup> 1637.
- 2<sup>o</sup> *Martyrologium Franciscanum.* Paris, in-f<sup>o</sup> 1637.
- 3<sup>o</sup> *Sacrum Gyneceum seu Martyrologium in quo Sanctæ ac beatæ totius devoti fœmini sexus recensentur.* Paris, in-f<sup>o</sup> 1656.
- 4<sup>o</sup> *De la Sainteté de la Monarchie française, etc.* Paris, in-8<sup>o</sup> 1638.
- 5<sup>o</sup> *Vie de Saint Laurien, évêque de Séville.* Paris, in-12 1656.
- 6<sup>o</sup> *Neustria Pia, etc.* Cet ouvrage devait contenir 5 volumes in-4<sup>o</sup>, le troisième seul est imprimé; les autres volumes manuscrits ont été déposés dans la bibliothèque des RR. PP. Récollets de Paris.

*N. B.* Quoique le R. P. Dumoustier soit mort un grand nombre d'années avant la fondation de l'Académie, j'ai cru devoir réunir son éloge à ceux de nos estimables devanciers. L'ordre des matières l'y place naturellement, et si ce savant et vénérable religieux eût existé lors de la fondation de l'Académie, il en eût fait très-probablement partie, et en eût été l'un des principaux ornements.

---

*Eloge du P. Mercastel, de l'Oratoire; par M. LECAT.*

« Jean-Baptiste Adrian de Mercastel naquit à Saint-Maurice, en Brai, le 6 mai 1669, de parents nobles et distingués dans la carrière militaire. Antoine de Mercastel, un de ses aïeux, fut un de ces preux qui traversèrent les mers pour la conquête de la Terre Sainte. Sa mère eut sept fils, dont six prirent le parti des armes; deux furent chevaliers de



de Malthe. Celui dont nous parlons ambitionna, 1754. dans la République des lettres, des titres moins environnés de dangers, peut-être plus difficiles à obtenir.

» Il fit ses humanités au collège de Vernou, et en sortit avec la réputation de poète agréable. Ses parents l'envoyèrent à Paris faire sa rhétorique, d'où il passa à l'étude de la philosophie, sous le célèbre Pourchet, et put faire éclater le goût qu'il avait pour la géométrie.

» Les vacances qui suivirent ce double cours ne furent pas perdues pour l'étude. Le jeune Mercastel trouva chez son père le cadet des deux chevaliers de Malthe qui, étant garde-marine à Brest, y était devenu algébriste. Les deux frères furent peu de temps ensemble; mais le bon emploi en allongea la durée, et les progrès du mathématicien novice furent tels qu'il parut avec intérêt, à son retour à Paris, devant le fameux P. Mallebranche.

On désire ressembler à ce qu'on admire : M. de Mercastel, que la piété portait déjà vers la retraite, entra dans la congrégation de l'Oratoire. Après trois ans d'études dans cette société, on l'envoya professer la philosophie à Rumilly, en Savoye. Après un second cours à Riom, en Auvergne, il fut ordonné prêtre en 1702, étant alors dans sa trente-quatrième année, et obtint une retraite dans le séminaire de Vienne, en Dauphiné. Il était heureux en rencontre de savants de son goût : il y trouva, pour supérieur, le P. Jacquemet, savant profond dans la science des nombres, et put suivre sans réserve son goût dominant qui le portait vers le même genre d'étude.

» En 1715, la mort d'un frère le rappela en Normandie; il passa une année dans la maison de l'Oratoire de Rouen, avec le P. Lami, savant uni-

1754. versel. L'année suivante il alla à Dieppe , achever un cours de philosophie ; enfin ses supérieurs lui ouvrirent la carrière qui pouvait le flatter davantage : ils l'envoyèrent à Angers avec le titre de professeur royal de mathématiques. Il professa pendant dix ans avec le succès le plus éclatant , et peut-être eût-il continué plus long-temps sans un événement dont l'exposé fait bien connaître son caractère. Il est des âmes si sensibles au doux charme de l'amitié , que les études les plus profondes ne sont presque que des distractions à ces affections délicates : et telle était celle du P. Mercastel. Il avait deux amis dans la maison d'Angers , qu'il avait entrepris d'instruire , et à l'un desquels il destinait sa chaire : on les lui enleva tous les deux ; il ne put supporter cette perte et quitta sa chaire. Alors , sans aucun titre et libre de tout embarras , il employa son temps à finir son grand ouvrage des tables des nombres composés et composants qu'il avait commencé à Vienne. Quelqu'utile que fût cet ouvrage , il ne fut pas imprimé : l'auteur le communiqua à MM. de l'Académie des sciences de Paris , qui en firent l'éloge ; et ce tribut glorieux suffit à notre savant.

» La mort de sa mère , arrivée quelques années après , le rappella dans sa patrie. Il fixa son séjour à Rouen , partageant son temps entre les devoirs de son état et le plaisir d'instruire de jeunes gens que sa haute réputation lui attirait en grand nombre.

» Il publia , en 1725 , un volume d'*Instructions chrétiennes* ; en 1724 , des *Réflexions sur la lecture et l'ortographe* ; en 1752 , une *Arithmétique démontrée* , volume in-12 de 216 pages , mais qui contient bien plus de choses que beaucoup de gros volumes. En 1759 , il fut élevé à la dignité de visiteur ,

étant alors âgé de soixante-dix ans. Il en remplit 1754.  
 les fonctions durant trois ans , après lesquels il  
 obtint de l'assemblée générale la permission d'en  
 donner sa démission. Ce fut alors qu'un loisir heureux  
 lui fit concevoir le désir d'être agrégé à notre société  
 naissante. Il y fut reçu avec empressement le pre-  
 mier décembre 1744 , cinq mois après l'obtention  
 des lettres patentes.

» L'Académie s'était fait une loi de lire et mé-  
 diter les Mémoires de l'Académie des sciences , et de  
 rendre compte de ses observations. Le P. Mercastel  
 s'y soumit comme les autres ; mais son premier  
 rapport le trahit et montra non un élève , mais un  
 maître de la première force. Tout ce qui avait rap-  
 port aux mathématiques fut analysé , discuté , et  
 nos séances acquirent un double degré d'intérêt ,  
 par celui des Mémoires , objets des discussions , et  
 par celui des observations qu'ils firent naître. Au-  
 cun de ces Mémoires ne sont parvenus jusqu'à nous ,  
 parce que , suivant l'expression du savant pané-  
 gyriste , ces travaux ne s'étendaient point au-delà  
 de l'utilité de la société même.

» Le P. Mercastel , à l'âge de quatre-vingt-trois  
 ans , eut une attaque d'apoplexie et fut paralysé du  
 côté gauche. La nature seule le servit encore assez  
 pour le mettre en état de reparaitre à nos assem-  
 blées , où il avait toujours été fort assidu. Il profita  
 de cette circonstance pour y déposer son ouvrage sur  
 les nombres composés et composants. (\*)

---

(\*) Nos registres font mention de la remise successive des deux  
 volumes manuscrits qui composaient cet ouvrage. Que sont-ils de-  
 venus ? Ont-ils péri dans l'incendie du cabinet de M. Lecat ? (1<sup>er</sup>  
 vol. p. 40.) Ont-ils disparu de quelque autre manière ? Ce qu'il  
 y a de constant , c'est qu'ils n'existent pas au dépôt de nos archives.

1754. » Depuis cette époque sa vue s'affaiblit de plus en plus, et ce n'était qu'une suite de l'extinction graduée de sa vie. Il termina sa carrière presque sans maladie, le 8 février 1754. Il était alors dans sa quatre-vingt-cinquième année.

» La religion, dans notre respectable confrère, se joignit à sa bonté naturelle : elle avait présidé à toutes ses actions, dans ses plus beaux jours, et ne parut jamais avec plus d'édification que dans les instants qui en ont terminé le cours.

---

*Eloge de M. Moyencourt ; par M. LECAT.*

1756. « Jean Moyencourt naquit à Grainville-sur-Ry, diocèse de Rouen, le 24 février 1681. Il ne dut rien à sa naissance. Sa première éducation fut confiée à un oncle, cultivateur de la paroisse de Blainville, où il puisa les connaissances qu'une bourgeoisie peut fournir. Il était vif et appliqué. Arrivé à l'âge où il faut choisir un état, l'étude de la chirurgie fixa ses incertitudes. Il fut mis en apprentissage à Aumale où il resta trois ans. Il passa de-là aux écoles de Paris, dont le célèbre Petit commençait à changer la face, et auxquelles il a procuré une célébrité qu'elles soutiennent avec le plus grand éclat.

» Après quelques années d'études dans la capitale, il vint se fixer à Rouen, travailla d'abord sous des maîtres et obtint, en 1705, un privilège pour le faubourg Bouvreuil. En 1718 il fut admis à la maîtrise, par cette longue suite d'examen que les chirurgiens appellent le grand chef-d'œuvre.

» Il acquit en peu de temps l'estime due à beau-

coup de capacité, et la vénération attachée à une 1754.  
piété solide, à une probité sévère et à une charité  
inépuisable qui le rendait le père des malheureux.

» Il fut élevé aux premières charges de sa compagnie et nommé, en 1755, à celle de lieutenant du premier chirurgien du Roi.

» Né dans le sein de l'agriculture, la botanique le rappelait à ses premiers loisirs. L'amitié de M. Dufai, botaniste fort instruit, lui procura le moyen de s'instruire dans cette belle partie de l'Histoire naturelle, qui d'ailleurs a des rapports si intimes avec l'art de guérir. Ils parcoururent ensemble les environs de Rouen, et, enrichis de leurs dépouilles, ils en décorèrent un petit jardin au faubourg Bouvreuil : ce fut le premier berceau de l'Académie.

Précis anal.  
T. 1 p. 26.

» En 1756, M. de Moyencourt transporta toutes ses richesses botaniques au vaste jardin de M. de la Roche, médecin; et de fréquentes excursions à la campagne en remplirent bientôt toute l'étendue.

» Les infirmités commençant à mettre des bornes à son zèle, il se retira au Vaudrenil, dans une propriété qu'il y avait acquise; propriété modique, mais suffisante à ses besoins et analogue à ses goûts. Il y partagea son temps entre les exercices du jardinage et ceux de la religion. La faiblesse et un dépérissement graduel l'avertirent qu'il approchait de sa fin. Il alla à sa paroisse se disposer au dernier et redoutable voyage. Il assista encore le 8 août, au service que l'Académie fait célébrer tous les ans pour les Académiciens et ses bienfaiteurs décédés; et le 10 du même mois on le trouva mort dans son lit. Il avait épousé, en 1715, mademoiselle Elisabeth-Reine Martin, de laquelle il n'eut point d'enfants. Notre confrère était âgé de soixante-quinze ans cinq mois dix-sept jours quand il mourut. Il aurait

1756. poussé beaucoup plus loin sa carrière si les talents, la probité et le vœu des gens de bien étaient des moyens de la prolonger.

---

*Eloge de M. de Sacy ; par M. DUBOULLAY.*

« Messire Jacques-Raoul de Tirmois, Chevalier, seigneur de Sacy, conseiller au parlement de Normandie, de l'Académie des sciences, etc., de Rouen, naquit en cette ville le 15 février 1686. Il perdit dès l'âge le plus tendre une mère respectable : et M. de Sacy, son père, s'étant remarié, l'éducation de ce jeune enfant fut entièrement négligée. M. de Sacy, celui que nous regrettons, avait reçu de la nature un esprit juste et un cœur droit. Il eut le bonheur de sentir de bonne heure que le fonds le plus riche demeure stérile quand il n'est pas cultivé, et s'appliqua à réparer, par le travail et par l'étude, le peu de soin qu'on avait pris de ses premières années. Le succès couronna ses efforts. A mesure qu'il éclairait et qu'il ornait son esprit, la vertu lui paraissait plus aimable, et il sentait redoubler son zèle pour tout ce qui peut contribuer au bonheur de la société.

» Ce fut avec ces dispositions généreuses qu'il entra dans la magistrature. Il ne s'était pas dissimulé l'étendue de ses devoirs, les pièges nombreux tendus à la bonne foi, les erreurs presque inséparables de l'imperfection de nos connaissances. Il se prémunit autant qu'il lui fut possible pour s'en garantir, et sut réparer, aux dépens de sa propre fortune, un jugement erroné auquel il avait pris part. On conçoit qu'avec une sévérité de principes pareille, M. de

Sacy fut inaccessible à tous les motifs humains, 1756. et que nul poids étranger ne fit jamais incliner dans ses mains la balance de la justice.

» Tout ce qui pouvait contribuer à éclairer les hommes et adoucir les mœurs eut des droits assurés sur son zèle. Tels furent les principes qui firent désirer à M. de Sacy d'être reçu dans l'Académie, et il fut un de ses membres qui contribuèrent le plus à lui procurer une considération nécessaire à tout établissement nouveau. Il ne confondit point avec les sciences et les lettres les abus qui les déshonorent, et regarda toujours l'étrange paradoxe qu'on a osé couronner de nos jours, comme le plus grand abus que l'on ait jamais fait de l'esprit et de l'éloquence.

» Assidu à nos assemblées, malgré le nombre et l'importance de ses occupations, vous l'avez vu, Messieurs, y écouter avec bienveillance, y parler avec sagesse, y louer ou y critiquer avec discernement, et faire goûter à tous sa vertu, sa politesse et la douceur de ses mœurs; et c'est ici le dernier point de vue sous lequel je vais présenter le respectable confrère que nous regrettons. Quelque éminentes que soient les qualités de l'homme public, c'est toujours par ses vertus privées qu'il faut apprécier son véritable mérite; c'est dans l'intérieur de ses foyers qu'on peut juger et ses vertus et ses faiblesses. M. de Sacy n'eut point à redouter une pareille épreuve: il gagnait à être connu, et son extérieur modeste servait de voile aux qualités les plus éminentes.

» Il épousa, en 1727, mademoiselle de Motteville, d'une famille distinguée par les dignités et la piété; digne compagne de ses vertus, digne témoin de

1756. cette humanité bienfaisante qui lui donnait pour les malheureux des entrailles de père ; de cette application invariable à tous ses devoirs , plus difficile peut-être à la faiblesse et à l'inconstance humaine , que des singularités éclatantes , presque toujours désavouées par la raison. Philosophe chrétien , M. de Sacy reçut avec résignation les peines dont la vie du sage même n'est pas toujours exempte. Il regarda la vie comme la route et non le lieu du bonheur. . . . Ce fut avec ces sentiments qu'il supporta une longue maladie , qu'il vit la mort s'approcher à pas lents , et termina sa carrière le 27 novembre 1755 , dans sa soixante-dixième année.

---

*Eloge de M. Dubocage-de-Bléville ; par M. LECAT.*

« Michel-Joseph Dubocage , Seigneur de Bléville , Blevillot , Gainneville , Bondeville , Linières , etc. , naquit au Havre , le 5 mai 1707.

» La famille Dubocage est une des plus anciennes du Havre. Le bisaïeul de notre confrère y tenait un rang honorable , et les services qu'il y rendit lui méritèrent des bienfaits du Roi. Son aïeul maternel , Georges Boissaye-Dubocage , ingénieur et professeur d'hydrographie , fut chargé , en 1666 , par Colbert , de la confection d'un canal de navigation du Havre à Harfleur. Le père de M Dubocage fut employé sur les vaisseaux de Sa Majesté ; il servit avec honneur sous Jean Bart , Duquesne , Tourville , Dugay-Trouin , et mérita une épée dont le Roi récompensa ses services. Il fut chargé de faire des reconnaissances importantes relatives à la géographie , et



revint , après neuf années de navigation , avec des observations extrêmement importantes. 1756.

» Après avoir fait à Rouen de bonnes humanités , notre confrère , jeune alors , fils unique d'un père recommandable par de grands talents et une égale probité , fut envoyé à Paris faire sa rhétorique , après quoi il revint au Havre apprendre le grand art du commerce , sous la direction d'un père qui en connaissait tous les principes. Il y fit de rapides progrès ; et , de concert avec ce guide éclairé , contribua , en 1725 , à sauver la France des horreurs de la famine. Chargé de l'introduction des grains au Havre et de leur régie , M. Dubocage père éprouva des fatigues qui altérèrent sa santé et le conduisirent au tombeau , le 10 mai 1727.

» M. Dubocage , resté à la tête de fort grandes affaires , pensa de bonne heure à se marier : il épousa , en 1729 , M<sup>lle</sup> Guerreau , fille de M. Guerreau , commissaire ordonnateur , faisant les fonctions d'intendant de la marine , au Havre ; mariage parfaitement assorti par l'âge , les inclinations et les mœurs.

» M. Dubocage , marchant sur les traces de son père , fit un commerce immense , et dont plus de trois cents vaisseaux expédiés dans le dernier semestre de 1749 et le premier de 1750 , peuvent donner la mesure. Ce commerce fut extrêmement heureux , parce que le directeur fut habile : la prudence et l'activité sont des moyens presque assurés d'enchaîner la fortune. Il eut en 1740 et 1752 des expéditions pour l'entrée des grains étrangers , presque aussi pressantes que celles de 1725 , et qui eurent un égal succès.

» Pendant la guerre de 1741 , le premier vaisseau armé en course que la France ait vu sortir

1756. de ses ports , appartenait à M. Dubocage. Il eut l'activité de le mettre en mer trois jours après la déclaration de la guerre à l'Angleterre. La Cour , pleine de confiance dans ses talents et sa probité , ajouta à son armement trois de ses plus belles frégates.

» Entourée d'eau de tous côtés , la ville du Havre éprouvait le supplice de Tantale , et manquait dans son intérieur de bonnes eaux potables. M. Dubocage fut nommé échevin ; son zèle surmonta toutes les difficultés : un aquéduc de plus d'une lieue fut construit , et des eaux salubres coulèrent dans tous les quartiers. Sous son administration , des rues furent pavées , la police inconnue jusqu'alors fut établie , et , avec la propreté , fit régner la salubrité. C'est à lui que l'on doit une grande partie des ornemens de la belle entrée du Havre , et l'établissement du chantier de bois à brûler. Les hôpitaux ne se sont pas moins ressentis de son activité et de sa rare intelligence : leurs revenus furent améliorés ; le travail , introduit dans l'hôpital des valides , diminua les charges en multipliant les ressources , et le Havre fut débarrassé du fléau de la mendicité , fardeau de l'État toujours incommode et souvent dangereux.

» Tant d'occupations n'empêchaient point M. Dubocage de suivre son penchant pour les lettres : son père avait associé la guerre au commerce , le fils y joignit l'étude des sciences et des beaux arts. L'histoire naturelle fut le délassement de ses travaux , et les ressources d'un commerce presque universel lui procurèrent à cet égard des facilités bien précieuses ; il se forma un cabinet digne de la curiosité des étrangers. Admis en 1740 dans notre Société académique , il ne trompa point nos espérances ; plusieurs de ses Mémoires ont occupé avec intérêt

nos séances. Je citerai les principaux, en observant l'ordre chronologique : 1756.

1746. Sur le déplacement des coquilles fossiles. —  
Pétrifications trouvées près du Havre.
1747. Expériences électriques et magnétiques.  
Mémoire sur la fontaine pétrifiante du château  
d'Orcher.
1751. Mémoire sur les coralloïdes.
1753. Sur le port, la navigation et le commerce du  
Havre.
1754. Sur un vers trouvé vivant dans un bloc de  
marbre.
1756. Sur deux enfans d'une taille gigantesque.

» M. Dubocage a publié ces divers ouvrages, et obtenu de Sa Majesté la permission de les lui dédier.

En 1755, M. Dubocage reçut des lettres de noblesse : c'était la digne récompense de ses travaux utiles et de services essentiels rendus à l'Etat.

» Des chagrins domestiques, la perte d'enfans aimables, et sur-tout d'un fils de vingt-deux ans, de la plus grande espérance, plus encore que ses nombreux travaux, et que les ressources d'une religion éclairée ne purent affaiblir, portèrent une atteinte funeste à sa santé délicate. Ses dernières années, traversées par des maladies répétées, ne furent dans ses plus beaux jours qu'une longue convalescence. Il succomba enfin le 16 juin 1756, à peine âgé de 49 ans, universellement regretté de ses amis, d'une épouse digne de lui et de quatre enfans, dont un fils âgé de neuf ans.

» Les gémissemens des pauvres ont découvert ce que sa piété délicate avait caché à tout le monde des charités abondantes qu'il versait dans leur sein.

1756. » Epoux toujours amant , toujours heureux , père tendre et tendrement aimé , ami sincère et libéral , que de titres à nos regrets ! Mais il vivra toujours parmi nous , Messieurs , par le souvenir de ses vertus et la reconnaissance de ses bienfaits.

---

*Eloge de M. de Fontenelle ; par M. LECAT.*

1757. « L'éloge de Fontenelle , prononcé dans les principales Académies de l'Europe , a fait connaître dans les plus grands détails cet homme justement célèbre. Ses ouvrages sont dans les mains de tous les hommes de goût ; c'est un motif de retrancher de la notice que nous présentons tout ce que personne n'ignore , pour nous arrêter uniquement aux points qui sont moins connus.

» Bernard Lebovier de Fontenelle naquit à Rouen le 11 février 1657 , (\*) de François , avocat au parlement de Normandie , et de Marthe Corneille , sœur de Pierre et de Thomas. Il eut pour aïeux Pierre Corneille et Marthe Lepesant de Bois-Guilbert , cette dernière , d'une famille distinguée dans la ma-

---

(\*) La maison de M. de Fontenelle , rue des Bons-Enfants , quartier des Feuillants , est la cinquième porte à l'ouest de ce monastère ; on y entre par une longue allée , et dans la cour est un puits décoré d'une charpente gothique assez belle. C'est principalement à cet indice donné par M. de Fontenelle , que j'ai reconnu cette maison. C'est aujourd'hui ( 1757 ) une guinguette , dont l'enseigne est *le Paradis terrestre*. ( *Note de M. Lecat.* )

gistrature , et qui fait encore honorer par ses vertus un nom auquel se rattachent des souvenirs respectables. 4757.

» Nous nous conformerons aux intentions de M. de Fontenelle , en nous abstenant de parer son nom d'une noblesse de plusieurs siècles.

» Il fit ses études au collège des jésuites de Rouen , avec un succès brillant. Il en fut quitte dans sa quatorzième année , et échappa à des maîtres attentifs à se procurer des sujets propres à soutenir la célébrité de leur société.

» A l'âge de treize ans , étant encore en rhétorique , il concourut au prix de poésie latine , des Palinods , et mérita la couronne.

» Pour complaire à ses parents , il se livra à l'étude du droit , plaida une cause et la perdit. Il n'en fallut pas davantage pour le faire renoncer à un état qu'il avait pris sans goût , et l'étude des sciences et des belles-lettres occupa désormais ses loisirs.

» Thomas Corneille , son oncle et son parrain , le conduisit à Paris à l'âge de dix - neuf ans , et le logea chez lui. Il recueillit bientôt le fruit de sa réputation naissante , et l'accrut par son commerce avec l'élite des savants et des beaux esprits de la capitale. Ses deux oncles y tenaient le premier rang.

» De retour à Rouen , son oncle Thomas lui envoya le prologue et le plan de *Bellerophon* , que le jeune de Fontenelle composa. Ce premier essai le disposa à donner la même année l'opéra de *Psyché* , dans lequel il imita si bien la manière de Quinault , que M. de la Mothe , si connaisseur en ce genre de poésie , l'attribua à ce dernier. *Thetis et Pelée* eut un pareil succès. C'en eût été assez pour la gloire de beaucoup d'autres , mais sa noble am-

1757. bition ne connaissait d'autres bornes que celles de l'empire des sciences et des beaux arts.
1683. » Il publia à vingt-six ans les *Dialogues des morts*, et peu de temps après leur critique apologétique,
1684. sous le titre de *Jugement de Pluton*. La *Pluralité des mondes* parut en 1686.

» En 1689, Pierre Corneille termina une carrière glorieuse. M. de Fontenelle écrivit son éloge. Il publia en 1685, la *Question arithmétique sur le nombre 9*; en 1687, l'*Histoire des oracles* et son *Discours sur la patience*, pièce de concours pour le prix de l'Académie française; en 1688, ses *Poésies pastorales*; en 1693, *Parallèle de Corneille et de Racine*; en 1696, la *Préface de l'analyse des infiniment petits*; en 1727, les *Eléments de la géométrie de l'infini*; en 1752, il donna une édition nouvelle du *Dictionnaire des sciences et des arts*, de Thomas Corneille; en 1753, l'*Eloge de M<sup>me</sup> la Marquise de Lambert*; en 1752, la *Théorie des tourbillons*. Nous passons sous silence une infinité de poésies légères et autres productions littéraires moins importantes pour considérer M. de Fontenelle académicien, et nous occuper de ses travaux académiques. En 1691, il fut reçu à l'Académie française, aggrégation qu'il sollicitait pour la quatrième fois. Le parti qu'il avait pris dans la querelle pour les anciens et les modernes lui avait, dit-on, suscité des adversaires puissants dans cette Compagnie. Depuis cette époque jusqu'en 1722, M. de Fontenelle n'avait eu aucune occasion de parler dans l'Académie. Cette année il reçut le cardinal Debois, et complimenta le Roi sur son sacre, en 1723. Il reçut à l'Académie, M. Néricault-Destouches; M. Mirabaud, en 1726; M. Bussi-Rabutin, évêque de Luçon, en 1752; enfin, M. de Vauréal, évêque de Rennes, en 1749.

Directeur en 1727 , il devait recevoir encore M. de Montesquieu : des circonstances particulières éloignèrent la réception du nouvel Académicien ; et , lorsqu'il fut reçu en 1728 , M. de Fontenelle n'était plus à la tête de l'Académie.

» L'Académie des sciences , établie par ordre du Roi , sous le ministère de Colbert , en 1666 , n'avait cependant été autorisée par aucun acte émané de l'autorité royale ; M. l'abbé Bignon , qui a rempli si dignement et si long-temps la place de président de cette illustre Compagnie , forma le projet de la constituer d'une manière plus authentique , et commença par l'enrichir des savants les plus renommés. M. l'abbé Duhamel qui , pour l'universalité de ses connaissances , avait été nommé secrétaire de l'Académie , après trente années d'exercice , demanda un successeur , en 1697 ; M. Bignon jeta les yeux sur M. de Fontenelle , l'émule , le compatriote et l'ami de M. Varignon. M. de Fontenelle avait alors quarante ans.

» Quelque laborieux que fût M. du Hamel , ses propres travaux l'avaient toujours dérobé à ceux de l'Académie. Débarrassé des détails hebdomadaires des séances , il entreprit de remplir un vide de trente années par un seul volume où les matières étaient nécessairement traitées d'une manière fort succincte. Cette histoire d'ailleurs était écrite en latin.

» Les sciences , dit M. de Fontenelle , ne se servaient ordinairement , comme dans l'ancienne Egypte , que d'une certaine langue sacrée entendue des seuls prêtres et de quelques initiés. » Le nouveau secrétaire voulut qu'elles parlassent la langue commune. C'était un autre moyen d'étendre l'empire des sciences aussi bien que celui de la langue française. Cette considération n'avait pas échappé à

1757. M. Bignon , et le plus éclatant succès a vérifié la justesse de ses vues.

» De ce moment le berger de Délos (\*) quitta la lyre et la musette , et travailla sans relâche , non-seulement à donner la collection des années courantes , mais encore celle de toutes les productions de cette Compagnie depuis sa naissance.

» Le premier volume qu'il fit paraître fut celui de l'Histoire et des Mémoires de 1699 , année du renouvellement. La préface de cet ouvrage est un chef-d'œuvre qui fut applaudi par toute l'Europe. Les trente-deux années précédentes ne parurent que long-temps après la mort de M. Duhamel , arrivée en 1706. Les ménagements dus à cet illustre prédécesseur eurent autant de part à ce long délai , que la difficulté de donner à des matériaux si nombreux et si riches une forme ( \*\* ) qui méritât l'estime et le respect des connaisseurs. Tout le public instruit applaudit à la forme et à la richesse de l'exécution. On regarda comme un phénomène , que l'Histoire des travaux les plus abstraits fût presque aussi facile à saisir que celle des mœurs et des caractères , et tout le monde s'empressa de lire des Mémoires qui non-seulement inspiroient

(\*) M. de Fontenelle était de l'Académie des Arcades de Rome , et cette Académie lui avait délégué l'île de Délos pour la pâture de ses troupeaux.

(\*\*) Tout le monde sait que chaque volume se partage en Histoire et en Mémoires. Cette Histoire consiste dans les extraits des Mémoires et les éloges des Académiciens décédés pendant le cours de chaque année. On trouve dans ces extraits un ordre et une clarté qui manquaient quelquefois aux Mémoires , et des vues nouvelles et profondes ajoutées à celles des auteurs.

l'amour



l'amour des talents et des vertus comme tous les panégyriques, mais encore qui enrichissaient l'esprit des connaissances les plus relevées, et où les épines se changeaient en fleurs.

» Cet ouvrage, l'admiration du monde littéraire, embrasse soixante-quatorze années des travaux de l'Académie, dont cinquante-cinq ans sont de la même main, et ont été exécutés en quarante-quatre ans; en sorte que l'on peut dire de ce grand homme, qu'il avait été le dépositaire et l'interprète de presque toutes les découvertes et du savoir du siècle de Louis XIV.

» Quelle que soit l'immensité de ce travail, le laborieux secrétaire ne s'était pas borné aux devoirs de sa place, il avait voulu contribuer à la collection par ses ouvrages, et n'être pas accusé de n'avoir fait qu'arranger les ouvrages des autres. L'astronomie, la géométrie, etc., furent les domaines savants sur lesquels il se permit des excursions.

» Après avoir enrichi le public de ses productions en tout genre, pendant soixante-dix ans, dont quarante-quatre furent sacrifiées à l'Académie des sciences, M. de Fontenelle crut avoir acquis le droit de se reposer. Mais ce repos ne fut que le changement d'un travail pénible en un travail plus facile : il prépara l'édition de ses œuvres qui parut en 1742.

» L'Académie française ne le vit pas plutôt débarrassé du secrétariat des sciences, qu'elle le réclama de nouveau en le nommant son directeur. Il était à la cinquante-unième année de son aggrégation : il avait vu renouveler toute cette Compagnie, et il n'y avait alors aucun de ses membres à la réception duquel il n'eût concouru. Il ouvrit la séance publique du 25 août 1741 par un discours

1757: où la circonstance de sa réélection, l'éloge de l'Académie et ses rapports avec celle des sciences, sont maniés avec un art qui ne le cède en rien à celui qu'on admire dans les productions de ses plus beaux jours. Sorti de son directorat, il s'abandonna plus volontiers à de doux loisirs et aux agréments d'une société choisie dont il faisait les délices.

» Il jouissait de cette aimable liberté si conforme à ses goûts, lorsque nous eûmes le bonheur de nous l'associer, ou plutôt de revendiquer sur les Académies de Paris une partie du patrimoine qu'elles nous avaient enlevé. Nous n'étions encore qu'une société formée par l'émulation, et nous nous crûmes une Académie lorsqu'il nous fut permis de nous parer de son nom en l'inscrivant sur notre liste. En effet, il ne contribua pas peu à réaliser nos espérances, et il ne fut pas insensible à notre établissement : *Le titre de votre Associé*, nous écrivait-il, *après lequel je n'en prévois ni n'en désire, semble me dire, d'une manière très-flatteuse, que mes compatriotes eux-mêmes, ceux dont je dois être le mieux connu, ratifient ce que d'autres avaient fait en ma faveur; je m'imagine aussi qu'après des voyages en pays étranger, je viens terminer dans ma patrie une carrière toute académique.* Devenu notre père par cette aggrégation et par l'amour si naturel de la patrie, il nous en a conservé toute sa vie la tendresse et l'intérêt.

» Ce ne fut que dans sa quatre-vingt-huitième année que sa mémoire et son ouïe perdirent de leur première vigueur. A quatre-vingt-quatorze ans il lisait encore, même à la lueur d'une bougie, dans les plus petits caractères : mais cette faculté tomba tout-à-coup; et, lors même que ses sens s'affaiblirent, il n'en coûta à ses amis que d'y suppléer pour tirer

Voir Précis  
analyt. t. I.  
page 8.

ilè son génie les mêmes ressources : il fut Fontenelle jusqu'à la fin de sa vie. Nulle maladie ne précéda sa mort. Neuf jours avant il sentit une diminution totale de ses forces, et prévint son extinction par les devoirs de l'honnête homme et du chrétien. Elle fut totale le 9 janvier 1757, à cinq heures après midi. Il avait vécu cent ans moins trente-deux jours.

» M. de Fontenelle, né avec peu de passions et l'esprit le plus vaste, dut à cette heureuse combinaison le degré de considération et de bonheur dont il n'a cessé de jouir. Il avait toute la sensibilité nécessaire pour goûter les plaisirs de l'amitié; mais non pas assez pour ressentir les malheurs qui s'y mêlent si fréquemment. Il dut aux sociétés les plus choisies comme les plus aimables, cette politesse, cette urbanité, ces grâces de style qui brillent dans ses ouvrages les plus abstraits. Il rend lui-même un hommage éclatant à ces aimables modèles de goût et de sensibilité, lorsqu'il dit : « Les personnes  
 » de ce rang, lorsqu'elles sont nées avec de l'es-  
 » prit, ont une langue particulière, des expressions,  
 » des tours que les savants seraient trop heureux  
 » de pouvoir étudier chez elles. Pour les recher-  
 » ches laborieuses, pour la solidité des raisonne-  
 » ments, pour la force, pour la profondeur, il  
 » ne faut que des hommes; pour une élégance naïve,  
 » une simplicité fine et piquante, pour le sentiment  
 » délicat des convenances, pour une certaine fleur  
 » d'esprit, il faut des hommes polis par le com-  
 » merce des femmes. »

» Sorti de Rouen avec ses seuls talents, il leur dut toute sa fortune qui montait à 21,000 livres de rente et 80,000 livres en argent. Il en fit quatre parts dans son testament, et mit au nomi-

\*757. bre de ses parents une amie respectable qui lui avait montré de l'attachement pendant les trente dernières années de sa vie.

---

*Eloge de M. A. S. Slodtz ; par M. DUBOULLAY.*

« Antoine-Sébastien Slodtz, sculpteur dessinateur du Roi, associé régnicole de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, naquit à Paris le 1<sup>er</sup> décembre 1695. Il était fils aîné et élève de Sébastien Slodtz, habile sculpteur de la ville d'Anvers, et l'un des hommes célèbres du siècle de Louis XIV. Ce Grand Roi, dont les bienfaits allaient par-tout au-devant des talents, avait appelé à Paris le père de notre artiste, et lui avait confié plusieurs ouvrages importants.

» L'exemple du père décida l'inclination du fils. Aux études ordinaires, ce jeune artiste fit succéder la lecture des meilleurs auteurs anciens et modernes. C'est à cette source qu'il puisait la noblesse des pensées, la délicatesse du goût, la richesse de l'imagination, et cette philosophie douce qui lui a procuré une vie heureuse.

» Il s'appliqua d'abord au dessin, la base de tous les arts, dont le but est de représenter les objets visibles, et il y fit les plus rapides progrès. Il étudia l'architecture avec le même soin, et joignit à ces études importantes celle des mathématiques, la clef de toutes les sciences et de tous les arts. Cette ardeur à se procurer des connaissances accessoires, ne laisse aucune incertitude sur le soin avec lequel il se livra à l'étude principale qu'il avait choisie. Ses premiers essais furent des entreprises que leur importance fait réserver aux pre-

miers talents. Plusieurs figures en marbre et ornements d'architecture qu'il fit pour divers palais , la décoration de plusieurs églises de Paris , exécutée sur ses dessins , lui acquirent en peu de temps une réputation aussi juste que distinguée. Elle ne tarda pas à se répandre parmi les étrangers : le Roi de Portugal , informé de ses talents , lui commanda plusieurs groupes de bronze pour des églises , et une boîte de pendule de douze pieds de hauteur , dont le sujet était le mariage du Prince du Brésil et de l'Infante d'Espagne. 1757.

» Cette princesse y est représentée assise sur un trône magnifiquement paré de tapis et autres ornements traités avec une légèreté singulière. Sur le haut du couronnement on voit la Renommée qui annonce à l'univers cette union brillante ; près d'elle sont des génies qui ornent le trône de guirlandes , et le trône lui-même est soutenu par des Brasiiliens. Des médaillons , placés sur des consoles , représentent les quatre parties du monde qui s'intéressent à cet événement. Au milieu est un grand cartouche en émail avec une inscription relative au sujet. La pendule est portée sur un grand socle de marbre d'Italie ; les ornements sont dorés d'or moulu , et le fond est de lapis. Ce morceau , aussi ingénieux que brillant , fit l'admiration de Paris et de Lisbonne , et mérita à son auteur les plus grands éloges.

» Lorsque les plus célèbres artistes se disputaient l'honneur d'élever un Hôtel-de-Ville digne de la capitale , M. Slodtz s'attira une distinction d'autant plus flatteuse qu'il avait un grand nombre de concurrents distingués dont les idées parurent s'éclipser devant la grandeur et la magnificence des siennes. Ce projet est demeuré sans exécution ; mais le modèle de ce monument , déposé au Louvre , y attirera une foule

1757. de curieux : Fontenelle y conduisit plusieurs fois l'Académie française. Le Roi fit transporter le modèle à Compiègne et honora notre artiste des éloges les plus flatteurs. Il y joignit le titre de *Dessinateur de son cabinet*, place que M. Slodtz a occupée jusqu'à sa mort. Les dessins des fêtes, qu'il a donnés en grand nombre, ont tous été extrêmement goûtés. On est toujours surpris que ce même homme qui dans ses ouvrages légers répandait tant de finesse, tant de grâces, sût donner à des ouvrages plus importants tant de noblesse, de grandeur, et une si majestueuse simplicité.

» Les ouvrages en grand nombre qui sont sortis de sa main fourniraient des matériaux beaucoup plus abondants pour son éloge, si son union intime avec M. Paul Slodtz, son frère, n'avait mis en commun tous leurs talents. Ils décoraient tous les ouvrages qui sortaient de leurs ateliers de cette modeste inscription : *Les frères Slodtz.*

» M. Slodtz avait cultivé le commerce des Grands sans s'y livrer cependant ; mais il en avait retiré cette politesse aisée, cet usage du grand monde qui ne s'apprend qu'à cette école. Son abord froid écartait la foule ; mais des amis choisis trouvaient en lui tout ce qui fait le charme de la société, un cœur sensible et une conversation que sa mémoire aussi ornée que fidelle rendait agréable et utile. Il savait encourager jusqu'à la médiocrité sans compromettre la délicatesse de son goût. Il méprisait les flatteurs au-dessus desquels il était trop élevé pour qu'ils pussent lui plaire. Il n'honorait que la vertu et les talents qui, selon lui, devaient se prêter un appui mutuel. Une telle vie était une solide préparation à la mort. L'innocence des mœurs donne seule le droit de l'envisager avec tranquillité.

Une maladie qui paraissait peu importante d'abord , 1757.  
devenue plus sérieuse , l'avertit de sa fin prochaine.  
Il la vit approcher en philosophe chrétien , et mourut  
le 24 décembre 1754 , âgé de cinquante-neuf ans.  
Il fut inhumé dans la paroisse de Saint-Germain-  
l'Auxerrois , et ses obsèques honorées de la pré-  
sence et des larmes des plus grands hommes de  
toutes les Académies.

» Sa Majesté donna des regrets à sa mort , et  
accorda la place de dessinateur de son cabinet et  
la pension y attachée , à M. Paul Slodtz , son frère ,  
associé comme lui à cette Académie , et professeur  
de celle de peinture et sculpture.

---

*Eloge de M. Gunz , premier Médecin du Roi de  
Pologne et Electeur de Saxe ; Professeur d'Ana-  
tomie et de Chirurgie à Leipsick , Président du  
collège de Médecine et Chirurgie de Dresde , des  
Académies de Paris , Stockholm et Rouen ; par  
M. LECAT.*

« Juste-Godefroi Gunz est né à Koenigstein , en 1758.  
Misnie , l'an 1714. Ses parents n'épargnèrent rien  
pour son éducation , et la distinction avec laquelle  
il fit des études rapides annonça la célébrité qu'il  
s'est acquise. Les langues grecque , latine , française ,  
anglaise lui étaient familières , et lui devinrent une  
ressource précieuse pour lire dans les originaux  
eux-mêmes les écrits des anciens et des modernes ,  
et pour tirer de ses divers voyages le fruit que  
sans ce passe-port nécessaire on se flatterait vaine-  
ment d'en obtenir.

» Il vint à Paris , et regarda cette grande ville de

1758. côté que le plus grand nombre des voyageurs méconnaissent , celui de l'utilité et de la solidité. Il s'y convainquit que la chirurgie n'est portée nulle part à un aussi haut degré de perfection ; il s'appliqua particulièrement à cette étude , et entretint depuis , avec les maîtres habiles qui s'y distinguent , une correspondance très-active.

» De retour dans sa patrie ( il avait à peine vingt-quatre ans ) il fut admis au nombre des professeurs de l'Université de Leipsick. Les exercices de son école eussent absorbé tous les instants de beaucoup d'autres que lui : il trouva encore le loisir d'écrire. Le premier volume qu'il publia roule sur la taille ; et je ne fus pas peu surpris de voir que dans la discussion des diverses méthodes , un savant du fond de l'Allemagne accordait à celle que je suis une prééminence que mes compatriotes , témoins de ses succès , refusaient de lui accorder. Ce fut le principe d'une correspondance que la conformité de nos goûts transforma bientôt en une amitié sincère. Les travaux de M. Gunz lui méritèrent bientôt des lettres de correspondant de l'Académie des sciences de Paris , et successivement des lettres d'associé. Il publia successivement des commentaires sur quelques livres d'Hippocrate. Il donna une édition nouvelle des éléments de chirurgie de Platner , avec des notes. Platner avait été son maître. Les sinus et les veines de la dure-mère , les distributions de l'artère maxillaire , celles de la veine-porte , l'articulation de la mâchoire inférieure , le traitement des diverses hernies , enfin , plusieurs maladies de l'œil , furent l'objet de ses recherches et de plusieurs brochures importantes dont il enrichit le monde savant , et il avait alors trente ans au plus. Ces ouvrages , dont il a déposé des exemplaires



dans notre bibliothèque , nous firent apprécier ses talents , et il fut agrégé à notre Académie en 1746. Il était alors âgé de trente-deux ans.

» Tendre ami , comme l'était M. Gunz , il ne pouvait pas être insensible à des engagements plus tendres encore : il épousa cette même année une demoiselle que nous ne connaissons que sous le nom de *Grâce Gunzine*. Les lettres allemandes et latines qu'elle nous a écrites prouvent qu'elle était bien digne de ce nom.

» La chaire de professeur ordinaire d'anatomie et de chirurgie étant devenue vacante , M. Gunz y fut nommé. L'Académie de Stockholm , informée de ses succès , lui adressa des lettres d'agrégation. Enfin sa réputation parvint jusqu'au trône : elle lui obtint seule à trente-six ans , auprès du roi de Pologne , électeur de Saxe , une place ordinairement dévolue à une tête blanchie par les années. Le Roi ajouta à cette faveur la place de président du collège de médecine et chirurgie établi à Dresde , quatre ans auparavant , avec la permission de conserver la place de professeur , en se faisant remplacer par deux personnes ; et il n'en fallait pas moins pour remplacer M. Gunz. La fortune était venu le chercher dans son cabinet et au milieu de nombreux élèves , elle ne put lui faire perdre le goût de ses premiers travaux. Au milieu d'une cour brillante , il prépara une édition de Celse et d'Aëtius. Il ne laissait échapper aucune sorte d'observation sur les maladies régnantes , et il en approfondissait la nature par l'examen anatomique. Dans un de ces recueils se trouvent les matériaux d'un traité des maladies des sinus maxillaires.

» M. Gunz , au milieu d'une si belle carrière , à peine âgé de quarante ans , fut attaqué d'une fièvre

1758. maligne de la nature de celles qui ont affligé cette province , et dont j'ai donné la description. Il fut en peu de jours la victime de ce terrible fléau , et mourut le 22 juin 1759 , ne laissant de tant de travaux , à son épouse et à trois enfants , qu'une bibliothèque nombreuse et choisie , une superbe collection d'instruments de chirurgie , un grand nom et son exemple à suivre.

---

*Eloge de M. Leboulanger , Associé de l'Académie ;*  
par M. DUBOULLAY.

« Philippe Leboulanger , Associé de l'Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de Rouen , secrétaire du Roi , maître des requêtes de la Reine , premier secrétaire et premier commis de M. le comte de Saint-Florentin , naquit au commencement de ce siècle , au château de Mainnemare , près de la Ferté-en-Bray. M. Leboulanger , son père , était avocat et procureur fiscal de M. le marquis de Sommery ; son fils passa ses premières années à la campagne au milieu des travaux agricoles. Ce fut à cette école du travail , de la tempérance et de la simplicité des mœurs , que son âme acquit cette consistance ferme qu'elle conserva depuis. Il annonça dès ses premières années un esprit vif et pénétrant , ce qui déterminâ un de ses parents , professeur en droit dans l'Université de Paris , à l'attirer auprès de lui et à se charger de son éducation. Aux études ordinaires qu'il lui fit faire avec soin , il fit succéder un cours de droit.

» Au sortir de ses études il fut placé chez un notaire , où il se fit estimer par la justesse de son

jugement, son assiduité au travail, par la délicatesse 1758.  
des sentiments et sa bonne conduite.

» M. Le Sachet, son oncle, premier secrétaire de M. de la Vrillière, alors secrétaire d'Etat, charmé des bons témoignages qu'on lui rendait de son neveu, le prit avec lui, pour le seconder dans son travail. Le jeune Boulanger répondit si bien à ses vues, et se fit connaître si avantageusement de M. de la Vrillière, qu'à la mort de M. Sachet, ce ministre lui donna sa place, quoiqu'il n'eût encore que vingt-sept ans.

» Après la mort de M. de la Vrillière, M. le comte de Saint-Florentin, son fils, lui ayant succédé dans la place de secrétaire d'Etat, non-seulement il conserva à M. Leboulanger celle de secrétaire, mais il y ajouta encore celle de premier commis de l'un de ses bureaux.

» On sait quel poids immense ces postes de confiance imposent à ceux qui les occupent : plus exposés à l'importunité des solliciteurs, aux séductions de toutes les espèces, parce qu'on les suppose moins inaccessibles que le maître, pour ne donner aucune prise aux efforts multipliés de l'intérêt et de l'ambition, il faut que l'âme d'un premier commis soit entourée d'un triple airain. Ce n'est qu'en rendant son travail pénible qu'il parvient à alléger celui du ministre. Il faut que sa sévérité écarte les frelons de Cour si adroits à se mettre à la place des citoyens utiles ; que son jugement distingue le talent modeste et les droits que la justice réclame au milieu d'une foule d'intrigants toujours actifs à se produire. M. Leboulanger était l'homme qui convenait à sa place. Sa franchise austère faisait un contraste frappant avec la souplesse des flatteurs, et elle écartait la foule avide pour ne laisser approcher que l'homme

1758. utile à l'Etat. Uniquement sensible au bien public et à la gloire du Roi , inséparable de celle du Ministre , il trouvait sa récompense dans la pureté de ses vues et la confiance de son protecteur.

» Après le bonheur de jouir de l'estime du Monarque et du Ministre , rien ne le touchait plus vivement que l'amitié et le commerce des gens de lettres. Né avec assez de goût pour la rechercher , ayant acquis assez de lumières pour la mériter , son zèle pour le bien public contribuait à la lui rendre plus chère.

» Dès qu'un petit nombre d'amateurs eut formé le projet d'établir dans la capitale de la Neustrie une association pour cultiver les sciences , les lettres et les arts , il employa , pour la faire réussir , un crédit dont il était avare ; et l'Académie , établie par les lettres patentes les plus honorables , crut lui devoir une place d'associé. Il y parut extrêmement sensible , et ne laissa échapper aucune occasion de lui donner des preuves d'un sincère attachement.

» Vers la fin de décembre 1757 , il fut attaqué de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il vit approcher la mort avec les sentiments d'un chrétien et la fermeté d'un homme irréprochable. Après trente années passées dans les emplois , il n'avait nullement augmenté sa fortune ; il ne laissa que le peu de biens qu'il avait recueillis de la succession de M. Sachet , son oncle : exemple rare d'intégrité , digne des plus grands éloges.



*Eloge de M. l'abbé Guérin , ancien Secrétaire de  
l'Académie ; par M. LECAT.*

« Pierre Guérin naquit au village de Fresnay-le-Puceux , près de Caen , le 19 juin 1692. Jean Guérin , son père , avait des connaissances dans l'exploitation des bois , elles lui fournirent des ressources suffisantes pour élever huit enfants , dont quatre garçons ; Pierre était l'aîné. 1759.

» Un ecclésiastique voisin se chargea de lui enseigner les éléments de la langue latine. Les progrès rapides de l'élève payèrent le maître de ses peines et encouragèrent le père à faire violence à sa fortune pour le soutenir dans une carrière si bien commencée. Il fut bientôt en état d'être envoyé dans l'Université de Caen , où de grands maîtres et beaucoup d'émulation développèrent un naturel heureux. Il servit lui-même à exciter l'ardeur de ses condisciples , par sa supériorité dans tous les genres qu'embrassent les écoles. Il fut comme enchanté du spectacle imposant que lui offrit la physique : il en doubla le cours et passa à l'étude de la théologie.

» Il est des élèves distingués qui , devenus émules de leurs maîtres , enseignent l'après-midi ce qu'ils ont appris le matin : le jeune Guérin fut de ce nombre. Il compta au nombre de ceux auxquels il faisait des répétitions , M. l'abbé de la Farre , peu-à-peu évêque , duc et pair de Laon. Ce seigneur , devenu docteur de théologie , procura les moyens d'obtenir le même titre à celui auquel il devait ses succès. M. Guérin soutint ses examens et ses actes

1759. publics d'une manière si brillante , que les professeurs de l'Université désirèrent de l'avoir pour collègue. M. de la Farre tenta de son côté de s'attacher son docteur. Il refusa l'un et l'autre de ces avantages. Né timide et modeste , il n'aspirait qu'à une aisance médiocre et au bonheur de se livrer en liberté à son goût pour l'étude.

» M. l'évêque de Bayeux avait les yeux ouverts sur tous les gens de mérite de son diocèse : il fut charmé que M. Guérin restât à Caen , et lui confia la direction du monastère des Petites Bénédictines , congrégation singulièrement distinguée. M. Guérin jouissait dans la solitude de la liberté qu'il chérissait ; mais cette félicité ne fut pas de longue durée. Le digne prélat qui l'avait placé mourut ; M. de Lorraine qui lui succéda avec des opinions différentes de celles de son prédécesseur , trouva de l'opposition chez les Petites Bénédictines : on l'attribua au directeur , qui vint chercher la paix dans le diocèse de Rouen.

» Les lettres avaient procuré à M. Guérin l'état dont il jouissait à Caen , elles furent de nouveau sa ressource. Il avait refusé une chaire de théologie , la nécessité lui fit accepter une place de répétiteur dans une pension. Il s'associa ensuite avec plusieurs ecclésiastiques distingués pour en élever une bien supérieure à la précédente.

» M. Guérin ne tarda pas à être connu : il devint le directeur des Jacobines , de Saint-Joseph et de l'hôpital général , fonctions qui lui procurèrent une honnête aisance. Un des premiers magistrats de cette ville , le parent des Corneille et l'héritier de leur amour pour les lettres , y contribua par une pension.

» M. Guérin fut nommé à la cure de Montérolier près Rouen ; mais il préféra sa liberté et continua

de se livrer à son goût pour l'étude. Toutes les sciences avaient des charmes pour lui : la botanique fut le principe de sa liaison avec M. de la Roche, qui possédait un jardin agréable et destiné à cette étude, au faubourg Bouvreuil. 1759.

Voir Précis analytique, t. 1, pages 1, 6 et 7.

» Dans le même temps l'école d'anatomie commençait à se montrer au grand jour après avoir été obligée de se cacher dans les souterrains, précaution que les préjugés du peuple rendaient nécessaires.

» M. Guérin forma le projet d'unir plus particulièrement des hommes qui cultivaient des sciences si voisines et si analogues par leur but : il y réussit, et la Société académique, née de cette harmonie, le nomma son secrétaire. Quand elle fut devenue assez nombreuse pour en avoir deux, il fut nommé le secrétaire des sciences.

» Ce savant estimable avait beaucoup contribué à la formation de l'Académie, celle-ci eut le bonheur de coopérer à son avancement. Ses confrères le firent connaître à M. de Tavannes, qui le nomma successivement vice-promoteur de son officialité, en 1742, chanoine de la cathédrale en 1745, et promoteur en 1753. Ces nouveaux devoirs engagèrent M. Guérin dans l'étude du droit canon. Il s'y livra avec une application soutenue, et mesurant son travail beaucoup plus sur son zèle que sur ses forces, sa santé s'en trouva altérée. Il devint d'une sensibilité si grande que la moindre intempérie de l'air, un simple bruit inopiné le jetait dans une vive agitation. Il fut sujet à de fréquentes douleurs arthritiques et rhumatismales qui produisirent un tremblement général dans ses membres. Il commença dès 1750 à venir moins assiduellement à nos assemblées, et n'y reparut plus depuis le 25 novembre 1751. Il demanda alors un

h759. successeur qui cependant ne lui fut accordé que le 8 août 1752. On se doute bien qu'il eut une grande part à ce choix (\*), et il avait pour la première fois consulté la voix de l'amitié bien plus que les intérêts de l'Académie.

» Ses jours ne furent plus désormais qu'un tissu douloureux de maladies et de convalescences imparfaites; tous les secours furent inutiles, la fièvre s'alluma et acheva de ruiner cette frêle machine. Il se fit administrer les sacrements le samedi, veille de Pâques, et le lundi, à deux heures du matin, cet homme de bien n'existait plus.

» Ses talents ne furent que l'ornement de ses vertus sociales; sa vie privée fut en tout digne de son état. Il eut des amis, et sut les mériter par une complaisance facile et une sensibilité qu'il paya souvent de son propre bonheur.

---

*Eloge de M. Leprince, Sculpteur; par M. LECAT.*

« Claude Leprince naquit à Rouen, le 28 avril 1678, de Jean Leprince, (\*\*) sculpteur, et de Jeanne Duhamel. Cette famille compte à Rouen, cinq cents ans de

---

(\*) M. Lecat fut son successeur. Il était bien digne, par ses grands talents et son zèle, d'occuper une place que M. l'abbé Guérin avait rendue si difficile à remplir.

(\*\*) Il nous reste un morceau estimé de ce sculpteur: c'est l'image de la Vierge que l'on voit à la porte Saint-Ililaire, du côté de la Ville.

L'ainé des enfants de Jean s'est établi à Strasbourg, où il a mérité une pension de la Ville.

bourgeoisie



Bourgeoisie dans l'exercice des arts libéraux : s'il est des titres plus fastueux il en est peu de plus honorables. Claude , au sortir de ses études , se livra sans réserve à celle de la sculpture. Son père fut son premier instituteur , et ne l'envoya à Paris que lorsqu'il fut en état de profiter des leçons et de l'exemple des plus grands maîtres. Il y fit de rapides progrès , et fut un des artistes choisis en 1708 pour les travaux de la chapelle de Versailles. Ce grand ouvrage dura trois ans ; le Roi lui en marqua sa satisfaction par une pension que les malheurs de la guerre ont fait supprimer.

» La mort de Jean rappela son fils à Rouen : son projet était seulement de terminer les entreprises de son père pour retourner ensuite à Paris. Les circonstances en décidèrent autrement , et notre jeune artiste se trouva chargé d'un si grand nombre d'ouvrages qui se succédaient sans interruption , qu'il se détermina enfin à se fixer dans sa ville natale ; mais il ne perdit pas de vue la capitale des beaux arts. Tous les ans il retournait à Paris revoir ses maîtres et re.remper en quelque manière son génie dans les ateliers les plus fameux. Il y fit l'acquisition du cabinet d'un sculpteur habile qui contenait en terre cuite les études des plus grands maîtres. Il consacra à l'augmentation de cette collection toute l'aisance que lui procurèrent ses talents.

» En 1725 , il épousa M<sup>lle</sup> Madeleine Luce , fille

Un autre , engagé dans l'état ecclésiastique , s'est distingué dans la peinture.

Un sculpteur de la même famille fut employé par la Carine à la décoration de ses magnifiques palais.

Enfin , une fille de Jean s'est fait connaître en Angleterre par des ouvrages estimés.

*Tome II, 1751 à 1760.*

T

1759. d'un notaire de Rouen , dont il n'a pas eu d'enfants , et qui lui a survécu.

» Laborieux autant qu'habile , et d'une probité sévère , M. Leprince mérita l'estime des personnes les plus considérables de cette ville. Il suffira de citer les noms de MM. de Gasville , de la Bourdonnaye , de Cormoullins , de Valiquerville , pour donner une idée de la dignité et du mérite de ses protecteurs.

» Indépendamment de beaucoup d'embellissements qu'il exécuta dans des maisons particulières , à la ville et à la campagne , on lui doit les belles  
1757. sculptures du Palais , celles de l'une des grandes  
1745. salles de la chambre des comptes , celles de la  
1749. porte Guillaume - Lion et la belle chaire à prêcher de la paroisse Saint-Michel. Ses talents lui suscitèrent des jaloux : il essuya un procès relativement à ce dernier ouvrage , et le gagna avec intérêts et dépens.

» Les travaux de la chambre des comptes furent l'occasion d'une autre affaire dans l'instance de laquelle on avança que Messieurs de cette Cour étaient extrêmement mécontents de lui. Il se contenta de demander et il obtint de M. de Valiquerville , un certificat qui exprimait clairement la satisfaction de sa Compagnie. M. de Valiquerville joignit à ce témoignage dicté par la justice , l'obligeance de faire signer le même certificat par un grand nombre de Magistrats des plus notables. Muni de cette pièce , M. Leprince écouta froidement les inculpations dont on essayait de le charger ; et , pour toute réponse il la présenta au président. La lecture d'une apologie aussi authentique ferma la bouche aux envieux , et M. Leprince gagna son procès avec dépens et dommages.

» L'Académie, fondée en 1744, cherchant à se fortifier par de nouvelles agrégations, jeta les yeux sur M. Leprince, et, le 7 mai 1748, l'inscrivit au nombre de ses membres. 1759.

» M. Leprince travaillait beaucoup plus pour la gloire que pour l'intérêt ; c'était le motif de cette attention, je dirai presque minutieuse, avec laquelle il finissait ses moindres ouvrages. Avec un désintéressement pareil sa fortune ne pouvait être que médiocre ; pour y suppléer on lui conseilla de mettre son bien à fonds perdu : « Ce que j'ai acquis par mon travail, répondit-il, je suis le maître d'en disposer ; mais le bien que j'ai reçu de mes pères, appartient à mes neveux. »

» En 1757, notre confrère fut attaqué d'apoplexie, fatal avertissement qui lui laissa toutefois une trêve de deux ans. Pendant cet intervalle ses attaques se renouvelèrent ; enfin une maladie de quinze jours le conduisit au tombeau, le 25 août 1758. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

» M. Leprince était né avec une grande droiture et une grande franchise. Fort d'une conscience irréprochable, il disait quelquefois des vérités austères qu'il assaisonnait communément du sel de l'épigramme. Officieux, obligeant, il eut des amis ; il les choisit avec discernement, et mit tous ses soins à les conserver. »

FIN DU TOME SECOND.



---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

<i>S</i> UITE DE L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE, page 3	
<i>Événements remarquables qui la concernent</i> , <i>ibid.</i>	
<i>Nouvelles Lettres-Patentes obtenues par l'Académie</i> , en 1756,	10
<i>Tableau des Membres de l'Académie</i> , en 1757,	20
<i>Liste des Mémoires lus à l'Académie</i> , de 1751 à 1760 <i>inclusivement</i> ,	22
<i>Séances publiques de l'Académie</i> ,	59

---

*Suite du Précis analytique*, 51

### DÉPARTEMENT DES SCIENCES.

#### SCIENCES MÉDICALES.

<i>Remarques sur la fistule lacrymale</i> ; par M. Lecat,	51
— <i>Sur une fracture de la mâchoire</i> , par le même,	55
— <i>Sur les humeurs froides</i> , par le même,	57
<i>Observations d'un calcul urinaire</i> , dont le noyau était <i>un haricot</i> ; par M. Pouteau,	60
<i>Tumeur monstrueuse d'un ovaire formant une hydro-</i> <i>pisie glaireuse enkistée</i> ; par M. Lecat,	61
<i>Observation anatomique</i> ; canal déférent de l'utérus; par le même,	64
<i>Rélation de deux grossesses extraordinaires</i> ; par le même,	65

Observationes aliquot circa opiunionem , de partium potestate vegetativa , et conversione in animalcula ; auctore <i>Bejer</i> ,	69
<i>Lettre sur la maladie de M. de C***</i> ; par M. Lecat ,	72
<i>Corps trouvé dans le blanc d'un œuf frais</i> , par M. Ribard ,	74
<i>Observations d'un délire fébrile d'abord , et permanent après la guérison de la fièvre</i> ; par M. Lecat ,	75
<i>Sur un philtre d'une espèce singulière</i> ; par le même ,	76
<i>Sur les fièvres malignes qui régnerent à Rouen à la fin de 1755 et au commencement de 1754</i> ; par le même ,	77
<i>Animaux vivants trouvés dans des blocs de pierre</i> ; par le même ,	81
<i>Second Mémoire sur les fièvres malignes</i> ; par le même ,	85
<i>Polydœdala Natura</i> ,	87
<i>Sur la suffocation occasionnée par la vapeur du charbon</i> ; par M. l'abbé Jacquin ,	88
<i>Maladies des années 1755 et 1756</i> ; par M. Lecat ,	89
<i>Enfant d'une taille et d'une grosseur extraordinaires</i> ; par MM. d'Arcourt et Lecat ,	90
<i>De l'opération de la Hernie inguinale et crurale</i> ; par M. Leblanc ,	91
<i>Dissertation sur les maladies de l'île Sainte-Marie</i> ; par M. T***	92
<i>Maladie singulière</i> ,	94
<i>Lettre sur le tissu cellulaire</i> ; par M. Lecat ,	96
<i>Femme morte pour avoir été accueillie par un grand nombre de sangsues</i> ; par le même ,	99
<i>Examen critique d'une dissertation de M. Haller , sur les parties sensibles et irritables des animaux</i> ; par M. Vanhier ,	101
<i>Lettre de M. Lecat sur les avantages de la réunion du titre de Docteur en médecine à celui de Maître en chirurgie</i> ,	102

<i>Observations météorologiques , faites en 1757 et 1758,</i>	
M. Lecat ,	102
<i>Mémoire sur les Hermaphrodites ; par le même ,</i>	105
<i>De la communication entre les vaisseaux sanguins du</i> <i>fœtus et ceux de sa mère ; par le même ,</i>	107
<i>Observation médico - chirurgicale ; par M. Lama-</i> <i>zuède ,</i>	108

## SCIENCES PHYSIQUES.

<i>Dissertation sur la couleur des nègres ; par M. Pin-</i> <i>gré ,</i>	110
<i>Réponse à une lettre de M. Dieres - Dumanoir , sur</i> <i>la couleur des nègres ; par M. Lecat ,</i>	111
<i>Sur les incendies spontanés de l'économie animale ; par</i> <i>le même ,</i>	112
<i>Description de la tortue le luth ; par M. Descroizilles ,</i>	118
<i>Description d'un bât pour les lunettes de trente</i> <i>pieds et plus ,</i>	120
<i>Conjectures sur l'usage de la marmite de Papin ;</i> <i>par M. Vrégeon ,</i>	121
<i>Tremblement de terre du premier novembre 1755 ,</i>	122
<i>Remarque sur la lumière et le feu réfléchis par des</i> <i>miroirs ,</i>	123
<i>Observation de sauterelles rendues par les voies in-</i> <i>férieures ; par M. Plainpel .</i>	124
<i>Curiosités naturelles des carrières d'Albert et de Vaux ;</i> <i>par M. l'abbé Jacquin ,</i>	126
<i>Mémoires de physique ; par l'abbé Vrégeon ,</i>	128
<i>Sur les tourbes de la province de Picardie ; par le</i> <i>P. Daire ,</i>	130
<i>Nouveau sel polychreste ; par M. Descroizilles ,</i>	138
<i>Cabestan perfectionné ; par M. Hoden ,</i>	<i>ibid</i>
<i>Effets de la gelée sur la colle de farine ; par M.</i> <i>Lecat ,</i>	139

<i>Divers Mémoires de M. Lecat ;</i>	141
<i>Réponse à M. Jamard ,</i>	142
<i>Réflexion physiologique sur la nature de l'âme ; par</i> <i>M. Lecat ,</i>	145

## ASTRONOMIE.

<i>Analyse de plusieurs Mémoires de feu M. Pingré ;</i> <i>relatifs à l'astronomie et à la physique ,</i>	144
--	-----

## SCIENCES MATHÉMATIQUES.

<i>Mémoire sur l'arithmétique , par M. Lemonnier ,</i>	159
<i>Notice sur l'architecture , par M. Leprince ,</i>	160
<i>Extraits des institutions astronomiques ,</i>	ibid
<i>Mémoire sur l'arithmétique duo-décimale ,</i>	161
<i>— Sur la balance des poids , par M. de Piles ,</i>	162
<i>— Sur l'éclipse de lune du 4 février 1757 ; par M. de</i> <i>Vauzenville ,</i>	164

## ARCHITECTURE MILITAIRE.

<i>Des revêtements de maçonnerie en décharge ; par</i> <i>M. Duvivier ,</i>	164
--	-----

## DÉPARTEMENT DES LETTRES.

## BELLES-LETTRES.

<i>Observations sur la Cité de Limes , ou camp de César ;</i> <i>par M. Lecat ,</i>	166
<i>Réflexion sur ce qui pourrait contribuer à la perfec-</i> <i>tion des Edifices publics ,</i>	169
<i>Mémoire sur la vie de Léonard Aretin ; par M. l'abbé</i> <i>Gouget ,</i>	172



- Mémoire sur la nécessité de travailler à l'Histoire de la province de Normandie* ; par M. Duboullay , 180
- Dissertation sur l'état actuel des sciences et des beaux arts , et sur la possibilité de les perfectionner* ; par M. Lecat , 187
- Plan de travail pour l'examen , le choix et la rédaction des Mémoires de l'Académie* ; par M. de la Bourdonnaye , 190
- Exposition d'un Monument ancien* ; par M. Beyer , *ibid*
- Sur la correspondance des Académies de province avec celles de Paris et réciproquement* ; par M. Paviot , 195
- Observations sur la Musique et sur le genre enharmonique* ; par M. de Prémagny , *ibid*
- Dissertation sur la mort d'Antiochus Epiphane , roi de Syrie* ; par le même , 197
- Mémoire sur la première édition du Catholicum d'Espagne* ; par M. Pingré , 201
- Dissertation où l'on examine si la signification variée d'un même mot dénote dans une langue de l'abondance ou de la stérilité* ; par M. Ballière , 205
- Observations sur le rapport mécanique de la musique à la poésie* ; par le même , 208
- Combien il importe à chacun de remplir les obligations que la société nous impose* ; par M. Duboullay , 211

## ANTIQUITÉS.

- Extrait d'une lettre de M. Beyer à M. Lecat , sur une pierre gravée ,* 215

## GÉOGRAPHIE.

- Dissertation sur l'Ingermanie* ; par M. Duboullay , 216

## GRAMMAIRE.

- Supplément à la Grammaire raisonnée*; par M. Froment, 222  
*Essai sur la nature et la définition de l'article*; par M. Duboullay, *ibid*

## ÉCONOMIE RURALE.

- De l'utilité des Sociétés d'Agriculture*, 223

## SCULPTURE.

- Quels sont les Grands Hommes dont il conviendrait de placer les statues ou les bustes dans le jardin de l'Académie de Rouen?* 227

## POIDS ET MESURES.

- Réduction des mesures de Rouen, pour les grains, à celles de Paris*; par M. Pied-de-Lièvre, 229

## CONCOURS.

- Quels sont les animaux venimeux qui se trouvent en France? Quelle est la nature de leur venin? Quels sont les remèdes propres à le combattre?* Prix remporté par M. de Sauvages, 251  
*En quel genre de poésie les Français sont-ils supérieurs aux Anciens?* Prix remporté par M. de Teulières; 254  
*Quelle est la cause des tremblements de terre?* Prix remporté par M. Isnard, 240  
*Comment et à quelles marques les moins équivoques*

*pouvons-nous reconnaître les dispositions que la nature nous a données pour certaines sciences ou pour certains arts plutôt que pour d'autres ? Prix remporté par M. l'abbé Bellet ,* 241

## POÉSIE.

- Ode sur l'établissement de l'École de Dessin de Rouen ;*  
*Pièce qui a remporté le prix ; par M. Germon ,* 246
- Remerciement à l'Académie ; par le même ,* *ibid*
- Le Goût et le Caprice ; par M. l'abbé Fontaine ,* 247

## ÉLOGES HISTORIQUES.

- Eloge de M. Pigou ; par M. de Prémagny ,* 251
- *Du P. Dumoustier ; par M. l'abbé Saas ,* 254
- *Du P. Mercastel ; par M. Lecat ,* 256
- *De M. de Moyencourt ; par le même ,* 260
- *De M. de Sacy ; par M. Duboullay ,* 262
- *De M. Dubocage-de-Bléville ; par M. Lecat ,* 264
- *De M. de Fontenelle ; par le même ,* 268
- *De M. Slódtz ; par M. Duboullay ,* 276
- *De M. Gunz ; par M. Lecat ,* 279
- *De M. Leboullenger ; par M. Duboullay ,* 282
- *De M. l'abbé Guérin ; par M. Lecat ,* 285
- *De M. Leprince ; par le même ,* 288

FIN DE LA TABLE.



